DIMANCHE 8 - LUNDI 9 SEPTEMBRE 2024
80E ANNÉE – Nº 24785
3,60 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE
WWW.LEMONDE.FR –
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY
DIRECTEUR : JÉRÔME FENOGLIO

Le Monde



L'ÉPOQUE – SUPPLÉMENT LES JEUNES ADEPTES DU « C'ÉTAIT MIEUX AVANT ! »

Les dossiers qui attendent Michel Barnier

▸ Alors que l'équipe gouvernementale est en cours de composition, le premier ministre a donné les grandes lignes de sa stratégie, vendredi 6 septembre, sur TF1

▸ Réforme des retraites, assurance-chômage, comptes publics... Tels sont quelques-uns des sujets épineux auxquels il va devoir s'atteler

▸ Cet homme de droite, qui ne pourra pas s'appuyer sur une majorité à l'Assemblée, dit n'avoir aucune « ligne rouge », y compris sur des thèmes chers au Rassemblement national, comme l'immigration

PAGES 8 À 10



Michel Barnier, sur le plateau de TF1, à Paris, le 6 septembre. JACQUES WITT/SIPA

LE BUDGET, UNE URGENCE ABSOLUE

L'exécutif doit boucler avant le 13 septembre le projet de budget 2025 de l'Etat, afin qu'il puisse être examiné par le Parlement à partir du 1er octobre

LES SYNDICATS À L'AFFÛT

L'arrivée de M. Barnier est accueillie favorablement par le patronat, mais les syndicats sont partagés entre prudence et envie de croiser le fer

PAGE 9 ET NOS TRIBUNES PAGES 32 À 34

Société Nouvelles accusations contre l'abbé Pierre

DIX-SEPT TÉMOIGNAGES, dévoilés vendredi 6 septembre par le mouvement Emmaüs, sont venus renforcer les accusations portées à la mi-juillet contre le prêtre (1912-2007). Selon le document de 26 pages diffusé par l'organisation, ces témoignages concernent des violences sexuelles commises entre le début des années 1950 et les années 2000. Le même document dénonce des *« faits graves d'une autre nature »* que ceux décrits auparavant. Les victimes sont des femmes en situation de détresse matérielle qui avaient sollicité l'aide du religieux, mais aussi des mineures, dont l'une n'était âgée que de 8 à 9 ans. Ces révélations, ajoutées aux précédentes, conduisent la Fondation Abbé Pierre à changer de dénomination.

PAGE 11

Etats-Unis
La peine retenue contre Trump sera connue après la présidentielle

PAGE 3

Venezuela Le temps de la peur et de la répression

Six semaines après une élection présidentielle entachée de fraudes, selon l'opposition, le régime chaviste de Nicolas Maduro impose un climat de terreur en traquant toute forme de contestation de sa victoire

PAGE 2

France-Algérie Les fluctuations d'une relation très particulière



Les présidents Tebboune et Macron, au sommet du G7, à Borgo Egnazia, en Italie, le 14 juin. LOUISA GOULIAMAKI/REUTERS

LES RELATIONS entre Paris et Alger se sont détériorées depuis le 30 juillet et la prise de position d'Emmanuel Macron en faveur du Maroc sur la question du Sahara occidental, un territoire très disputé. L'Algérie, favorable au mouvement indépendantiste sahraoui du Front Polisario, a mal vécu ce soutien français au voisin marocain. A l'occasion du scrutin présidentiel du samedi 7 septembre en Algérie, *Le Monde* décrypte les liens tourmentés entre les deux pays.

PAGES 20-21

RÉPARER LA TERRE
A Copenhague, le rêve d'une ville décarbonée

La capitale danoise, qui s'est fixé l'objectif d'être neutre en carbone en 2025, a d'ores et déjà réduit ses émissions de 75 % par rapport à 2005. Le dernier volet de notre série

PAGES 24 À 26

ÉDITORIAL
ÉCHAPPER AU FATALISME SUR L'AVENIR DE LA PLANÈTE

PAGE 35

Pollution
Un pétrolier en feu menace la mer Rouge d'un désastre environnemental

PAGE 5

Ukraine
Un entretien avec le secrétaire du Conseil de sécurité ukrainien

PAGE 4

Sports
Le destin olympique de Rosario Murcia-Gangloff

PAGE 17

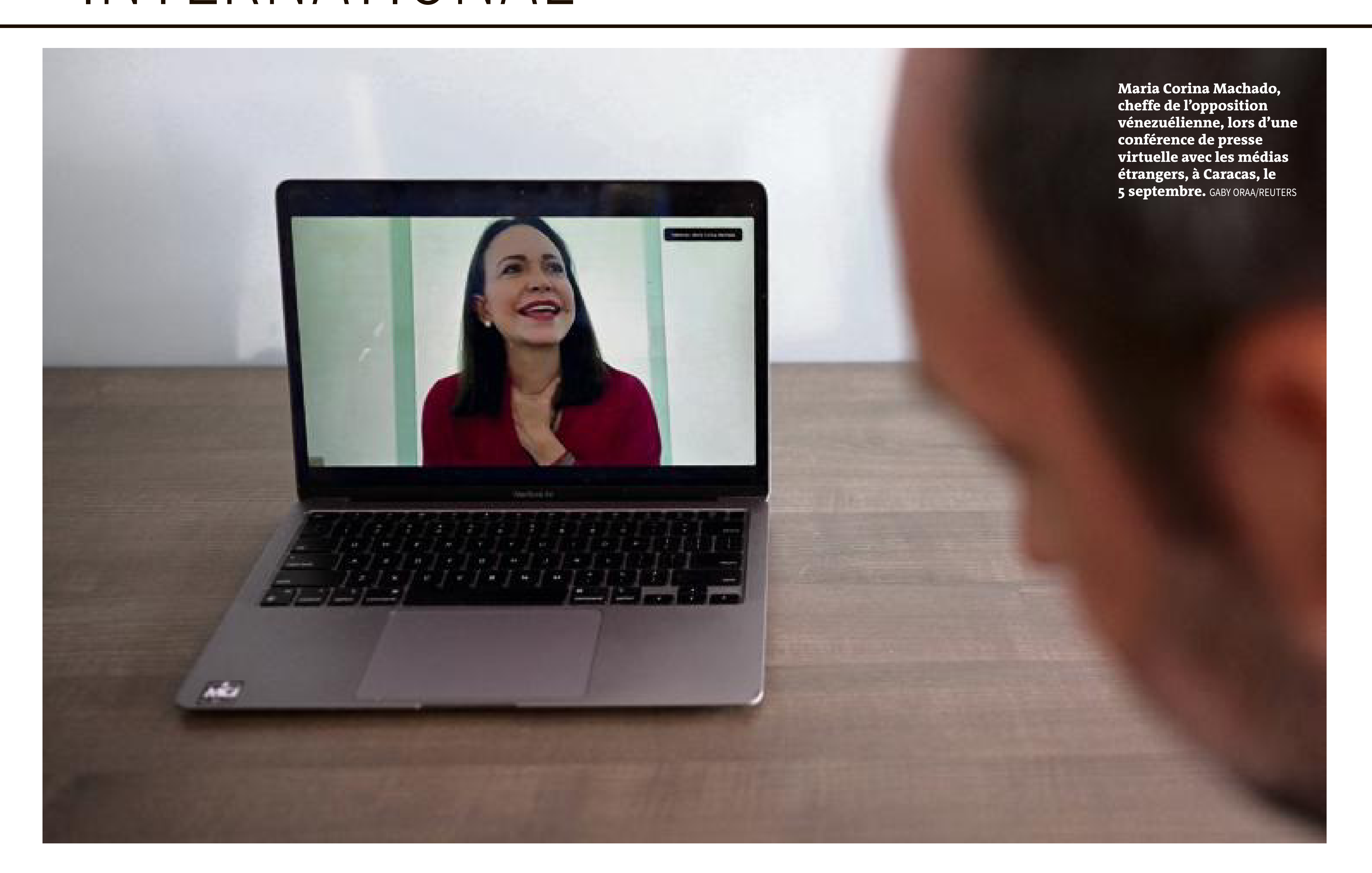
Viticulture
Vers un bilan morose pour les vendanges 2024

PAGE 14

M 00147 - 908 - F: 3,60 €

Algérie 220 DA, **Allemagne** 4,70 €, **Andorre** 4,20 €, **Autriche** 4,40 €, **Belgique** 3,90 €, **Espagne** 4,10 €, **Grèce** 4,10 €, **Guadeloupe-Martinique** 3,90 €,
Italie 4,10 €, **Luxembourg** 4 €, **Maroc** 30 DH, **Pays-Bas** 4,50 €, **Portugal cont.** 4,10 €, **La Réunion** 3,90 €, **Sénégal** 2 500 F CFA, **Suisse** 4,80 CHF, **Tunisie** 6,50 DT

Le Monde
DIMANCHE 8 - LUNDI 9 SEPTEMBRE 2024



Maria Corina Machado, cheffe de l'opposition vénézuélienne, lors d'une conférence de presse virtuelle avec les médias étrangers, à Caracas, le 5 septembre. GABY ORAA/REUTERS

Venezuela : l'opposition à Maduro bâillonnée

Le régime de Caracas traque toute contestation de la victoire qu'il revendique à la présidentielle de juillet

Les vidéos ont toutes le même format : d'abord, l'image d'un manifestant protestant dans la rue contre le dirigeant vénézuélien, Nicolas Maduro, ou d'un internaute critiquant le régime sur les réseaux sociaux. Puis, cette personne face caméra, filmée sur fond de logo de la police, l'air contrit, se disant repentie et demandant pardon au chef de l'Etat. Le tout agrémenté d'images ou de musiques de films d'horreur, issues par exemple d'un long-métrage avec Freddy Krueger ou de *Chucky*.

Le site *Armando. info* a publié une vingtaine de vidéos de ce type, mises en ligne par les comptes officiels d'organismes de sécurité vénézuéliens. *« Le régime utilise la terreur pour inhiber toute velléité de protestation, avec une composante médiatique qui n'existait pas avant*, explique le sociologue et défenseur des droits humains Rafael Uzcategui, codirecteur du centre de réflexion Laboratorio de Paz. *Avant, les dictatures "traditionnelles" essayaient d'occulter les abus de pouvoir. Aujourd'hui, ceux-ci sont au contraire mis en avant pour faire peur. »*

Les menaces sont devenues explicites, alors que beaucoup d'exilés craignent pour leurs proches restés au pays. Le 20 août, s'adressant aux artistes et influenceurs vénézuéliens installés à l'étranger et soutenant l'opposition, M. Maduro a averti : *« A vous de décider si vous voulez continuer à faire carrière, avec votre famille au Venezuela. »* Il a surtout mentionné l'ultrapopulaire influenceuse Lele Pons, 28 ans, qui a réalisé un « live » avec l'opposante Maria Corina Machado réunissant 10 millions de vues.

Le dirigeant ne prend d'ailleurs plus la peine de cacher ses prétentions antidémocratiques : *« Quand ce sera mon tour de passer le pouvoir, je le passerai à un président ou une présidente chaviste, bolivarienne et révolutionnaire »*, a-t-il déclaré lundi 2 septembre.

> **« Les dictatures "traditionnelles" essayaient, avant, d'occulter les abus de pouvoir. Aujourd'hui, ils sont mis en avant »**
> RAFAEL UZCATEGUI
> sociologue

Depuis la présidentielle du 28 juillet, la répression s'est abattue d'une manière inédite contre ceux qui contestent la victoire de M. Maduro. Celle-ci a été proclamée, sans qu'il en fournisse la preuve, par le Conseil national électoral dès le soir du vote, alors que l'opposition, qui se fonde sur 83 % des procès-verbaux du scrutin qu'elle a réussi à obtenir, assure que c'est son candidat, Edmundo Gonzalez, qui l'a emporté. En deux jours de protestations après cette proclamation, les 29 et 30 juillet, au moins vingt-quatre personnes ont été tuées, souvent par balles. Les *colectivos*, milices paramilitaires, semblent impliqués dans dix-neuf morts, souligne un rapport de l'ONG Acled, qui décrit une répression *« plus impitoyable »* que celle des manifestations de 2019, après la réélection contestée, là encore, de M. Maduro.

Depuis lors, la répression a revêtu d'autres formes, moins ouvertement brutales, mais *« d'une ampleur que nous ne connaissions pas »*, estime M. Uzcategui. Dans une sévère déclaration, la Commission interaméricaine des droits de l'homme a condamné, le 15 août, les *« pratiques de terrorisme d'Etat »* employées par le régime. L'organisation Human Rights Watch, qui a pu documenter avec précision onze des vingt-quatre morts, assure que les autorités commettent des *« violations généralisées des droits humains »*.

Mais plus rien ne semble arrêter M. Maduro. Lundi, un juge antiterroriste a lancé un mandat d'arrêt contre M. Gonzalez. Ce dernier est accusé, pour la publication des procès-verbaux considérés comme *« faux »* par les autorités, d'« usurpation de fonctions », d'« incitation à la désobéissance aux lois », de « sabotage »... L'ancien candidat ne s'est pas rendu aux convocations de la justice, mettant en avant son absence *« d'indépendance »*. Il vit dans un endroit tenu secret, mais son avocat, reçu mercredi par le parquet, a assuré qu'il ne demanderait pas l'asile à un pays étranger. Le mandat d'arrêt, qui n'avait pas été mis à exécution vendredi 6 septembre, a été dénoncé par une grande partie de la communauté internationale.

Persécutions dans la rue

Selon l'ONG Foro Penal, au 26 août, 1581 personnes avaient été arrêtées depuis le 29 juillet. Parmi eux, cent quatorze adolescents de 14 à 17 ans, dont quatre-vingt-six ont été libérés entre le 29 août et le 1er septembre. M. Maduro, lui, se targue d'avoir fait arrêter 2400 personnes. Selon Foro Penal, *« il s'agit du plus grand nombre de prisonniers politiques connu au Venezuela au XXIe siècle »*.

Outre des manifestants, le régime a arrêté des membres de la société civile, des dirigeants politiques, des avocats, comme Perkins Rocha, porte-parole de l'opposante Maria Corina Machado, emmené à l'Hélicoïde, le centre de détention du Service bolivarien d'intelligence nationale, connu pour être un immense centre de torture ; ou Kennedy Tejada, bénévole de Foro Penal, interpellé alors qu'il tentait de connaître le lieu de détention de manifestants emprisonnés. Au 29 août, selon le Syndicat national des travailleurs de la presse (SNTP), dix journalistes avaient aussi été arrêtés. Une seule a été libérée, mais elle reste accusée de terrorisme et d'incitation à la haine.

Gladys (son prénom a été changé) est une journaliste de médias indépendants qui a été contrainte à l'exil. Elle avait pu couvrir les manifestations postélectorales, mais elle a précipitamment quitté le pays début août, sans prendre aucune affaire, après avoir appris qu'elle était sur une liste de personnes recherchées pour être interrogées. *« Il n'y a pas de mandat d'arrêt contre moi, mais je ne pouvais pas faire courir ce risque à ma fille*, explique-t-elle au *Monde* depuis la Colombie, où elle est logée par des proches avec son mari et son enfant. *L'inclusion sur la liste est sûrement juste une manière de m'intimider, et ça a fonctionné. »*

Aujourd'hui, les journalistes indépendants ne signent plus leurs articles, ne montrent plus leur visage à la télévision. *« Ils ont même peur dorénavant de retweeter mes publications »*, a déploré, jeudi 5 septembre, lors d'une conférence de presse en ligne depuis un lieu tenu secret, Mme Machado. Parmi les collègues de Gladys, *« l'une a quitté le pays la veille d'une descente de police chez elle, une autre est partie après avoir été prévenue qu'elle était, elle aussi, sur une liste de personnes à interroger »*.

Le SNTP a dénoncé le fait qu'au moins quarante employés des médias publics Venezolana de Television et Radio Nacional de Venezuela ont été licenciés pour avoir « liké » des messages de l'opposition sur les réseaux sociaux. Selon les syndicats, des dizaines de salariés de l'entreprise pétrolière d'Etat PDVSA, de fonctionnaires du ministère du pétrole ou d'autres organismes publics ont été poussés à la démission pour les mêmes motifs, ou pour n'être pas allés manifester pour le régime.

> **Outre des manifestants, le régime a arrêté des membres de la société civile et des dirigeants politiques**

La police a mené ces dernières semaines le même genre de persécutions dans la rue, arrêtant des passants au hasard et leur demandant de montrer leur compte WhatsApp. *« Elle procède alors à une recherche par mot-clé : "fraude", "Edmundo Gonzalez", "Machado"*, ajoute M. Uzcategui. *Un même anti-Maduro peut mener à la prison, à moins que la personne accepte de payer le policier pour être laissée en liberté. »* Résultat : beaucoup de Vénézuéliens ont opté pour ne plus rien publier sur les réseaux sociaux, pour effacer leurs conversations ou ne pas prendre leur portable dans la rue. Les rares personnes libérées, même celles ayant quitté le pays, refusent de livrer leur témoignage, par peur des représailles sur elles ou leur famille.

Annulation de passeports

La dernière manifestation à l'appel de l'opposition, le 28 août, n'a réuni que quelques centaines de personnes à Caracas, tandis que, non loin de là, M. Maduro célébrait sa *« grande victoire populaire »* avec des milliers de partisans. A Caracas, les rues sont calmes, ces derniers jours. Mme Machado l'a reconnu, jeudi 5 septembre : *« Ce n'est pas la peine d'appeler les gens à descendre dans la rue constamment, ils se sont déjà exprimés. »*

« Ce climat de peur va être maintenu jusqu'au 10 janvier [2025]*, date du début du prochain mandat présidentiel »*, estime M. Uzcategui, qui énumère les autres formes inédites de la répression : disparitions forcées – dans certains cas, les familles ont mis des jours à connaître le lieu de détention de leur proche –, obligation de se contenter d'un avocat commis d'office, audiences virtuelles collectives...

Le régime a aussi procédé à l'annulation de passeports de militants et de journalistes, dont certains ne l'ont appris qu'à l'aéroport, alors qu'ils tentaient de quitter le pays. Le phénomène est difficile à chiffrer, reconnaît un rapport récent sur la crise postélectorale élaboré sur la foi de différentes informations d'ONG, de syndicats ou de défenseurs des droits humains. *« L'augmentation de la répression et de la persécution pour des raisons politiques a limité la collecte d'informations sur les cas actuels, les victimes ne souhaitent pas dénoncer ou apparaître, même de manière anonyme, dans des rapports publics ou privés sur l'annulation des documents d'identité »*, explique le texte, rédigé par un groupe anonyme lui aussi.

Gladys, la journaliste qui s'est enfuie en Colombie, ne sait pas si son passeport a été annulé depuis son départ. Elle ne veut pas entrer sur le site du service d'identification et de migration, par peur que sa recherche soit tracée.

De plus en plus, les opposants parlent de *« nicaraguisation »* de la situation vénézuélienne : au Nicaragua, le dirigeant, Daniel Ortega, fait fi des pressions, sanctions et condamnations de la communauté internationale et se maintient au pouvoir malgré ses attaques répétées contre l'Etat de droit. *« Ce mauvais exemple d'atteintes à la liberté démocratique, avec un coût politique très bas, est suivi par les autorités vénézuéliennes*, considère M. Uzcategui. *Elles savent que tout ce qu'elles ont à faire, c'est attendre que l'actualité internationale, comme les prochaines élections aux Etats-Unis, détourne l'attention médiatique. »*

Jeudi, Mme Machado a appelé la communauté internationale à douter de la victoire de M. Maduro et à reconnaître celle de M. Gonzalez. L'opposante, qui vit dans un lieu tenu caché du pays, a assuré que son *« devoir est de rester malgré les risques »*. Samedi à l'aube, les forces de sécurité encerclaient l'ambassade argentine à Caracas, sous drapeau brésilien depuis que le Venezuela a expulsé le personnel diplomatique argentin début août. Six opposants vénézuéliens, proches de Mme Machado, y sont réfugiés depuis mars. ■

ANGELINE MONTOYA

Nicaragua : 135 prisonniers politiques libérés sous la pression des Etats-Unis

Deux jours plus tôt, une réforme du code pénal, qui permet de condamner des opposants vivant à l'étranger, a été adoptée

MEXICO - *correspondante*

Le régime de Daniel Ortega a fait sortir de ses geôles 135 prisonniers politiques, jeudi 5 septembre. Ils ont immédiatement été expulsés vers le Guatemala. Cette libération a eu lieu dans le cadre d'une négociation menée par les Etats-Unis, qui cherchaient à obtenir l'acquittement de 13 membres de l'Eglise évangélique Mountain Gateway, dont le siège se trouve près d'Austin, au Texas. Ces pasteurs avaient été condamnés à des peines allant de douze à quinze ans de prison par la justice nicaraguayenne après avoir mené une mission d'évangélisation dans le pays.

Après avoir reçu des soins médicaux dans l'avion affrété par le gouvernement de Joe Biden, les 135 Nicaraguayens, *« dont certains ont sûrement été victimes de tortures »*, *« sont sortis de l'avion en disant “Dieu bénisse les Etats-Unis” et “Dieu bénisse le Guatemala” »*, a expliqué Eric Jacobstein, secrétaire d'Etat adjoint pour l'hémisphère occidental, lors d'une conférence de presse.

« Le gouvernement américain a certainement obtenu leur libération grâce à des menaces de rétorsion économique, étant donné que les Etats-Unis continuent d'investir de façon importante au Nicaragua et que le régime est de plus en plus isolé », considère Ana Maria Mendez, directrice du Bureau de Washington pour l'Amérique latine (WOLA), une organisation de défense des droits humains.

Daniel Ortega, au pouvoir entre 1979 et 1990 et, de nouveau, depuis 2007, a relâché, en plus des religieux de Mountain Gateway, 122 prisonniers politiques, parmi lesquels se trouvent 25 femmes, des diacres de l'Eglise catholique nicaraguayenne, des journalistes, des artistes et des étudiants. *« Il s'est passé quelque chose de similaire en février 2023, lorsque 222 prisonniers politiques, dont des candidats à la présidence de la République, avaient été libérés, puis envoyés aux Etats-Unis »*, explique Delphine Lacombe, chargée de recherche au CNRS et spécialiste du Nicaragua. *Cette décision avait été suivie de la déchéance de nationalité de ces opposants, devenus apatrides, qui avaient aussi vu leurs biens être confisqués au Nicaragua. »*

« Arsenal répressif »

En janvier, le régime avait également libéré et envoyé au Vatican 19 religieux dont l'évêque Rolando Alvarez, condamné à vingt-six ans de prison. *« Comme dans tout régime totalitaire, il faut de temps en temps qu'il mette en place des soupapes et relâche la pression »*, commente l'avocate et opposante Ana Margarita Vijil, une prisonnière politique libérée en 2022. *« Mais nous ne nous faisons guère d'illusions, il peut y avoir une vague de répression sévère après cette libération, comme cela s'est passé après notre arrivée aux Etats-Unis »*, ajoute cette dirigeante de l'Union démocratique rénovatrice.

Ni Managua ni Washington n'ont, pour l'instant, donné la liste des personnes libérées jeudi. Le président guatémaltèque, Bernardo Arevalo, a précisé à la chaîne américaine CNN que certaines *« proviennent du champ académique. Il y a des journalistes, des dirigeants indigènes, une série d'acteurs qui ont en commun d'avoir protesté contre la dérive autoritaire du gouvernement nicaraguayen »*. Selon le Mécanisme de reconnaissance des prisonniers politiques du Nicaragua, mis en place par des ONG, 151 personnes étaient détenues dans ce pays pour des motifs politiques ou religieux au 5 septembre. Il en resterait donc 16 dans les geôles du pays.

> **« Le gouvernement a certainement obtenu leur libération grâce à des menaces de rétorsion économique »**
> ANA MARIA MENDEZ
> Bureau de Washington pour l'Amérique latine

Cette libération intervient deux jours après l'adoption d'une réforme du code pénal qui permet de condamner dorénavant les opposants au régime vivant hors des frontières du pays, qu'ils soient nationaux ou étrangers. *« Cette réforme est totalement absurde, car elle impliquerait que le Nicaragua soit considéré comme membre comme un autre de la communauté internationale pour espérer pouvoir juger et condamner des exilés ou des étrangers hors de ses frontières*, considère Maria Teresa Blandon, membre du mouvement féministe La Corriente au Nicaragua et exilée au Costa Rica. *Or, le pays est isolé comme jamais, il n'y a aucune collaboration, même avec les pays de la région qui sont gouvernés par la gauche. »* La réforme entérine des décisions arbitraires déjà prises contre les opposants, comme la confiscation de leurs biens et la déchéance de la nationalité.

« Dans ce contexte, la “libération” des opposants ne correspond en rien à un assouplissement du régime. C'est tout le contraire, ajoute Delphine Lacombe, autrice de l'ouvrage *Violences contre les femmes. De la révolution aux pactes pour le pouvoir (Nicaragua, 1979-2008)* (Presses universitaires de Rennes, 2022). *Cette réforme est une menace à l'encontre des proches des opposants exilés, et de toute personne résidant au Nicaragua mais en lien avec des voix critiques à l'extérieur. La surveillance des transferts d'argent depuis l'étranger, et leur éventuelle confiscation, fait aussi partie de cet arsenal répressif. »*

Les opposants soulignaient tous, jeudi, l'importance d'accentuer la pression internationale contre le régime et d'épauler les prisonniers récemment libérés. *« Pour l'avoir vécu l'an dernier, on ressort de ces prisons avec des graves problèmes physiques et psychologiques, et il est fondamental de pouvoir bénéficier d'une aide et d'une nationalité »*, explique M[me] Vijil, qui a reçu un passeport espagnol après être devenue apatride. Le Guatemala a joué ce rôle en acceptant d'être la première terre d'accueil de ces 135 prisonniers. *« Notre pays a montré* [avec ce geste] *sa conviction démocratique et son refus des régressions autoritaires. Bienvenue à nos frères nicaraguayens »*, a écrit le président Arevalo, sur X.

« Ortega est un dictateur acculé, sans héritier possible, comme l'a justement souligné son propre frère, qu'il a assigné à résidence, rappelle M[me] Lacombe. *Sa seule option est de faire durer son régime, par le contrôle et la répression. Il cadenasse tout depuis les manifestations de 2018* [elles avaient fait 355 morts], *pour mater tout ce qui pourrait donner corps à une nouvelle insurrection populaire. »* ■

ANNE VIGNA

Affaire Stormy Daniels : l'annonce de la peine contre Trump ajournée

Le prononcé, initialement prévu le 18 septembre, a été reporté au 26 novembre, soit trois semaines après l'élection présidentielle

WASHINGTON - *correspondant*

La chronique judiciaire, qui semblait au second rang de la campagne présidentielle américaine, est revenue dans l'actualité, vendredi 6 septembre. A quatre jours du débat télévisé face à Kamala Harris, Donald Trump a reçu une excellente nouvelle : à New York, le juge Juan Merchan a décidé d'ajourner l'annonce de la peine retenue contre l'ancien président.

Prévue initialement le 18 septembre, elle ne sera prononcée que le 26 novembre, soit plusieurs semaines après l'élection. Les citoyens américains ne sauront donc pas, au moment de se rendre aux urnes, si Donald Trump est condamné à de la prison ferme, à une peine avec sursis ou bien à une assignation à domicile, soit quelques-unes des options à la disposition du magistrat.

Cette décision attendue est la conséquence du verdict de culpabilité retenu contre Donald Trump par le jury, lors de son procès au pénal pour falsifications de documents comptables. Il était accusé d'avoir organisé un système de paiements dissimulés, lors de sa campagne victorieuse de 2015-2016, afin d'empêcher des révélations peu flatteuses sur ses aventures extraconjugales, notamment avec l'ancienne actrice de films X Stormy Daniels.

A l'origine, la peine aurait dû être prononcée le 11 juillet, peu avant l'ouverture de la convention républicaine à Milwaukee (Wisconsin). Mais la décision de la Cour suprême, le 1[er] juillet, sur la demande d'immunité présidentielle totale réclamée par Donald Trump – qui a en partie satisfait ses attentes – a provoqué une remise en cause du périmètre de tous les dossiers instruits ou jugés. Donald Trump est encore inculpé dans trois dossiers, dont deux fédéraux. Juan Merchan a donc estimé sage d'attendre l'épuisement des recours, reportant la révélation de la peine au 18 septembre. Le 14 juillet, les avocats du candidat républicain ont réclamé un report bien plus étendu. Peu après, à la surprise générale, le bureau du procureur de New York, Alvin Bragg, ne s'opposait pas à cette démarche, en période électorale.

Des « circonstances uniques »

Dans sa décision, le juge Merchan écrit vendredi qu'il voulait éviter *« toute apparence – aussi injustifiée soit-elle – que la procédure a été affectée ou bien cherche à affecter l'élection présidentielle qui approche »*, à laquelle participe Donald Trump. Soulignant que de tels reports sont *« régulièrement accordés, parfois plusieurs fois »*, le magistrat souligne *« les faits et les circonstances uniques dans ce dossier »*, qui ne devraient pas empêcher Donald Trump d'être traité avec les mêmes égards que tout autre justiciable.

Le juge Merchan, qui a scrupuleusement veillé tout au long du procès à New York au respect des procédures et du débat contradictoire, livre ici une analyse très prudente, et exactement inverse de celle d'une autre magistrate à Washington, en la personne de Tanya Chutkan. Jeudi, cette dernière a présidé une audience dans l'enquête fédérale sur l'assaut du 6 janvier 2021 contre le Capitole, et la tentative de coup d'Etat qui a précédé. *« Cette cour n'est pas préoccupée par le calendrier électoral »*, a noté la juge face aux assauts répétés et infructueux des avocats de Donald Trump pour obtenir, là encore, un énième délai.

> **Les Américains ne sauront pas, au moment de voter, si l'ex-président est condamné à de la prison ferme**

La magistrate, qui a dû accepter à contrecœur l'impossibilité de tenir le procès avant l'élection présidentielle, a néanmoins fixé un calendrier important pour les prochaines semaines, afin de déterminer l'avenir du dossier, au vu de la décision de la Cour suprême sur l'immunité présidentielle. La question centrale consiste à savoir si Donald Trump agissait dans le cadre de ses prérogatives officielles, en tentant de convaincre son vice-président, Mike Pence, de bloquer la certification des résultats de l'élection au Congrès, ou bien en exerçant des pressions sur des officiels du gouvernement fédéral ou dans certains Etats-clés.

Le 26 septembre, le bureau du procureur spécial Jack Smith sera invité à présenter ses arguments. Ils seront sans doute étayés par des preuves matérielles, des procès-verbaux inédits de certains témoins-clés, par exemple de membres de l'entourage immédiat de l'ex-président, à la Maison Blanche. La réponse des avocats de Donald Trump est attendue avant le 17 octobre, puis le procureur aura encore jusqu'au 29 octobre – six jours avant l'élection – pour le dernier mot.

> **Le juge veut éviter « toute apparence que la procédure a été affectée ou bien cherche à affecter l'élection présidentielle qui approche »**

La décision du juge Merchan et l'impossibilité d'aller au bout des autres dossiers instruits contre Donald Trump avant l'élection présidentielle confirment une évidence déjà ancienne, qui s'est imposée au fil des quatre vagues d'inculpations contre le milliardaire en 2023 : les démocrates commettraient une erreur stratégique majeure en comptant sur la justice pour lui barrer la route de la Maison Blanche. Les lents rouages de l'Etat de droit et les manœuvres dilatoires des avocats ont permis à Donald Trump d'éviter la plupart des échéances judiciaires les plus douloureuses, en dehors du procès tenu à New York.

Mais l'ex-président est aussi son pire ennemi. Vendredi, il avait convoqué la presse à la Trump Tower, à New York, pour dénoncer à nouveau sa condamnation au civil pour agression sexuelle contre l'ancienne éditorialiste E. Jean Carroll. Après l'audience du matin en appel, il a déclaré devant les journalistes, en niant à nouveau les faits : *« Je ne l'ai jamais touchée. Je n'aurais eu aucun intérêt à la rencontrer de quelque manière que ce soit. »* ■

PIOTR SMOLAR

Cisjordanie : une militante américaine anti-occupation tuée par un soldat israélien

Aysenur Ezgi Eygi, une Turco-Américaine de 26 ans, participait à un mouvement de soutien à des Palestiniens luttant contre la confiscation de leurs terres à Beita, au sud de Naplouse

JÉRUSALEM - *correspondant*

Le tir d'un soldat israélien qui a atteint Aysenur Ezgi Eygi à la tête n'a pas laissé la moindre chance aux médecins de l'hôpital de Naplouse, en Cisjordanie occupée, de la ramener à la vie. La jeune femme de 26 ans, de nationalité américaine et originaire de Turquie, dont elle avait également la nationalité, selon Ankara, était venue participer avec l'association Mouvement de solidarité internationale (ISM), vendredi 6 septembre, à un mouvement de soutien à des Palestiniens luttant contre la confiscation de leurs terres près de Beita, au sud de Naplouse.

Une manifestation de protestation se tient sur place, chaque semaine, le vendredi, et se déroule autour de prières, avec l'appui de militants israéliens anti-colonisation, et parfois l'appui d'étrangers. Cette manifestation a lieu non loin d'une colonie, Evyatar, ex- « avant-poste » illégal situé sur une éminence voisine, qui a été indirectement légalisée en juillet par les autorités israéliennes lorsque ces dernières ont déclaré que cette zone *« appart*[enait] *à l'Etat »*, privant ainsi les propriétaires palestiniens de leurs droits.

« Après la fin de la prière, de petites échauffourées ont débuté, qui ont conduit l'armée à tirer à balles réelles », raconte Abdul Rahman Kabeisah, manifestant palestinien présent sur place. *« Au départ, l'armée a tiré un grand nombre de* [cartouches de] *gaz lacrymogène, avant de commencer à tirer à balles réelles »*, détaille une des activistes du groupe ISM dans la soirée. Le texte avance que deux tirs ont atteint des personnes présentes. Le premier a blessé un Palestinien à la jambe. Le second a atteint Aysenur Ezgi Eygi à la tête.

Une continuité de violences

Cette dernière se tenait, selon des témoignages d'autres membres de l'organisation, sous un olivier, non loin de l'endroit où avait eu lieu leur manifestation de soutien, lorsqu'elle a été touchée. Jonathan Pollak, activiste israélien engagé de longue date auprès des Palestiniens de Cisjordanie, se trouvait tout près. Dans un enregistrement diffusé sur Instagram, les mains encore couvertes de sang, il raconte comment il a tenté de lui procurer des premiers soins et pris son pouls, déjà très faible.

M. Pollak a déclaré au quotidien américain *The Washington Post* que la manifestation était terminée lorsque les tirs, dont celui qui a atteint Aysenur Ezgi Eygi, ont éclaté. Dans un communiqué, l'armée israélienne a indiqué qu'une unité en opération près de Beita avait *« répondu par des tirs en direction de l'instigateur principal de violences qui avait lancé des pierres sur* [les soldats] *et présentait une menace pour eux »*.

Selon l'organisation ISM, le décès de Aysenur Ezgi Eygi n'est pas un cas isolé et s'inscrit dans une continuité de violences exercées d'ordinaire par des colons, ou des soldats favorables à leur cause (dont certaines unités sont constituées de colons) contre les paysans ou les activistes. ISM a calculé que le nombre de manifestants tués à Beita depuis 2020 s'élevait à dix-huit, tous palestiniens.

> **Selon le Mouvement de solidarité internationale, 18 Palestiniens ont été tués à Beita depuis 2020**

Le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, a déclaré vendredi que son administration était *« complètement focalisée sur l'établissement des faits »*. *« Lorsque nous aurons plus d'informations (…) nous agirons en conséquence »*, a ajouté le chef de la diplomatie américaine. Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a condamné pour sa part *« une intervention barbare d'Israël »*.

Ce n'est pas la première fois que des militants d'ISM sont tués par l'armée israélienne dans les territoires occupés. Rachel Corrie, citoyenne américaine, âgée de 23 ans, avait été écrasée par un bulldozer, en mars 2003, lors de la deuxième Intifada, à Rafah, dans le sud de la bande de Gaza ; un mois plus tard, le Britannique Tom Hurndall, 22 ans, avait été touché à la tête par un tir de sniper, dans la même ville. Il est décédé des suites de sa blessure en janvier 2004. En mai 2022, la journaliste palestino-américaine Shireen Abu Akleh, correspondante vedette de la chaîne qatarie Al-Jazira en Cisjordanie, a été abattue par un soldat israélien, dans la ville de Jénine. ■

JEAN-PHILIPPE RÉMY

Le Monde
DIMANCHE 8 - LUNDI 9 SEPTEMBRE 2024



Oleksandr Lytvynenko, à l'ambassade d'Ukraine, à Paris, le 6 septembre. KAMIL ZIHNIOGLU POUR « LE MONDE »

« On ne peut discuter avec les Russes qu'en position de force »

Oleksandr Lytvynenko, secrétaire du Conseil national de sécurité et de défense d'Ukraine, qualifie l'offensive à Koursk de « succès significatif »

ENTRETIEN

Ancien chef du service de renseignement extérieur ukrainien (SZRU), Oleksandr Lytvynenko, 52 ans, a pris la tête, en mars, du Conseil de défense et de sécurité nationale d'Ukraine (RNBO) en mars. Placé sous l'autorité directe du président ukrainien, cet organe a pour rôle de coordonner le travail des différents services de sécurité et la politique étrangère. De manière plus informelle, le RNBO joue aussi le rôle d'interface entre ces structures et la société civile sur les sujets stratégiques. M. Lytvynenko a accordé un entretien exclusif au *Monde* lors d'une visite à Paris vendredi 6 septembre.

L'offensive de Koursk en territoire russe, lancée le 6 août, a-t-elle atteint ses objectifs ?

L'opération avait pour but d'empêcher l'invasion de la région de Soumy, d'irriter Poutine et de remonter le moral des Ukrainiens. Elle continue et dépend maintenant de l'habileté de nos militaires. J'ai confiance en eux. Malheureusement, les Russes ont assez de réserves pour avancer sur Pokrovsk *[dans la région de Donetsk]*. Cela ne change pas la donne, mais c'est un succès significatif.

Des négociations de paix sont-elles envisageables dans le contexte actuel ?

La Russie n'est pas prête à des négociations substantielles. Le problème est de faire venir Poutine à la table des négociations. Les Russes ont une culture stratégique différente de celle des Occidentaux. Il n'est possible de discuter avec eux qu'en position de force. C'est pourquoi il faut nous aider à vaincre la Russie en nous armant. Sinon la guerre se poursuivra sur d'autres territoires. Nous continuons cependant à mettre en œuvre la formule de paix du président *[Volodymyr]* Zelensky, notamment en préparant le prochain Forum de la paix.

Quelle est votre mission en tant que secrétaire du RNBO ?

Notre rôle est d'aider le président Zelensky dans sa mission, qui est de garantir la sécurité nationale du pays. Nous lui fournissons des analyses et nous produisons des projets ou des décisions que nous lui remettons.

A quelle fréquence rencontrez-vous le président Zelensky ?

Cela dépend de son emploi du temps, mais toutes les personnes qui s'occupent de la sécurité et de la guerre se rencontrent chaque semaine.

Comment évaluez-vous le travail de la propagande russe en Occident ?

La Russie a une grande expérience en matière de propagande depuis l'époque soviétique. Elle disposait d'un arsenal important d'instruments contre l'Occident : du mouvement pacifiste aux partis communistes. Aujourd'hui, la méthode ne consiste pas à dire que l'Occident est mauvais et que la Russie est bonne, mais de brouiller les esprits. Faire croire que tous ces pays mentent et sont mauvais afin de déstabiliser et de ruiner l'image de l'Occident. Lorsque tout est flou, ils peuvent faire passer leur récit. Pour lutter contre cette propagande, il faut combattre les fausses informations et mettre fin à l'anonymat sur l'Internet. Il existe aussi une solution simple : aider l'Ukraine à remporter la victoire dans cette guerre.

> **« Il faut nous aider à vaincre la Russie en nous armant. Sinon la guerre se poursuivra sur d'autres territoires »**

Cela n'empêchera pas la Russie de continuer à désinformer…

Cela l'empêchera, parce que la Russie sera occupée à résoudre ses problèmes intérieurs.

Depuis la fin du mois d'août, une nouvelle loi oblige le clergé orthodoxe, anciennement affilié à Moscou, à rompre clairement avec cette tutelle. Quels résultats en attendez-vous ?

L'Etat doit se protéger et protéger les croyants. En particulier en temps de guerre. Nous ne combattons pas l'Eglise mais, malheureusement, les Russes utilisent massivement les institutions ecclésiastiques pour des activités subversives. Je suis convaincu que la partie saine du clergé se comportera de manière citoyenne. La loi jouera un rôle. Je l'espère.

Avant d'être nommé secrétaire du RNBO, vous avez dirigé, pendant trois ans, le SZRU, qui prépare aussi de nombreux rapports pour le chef de l'Etat. Quelle est la différence entre les deux fonctions ?

Il y a une grande différence. Le SZRU collecte des informations à partir de ses propres sources sur le terrain. Le RNBO obtient des informations auprès de nombreuses institutions ukrainiennes. Nous produisons nos documents sur la base de rapports et de sources ouvertes.

Les Russes ont-ils encore beaucoup d'agents illégaux (opérant clandestinement, sous une fausse identité) en Occident ?

Les Russes poursuivent ce programme très coûteux et très complexe hérité de l'époque soviétique, qui requiert une préparation très longue. Oui, ils ont encore un certain nombre d'agents en Occident. Certains d'entre eux ont été arrêtés et échangés. Chaque arrestation d'illégaux est un énorme succès du contre-espionnage.

L'Ukraine faisait partie de l'URSS. A l'indépendance, a-t-elle envisagé de maintenir un programme d'agents illégaux ?

Non. Ce programme était la prérogative exclusive du KGB et du GRU *[les services de renseignements militaires russes]* et était centralisé à Moscou. L'Ukraine n'a jamais développé de programme d'illégaux.

La Russie est-elle le seul pays au monde à avoir un tel programme d'illégaux ?

C'est une question délicate. La préparation des illégaux coûte énormément d'argent. C'est un changement total d'identité. Dans le monde actuel, c'est devenu extrêmement complexe à cause de l'usage de la biométrie. C'est encore possible, mais c'est de plus en plus coûteux. Il existe en revanche des semi-illégaux, c'est différent. Eux sont utilisés par de très nombreux pays.

A quel stade en est l'Ukraine dans la purge des agents russes au sein de ses institutions ?

La purge a eu lieu. C'est la responsabilité du SBU *[service de sécurité ukrainien]*. Cela a requis un énorme travail car la Russie travaille contre nous depuis l'indépendance, soit trente-trois ans. L'opération de Koursk a démontré que l'Ukraine peut organiser des opérations de grande envergure contre les Russes. Si un de leur agent en avait eu vent, tout aurait été différent. Bien sûr qu'il reste des agents russes, mais ils sont beaucoup moins nombreux. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR EMMANUEL GRYNSZPAN

Paris va financer des aides militaires pour l'Ukraine avec des avoirs russes

La France va utiliser une partie des 1,4 milliard d'euros correspondant aux intérêts d'avoirs russes confisqués dans l'Union européenne (UE) pour financer des achats de matériel militaire pour l'Ukraine, conformément à un accord entre les Vingt-Sept, a révélé, vendredi 6 septembre, le ministère des armées. L'opération représente pour la France un montant de 300 millions d'euros sur l'année 2024. Quelque 200 milliards d'euros d'avoirs russes ont été gelés dans l'UE après l'invasion russe de l'Ukraine, en février 2022. Moscou a qualifié la décision d'utiliser les intérêts générés par ces fonds pour armer l'Ukraine d'*« illégale »*.

Géorgie : le programme du parti au pouvoir sème l'inquiétude

Loi anti-LGBT et répression de l'opposition font partie des projets de Rêve géorgien en cas de victoire aux législatives du 26 octobre

La Géorgie confirme son tournant autoritaire et pourrait rapidement changer de visage après les élections législatives du 26 octobre. Le parti au pouvoir, Rêve géorgien, a commencé sa campagne et dessiné les contours de son programme, semant la stupeur et l'inquiétude parmi l'opposition géorgienne et les partenaires occidentaux de cette ex-république soviétique du Caucase.

En cas de victoire, Rêve géorgien a annoncé qu'il interdirait le principal parti d'opposition, le Mouvement national uni, ainsi que *« tous ses successeurs et affiliés »*. *« En réalité, toutes ces forces politiques ne sont qu'une seule et même force politique : le Mouvement national collectif »*, lequel *« sert des objectifs criminels »*, a argumenté le 23 août le premier ministre, Irakli Kobakhidze, lors du lancement de la campagne. Le fondateur de Rêve géorgien et homme fort du pays, l'oligarque milliardaire Bidzina Ivanichvili, entend *« débarrasser le pays de cette grave maladie une fois pour toutes »*. M. Kobakhidze a précisé que cette interdiction entraînerait la suppression du mandat des députés d'opposition.

Depuis son arrivée au pouvoir, en 2012, le parti n'a cessé de diaboliser le Mouvement national uni, dirigé par l'ancien président réformateur et grand rival de M. Ivanichvili, Mikheïl Saakachvili. Mais l'interdiction pure et simple des partis d'opposition marquerait un durcissement sans précédent et ferait basculer le pays dans l'autoritarisme, dix mois seulement après l'obtention du statut de candidat officiel à l'Union européenne.

L'UE, principal bailleur de fonds de la Géorgie avec les Etats-Unis, a fait part de sa préoccupation, et appelé à respecter les principes fondamentaux de la démocratie, *« dont le pluralisme politique est un élément-clé »*. A Washington, le porte-parole du département d'Etat, Alex Raufoglu, s'est dit lui aussi *« profondément troublé »*, et a appelé le gouvernement géorgien à *« revenir sur la voie de la démocratie et de l'intégration euro-atlantique »*.

L'opposition géorgienne, qui défend le rapprochement avec l'Union européenne, n'est pas la seule en ligne de mire. La répression s'étendra aux personnes LGBT +, qui seront privées de leurs droits *« au nom du maintien des valeurs traditionnelles »*. Le Parlement a d'ores et déjà adopté en seconde lecture, mercredi 4 septembre, le projet de loi sur la *« protection des valeurs familiales et des mineurs »*, ainsi que des amendements à dix-huit lois, destinés à priver les minorités sexuelles de leurs droits. L'Union européenne a condamné le texte, adopté *« sans consultations publiques appropriées »*, et qui *« ne fera que tendre davantage les relations entre l'Union européenne et la Géorgie »*.

Dans un communiqué, le porte-parole de la Commission européenne, Peter Stano, rappelle que le processus d'adhésion de la Géorgie à l'UE est de facto *« suspendu »* depuis l'adoption, en juin, de la loi controversée sur les agents de l'étranger, calquée sur une loi russe et visant à réduire au silence les médias et la société civile. Il appelle les autorités à *« revenir sur la voie de l'intégration dans l'UE »*. Le paquet législatif anti-LGBT + devrait malgré tout être adopté en dernière lecture lors de la session plénière, du 17 au 20 septembre. Les défenseurs des minorités sexuelles affirment qu'il ne s'agit que d'une *« première étape »* avant une répression massive.

> **Tbilissi a opéré un rapprochement spectaculaire avec Moscou depuis l'invasion de l'Ukraine**

> **L'interdiction pure et simple des partis d'opposition ferait basculer le pays dans l'autoritarisme**

En cas de victoire aux élections, Rêve géorgien envisage également de faire du christianisme orthodoxe la religion d'Etat, mais cette proposition, qui n'a pas encore été formulée publiquement, pourrait être abandonnée face au tollé qu'elle a déjà déclenché au sein même de l'Eglise. Le haut clergé géorgien redoute une *« subordination »* à l'Etat, jugée *« inacceptable »*.

« Cauchemar »

Rêve géorgien a, enfin, formulé en des termes très vagues une promesse de restauration de l'intégrité territoriale du pays. Les troupes russes occupent 20 % du territoire depuis la guerre avec la Russie en 2008, qui a entériné la perte des provinces séparatistes d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud.

Les autorités géorgiennes ont opéré un rapprochement spectaculaire avec Moscou depuis le début de l'invasion russe de l'Ukraine, malgré une population à plus de 80 % pro-européenne, selon les sondages. La loi sur les agents de l'étranger, saluée chaleureusement à Moscou, oblige les ONG et médias touchant plus de 20 % de financements venus de l'étranger à s'enregistrer comme *« organisation poursuivant les intérêts d'une puissance étrangère »* auprès de l'Agence nationale du registre public.

Le délai pour s'enregistrer volontairement a expiré le 2 septembre. A cette date, 476 organisations avaient déposé une demande auprès du ministère de la justice, a annoncé Tamar Tkeshelashvili, la première vice-ministre. Depuis le 3 septembre 2024, le ministère a désormais le droit d'enregistrer de force d'autres ONG et médias, ainsi que d'imposer des amendes et de mener des activités dites de *« surveillance »* au sein des organisations.

« Le Rêve géorgien a cessé d'être un rêve et s'est transformé en cauchemar, éloignant la Géorgie de son objectif de longue date [l'intégration européenne] *»*, a déploré le 2 septembre la présidente géorgienne, dont le rôle est essentiellement honorifique. Salomé Zourabichvili a condamné le discours de Bidzina Ivaninichvili, qui a non seulement *« déclaré la guerre à nos partenaires et les a qualifiés de parti* [mondial] *de la guerre, mais a aussi déclaré la guerre à son propre peuple »*. Le scrutin du 26 octobre sera *« décisif »*, estime la présidente. Selon elle, ces élections seront l'équivalent d'un *« référendum »* entre *« l'Europe ou la Russie »*, *« la démocratie ou la dictature »*. ■

FAUSTINE VINCENT

Le « Sounion », bombe à retardement en mer Rouge

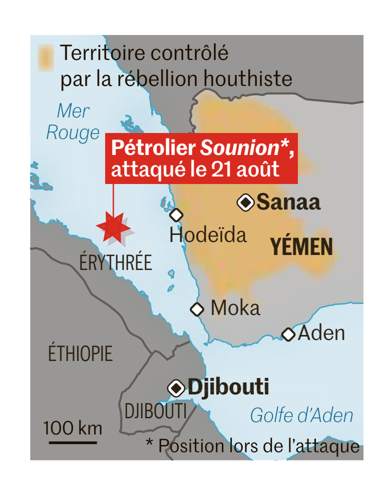
Le pétrolier, qui brûle depuis une attaque des houthistes en août, menace la région d'un désastre écologique

En proie aux flammes et abandonné par son équipage, le *Sounion* menace la mer Rouge d'un désastre environnemental. Attaqué par les houthistes le 21 août, le groupe armé yéménite d'obédience chiite qui contrôle la majeure partie du Yémen, le pétrolier, battant pavillon grec, se consume avec un million de barils à bord. Soit 150 000 tonnes de pétrole brut. Mardi 3 septembre, deux remorqueurs liés à une société privée ont tenté, en vain, de le diriger vers un port sûr après une médiation de l'Arabie saoudite auprès des rebelles yéménites. L'opération a été suspendue à cause du feu.

La mer Rouge est le théâtre depuis près d'un an d'attaques des houthistes, soutenus militairement par l'Iran. Ces derniers disent s'en prendre aux navires liés à Israël en solidarité avec les Palestiniens de la bande de Gaza. Le 22 août, un porte-parole des houthistes, Yahya Sarie, avait revendiqué l'attaque dans un communiqué. Selon lui, le *Sounion « appartient à une société qui traite avec l'ennemi israélien »*.

Sur des images satellites prises par le service d'imagerie spatiale Planet, jeudi 5 septembre, le *Sounion* était toujours la proie des flammes, avec une douzaine de foyers de feu sur son pont supérieur. Vendredi, une image saisie par un navire de commerce croisant dans les environs du pétrolier grec le montrait enveloppé dans un nuage de fumée, quinze jours après que les houthistes se sont acharnés sur le pétrolier.

Le 21 août au petit matin, le *Sounion* avait été attaqué à une centaine de kilomètres à l'ouest du port de Hodeïda, un fief du groupe yéménite, par deux petites embarcations, selon un



Selon un porte-parole des houthistes, le « Sounion » « appartient à une société qui traite avec l'ennemi israélien »

compte rendu de son capitaine relayé par l'Agence de sécurité maritime britannique : *« Les deux petites embarcations ont hélé le navire marchand, ce qui a donné lieu à un bref échange de tirs d'armes légères »* entre les assaillants et les membres d'une société de sécurité privée présents à bord. Pour se prémunir des abordages de pirates – opérant essentiellement depuis la côte somalienne, plus au sud –, les armateurs ont recours à des gardes armés.

Deux heures plus tard, ce 21 août, le *Sounion* annonce avoir été touché, cette fois par deux projectiles non identifiés. Puis, peu avant 8 heures du matin heure locale, le capitaine signale avoir été ciblé par un *« troisième projectile inconnu »*. Un incendie se déclare à bord, la propulsion est hors service et le navire part à la dérive. L'officier signale également la présence d'une autre petite embarcation au comportement suspect croisant dans ses environs immédiats. L'équipage est ensuite évacué par un bâtiment de guerre français engagé dans l'opération « Aspides », une mission de sécurisation maritime sous tutelle de l'Union européenne.

Avec l'attaque contre le *Sounion*, c'est la troisième fois, en un mois, que des navires appartenant à l'armateur grec Delta Tankers, détenteur d'une flotte de 30 supertankers, sont pris pour cible par les houthistes. Selon l'armateur, le *Sounion*, parti d'Irak, devait livrer sa cargaison dans un port grec. Delta Tankers avait déjà eu maille à partir avec l'Iran, le parrain militaire du mouvement yéménite, en 2022, quand l'un de ses navires avait été pris d'assaut par un commando des gardiens de la révolution. Une attaque en représailles à la saisie par Athènes, à la demande des autorités judiciaires américaines, d'un tanker iranien



Le « Sounion », au large des côtes de Hodeïda (Yémen), en mer Rouge, le 5 septembre. AFP PHOTO/HO/EUNAVFOR ASPIDES

accusé de violer les sanctions contre la Russie.

Dans le cadre d'une opération baptisée « Prosperity Guardian », les Américains et les Britanniques mènent, eux, depuis le 12 janvier des raids aériens contre des cibles liées au mouvement armé yéménite, sans parvenir à dissuader les houthistes ni à entraver leurs opérations, qui pèsent sur l'économie mondiale.

Le cas du « Rubymar »

Le 5 juillet, le haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères, Josep Borrell, avait indiqué que le trafic dans le canal de Suez, qui relie la mer Rouge à la mer Méditerranée, avait été *« divisé par deux »* depuis octobre 2023. Les revenus tirés des droits de passage par le canal, ressource clé de l'Egypte, ont, eux, baissé de 23 %. Le temps de trajet des navires marchands qui font le choix d'un détour par le cap de Bonne-Espérance (Afrique du Sud) et l'océan Atlantique pour rallier les ports européens depuis l'Asie est rallongé de dix jours à deux semaines. Le coût des assurances s'envole à nouveau depuis l'attaque contre le *Sounion*. Selon le média spécialisé *Marine Link*, le malus supplémentaire, dit « risque de guerre », payé par les navires transitant par la mer Rouge, a quasiment doublé en septembre.

Le risque d'une catastrophe écologique majeure s'ajoute à ce coût économique. *« Le pétrolier brûle encore. Il a à son bord un million de barils de pétrole. Soit quatre fois la cargaison de l'*Exxon Valdez *»*, note Julien Jreissati, directeur de programmes de Greenpeace pour le Moyen-Orient, en faisant référence au pétrolier qui s'échoua en 1989 sur la côte de l'Alaska et provoqua la pire marée noire qu'ont connue les Etats-Unis, dont les effets se font encore ressentir aujourd'hui. *« Un naufrage et une marée noire auraient potentiellement un impact dévastateur pour l'environnement et la vie sociale sur les rives de la mer Rouge. Avec des conséquences en cascade sur la chaîne alimentaire »*, ajoute-t-il. *« L'écosystème de la mer Rouge est un trésor. On y trouve des mangroves et des coraux parmi les plus résistants au changement climatique. Cette mer est également un poumon économique pour les pays riverains »*, précise Julien Jreissati, en notant qu'une partie de l'eau consommée en Arabie saoudite, par exemple, est issue de stations de dessalement d'eau en mer Rouge.

« Un naufrage et une marée noire auraient des conséquences en cascade sur la chaîne alimentaire »
JULIEN JREISSATI
Greenpeace

Julien Jreissati évoque également le cas du *Rubymar*, un navire chargé de 22 0000 tonnes d'engrais attaqué par les houthistes en mars. Echoué sur un haut-fond, ce vraquier, abandonné par son équipage au large du Yémen, est une autre bombe à retardement qui menace l'écosystème marin de la région. *« Une rupture de sa coque libérerait une quantité d'azote qui peut mener à une prolifération d'algues, entraînant un appauvrissement en oxygène qui rendrait impossible toute vie aquatique sur les zones touchées par la pollution. Ce que l'on appelle des zones mortes »*, explique Julien Jreissati.

L'agence de protection de l'environnement du gouvernement yéménite basé à Aden et reconnu par la communauté internationale, estimait en début d'année que 78 000 pêcheurs et leurs familles, soit près d'un demi-million de personnes, pourraient être affectés par une pollution massive. Pour Julien Jreissati, *« les premières victimes de cette guerre en mer Rouge sont les peuples riverains, dont les Yéménites »*. ■

MADJID ZERROUKY

Taïwan : un rival du président arrêté pour corruption

Ko Wen-je, chef d'un parti pivot au Parlement, a été emprisonné. Les commentateurs parlent de persécution politique

PÉKIN - *correspondant*

Le leader du Parti populaire taïwanais (TPP), devenu l'arbitre de la vie politique taïwanaise depuis les élections présidentielles et législatives de janvier, a été placé en détention, jeudi 5 septembre, dans une enquête pour corruption. Ko Wen-je, un ex-maire de Taipei qui a obtenu un quart des voix lors de la présidentielle, est la deuxième personnalité politique majeure sous enquête depuis l'investiture, en mai, de Lai Ching-te à la tête de l'île, donnant lieu à des accusations de règlements de comptes politiques.

Les enquêteurs suspectent M. Ko d'avoir profité, lorsqu'il dirigeait la capitale (2014-2022), des largesses d'un promoteur immobilier qui a obtenu l'extension du ratio de mètres carrés d'étages constructible par rapport à l'emprise au sol d'un centre commercial en rénovation, dont la valeur a ainsi considérablement augmenté.

Après une première carrière de chirurgien spécialiste des greffes, Ko Wen-je, que ses partisans surnomment « professeur Ko », est devenu un politicien habile aimant se positionner en outsider. Durant la campagne présidentielle, le fondateur du TPP a su profiter de l'usure au pouvoir du Parti démocrate progressiste (DPP) dont est issu Lai Ching-te et parler de problèmes très concrets, comme les loyers trop hauts et les salaires trop bas.

Parlement d'opposition

Son arrestation suit celle, en juillet, d'une figure du DPP, le parti du président, mais qui n'avait pas soutenu ce dernier par le passé et qui peut être considéré comme un concurrent potentiel à l'issue de ce mandat. Cheng Wen-tsan, qui a été brièvement vice-premier ministre avant de prendre la direction d'une institution semi-officielle centrale dans la gestion des relations avec la Chine, la Fondation des échanges du détroit, est suspecté de corruption dans la délimitation de parcelles de terrain quand il était maire de la ville de Taoyuan, qui jouxte la capitale.

M. Ko est la deuxième personnalité majeure sous enquête depuis que Lai Ching-te est devenu président, en mai

Même si le pouvoir judiciaire taïwanais est censé être indépendant, les commentateurs politiques et les opposants au président Lai suspectent des enquêtes opportunes contre des adversaires pour souligner la lutte contre la corruption et détourner l'attention du public après des premiers mois de présidence tendus. M. Lai est accusé par une partie de la classe politique de contribuer à la dégradation du climat avec la Chine en lui tenant tête de manière plus affirmée que sa prédécesseure, avec, en retour, une multiplication des exercices militaires chinois autour de l'île.

Surtout, M. Lai fait face à un Parlement d'opposition, qui lui mène la vie dure. Le DPP n'a remporté que 51 sièges au Parlement en janvier, contre 52 pour le Parti nationaliste, le Kouomintang (KMT), favorable à une politique d'apaisement avec la Chine. La formation de Ko Wen-je n'a remporté que 8 sièges sur les 113 que compte l'Assemblée mais, faute de majorité absolue pour chacun des deux principaux mouvements de la politique taïwanaise, ce petit parti joue un rôle d'arbitre décisif.

Le TPP s'est en particulier associé au KMT pour voter en mai un texte législatif controversé élargissant considérablement les prérogatives du Parlement, en lui donnant un pouvoir de censure des ministres et d'enquête qui lierait les mains du chef de l'Etat. Les députés en étaient venus aux poings lors des débats sur le texte, qui fait l'objet d'un recours devant la Cour constitutionnelle. Les deux formations menacent également de bloquer les votes des budgets, à un moment où Lai Ching-te considère que Taïwan doit accélérer sa préparation au risque posé par la Chine.

Le placement en détention de son leader ouvre une crise au sein du TPP. Des centaines de partisans de Ko Wen-je se sont rendus devant la Haute Cour à Taipei, dénonçant une persécution politique. Le tribunal a lui estimé que M. Ko était *« activement impliqué »* dans le scandale de corruption et ne pouvait donc être libéré sous caution. ■

HAROLD THIBAULT

KENYA

Incendie meurtrier dans un dortoir

Les familles des enfants d'une école primaire kényane, où un incendie dans un dortoir a tué 17 garçons, attendaient, samedi 7 septembre, des nouvelles des 70 élèves toujours portés disparus depuis le drame. L'incendie à l'Académie Hillside Endarasha du comté de Nyeri, à 170 kilomètres au nord de Nairobi, s'est déclaré, jeudi vers minuit, dans un dortoir où plus de 150 garçons dormaient. – *(AFP.)*

BRÉSIL

Limogeage d'un ministre accusé de harcèlement sexuel

Confronté à la première affaire de mœurs au sein de son gouvernement, le président brésilien, Luiz Inacio Lula da Silva, a limogé, vendredi 6 septembre, son ministre des droits humains, Silvio Almeida, accusé de harcèlement sexuel par plusieurs femmes, dont la ministre de l'égalité raciale, Anielle Franco. – *(AFP.)*

Le Monde
DIMANCHE 8 - LUNDI 9 SEPTEMBRE 2024

Aux Etats-Unis, le déclin des chauves-souris a accru la mortalité infantile

Une épizootie frappant le chiroptère insectivore a conduit à une hausse de l'usage des pesticides, selon une étude



Une chauve-souris à grandes oreilles de Townsend. SHERRI AND BROCK FENTON

La notion de « santé planétaire » – c'est-à-dire les liens étroits qui unissent la santé des écosystèmes à celle des sociétés humaines – est notoirement difficile à quantifier. Difficile, mais pas impossible. C'est le sens de travaux novateurs que la revue *Science* met à l'honneur de son édition de vendredi 6 septembre : l'économiste de l'environnement Eyal Frank (université de Chicago) y montre que l'effondrement des populations de chauves-souris insectivores américaines a été marqué par une baisse de production agricole et compensé par une augmentation considérable des usages d'insecticides. Assez, en tout cas, pour que les conséquences en soient localement mesurables sur la mortalité infantile.

Les estimations sont spectaculaires. Les pertes de revenus et de production pour les agriculteurs se montent à un total de près de 2,7 milliards de dollars (2,4 milliards d'euros) par an entre 2006 et 2017 dans 245 des comtés inclus dans l'étude. Quant à l'excès de mortalité des nouveau-nés directement imputable à la surutilisation de pesticides, il est estimé à environ 1300 morts sur l'ensemble des comtés concernés, au cours de cette même période.

Pour mener son analyse, M. Frank a tiré parti d'une redoutable épizootie, apparue en 2006 dans le nord-est des Etats-Unis, qui frappe les chiroptères. Provoqué par un champignon pathogène, le « syndrome du nez blanc » précipite des déclins abrupts chez ces animaux : dès que la maladie est détectée sur un territoire, leurs populations peuvent chuter de plus de 70 % en quelques mois. Après son apparition en 2006, explique l'économiste américain, *« la maladie a continué à se propager de manière échelonnée, de sorte que chaque année, de plus en plus de comtés sont passés du statut "non affecté", à celui d'"affecté" par la maladie ».* Ainsi, le chercheur a pu comparer les données des zones touchées à celle des zones vierges du pathogène. *« Un résultat important de l'analyse est que les deux types de comtés, affectés et non affectés, voient leurs résultats en matière d'utilisation d'insecticides et de mortalité infantile évoluer de manière parallèle dans les années précédant l'apparition de la maladie,* explique M. Frank. *Mais les données commencent à diverger dès lors que les chauves-souris commencent à mourir dans les comtés où la maladie s'installe. »*

En moyenne, les comtés touchés voient l'utilisation d'insecticides augmenter de 31 %, les agriculteurs compensant ainsi le service de prédation des parasites, offert par les chiroptères. Localement, le revenu agricole moyen par kilomètre carré chute pour sa part de 28,9 %. *« Une telle baisse du revenu des exploitations rappelle que la "crise agricole" actuelle trouve en partie son origine dans la mauvaise gestion des écosystèmes et que les agriculteurs y sont pour quelque chose,* commente le biologiste Kris Wyckhuys (université du Queensland à Brisbane, Académie des sciences agricoles de Chine). *En particulier en recourant à des intrants chimiques coûteux et à des biocides, pour contrer la perte progressive des fonctions de l'écosystème. »*

« Mauvaise gestion »

Un recours dont le prix se paie aussi en matière de santé publique. *« L'usage des insecticides est l'une des pollutions agrochimiques associée à des conséquences sanitaires délétères* (...), écrit M. Frank. *Globalement, la présence d'insecticides dans les échantillons d'eau à travers les Etats-Unis, y compris loin des exploitations agricoles, est plus forte pendant la saison de production agricole d'avril à septembre, ce qui reflète une exposition potentielle aux insecticides en dehors des champs. »*

Donnée très sensible à la pollution, la mortalité infantile « interne » (non causée par un accident ou un homicide) est fréquemment utilisée par les épidémiologistes comme indice de la contamination des milieux : en l'espèce, elle augmente de 8 % en moyenne dans les comtés d'où les chauves-souris ont presque disparu. Soit un total de plus de 1300 nouveaux-nés morts en excès au cours de la période 2006-2017 sur les 245 comtés frappés par l'épizootie. *« Cette recherche s'ajoute à un nombre croissant d'études d'inférence causale suggérant que la pollution environnementale en général, et les pesticides en particulier, ont des conséquences négatives sur les nouveau-nés »,* écrivent Ashley E. Larsen (université de Californie à Santa Barbara), Dennis Engist et Frederik Noack (université de Colombie-Britannique), dans un commentaire publié par *Science*.

Pour établir le lien causal entre l'effondrement des chiroptères, la hausse des usages d'insecticides et l'élévation de la mortalité infantile, Eyal Frank a non seulement pris en compte de possibles facteurs de confusion (météorologie, etc.), mais il a aussi exploité les données utilisées grâce à des techniques statistiques permettant de contrôler virtuellement cette « expérience naturelle », comme on pourrait le faire au laboratoire.

« Il s'agit d'une approche novatrice, dit le biologiste Francisco Sanchez-Bayo (université de Sydney), qui n'a pas participé à ces travaux. *C'est une façon très élégante de démontrer le lien entre la perturbation des services écosystémiques, dans ce cas la prédation des parasites assurée par les chauves-souris, et des effets sanitaires, illustrés ici par la mortalité infantile. »* M. Wyckhuys salue, de son côté, *« un travail extraordinaire, fournissant des preuves concrètes et rigoureuses de l'impact négatif sur la santé humaine du déclin de la biodiversité dans les exploitations agricoles ».*

La mortalité infantile augmente de 8 % dans les comtés d'où les chauves-souris ont presque disparu

L'étude de M. Frank ne s'attarde pas sur les raisons de la percée fulgurante en Amérique du Nord, à partir de 2006, du syndrome du nez blanc. L'état actuel de la connaissance indique que l'arrivée dans le Nouveau Monde d'un champignon pathogène, présent de longue date en Europe, mais auquel les chauves-souris américaines n'avaient jamais été exposées, est la cause majeure de la maladie. Cependant, des chercheurs ont publié en 2013 des travaux suggérant que la massification des usages des insecticides néonicotinoïdes, à partir de 2004 en Amérique du Nord, pourrait avoir joué un rôle dans la propagation rapide et la virulence de la maladie. *« Les néonicotinoïdes pourraient avoir contribué à la propagation de ce champignon en affaiblissant le système immunitaire des chauves-souris »,* dit M. Sanchez-Bayo.

De tels effets des néonicotinoïdes sur l'immunité ont été démontrés en laboratoire sur de nombreuses espèces animales. *« Les chauves-souris consomment chaque jour d'énormes quantités d'insectes et sont donc certainement exposées à des quantités sublétales de "néonics"* [non mortelles, mais affectant certaines fonctions biologiques] *si elles prospectent leurs proies dans les zones agricoles »,* note-t-il. Un rapport de 2018 de la Canadian Wildlife Federation forme également cette hypothèse, qui compléterait l'enchaînement de causes et de conséquences mis en évidence par les travaux d'Eyal Frank, en un cercle vicieux presque parfait. ■

STÉPHANE FOUCART

La capsule Starliner de Boeing est bien rentrée sur Terre

Pour des raisons de sécurité, l'engin n'a pas rapatrié les deux astronautes qu'il avait convoyés vers la Station spatiale internationale en juin

La première mission habitée du Starliner, la capsule spatiale de Boeing, s'est achevée sans passagers, dans la nuit de vendredi à samedi. L'engin s'est posé sans encombre, avec parachutes et airbags, dans un désert du Nouveau-Mexique, quelques heures après s'être désarrimé de la Station spatiale internationale (ISS). Les astronautes américains Sunita Williams et Barry « Butch » Wilmore, qui avaient effectué le trajet aller de ce vol de qualification, n'étaient pas à bord au retour, pour des raisons de sécurité.

Le vol vers l'ISS, début juin, avait mis en lumière plusieurs anomalies – des fuites d'hélium et des défaillances de certains propulseurs. Les deux passagers qui, initialement, ne devaient pas rester plus d'une semaine dans la station orbitale, ont vu leur séjour prolongé au fil des tests conduits pour évaluer l'ampleur du problème.

L'industriel américain pensait s'être assuré par des modélisations que les propulseurs permettraient un retour sans problème mais n'a pas convaincu la NASA. Celle-ci n'a pas voulu prendre de risque et a annoncé, le 24 août, que Starliner serait piloté à distance, tandis que les deux astronautes resteraient à bord de l'ISS jusqu'en février 2025, le temps de leur trouver une place dans les rotations d'astronautes assurées par le Crew Dragon, la capsule de SpaceX, rival de Boeing.

« Il y avait de la tension dans la pièce » quand cette décision a été prise, a admis Steve Stich, responsable du programme des vols habités commerciaux à la NASA, lors d'une conférence de presse, mercredi 4 septembre. L'enjeu était crucial : il fallait s'assurer que le Starliner ne risquait pas de partir en vrille et de mettre en péril l'ISS lors du départ, et ensuite qu'il n'irait pas brûler dans la haute atmosphère ou rebondir sur celle-ci de façon incontrôlable, et fatale pour ses occupants. Et enfin que sa trajectoire finale ne présenterait pas de risque pour des Terriens.

Le vol vers l'ISS, en juin, avait mis en lumière des anomalies : des fuites d'hélium, des défaillances de propulseurs

Pour rappel, Steve Stich était directeur de vol lorsque la navette Columbia a explosé le 1er février 2003, tuant les sept astronautes à bord. Il a indiqué que l'agence spatiale américaine n'était pas aussi confiante que Boeing envers les simulations proposées par l'industriel. La NASA, qui a une vision d'ensemble sur le fonctionnement de l'ISS et le ballet des capsules qui l'approvisionnent et la desservent, assume cette décision, humiliante pour l'industriel : ses premiers astronautes ont vu leurs combinaisons rentrer sans eux à bord du Starliner, et ils atterriront vêtus de celles de SpaceX, les deux systèmes n'étant pas compatibles.

Problèmes d'échauffement

Boeing se consolera-t-il du retour sans anicroche du Starliner ? Le plan de vol avait été accéléré pour l'éloigner au plus vite de l'ISS, d'abord grâce à des ressorts, puis par une série de petites impulsions, afin de réduire les risques de collision en cas de perte de contrôle. Les manœuvres de séparation et de sacrifice dans l'atmosphère du module de service, qui assure une part de l'alimentation et de la propulsion de la partie habitée du Starliner, se sont ensuite passées comme prévu, ainsi que les impulsions pour freiner l'engin et assurer sa bonne rentrée dans l'atmosphère.

Pour autant, la qualification du Starliner comme vaisseau de transport d'équipage n'est pas acquise. Il va falloir régler les problèmes d'échauffement responsables des pannes intermittentes des propulseurs. Steve Stich a admis que ses équipes, mobilisées par le sort de l'engin et de son équipage, n'avaient pas encore planifié les futures phases de qualification et de retour en vol – ce dernier a déjà été repoussé. Pour Boeing, l'addition risque d'être conséquente : l'avionneur s'est initialement engagé sur six vols commerciaux vers l'ISS d'ici à 2030, et à ne pas facturer à la NASA les vols d'essai qui ne seraient pas concluants. L'entreprise a déjà perdu 1,6 milliard de dollars (1,4 milliard d'euros) en surcoûts sur le programme Starliner.

Quant à « Suni » et « Butch », qui ont pris part aux discussions concernant leur sort, en bons pilotes d'essai, ils se sont adaptés à la nouvelle situation. *« Ils étaient déjà formés pour des vols de longue durée »,* a rappelé Dana Weigel, responsable du programme ISS à la NASA. Précisant qu'ils ont déjà participé à des dizaines d'expériences à bord, elle assure qu'ils font désormais partie intégrante de la vie de la station orbitale et qu'ils se sont mis aux exercices de renforcement destinés à réduire les atteintes aux systèmes osseux et cardio-vasculaire causées par les vols de longue durée. Mais aussi qu'ils bénéficient du réseau d'interactions avec la Terre fourni par l'agence pour maintenir le moral des équipiers. ■

HERVÉ MORIN

Votre carte Titre-Restaurant vaut 10% de plus avec Lidl Plus !

Pour chaque achat réalisé en carte Titre-Restaurant, recevez **10% du montant total** de cet achat en bons d'achats sur l'application Lidl Plus.*



*Offre valable du 2 au 30 septembre inclus. 10% sous la forme de 2 coupons monétaires valables 7 jours à des dates différentes sur deux semaines consécutives. Offre non valable par paiement mobile. Limité à 1 achat par jour de maximum 1 000 €. Plus d'informations sur **LIDL.FR**

GOUVERNEMENT



La journaliste Anne-Claire Coudray et le premier ministre, Michel Barnier, sur le plateau du journal de TF1, le 6 septembre. JACQUES WITT/SIPA

Barnier, la rupture dans la continuité à Matignon

Sur la forme et la méthode, le nouveau premier ministre cherche à marquer sa différence avec Emmanuel Macron. Mais sur le fond, rares sont leurs divergences

Michel Barnier est un homme de droite. Aucun doute possible après un demi-siècle d'engagement politique pour celui qui, adolescent, collait les affiches de campagne du général de Gaulle. Le nouveau premier ministre assume sa couleur politique. Mais l'ancien candidat à la primaire des Républicains (LR), qui s'était dit favorable, en 2021, à un *« moratoire sur l'immigration »*, à la *« retraite à 65 ans »*, et aux *« peines planchers »*, veut faire une place à la gauche dans son gouvernement.

Lors d'un entretien au « 20 heures » de TF1, vendredi 6 septembre, l'ancien commissaire européen venu, rappelle-t-il, du *« gaullisme social »*, assure que *« tout est ouvert »*. Il ne s'agira pas *« seulement d'un gouvernement de droite »*, promet-il. Son équipe comptera des membres du camp présidentiel avec *« peut-être, peut-être »*, des ministres actuellement démissionnaires. D'anciens LR, comme Gérald Darmanin (intérieur), Sébastien Lecornu (armées) ou Aurore Bergé (égalité entre les femmes et les hommes) se disent prêts à le rejoindre. Mais Michel Barnier espère aussi attirer *« des gens de gauche »*. Lesquels ? Mystère.

« PAS DE LIGNE ROUGE »

Hormis l'ancienne candidate à la présidentielle de 2007, Ségolène Royal, dont l'entourage assure au *Monde « qu'une construction commune entre la droite, le centre et une partie de la gauche, ouverte et à l'écoute, serait une bonne idée »*, les candidats sont rares. A entendre le premier secrétaire du Parti socialiste, Olivier Faure, aucun socialiste ne sera sur la photo d'un prochain gouvernement promis à une motion de censure déposée par le Nouveau Front populaire (NFP). *« Je n'ai jamais été sectaire »*, s'enorgueillit le Savoyard.

A 73 ans, celui qui assure n'avoir aucun *« plan de carrière »* brise les tabous pour séduire l'opposition, se disant prêt à *« ouvrir un débat »* sur la réforme des retraites qui, en 2023, a mis des millions de Français dans la rue. *« Notre pays a besoin de syndicats forts »*, poursuit-il, pour mieux afficher sa différence de style avec Emmanuel Macron, président jupitérien peu soucieux des corps intermédiaires. *« Chaque citoyen est nécessaire »*, appuie-t-il, tranchant avec le propos malheureux du chef de l'Etat en 2017 sur *« les gens qui ne sont rien »*.

« LE PRÉSIDENT A CHANGÉ DE RÔLE. IL EST ARBITRE, GARANT, IL N'EST PLUS UN PRÉSIDENT QUI GOUVERNE. C'EST À MICHEL BARNIER DE DÉFINIR CE QU'IL SOUHAITE FAIRE », ASSURE L'ÉLYSÉE

Six ans après la suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), le septuagénaire jure aussi ne pas s'interdire d'agir pour *« plus de justice fiscale »*, tout en évitant de rentrer dans le détail et défend *« l'ordre et la morale »* face aux *« banquiers qui se croient tout permis »*. Un coup d'œil à gauche, un autre à droite, Michel Barnier promet de s'atteler au sujet migratoire et à des frontières devenues, à ses yeux, des *« passoires »*, tout en étudiant le sujet de la proportionnelle, exigence du Rassemblement national (RN). *« Je n'ai pas de ligne rouge »*, résume-t-il.

Emmanuel Macron n'a, aux dires de l'Elysée, *« absolument pas »* été effrayé par ce discours et la remise en cause sousjacente de son bilan. *« Le président a changé de rôle. Il est arbitre, garant, il n'est plus un président qui gouverne. C'est à Michel Barnier de définir ce qu'il souhaite faire »*, assure-t-on au Palais. Et de certifier qu'Emmanuel Macron *« n'a mis aucune ligne rouge »* au chef du gouvernement.

BAIL PRÉCAIRE

« On coupe les fils avec Matignon », annonçait, la veille, le secrétaire général de l'Elysée, Alexis Kohler, devant les équipes élyséennes, *« le seul contact sera assuré par moi seul, en lien avec mon homologue de Matignon »*. Finies les réunions interministérielles, plus de conseillers partagés ni d'interventionnisme dans les politiques publiques ou le choix de directeur de cabinet, énumère un conseiller du chef de l'Etat, omettant de signaler que Jérôme Fournel, nouveau directeur de cabinet de Michel Barnier, est un proche d'Alexis Kohler.

Une mise en scène visant à donner à la relation entre Emmanuel Macron et Michel Barnier un *« parfum de cohabitation »*, selon l'expression de l'Elysée ? Sur la forme, l'ancien négociateur du Brexit coche les cases de l'antimacronisme. Mais sur le fond, rares sont les divergences entre l'homme de droite et le chef de l'Etat. Le choix d'un membre des Républicains à Matignon accompagne la droitisation d'Emmanuel Macron depuis 2017. Elle concrétise aussi les rêves d'une partie des LR. Ces derniers temps, l'ancien chef de l'Etat Nicolas Sarkozy comme l'expresident de l'UMP Jean-François Copé se sont faits les avocats obstinés d'une alliance franche de leur famille politique avec le macronisme. *« J'en parlais matin, midi et soir depuis des mois. On assiste à la "copéisation" des esprits chez LR ! »*, se vante M. Copé.

Vendredi matin, la droite arrive à Matignon, euphorique. Le chef de file des sénateurs LR, Bruno Retailleau, le président du groupe de la Droite républicaine à l'Assemblée nationale, Laurent Wauquiez, et le président LR du Sénat, Gérard Larcher, affichent de larges sourires et posent leurs conditions pour participer au gouvernement Barnier, remettant en mains propres au premier ministre le « pacte législatif » élaboré au cours de l'été.

A la sortie du rendez-vous, Laurent Wauquiez se targue d'accomplir son devoir. *« Mais on ne le fera que sur un programme qui donne la garantie de répondre aux préoccupations des Français et rien d'autre »*, lance-t-il. La droite s'inquiète des marges de manœuvre du locataire de Matignon. *« S'il est un premier ministre collaborateur, ça pourrait être sans nous »*, prévient M. Retailleau. Après ce rendez-vous *« cordial entre gens qui se connaissent »*, selon un proche de M. Wauquiez, les discussions doivent se poursuivre au téléphone au sujet de la composition du gouvernement. *« Je pense que Michel va chercher des gens de droite pour porter les sujets régaliens et d'autres d'une sensibilité différente pour travailler sur les sujets sociaux, environnementaux »*, avance son ami Olivier Marleix, député (LR) d'Eure-et-Loir.

Avec 47 députés, le parti décroche le gros lot et laisse le NFP hurler au hold-up démocratique. *« On dit "la droite, la droite" mais la France est à droite ! Ce n'est pas LR qui est à Matignon, c'est la droite. Et ce que l'on propose correspond à ce que veut l'opinion »*, défend Annie Genevard, secrétaire générale de LR. *« Les LR ont répondu au rendez-vous de la responsabilité »*, insiste-t-elle pour mieux rappeler que si la gauche n'est pas à Matignon, c'est aussi parce que le Parti socialiste a refusé de soutenir, a priori, le social-démocrate Bernard Cazeneuve, un temps pressenti pour occuper la Rue de Varenne.

Reste que le « braquage » dont s'émeut la gauche pourrait être bref. Sans majorité, Michel Barnier, soutenu par les LR et le camp présidentiel, vit sous la menace d'une motion de censure avalisée par le Rassemblement national. Les 142 élus du parti d'extrême droite et de ses alliés sont, pour l'heure, bien disposés à l'égard de l'ancien commissaire européen. Pour combien de temps ? A quel prix ? *« Ce gouvernement a une "DLC"* [date limite de consommation] *courte fixée par Marine Le Pen. C'est dingue »*, s'époumone Richard Ramos, député MoDem du Loiret, affolé comme une partie de l'aile gauche de la Macronie par cette dépendance au RN.

Michel Barnier, qui a rappelé vendredi que les voix des électeurs d'extrême droite *« comptent »*, n'ignore pas la précarité de son bail. Mais l'ancien plus jeune député (en 1978) s'est pris à rêver, vendredi soir, de rester à Matignon jusqu'à la fin de ce quinquennat, *« si le Parlement le veut »*. ■

CLAIRE GATINOIS ET ALEXANDRE PEDRO

Un ancien de Bercy pour directeur de cabinet

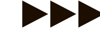
JÉRÔME FOURNEL a été nommé directeur de cabinet du premier ministre, Michel Barnier. Un signe de continuité avec le gouvernement précédent, puisque ce haut fonctionnaire de 57 ans, qui entretient de très bonnes relations avec le secrétaire général de l'Elysée, Alexis Kohler, était le directeur de cabinet de Bruno Le Maire à Bercy.

Ancien directeur général des finances publiques, après avoir été de 2017 à 2019, directeur du cabinet du ministre de l'action et des comptes publics, Gérald Darmanin, M. Fournel sera prioritairement chargé du budget et de la négociation avec Bruxelles, a précisé Matignon au *Monde*, alors que la France est placée en procédure de déficit excessif.

Il sera secondé par deux adjoints : l'un sera chargé de la politique économique, l'autre du social et des services publics.

Ce n'est pas la première fois que M. Fournel, diplômé de HEC et de l'ENA, entré à la direction du Budget en 1995, qui fut notamment détaché auprès du ministère des affaires étrangères en qualité de consultant et d'économiste en finances publiques au département « fiscal affairs » du Fonds monétaire international, rejoint Matignon. En 2004, il est conseiller budgétaire au cabinet du premier ministre Jean-Pierre Raffarin, puis conseiller budgétaire responsable du pôle économique auprès du premier ministre Dominique de Villepin jusqu'en 2007. Le délégué interministériel aux Jeux olympiques et paralympiques, le préfet Michel Cadot, dont le nom circulait pour le poste, rejoint lui aussi le cabinet du premier ministre, où il sera notamment chargé des questions régaliennes. ■

SOLENN DE ROYER



Les dossiers urgents qui attendent le premier ministre

Alors que Michel Barnier s'est engagé à ouvrir un débat sur l'amélioration de la réforme des retraites, il va devoir aborder d'autres sujets tout aussi épineux

Les dossiers importants à traiter sont nombreux pour Michel Barnier, nommé à Matignon jeudi 5 septembre, après deux mois de gestion des affaires courantes par le gouvernement démissionnaire de Gabriel Attal. Le premier ministre est intervenu, vendredi, au journal de 20 heures de TF1.

Boucler le budget 2025 C'est l'urgence absolue, tant le calendrier est serré. D'ici au vendredi 13 septembre, l'exécutif doit boucler le projet de budget de l'Etat pour 2025 et le transmettre au Haut Conseil des finances publiques, pour qu'il puisse être examiné par le Parlement à partir du 1er octobre, ainsi que le prévoit la loi.

A Bercy, les ministres démissionnaires Bruno Le Maire et Thomas Cazenave ont déjà préparé le travail, surtout côté dépenses, et à Matignon, Gabriel Attal et ses conseillers ont effectué des premiers arbitrages. Chargé d'expédier les affaires courantes, le premier ministre démissionnaire avait opté pour un budget 2025 le moins engageant possible, en se contentant, pour l'essentiel, de reconduire le budget 2024. Les dépenses totales de l'Etat y étaient gelées à 492 milliards d'euros, avec peu de changement dans la répartition entre les ministères, si ce n'est un coup de rabot particulier visant le ministère du travail et de l'emploi.

Michel Barnier gardera-t-il cette mouture du projet de loi de finances ? Voudra-t-il l'infléchir, avec des mesures d'économies plus musclées afin de limiter le déficit ? Proposera-t-il de nouvelles dépenses pour répondre notamment aux tensions sociales et au changement climatique ? Impossible à dire à ce stade. S'il ne touche pas au projet laissé sur son bureau par son prédécesseur, il pourra encore le modifier au cours de la discussion parlementaire, mais de façon en principe plus limitée.

> NI EMMANUEL MACRON NI LES PARLEMENTAIRES DE L'ANCIENNE MAJORITÉ NE VEULENT ENTENDRE PARLER D'UN RETOUR SUR LA RÉFORME DES RETRAITES

Freiner le nouveau dérapage des comptes publics Tout en ficelant le projet de budget pour 2025, le nouveau premier ministre va devoir affronter une autre urgence : la dérive des comptes de 2024. Un mois et demi après en avoir été alerté par une note du Trésor, Bruno Le Maire a en effet averti les parlementaires, lundi 2 septembre, que le déficit public français dérapait gravement. Au lieu de commencer à baisser, comme cela était visé, le déficit des comptes publics risque de se creuser encore en 2024, à 5,6 % du produit intérieur brut (PIB), selon le ministre démissionnaire, qui en tient pour largement responsables les collectivités locales. Cela rend quasi caducs les engagements pris par Emmanuel Macron de ramener ce déficit à moins de 3 % du PIB en 2027. Selon Bercy, il faudrait au plus vite geler une quinzaine de milliards d'euros de crédits, et taxer les énergéticiens ainsi que les rachats d'actions. Cela implique a priori de soumettre au Parlement un projet de loi de finances rectificative. Pas le texte le plus facile à faire adopter par une assemblée très morcelée.

Repartir dans la bataille des retraites Il s'agit d'un des dossiers les plus brûlants sur le bureau de M. Barnier. Au sein de l'Assemblée nationale, une très nette majorité de députés réclament l'abrogation du report de 62 à 64 ans de l'âge légal de départ à la retraite, instauré par la loi du 14 avril 2023. Tous les syndicats sont également déterminés à obtenir la disparition de cette mesure d'âge, qu'ils ont combattue, sans succès, en organisant quatorze journées de mobilisation massive au premier semestre 2023.

Mais ni Emmanuel Macron ni les parlementaires de l'ancienne majorité ne veulent en entendre parler. *« Ligne rouge »*, a même prévenu Sylvain Maillard, président du groupe Ensemble pour la République au Palais-Bourbon durant la précédente législature. Des soutiens du chef de l'Etat (parmi lesquels le patron du MoDem, François Bayrou) sont, cependant, disposés à amender le texte, pour renforcer certains dispositifs : carrières longues, pénibilité, emploi des seniors... L'idée de créer un système par points, qui avait failli aboutir en 2020 avant d'être abandonnée durant la crise sanitaire, est même, à nouveau, évoquée par quelques représentants du camp présidentiel, dans l'espoir d'amadouer une partie de la gauche et la CFDT, très attachée à un tel projet.

> D'ICI À FIN OCTOBRE, SOIT MICHEL BARNIER LAISSE LA RÉFORME DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE ENTRER EN VIGUEUR LE 1ER DÉCEMBRE, SOIT IL DÉCIDE DE L'ABANDONNER

Toute la question, aujourd'hui, est de savoir comment M. Barnier s'emparera du sujet, sachant que, dans un passé récent, il avait plaidé pour des dispositions encore plus draconiennes que la réforme de 2023, avec un âge d'ouverture des droits à la pension fixé à 65 ans. Vendredi soir, sur TF1, il s'est engagé à lancer *« le débat sur l'amélioration »* du texte, en concertation avec les partenaires sociaux.

Interrogé sur la suppression de la règle des 64 ans, il n'a livré aucune indication, tout en précisant qu'il entendait respecter *« le cadre budgétaire »*. Des paroles qui peuvent laisser entendre qu'il est défavorable à un retour aux 62 ans, générateur de dépenses supplémentaires pour le système de retraites. Mais le chef du gouvernement risque de se heurter au Rassemblement national et aux partis composant le Nouveau Front populaire. Une proposition de loi supprimant le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans devrait être examinée le 31 octobre à l'Assemblée, à l'initiative de la formation d'extrême droite ; La France insoumise, elle, affirme avoir déposé un texte allant dans le même sens. La bataille, qui avait électrisé le pays pendant six mois en 2023, pourrait donc bien reprendre au cours de l'automne dans les travées du Palais-Bourbon.

Abandonner ou relancer la réforme de l'assurance-chômage Le dossier a été mis sur pause par Gabriel Attal lors de l'entre-deux-tours des élections législatives. D'abord reportée à fin juillet, la réforme de l'assurance-chômage a finalement été remise au 31 octobre. Le projet, qui doit permettre au gouvernement de réaliser 3,6 milliards d'euros d'économies par an, durcit fortement les conditions dans lesquelles les demandeurs d'emploi peuvent bénéficier de l'assurance-chômage. Le texte fait passer la durée de travail nécessaire pour toucher une allocation à huit mois sur les vingt derniers (contre six sur vingt-quatre, aujourd'hui, pour ceux qui ne sont pas considérés comme des seniors). La période d'indemnisation serait, elle, raccourcie de dix-huit mois à quinze mois (les personnes d'au moins 57 ans étant soumises à un système plus favorable).

D'ici à fin octobre, le nouveau premier ministre a donc deux options qui s'offrent à lui. Soit il laisse la réforme entrer en vigueur le 1er décembre, comme prévu initialement, soit il décide de l'abandonner définitivement. Mais dans ce cas de figure, il faudrait alors rapidement rouvrir une négociation entre partenaires sociaux pour fixer de nouvelles règles d'indemnisation. Les précédentes sont arrivées à échéance le 30 juin et ont depuis été prolongées par décret. Une situation qui n'est pas censée durer éternellement. ■

BERTRAND BISSUEL, DENIS COSNARD ET THIBAUD MÉTAIS

Les partenaires sociaux oscillent entre bienveillance et prudence

La nomination de l'ancien commissaire européen est accueillie favorablement par le patronat, tandis que les syndicats sont partagés

Ils étaient tous d'accord pour déplorer les atermoiements d'Emmanuel Macron dans sa quête d'un nouveau premier ministre. Les partenaires sociaux sont désormais très partagés face au choix du chef de l'Etat. La nomination, jeudi 5 septembre, de Michel Barnier à Matignon est, sans surprise, commentée sur un ton bienveillant par le patronat, tandis que les syndicats, eux, oscillent entre prudence et franche déception, voire désir d'en découdre dès à présent. L'ensemble des protagonistes guettent avec impatience la composition du prochain gouvernement et ses lignes directrices sur plusieurs dossiers-clés : pouvoir d'achat, retraites, finances publiques...

La CGT fait partie des organisations très critiques au sujet de la désignation de M. Barnier. Pour sa secrétaire générale, Sophie Binet, les conditions dans lesquelles le processus de sélection s'est déroulé pose un énorme problème de principe : la décision de M. Macron *« est en décalage complet avec le message des électeurs »*, considère-t-elle, en ajoutant : *« On peut même dire que le président de la République s'assoit sur le vote du 7 juillet, à l'occasion du deuxième tour des législatives. »*

D'après la syndicaliste, la logique aurait voulu, *« comme dans toutes les démocraties parlementaires »*, que la première personnalité retenue pour Matignon soit issue de la coalition arrivée en tête lors du scrutin – en l'occurrence le Nouveau Front populaire (NFP). *« Mais cette chance-là ne lui a pas été offerte »*, constate la responsable de la CGT, d'autant plus amère qu'elle avait appelé à glisser un bulletin dans l'urne pour l'alliance des partis de gauche.

« Adoubement » par le RN

Le rôle de faiseur de rois endossé par le Rassemblement national (RN) constitue un autre motif d'indignation pour Mme Binet : *« Il est placé au centre du jeu, dans une position d'arbitre, et c'est lui qui aura droit de vie ou de mort sur le gouvernement que Michel Barnier va constituer »*, fulmine-t-elle. Une allusion au fait que le choix du président de la République a été influencé par la position du parti d'extrême droite sur l'identité du premier ministre, Marine Le Pen laissant entendre que sa formation ne censurerait pas d'entrée de jeu M. Barnier. La FSU, par la voix de son secrétaire général, Benoît Teste, s'inquiète, elle aussi, de cette *« forme d'adoubement »* du nouveau locataire de Matignon par le RN. Il y a un *« risque »* que la politique à venir *« donne des gages à l'extrême droite »*, complète M. Teste.

Pour autant, la CGT comme la FSU assurent qu'elles jugeront *« sur pièces »* le successeur de Gabriel Attal. *« Nous ne lui faisons pas le procès de vouloir appliquer le programme qu'il défendait lorsqu'il briguait l'investiture de la droite pour la présidentielle de 2022 »*, affirme M. Teste. Mais les premières déclarations de M. Barnier, jeudi soir pendant la passation des pouvoirs dans la cour de Matignon, ne disent rien qui vaille à Mme Binet. Même s'il a manifesté sa volonté de faire preuve de *« beaucoup de respect »* envers les *« partenaires sociaux »*, elle trouve ses propos très préoccupants : *« Pas un mot au sujet des salaires, des retraites et seulement quelques considérations générales à propos des services publics, sur lesquelles nous demandons des clarifications fortes. »*

Dès lors, grande est la crainte, au sein de la CGT, que l'action menée depuis sept ans soit poursuivie, *« avec les résultats catastrophiques que l'on connaît, notamment sur les finances publiques, le système de soins, l'emploi industriel »*. Une appréhension partagée par Murielle Guilbert, codéléguée générale de Solidaires : elle fait valoir que M. Barnier est *« le représentant d'une droite libérale »*, qui s'est positionné en faveur de politiques que son syndicat a *« combattues »*. L'arrivée à Matignon de cet homme doté d'un tel pedigree *« valide qu'Emmanuel Macron ne voulait pas modifier quoi que ce soit »* aux orientations qui sont les siennes depuis 2017. Dans ce contexte, Solidaires s'estime conforté dans l'idée qu'il faut, plus que jamais, engager un *« rapport de force »*.

> « IL N'EST SÛREMENT PAS VENU JUSTE POUR ÊTRE LE LARBIN D'EMMANUEL MACRON »
> FRANÇOIS HOMMERIL
> président de la CFE-CGC

Les autres organisations de salariés sont plus mesurées. Dans un communiqué diffusé jeudi, la CFDT *« prend acte »* de la désignation de M. Barnier, tout en appelant à la mise en place rapide d'un gouvernement *« car la tâche qui l'attend est grande »*. Pour plusieurs leaders syndicaux, le nouveau premier ministre constitue une découverte. *« Contrairement aux autres noms qui avaient circulé avant, je ne le connais pas, d'un point de vue professionnel »*, explique Cyril Chabanier, président de la CFTC. *Il semble être quelqu'un dans le dialogue et le compromis, je l'espère. »* Avant de préciser : *« A voir, concrètement. »*

« Je n'ai jamais eu d'échange avec lui », renchérit, de son côté, François Hommeril. Le numéro un de la CFE-CGC pense cependant que M. Barnier est *« un vieux renard de la politique »* et que, par conséquent, *« il n'est sûrement pas venu juste pour être le larbin d'Emmanuel Macron »*. Pour le syndicaliste, il existe une vraie interrogation sur la façon dont le successeur de Gabriel Attal abordera la question sociale. *« Il ne pourra pas gouverner sans un consensus social, c'est impossible »*, prophétise-t-il.

« Un homme pondéré »

Quant au patronat, il ne fait pas mystère d'être – provisoirement au moins – soulagé, d'autant plus que la perspective d'une application du programme du NFP s'éloigne. *« Je connais Michel Barnier de longue date*, confie Patrick Martin, président du Medef. *C'est un homme pondéré mais résolu et bien sûr expérimenté en tant qu'élu local, parlementaire, ministre, commissaire européen puis négociateur du Brexit. »* Autant de *« qualités »* qui seront *« infiniment précieuses au regard d'une situation politique instable, mais aussi d'une conjoncture fragile et de l'équation budgétaire »*, estime le chef du premier mouvement d'employeurs.

Vice-président de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME), Eric Chevée se dit *« assez satisfait »*, au vu du profil de M. Barnier. *« C'est un homme de dialogue et son inclination politique peut laisser penser qu'il poursuivra la politique de l'offre, indispensable à nos yeux, même s'il est trop tôt pour le dire »*, observe-t-il. Compte tenu des engagements européens du nouvel hôte de Matignon, la CPME attend de lui *« qu'il soit très attentif aux messages de Bruxelles pour que la France s'attaque à ses déficits »*.

Pour sa part, Michel Picon, le dirigeant de l'Union des entreprises de proximité (qui représente les artisans, les commerçants et les professions libérales), se félicite *« que quelqu'un soit nommé »*. *« Ce n'est pas un homme politique avec laquelle nous avons beaucoup travaillé*, précise-t-il, *mais il nous semble sérieux. »* Et de conclure, en rappelant l'épée de Damoclès suspendue au-dessus de la tête du premier ministre : *« J'espère qu'il aura la capacité à ne pas être censuré trop rapidement. »* ■

B. BI. ET TH. M.

Le Monde
DIMANCHE 8 - LUNDI 9 SEPTEMBRE 2024

GOUVERNEMENT

Les compromis seront ardus sur le climat et l'environnement

Le premier ministre, Michel Barnier, n'a rien précisé sur ces sujets lors de sa première interview

Pendant l'été, après le fracas des élections législatives, quelques chercheurs et acteurs de la cause environnementale ont tenté de faire entendre une petite musique. Le 11 juillet, le philosophe Pierre Charbonnier publie, dans la revue *Le Grand Continent*, un long texte, intitulé « Il y a une majorité verte ». *« Quelle que soit la marge de manœuvre du ou des gouvernements qui pourraient se former dans les prochains mois, s'agissant des politiques climatiques, un équilibre gouvernemental pourra être trouvé »*, pouvait-on lire sous la plume de l'essayiste, auteur de *Vers l'écologie de guerre. Une histoire environnementale de la paix* (La Découverte, 324 pages, 23 euros). Le 18 juillet, Le Lierre, un réseau de fonctionnaires engagés dans la transition climatique, écrit une longue note pour appeler à *« la concertation et* [à] *la coconstruction des politiques »* écologiques. Et puis le nom de Laurence Tubiana, incarnation du compromis de l'accord de Paris, adopté en 2015, lors de la COP21, est évoqué pour prendre le poste de premier ministre. Le climat, un sujet mondial par excellence, pourrait-il servir de plateforme programmatique à une future coalition ?

L'hypothèse Tubiana n'aura en fait duré que quelques heures et le maigre espoir d'une alliance « verte » sera vite noyé dans la bataille des noms pour Matignon. *« Sur l'écologie, les échanges pendant l'été et le débat public ont été très faiblards*, constate Wandrille Jumeaux, cofondateur du Lierre. *Les politiques n'arriveraient peut-être pas à se mettre d'accord, mais ils n'essaient même pas… J'inclus la gauche, qui n'a pas réfléchi à une plate-forme de gouvernement autour de cette thématique. »*

Jeudi 5 septembre, lors de la passation des pouvoirs, le nouveau premier ministre, Michel Barnier, a, certes, parlé de la *« dette écologique »* qui pèse *« lourdement déjà sur les épaules de nos enfants »*. Mais, vendredi, lors de sa première interview, sur TF1, il n'a rien précisé sur ce dossier, alors que Matignon a la responsabilité de la *« planification écologique »*. Ancien ministre de l'environnement, entre 1993 et 1995, M. Barnier aura-t-il la volonté de relancer la transition engluée depuis plusieurs mois à cause de la crise agricole, de l'état des finances publiques et d'un manque de volonté politique ? S'il veut en faire un marqueur, l'ancien négociateur du Brexit, assis sur une majorité encore à construire, devra trouver des compromis entre un centre droit technophile et une gauche plus attachée à des évolutions comportementales et à une hausse des budgets.

Hypothétiques convergences

Les discussions entre les blocs de l'Assemblée sont, pour le moment, inexistantes. Dans les lettres envoyées par le Nouveau Front populaire (NFP) ou par le président du groupe Ensemble pour la République à l'Assemblée nationale, Gabriel Attal, durant l'été, cet enjeu a été à peine cité ou alors utilisé de façon stratégique. Dans son courrier, le premier ministre démissionnaire a ainsi placé l'environnement dans les sept « chantiers prioritaires » avant de proposer de couper, quelques jours plus tard, les financements du fonds vert de 1,5 milliard d'euros. Le NFP a, lui, mis en avant des mesures totémiques, l'augmentation du smic ou l'abrogation de la réforme des retraites, sans réfléchir à une coalition plus large sur l'écologie. *« Cet enjeu a totalement disparu depuis le psychodrame des élections européennes puis de la dissolution*, tranche le philosophe Pierre Charbonnier. *Scientifiquement, économiquement, tous les éléments sont là pour mettre en place une stratégie systémique de transformation, mais les confrontations de court terme et les clivages politiques bloquent tout. »*

A la lecture des différents programmes des dernières élections, seul le Rassemblement national (RN), qui veut revenir sur l'interdiction de la vente des véhicules neufs à moteur thermique en 2035 et mettre en place un moratoire sur les projets éoliens, fait explicitement campagne contre les grands objectifs climatiques. Mais les chemins divergent entre un parti Les Républicains qui ne mise que sur les progrès technologiques, un macronisme accroché à la construction de quatorze réacteurs nucléaires et à la vente de 100 000 véhicules électriques par an grâce au leasing social, et une gauche plus allante mais au programme coûteux.

« A part le Rassemblement national, tous les partis ont compris qu'il fallait en discuter, estime Benoît Leguet, directeur de l'Institut de l'économie pour le climat. *Mais, pour cela, il faut sortir des postures, car il y a des débats impossibles où personne ne sera jamais d'accord dans une coalition. Le nucléaire, la sobriété, le pourcentage exact de renouvelables… Par contre, l'électrification des transports, les pompes à chaleur, ça peut rejoindre la question de la compétitivité de nos industries face à la Chine, ça peut faire se parler la gauche et la droite. »*

> **« IL FAUT SORTIR DES POSTURES, CAR IL Y A DES DÉBATS OÙ PERSONNE NE SERA JAMAIS D'ACCORD DANS UNE COALITION »**
> BENOÎT LEGUET
> directeur de l'Institut de l'économie pour le climat

Ces hypothétiques convergences sur quelques idées concrètes sont souvent mises en avant par l'aile gauche du bloc macroniste à l'Assemblée nationale. *« Les compromis sont possibles, à condition de savoir parler aux différents groupes »*, affirme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée de l'agriculture démissionnaire. En 2022 et en 2023, alors ministre de la transition énergétique, elle avait scindé les sujets énergétiques pour faire passer sa loi sur les renouvelables avec la gauche et sa loi sur le nucléaire avec la droite, mais elle affirme aujourd'hui qu'un consensus est toujours possible : *« Il faut arriver à faire pivoter des partis peu enclins à défendre l'écologie en évoquant la compétitivité, les économies sur les coûts à venir en matière de catastrophes ou de hausse des prix du pétrole, la défense des paysages. »*

Sauf que les macronistes n'ont jamais réussi à gagner la confiance d'une grande partie de la gauche, en refusant toute idée de contraintes sur les grandes entreprises ou en coupant dans les crédits promis cette année. *« Beaucoup de politiques en parlent, ça fait bon chic bon genre*, critique Marine Tondelier, secrétaire nationale des Ecologistes. *Mais quand il faut passer à l'action, ils veulent nous convaincre qu'il suffira de baisser le chauffage à 19 °C, qu'il suffira de construire des mégabassines. Ils sont dans une forme de fuite en avant sans jamais changer de paradigme. »*

« Ventre mou »

Concoctées au sein d'un futur gouvernement forcément pluriel, ces éventuelles coalitions sur des projets précis pourraient-elles survivre à la bataille politicienne qui s'annonce à l'Assemblée nationale ? Habitué aux discussions européennes plus feutrées, M. Barnier va découvrir un chaudron et vivra sous la menace du groupe RN, arbitre de sa nomination, et sans aucune marge de manœuvre budgétaire.

Dès cet automne, le projet de loi de finances sera le premier juge de paix. *« Il n'y a pas d'antinomie radicale entre la notion de compromis et l'écologie. Mais, dans l'organisation de la vie politique, les acteurs se considèrent comme des rivaux, sont liés à leur étiquette, amplifient les antagonismes et les confrontations*, estime Thierry Pech, directeur de Terra Nova et coprésident de la Convention citoyenne pour le climat. *La convention était fondée sur la délibération et des très longs échanges, un temps dont ne disposent pas des parlementaires qui ont beaucoup moins de moyens que leurs homologues allemands. »*

Dans ce contexte politique éruptif, l'un des grands risques de la transition climatique est surtout de disparaître de l'agenda d'un gouvernement de coalition qui n'aurait pas le temps politique de mettre à plat ses désaccords et ses convergences. *« Une coalition peut se transformer en un ventre mou sur le climat*, s'alarme Géraud Guibert, président de La Fabrique écologique. *Différents partis peuvent arriver à se mettre d'accord sur quelques priorités, le travail, la compétitivité, la sécurité, et laisser ce sujet complexe de côté en se disant que la transition va se faire naturellement. »* ■

MATTHIEU GOAR

Hollande raconte le rapport contrarié de la gauche avec le pouvoir

Dans son dernier livre, l'ex-chef de l'Etat s'attelle à démontrer que son camp gagne lorsque son centre de gravité est réformiste et non radical

« Le pouvoir est un miroir pour la gauche, il l'attire autant qu'il l'effraie. Cette ambivalence, cet éternel aller-retour scande son histoire. » Dans son dernier ouvrage, *Le Défi de gouverner. La gauche et le pouvoir de l'affaire Dreyfus jusqu'à nos jours* (Perrin, 416 pages, 23 euros), François Hollande définit, dès l'abord, la terrible équation à laquelle la gauche est confrontée depuis le XIXe siècle.

« La gauche a-t-elle vocation à protester, à contester, à renverser un capitalisme prédateur et inhumain » ou *« à prendre sa part dans la correction des dégâts d'un ordre qu'elle combat ? »* s'interroge François Hollande, comme en écho avec le Nouveau Front populaire (NFP), pris en tenailles entre l'intransigeance de Jean-Luc Mélenchon et les velléités de compromis du Parti socialiste (PS). Pour François Hollande, ces interrogations sont purement rhétoriques. Dans son livre, l'ancien président y répond d'emblée, exprimant sa préférence pour la social-démocratie, qui a permis d'installer les *« fondamentaux »* de nos sociétés, comme le droit du travail, la laïcité, l'école publique ou la protection sociale. La radicalité doit subsister, mais rester aux marges.

Du congrès de Tours, en 1920, qui a fait émerger le Parti socialiste et le Parti communiste, au Front populaire, en passant par le double septennat de François Mitterrand, et la *« gauche plurielle »* de Lionel Jospin, jusqu'aux derniers soubresauts du NFP, l'ancien chef de l'Etat s'attelle à démontrer la pertinence de sa thèse. Celle d'une gauche qui gagne lorsque son centre de gravité est réformiste plutôt que radical. Dès le début du XXe siècle, cette dualité s'incarne à travers deux figures, celle de Jean Jaurès, qui souhaitait gouverner au nom de la consolidation de la République, et l'inflexible Jules Guesde, qui prônait de rester à l'écart *« d'un gouvernement bourgeois »*.

« Partenaire subalterne »

Mais la réussite de la gauche, c'est aussi la combinaison de deux pans antagoniques, qui se nourrissent l'un l'autre. L'auteur revient sur le Front populaire et ses conquêtes sociales, ô combien d'actualité depuis l'émergence du NFP, gouverné par un Léon Blum qui *« épouse les deux thèses »*, et réussit à allier la radicalité au *« compromis assurant la stabilité et le progrès »*. Pour François Hollande, il ne peut être comparé au NFP, car, en 1936, la société est emportée par *« un mouvement irrépressible et inventif »*, écrit-il en référence aux mouvements sociaux de l'époque. En outre, Léon Blum *« se convainc d'exercer le pouvoir »*, alors que les « insoumis », *« en dépit de leurs proclamations »*, ne souhaitent que *« l'accélération du calendrier présidentiel »*.

Le congrès d'Epinay, en 1971, demeure pour lui l'exemple à suivre. Au début des années 1970, la SFIO n'est plus que l'ombre d'elle-même. François Mitterrand s'attelle alors à bâtir une gauche *« plus séduisante, plus moderne, plus large de manière à pouvoir s'allier au PC* [Parti communiste] *sans être dominé par lui. C'était la condition pour que la gauche devienne majoritaire dans le pays sans effrayer les milieux économiques, ni, surtout, nos partenaires européens. »*

Paradoxe de l'histoire, Jean-Luc Mélenchon a mis un grand coup de canif à la thèse de son ancien rival au PS, en terrassant le parti à la rose à la présidentielle de 2022, avec 22 % des voix contre 1,7 % pour Anne Hidalgo. Depuis, son mouvement, La France insoumise, reste une force puissante. Même si le Parti socialiste a entamé un rééquilibrage à la faveur du score de Raphaël Glucksmann aux élections européennes, Jean-Luc Mélenchon continue de clamer que seule la *« gauche de rupture »* est à même de redevenir majoritaire. Mais c'est plutôt à la direction de son propre parti que François Hollande en veut.

Depuis l'élection d'Emmanuel Macron, en 2017, le PS a préféré *« se lover dans une union de la gauche qui le traitait en partenaire subalterne »* plutôt que dresser *« un inventaire de son quinquennat »* en valorisant *« ce qu'il y avait de mieux »*, écrit-il, assurant avoir réalisé *« 75 % de ses engagements »*.

L'ouvrage s'achève le 24 juillet 2024 : la veille, le NFP a choisi de soutenir la candidature de Lucie Castets à Matignon. Qu'elle gouverne ou non, il exhorte la gauche à *« montrer son utilité, fût-ce sans le pouvoir »*. Le 5 septembre, jour de la sortie du livre, Michel Barnier, du parti Les Républicains, a été nommé à Matignon. Mais il faut écrire la suite, et la majorité relative ne deviendra absolue que *« lorsque les idées portées par la social-démocratie »* se seront imposées au sein de l'union de la gauche, exhorte l'ancien président, donnant à la conclusion de l'ouvrage un parfum de campagne présidentielle. ■

SANDRINE CASSINI

Dix-sept nouveaux témoignages contre l'abbé Pierre

Le mouvement Emmaüs révèle des violences sexuelles commises par le prêtre pendant un demi-siècle

Le premier rapport évoquant des agressions sexuelles commises par l'abbé Pierre, publié le 17 juillet, avait connu un énorme retentissement. Il en ira probablement de même pour la nouvelle note publiée par le mouvement Emmaüs (Emmaüs International, Emmaüs France et la Fondation Abbé Pierre), vendredi 6 septembre. Les témoignages sont cette fois plus nombreux, et couvrent une période longue de plus de cinquante ans. Parmi eux, plusieurs *« font état de faits graves d'une autre nature »* que ceux précédemment décrits, prévient le document de vingt-six pages.

Ces révélations résultent d'un appel à témoignages ouvert le 17 juillet, quand le mouvement, *« bouleversé »*, avait rendu public le résultat d'une enquête interne, confiée à un cabinet indépendant, le groupe Egaé. Sept témoignages y figuraient, dont celui de A., fille d'un couple d'amis de l'abbé Pierre. C'est elle qui, en 2023, avait pris contact pour témoigner d'agressions qui l'avaient visée à partir de 1980, quand elle avait de 16 à 17 ans. Elle et d'autres femmes, pour la plupart salariées ou bénévoles d'une structure d'Emmaüs, faisaient état d'avances souvent insistantes et répétées, ainsi que de contacts physiques non sollicités : attouchements sur leurs seins, baiser forcé. Les faits s'étaient déroulés de la fin des années 1970 jusqu'en 2005.

Vulnérabilité économique

Ce nouveau rapport, lui aussi réalisé par le groupe Egaé, présente dix-sept témoignages. Les plus récents se sont produits deux ans seulement avant la mort de l'abbé Pierre, en 2007, à l'âge de 94 ans. Les plus anciens remontent au début des années 1950, quand l'abbé Pierre, ancien résistant devenu député, commençait à se faire connaître pour son engagement contre le mal-logement, la pauvreté et l'exclusion. La plupart des accusations ressemblent à celles publiées en juillet. Mais d'autres faits rapportés se distinguent par leurs victimes – des femmes en situation de détresse matérielle qui avaient sollicité l'aide du religieux, mais aussi des mineures, dont l'une n'était âgée que de 8 à 9 ans –, et leur nature.

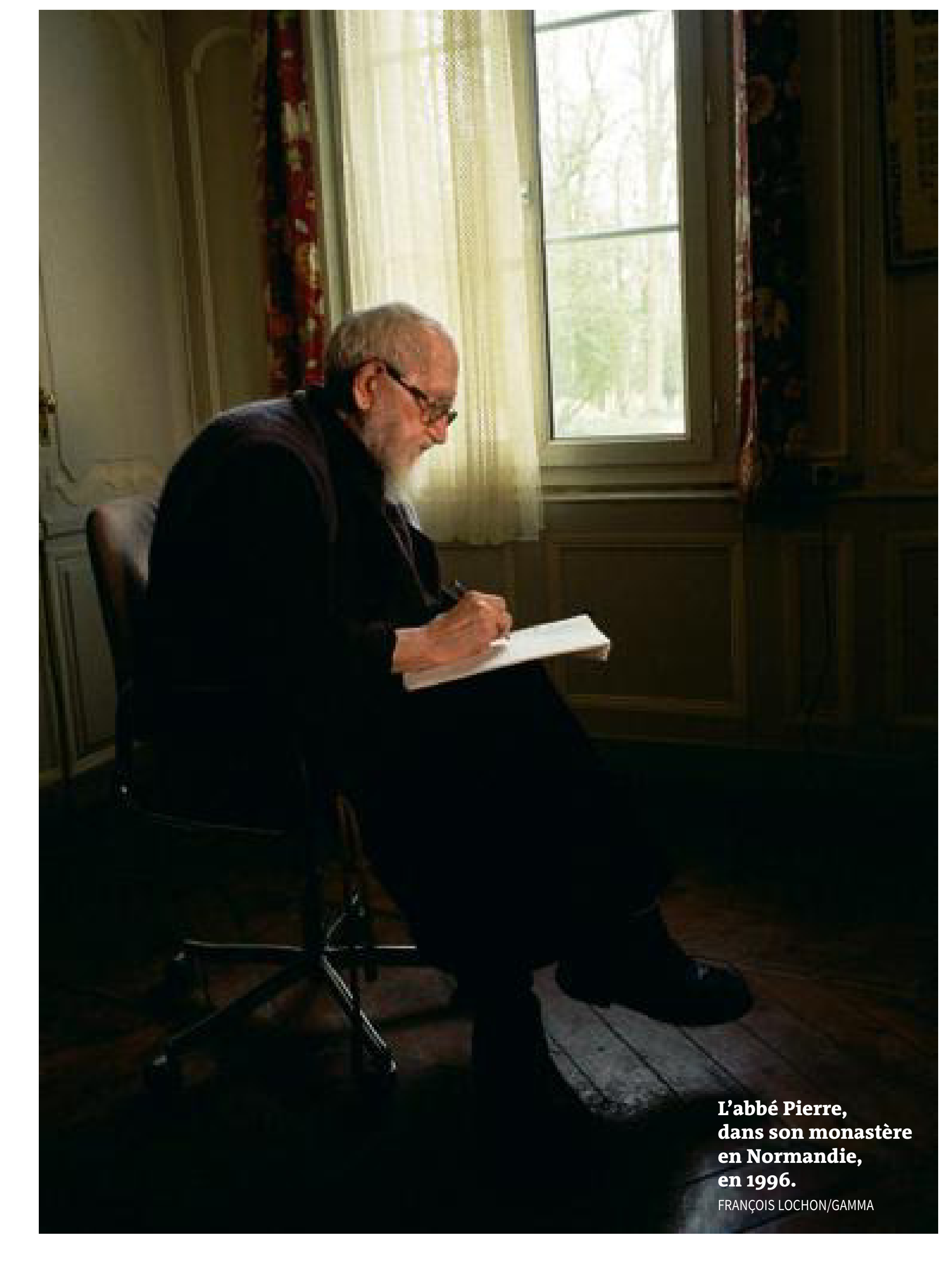
Les faits les plus récents se sont produits deux ans seulement avant la mort de l'abbé Pierre, en 2007, à l'âge de 94 ans

Une femme entendue par Egaé a indiqué que sa mère, décédée il y a quelques années, avait été forcée à plusieurs reprises par l'abbé Pierre de pratiquer des fellations – c'est-à-dire des pénétrations buccales que la justice caractériserait de viol. J., selon l'initiale choisie par Egaé, avait aussi dû assister à des masturbations du prêtre, et celui-ci *« l'aurait également fouettée ou se fouettait devant elle avec une ceinture. Il aurait évoqué le souhait d'avoir des rapports sexuels avec elle et une autre femme »*, poursuit la note.

J. avait évoqué ces faits, datant de 1989, dans un courrier adressé en 2019 à la commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Eglise (Ciase). Des chercheurs de la Ciase en ont brièvement fait état dans une tribune publiée le 20 juillet par *Le Monde*, et sa fille les a détaillés à *Libération*, le 25 août, expliquant que sa mère, divorcée d'un mari violent et rejetée par sa famille, connaissait alors une *« très grande détresse »* .

Sont aussi relatés des contacts sexuels répétés, dans les années 1990, sur une autre personne en situation de vulnérabilité économique, alors âgée d'une vingtaine d'années : M., qui avait écrit à l'abbé Pierre parce qu'elle cherchait un logement, a été hébergée quelques jours par celui-ci, qui l'a aidée dans ses démarches. *« Leur dizaine d'entretiens se sont à chaque fois accompagnés de baisers forcés et de contacts sur sa poitrine »*, rapporte la note, et *« l'abbé Pierre mettait sa main sur le sexe* [de la jeune femme]*, à travers son pantalon »*.

Des témoignages de mineures viennent s'y ajouter. La plus jeune, X., n'avait que 8 à 9 ans lors des faits, en 1974 et 1975. *« Elle accompagnait son beau-père, lui-même auteur de violences sexuelles »*, lors de visites à l'abbé Pierre. Les faits ont eu lieu à plusieurs reprises. *« X. raconte que l'abbé Pierre lui a demandé la couleur de sa culotte, a touché sa poitrine, lui a fait des baisers avec la langue »*, peut-on lire dans la note, qui poursuit : *« Entendue par le groupe Egaé, elle a fourni des éléments cohérents et précis sur le lieu et le contexte de ces faits. Il a également pu être établi que son beau-père et l'abbé Pierre étaient en contact. »*



L'abbé Pierre, dans son monastère en Normandie, en 1996.
FRANÇOIS LOCHON/GAMMA

Une femme a témoigné de contacts répétés sur sa poitrine quand elle avait de 15 à 16 ans. Une autre, décédée depuis, avait confié à ses enfants avoir été contrainte de masturber l'abbé Pierre alors qu'il effectuait un voyage au Maroc, en 1956. Elle était âgée de 18 ans. La majorité était alors fixée à 21 ans.

Des documents, transmis à Egaé, apportent des éclairages complémentaires. Tel le texte adressé dès l'ouverture de l'appel à témoignages par une femme, évoquant l'abbé Pierre comme celui qui *« l'a sauvée »*, et celui qui, lors d'un camp de jeunes d'Emmaüs, *« met ses deux mains sur mon pull et me caresse la poitrine de haut en bas trois fois, sans hâte »*, avec *« son regard habituel, triste et fatigué »*, avant de dire *« au revoir »*.

Ou ces deux courriers adressés en 2005, via l'ordre des capucins, par une avocate de 50 ans, qui précise qu'elle avait déjà écrit à l'abbé Pierre en 1996 : *« Encouragée par l'affaire Dutroux »*, elle lui demandait des excuses, pour avoir en 1981, à l'issue d'une dédicace à Namur (Belgique), plaqué une main sur son sein, ses lèvres sur les siennes et glissé sa langue dans sa bouche, avant de s'enfuir. L'abbé lui répondra, au dernier jour de l'ultimatum qu'elle lui a fixé, qu'il n'a aucun souvenir des faits. Il invoquant ses 93 ans, et ajoutant : *« Si un jour il m'est arrivé quoi que ce soit qui ait pu vous faire un mal, je vous demande de le pardonner, vous souvenant de ces* [illisible] *paroles du* Notre Père *: "Pardonnez-nous comme nous pardonnons". »*

Etat des lieux non exhaustif

Le groupe Egaé prévient que les vingt-quatre témoignages retranscrits dans les deux rapports *« ne permettent absolument pas de dresser un état des lieux exhaustif des comportements de l'abbé Pierre »*. Il n'a en effet pas retenu les témoignages anonymes, ceux dont les auteurs ne souhaitaient pas détailler la nature des faits et leurs circonstances, ou quand il n'a pas été possible de confirmer la présence de l'abbé Pierre sur les lieux aux dates indiquées.

« Ces récits, cohérents avec les autres faits rapportés, datent pour la plupart des années 1960 », dit la note. L'un d'eux a été transmis à la commission reconnaissance et réparation, créée dans la foulée de la Ciase pour accompagner et indemniser les victimes. *« Il porte sur des faits commis sur un garçon d'une dizaine d'années dans une institution religieuse, au début des années 1960 »*, précise le mouvement Emmaüs au *Monde*.

Grâce aux témoignages, six autres victimes, dont des mineurs, ont été identifiées, *« sans qu'il soit possible de rentrer en contact avec elles »*, relate le rapport. Celui-ci cite notamment une femme se plaignant du comportement de l'abbé Pierre lors de sa tournée aux Etats-Unis et au Canada en 1955 et un témoignage émane d'une femme qui travaillait à l'Assemblée nationale du temps ou l'Abbé Pierre y était élu. ■

CLAIRE ANÉ

Emmaüs tire les conséquences des nouvelles révélations

La Fondation Abbé Pierre va changer de nom. Une « décision difficile et douloureuse », reconnaît Christophe Robert, son délégué général

Les premiers faits révélés en juillet concernant l'abbé Pierre étaient déjà très graves. Cette fois, ils le sont encore plus, avec des agressions à répétition, une jeune enfant concernée, et ils se sont déroulés sur une durée encore plus longue », reconnaît avec gravité le délégué général de la Fondation Abbé Pierre, Christophe Robert. Dix-sept nouveaux témoignages accusant le fondateur du mouvement Emmaüs de violences sexuelles, commises à partir des années 1950, et jusqu'à deux ans avant sa mort, en 2007, à l'âge de 94 ans, ont été rendus publics par les trois entités du mouvement Emmaüs.

« Nous sommes sous le choc, très peinés, très en colère, et nous apportons tout notre soutien aux victimes qui ont eu le courage de témoigner », poursuit M. Robert, à l'unisson du délégué général d'Emmaüs International, Adrien Chaboche, et de celui d'Emmaüs France, Tarek Daher.

Débute une nouvelle étape dans la démarche de « transparence totale », lancée en 2023, après que le mouvement a reçu, puis entendu, le témoignage d'une femme abusée par l'abbé Pierre dans les années 1980. Un premier jalon avait été de rendre public, le 17 juillet, sept témoignages recueillis à l'issue d'une enquête interne par le cabinet indépendant Egaé, et d'annoncer le lancement d'un appel à témoignages. Des temps d'information des salariés et bénévoles et des moments d'échanges ont été organisés.

« Ne pas affaiblir notre combat »

« Il ne s'agissait pas d'un secret de Polichinelle. Nous savions, bien sûr, que l'abbé Pierre avait eu une vie affective et sexuelle. Mais tout le monde est tombé de sa chaise quand les violences ont été révélées », témoigne M. Chaboche. Des cellules d'écoute psychologique ont été mises en place, et sollicitées – sans qu'il y ait encore de chiffres à ce sujet. Une réflexion collective a été aussitôt annoncée. *« Celle-ci aura bien lieu, mais les conseils d'administration des trois entités ont d'ores et déjà pris la mesure des graves faits révélés ce 6 septembre, et en ont tiré les conséquences »*, annonce M. Daher.

La Fondation Abbé Pierre, fondée en 1988 et reconnue d'utilité publique en 1992, va changer de nom. *« La décision est difficile et douloureuse*, précise Christophe Robert. *Il ne s'agit pas de balayer la mémoire de l'abbé Pierre, qui a fait d'immenses choses au sein de nos organisations et pour le pays. Elle a été prise en raison de la gravité des faits, par respect pour les victimes et pour ne pas affaiblir notre combat si important contre la pauvreté et le mal-logement. »*

Le conseil d'administration d'Emmaüs France a, pour sa part, décidé de soumettre au vote de ses 300 groupes adhérents, en décembre, le retrait de la mention « fondateur abbé Pierre » du logo de l'organisation.

Quant au lieu de mémoire dédié à l'abbé Pierre à Esteville (Seine-Maritime), provisoirement fermé cet été, il ne rouvrira pas ses portes. *« Nous définirons en commun, dans les prochaines semaines, l'avenir de ce lieu et du centre qui le gère »*, affirme Adrien Chaboche.

« La réflexion qui s'ouvre portera sur l'histoire de notre mouvement, la place de l'abbé Pierre »
ADRIEN CHABOCHE
délégué général d'Emmaüs International

Une commission d'experts indépendants va par ailleurs être constituée. *« Il ne s'agit pas de mener une enquête et de collecter des preuves, mais de comprendre quels dysfonctionnements ont permis à une personne en situation de leadership d'agir comme elle l'a fait durant cinquante ans, sans que cela se sache publiquement »*, explique le délégué général d'Emmaüs International. L'organisation, légataire de l'abbé Pierre et des archives du mouvement, a pris de premiers contacts avec des historiens et des spécialistes des violences sexuelles.

L'appel à témoignages reste ouvert, jusqu'au 31 décembre au moins. Le dispositif propose aux victimes de s'entretenir avec une psychologue spécialiste du psychotraumatisme – sept d'entre elles en ont bénéficié. Il leur est aussi possible de rencontrer, chacune, des dirigeants d'Emmaüs. Huit en ont émis le souhait, et les rendez-vous seront pris prochainement.

Réactions variées

« La réflexion qui s'ouvre portera sur l'histoire de notre mouvement, la place de l'abbé Pierre, la façon de nous présenter au monde et aux nouvelles compagnes et compagnons, ainsi qu'aux bénévoles », esquisse M. Chaboche. Et ce, après que les révélations de juillet ont suscité des réactions variées. *« Une partie significative des personnes ont reconnu, passé le choc, que nos organisations étaient à la hauteur de la gravité des faits ; d'autres ont remis en cause la méthode, le cabinet indépendant choisi, la légitimité des décisions prises »*, concède Tarek Daher, qui compte se rendre dans les différents groupes d'Emmaüs France.

Les discussions porteront aussi sur les bustes et les images de l'abbé Pierre – ils ont été retirés, dès juillet, du siège du mouvement, à Paris, et d'autres organisations. *« Notre objectif est de définir, à l'issue d'un processus de démocratie interne, une position qui s'imposera ensuite à tous »*, déclare le dirigeant. Il s'agira enfin de mesurer l'impact sur les dons : ceux de vêtements, objets et meubles aux communautés Emmaüs, qui financent l'action sociale du mouvement, n'ont pas baissé. La Fondation, dont 97 % des ressources sont issues de la générosité publique, ne pourra donner une tendance qu'après la période clé de la fin de l'année.

Mais Christophe Robert juge *« très encourageants »* les nombreux messages de soutien reçus. *« Dans ce contexte d'urgence sociale dramatique, il faut que nous puissions nous remobiliser pleinement sur nos combats, et que nous en ayons les moyens »*, exhorte Tarek Daher. ■

CL. A.

A la rentrée, des postes vacants dans un établissement sur deux

Deux enquêtes syndicales menées auprès des collèges et lycées publics montrent que la crise du recrutement persiste malgré les contractuels

La rentrée scolaire constitue l'un des principaux baromètres des effets de la crise de recrutement des enseignants. Ce moment-clé permet de jauger la capacité du ministère de l'éducation nationale à respecter l'engagement du service public de placer un professeur devant chaque élève dès le début d'année. Les premières enquêtes syndicales, rendues publiques vendredi 6 septembre, montrent que les postes vacants en cette rentrée 2024, à l'avenant des deux précédentes, sont à nouveau nombreux.

Le SNES-FSU, premier syndicat enseignant des collèges et des lycées publics, a interrogé un échantillon de 893 établissements, parmi eux 56 % signalent au moins un professeur manquant au 5 septembre. Ce chiffre, qui varie selon les disciplines et les académies, comptabilise à la fois les postes non pourvus, pour lesquels les rectorats n'ont pu nommer personne, et les *« remplacements prévisibles (congés maternité, congés longue maladie) »* qui ne sont pas couverts, précise le SNES.

Le syndicat majoritaire chez les personnels de direction, le SNPDEN-UNSA, mène lui aussi une enquête dont les résultats définitifs ne seront connus que mercredi 11 septembre. Mais l'organisation constate d'ores et déjà que parmi les plus de 2 500 établissements répondants (sur les 7 800 collèges et lycées publics), 61 % manquaient d'au moins un enseignant au 2 septembre, et même de plusieurs enseignants (31 %).

Les aléas sont consubstantiels à la rentrée scolaire pour une administration qui doit répartir plus de 711 000 professeurs, dont 387 000 du second degré, au sein de 51 000 établissements publics. La mécanique est cependant mise sous tension depuis plusieurs années par une crise de recrutement devenue structurelle et qui, si elle ne s'aggrave plus depuis son paroxysme, en 2022, ne se résorbe pas non plus, ou trop lentement. En juin 2024, environ 3 000 postes n'ont à nouveau pas été pourvus à l'issue des concours.

« Les chiffres du SNES sont déclaratifs, et ils mettent sur un même plan les absences ponctuelles ou celles qui correspondent à un faible volume horaire pour les élèves et les absences correspondant à des vacances de poste », relativise-t-on du côté du ministère de l'éducation nationale, qui se dit *« particulièrement attentif »* à cette dernière catégorie.

« Travail statistique »

Tout en assurant être aussi rigoureuses que possible, les organisations syndicales ne nient pas les limites méthodologiques de leurs enquêtes, qui ont moins vocation à l'exhaustivité statistique qu'à mettre au cœur du débat public un sujet sur lequel le ministère de l'éducation nationale ne livre jamais de bilans détaillés, qu'il est pourtant le seul à pouvoir conduire. *« Le ministère est capable de nous donner des chiffres précis sur les abayas ou sur les téléphones portables, mais quand il s'agit d'un enjeu aussi crucial que de savoir s'il y a un prof devant chaque élève, il ne fait plus le travail statistique et se contente de formules vagues pour dire que, globalement, tout va bien, alors qu'on est loin du compte »*, s'insurge Sophie Vénétitay, à la tête du SNES-FSU.

> **« Il y a beaucoup de cas où des professeurs sont nommés mais ne se présentent pas »**
> FRANÇOIS RESNAIS
> secrétaire national communication du SNPDEN-UNSA

Lors de sa conférence de presse de rentrée du 27 août, la ministre démissionnaire, Nicole Belloubet, qui ne s'était pas risquée à promettre un enseignant devant chaque classe, avait déclaré que les rectorats étaient *« tout proches d'atteindre les 100 % de la couverture de besoins en enseignants »* grâce aux recrutements de contractuels.

Interrogée, la Rue de Grenelle précise que les postes non pourvus représentent *« 0,1 % de l'effectif total »* dans les écoles primaires, et *« 0,5 % »* dans les collèges et les lycées, sans communiquer leur nombre exact. En 2023, il manquait presque 1 900 professeurs dans le premier degré à la rentrée, et plus de 2 900 dans le second degré. Il a fallu presque vingt-neuf jours, en moyenne, pour résorber les manques, deux fois plus qu'il y a quinze ans.

« Ces données ne disent pas tout de la situation, car il y a beaucoup de cas où des professeurs sont nommés mais ne se présentent pas, qu'ils soient en congé long ou qu'ils aient démissionné, et ne sont pas remplacés », souligne cependant François Resnais, secrétaire national communication du SNPDEN-UNSA. Reste que, si les proportions sont marginales, rapportées à l'échelle d'un service public qui scolarise plus de 12 millions d'enfants, plusieurs dizaines de milliers d'élèves sont affectés.

Le bilan quantitatif occulte par ailleurs un enjeu qualitatif. La rentrée n'est possible, depuis plusieurs années, que grâce aux contractuels : ils sont plus de 50 000 dans le public, 14 000 de plus qu'en 2020, alors que le nombre de titulaires a diminué. Si leur recrutement est mieux anticipé par les rectorats, qui proposent des contrats plus longs, d'un ou deux ans, ainsi qu'un accompagnement de plusieurs semaines parfois, comme dans l'académie de Créteil, cette solution reste un pis-aller tant le manque de formation reste criant. Sur le site de recrutement du ministère de l'éducation nationale, plus de 1 400 offres d'emploi d'enseignant contractuel étaient encore proposées vendredi pour l'année qui commence.

« Il ne faut pas s'habituer à ces situations : ce n'est pas normal que l'Etat ne soit pas capable d'assurer la continuité du service public d'éducation ou doive recruter des personnels précaires, parfois en dernière minute », martèle Sophie Vénétitay. ■

ÉLÉA POMMIERS

Des maires ruraux veulent un plan d'urgence d'accès à la santé

Cinquante-cinq édiles de Bretagne ont pris un arrêté pour sommer l'Etat d'agir

C'est une nouvelle manière d'alerter peu conventionnelle que plusieurs maires ruraux ont décidé d'utiliser, face aux difficultés d'accès aux soins qui touchent de plein fouet leurs territoires. Depuis le mois de juin, cinquante-cinq édiles des Côtes-d'Armor ont pris un arrêté visant à répondre aux *« troubles à l'ordre public »* suscités par *« une offre sanitaire manifestement insuffisante pour garantir l'égalité d'accès aux soins de* [leurs] *administrés »*.

Ils somment l'Etat de mettre en place un *« plan d'urgence d'accès à la santé »* et de *« procéder à la dotation de personnels et de moyens dans les hôpitaux publics du département »*, sous peine d'une astreinte de 1 000 euros par jour. Fin août, la maire (divers gauche) de Digne-les-Bains a suivi le mouvement, en signant un arrêté similaire, de même qu'une trentaine de maires de son département des Alpes-de-Haute-Provence.

Le procédé juridique semble avoir des chances limitées d'aboutir, mais la démarche se veut aussi politique. *« Nous nous mobilisons de manière récurrente pour nos services hospitaliers, mais ça n'aboutit à rien, il n'y a jamais de dialogue avec l'agence régionale de santé, le ministère, l'Etat… nous avons voulu changer de méthode d'action »*, explique Gaël Roblin, élu (gauche indépendantiste) au conseil municipal de Guingamp, à l'origine de la démarche. *« C'est regrettable de devoir aller sur le terrain judiciaire, mais nous voulons enfin obtenir des réponses, une médiation »*, explique Vincent le Meaux, l'un des maires signataires et président de l'agglomération de Guingamp-Paimpol.

L'Etat n'a cependant pas donné suite : le préfet des Côtes-d'Armor a déféré les arrêtés devant le tribunal administratif, demandant leur annulation. Une première audience à Rennes (Ille-et-Vilaine), mardi 3 septembre, à laquelle quinze maires étaient convoqués, a vu le rapporteur public pencher du côté du préfet.

Demandes très concrètes

Dans ces textes réglementaires, un même argumentaire est développé : l'accès aux soins est une *« condition essentielle »* du respect de la dignité, et l'absence de mesures rectificatives pour l'assurer *« nuit gravement à la dignité humaine et constitue de fait un trouble à l'ordre public »*. Le maire détenant *« l'autorité de police administrative »*, il peut donc prendre un tel arrêté pour mettre fin à ce trouble.

L'occasion pour les élus de détailler certaines demandes très concrètes. Dans le Sud-Est, ce sont onze médecins que la maire de Digne-les-Bains, Patricia Granet-Brunello, demande de recruter aux urgences. *« Cela fait des années qu'on signale tous les problèmes de la désertification médicale, c'est maintenant qu'il faut agir, c'est un appel au secours »*, dit l'édile, également allergologue à l'hôpital, où les équipes des urgences se sont mises en grève (symbolique, les soignants étant assignés) en août, de même que leurs collègues aixois, alors que les fermetures et les tensions se sont multipliées. ■

CAMILLE STROMBONI

Sciences Po : plus que trois candidats dans la course à la direction

Les projets des prétendants retenus après leurs auditions des 5 et 6 septembre seront soumis à un vote, les 19 et 20 septembre

Trois candidats restent en lice pour la direction de Sciences Po. Deux appartiennent à la communauté : Arancha Gonzalez Laya, la doyenne de l'école des affaires internationales de Sciences Po, et Rostane Mehdi, directeur de l'Institut d'études politiques (IEP) d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Le troisième, Luis Vassy, qui est un ancien élève de l'établissement, est diplomate et directeur de cabinet du ministre démissionnaire des affaires étrangères, Stéphane Séjourné. Les 5 et 6 septembre, une commission de recrutement a auditionné sept prétendants.

Luis Vassy, 44 ans, a plaidé pour une refonte du projet de l'établissement apte à nourrir un *« apaisement en interne »* et à *« redresser son image dans les médias et l'opinion, ainsi que chez les partenaires académiques, institutionnels et financiers »*. Pour ce diplômé de l'ENA, de l'ENS Cachan et de Sciences Po, les *« ruptures du temps présent »* – les conflits à l'étranger, l'environnement, le numérique et la question européenne – doivent guider l'enseignement et la recherche de cette *« université de la contemporanéité »*.

Au niveau master, l'ex-ambassadeur de France aux Pays-Bas propose la création d'*« une école de la gouvernance et des politiques du climat »* et le développement des liens avec les *« études européennes »*. Les partenariats doivent s'ouvrir davantage au *« Sud global démocratique »*. Objectif : rompre avec l'image d'une *« Harvard à la française »* et amener *« un autre regard et d'autres pratiques qu'occidentales »*.

« Crises internes à répétition »

Le candidat évoque une possible *« adaptation des procédures »* de recrutement sur Parcoursup, certains *« profils exceptionnels, soit sur le plan académique, soit du fait de leurs qualités d'engagement, de persévérance, de curiosité intellectuelle, de courage »* n'étant actuellement pas repérés, selon lui. Sur le volet financier, il préconise notamment la mise en place d'un fonds de dotation.

Arancha Gonzalez Laya, 55 ans, prend acte des *« crises internes à répétition depuis dix ans »*, et propose à l'institution de prendre un *« nouveau départ »*. L'ex-ministre des affaires étrangères espagnole veut imaginer *« de nouvelles formes d'hybridation des sciences sociales et des programmes scientifiques originaux »*, telles les sciences sociales computationnelles, l'écologie de guerre.

Elle souhaite mener *« une réflexion stratégique sur l'internationalisation »*, *« lutter sans relâche contre toutes les formes de discrimination »*, redéfinir le modèle économique de l'école et *« moderniser son administration »*. La candidate se prévaut de sa *« grande expérience dans la levée de fonds, le développement des partenariats »*. La formation continue doit poursuivre son développement, alors que *« les objectifs financiers n'ont jamais pu être tenus »*.

Pour créer *« un nouvel élan fédérateur »*, Rostane Mehdi, 58 ans, propose *« un chemin »*. Le professeur de droit public veut *« centrer l'établissement sur ses missions fondamentales »*, cultiver le *« bien vivre ensemble »* dans le respect des *« valeurs de la République »*, étendre le périmètre de l'alternance et renforcer l'attractivité de la formation continue.

« Sensible aux mérites d'épreuves écrites et anonymes » auxquelles Sciences Po a renoncé depuis 2021, le directeur de l'IEP d'Aix-en-Provence y voit *« une façon très républicaine de recruter les étudiants »*. Le candidat pose la question de *« la soutenabilité financière »* des campus en région, au nombre de sept, à l'heure où les subventions qui leur sont allouées par les collectivités territoriales *« n'augmentent pas depuis plusieurs années »*.

Les candidats verront leurs projets présentés au conseil de l'Institut et au conseil d'administration de la Fondation nationale des sciences politiques qui voteront les 19 et 20 septembre. En cas d'accord entre les conseils, ces derniers transmettront leur proposition au ministre de l'enseignement supérieur. La nomination devrait ensuite faire l'objet d'un décret du chef de l'Etat et d'un arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur. ■

SOAZIG LE NEVÉ

Au procès Pélicot, la douleur et la sidération de la famille

La fille et les belles-filles de Dominique Pélicot ont raconté avec émotion à la barre comment elles avaient appris les viols dont il est accusé aujourd'hui

MARSEILLE - *correspondant*

Dans la famille Pélicot, une date restera gravée à jamais dans les mémoires : le 2 novembre 2020. Ce jour-là, un lieutenant de police de Carpentras révèle à Gisèle Pélicot ce que les enquêteurs ont extrait de l'ordinateur et du téléphone de son mari, des centaines de photos, de vidéos où on la voit inanimée et violée par son mari et des inconnus. A cette date du 2 novembre 2020, Caroline Darian, la fille du couple, ajoute un horaire : *« A 20 h 25, ma vie a littéralement basculé. »* Ses belles-sœurs raconteront aussi le coup de fil adressé par Gisèle Pélicot à ses deux fils, ce soir-là. L'aîné ira vomir après avoir raccroché le téléphone, le benjamin pâlira jusqu'à s'effondrer sur une chaise de la cuisine, *« en état de sidération »*.

Devant la cour criminelle, trois femmes très émues racontent tour à tour comment ce jour-là *« leur monde s'écroule »*. Elles décrivent un *« véritable cataclysme qui leur tombe dessus »*, cherchant aussi, quatre ans plus tard à la barre des témoins, *« un chemin de guérison »*.

« Dites-moi, Monsieur le président, comment fait-on, pour une personne comme moi, pour aller mieux, pour espérer avoir une vie de femme normale, une vie sexuelle normale ? Comment fait-on pour se reconstruire sur des cendres quand on sait que son père est sans doute le plus grand prédateur sexuel des vingt dernières années ? » Aux questions de Caroline Darian, le président ne peut que s'engager à *« tout faire pour que ce procès aille à son terme »*.

« Totale confiance »

D'une promesse, Caroline Darian avait fait le titre d'un livre qu'elle a publié en 2022 pour dénoncer la soumission chimique comme arme du viol : *Et j'ai cessé de t'appeler Papa* (JC Lattès). Mais face aux magistrats, elle parle encore d'un *« papa affectueux »*, de son amour pour *« cet homme fin, prévenant, bienveillant »*. Jusqu'à cette confrontation avec un policier lui montrant des photos d'elle, endormie, dénudée. Elle n'y voit qu'une femme qu'elle ne connaît pas. *« Mais Madame, c'est bien vous qui avez une tache brune sur la joue droite »*, avance l'enquêteur. *« Là, je comprends que l'homme qui était mon père, en qui j'avais une totale confiance, respectueux de sa fille qu'il avait encouragée dans ses choix, m'a photographiée à mon insu. »*

Caroline Darian se remémore la crise de tétanie que cette révélation avait provoquée : *« Je comprends que je suis moi-même droguée. Pas moi endormie, mais moi droguée. Je ne tiens pas à enfoncer mon père aujourd'hui, la justice se chargera de le juger. »*

« C'était difficile de jeter un tel pavé, alors que j'arrive dans la famille. Et si je l'avais dit, est-ce qu'on m'aurait crue ? »
AURORE
belle-fille de Dominique Pélicot

Au fil de sa déposition, Dominique Pélicot devient *« Dominique »* ou *« mon géniteur »*, surtout lorsqu'elle évoque un photomontage avec sa mère, légendé *« la fille de la salope »*. *« Au-delà de sa vulgarité inaudible, la légende me donne envie de vomir. Et ce photomontage a été diffusé, commenté »*, répond-elle à son avocat. Son livre, explique-t-elle, lui a permis de se libérer d'un fardeau, mais *« il faut que j'affronte mes démons. Ma réparation prendra du temps, c'est difficile »*.

« Où sont-elles, ces images ? »

Au-delà des viols, Dominique Pélicot est aussi jugé pour « atteinte à l'intimité de la vie privée par l'enregistrement sans consentement d'images à caractère sexuel », une qualification pénale pour résumer ces tas de photos intimes volées à sa fille et à ses deux belles-filles, souvent prises dans la salle de bains de la maison de Mazan où enfants et petits-enfants venaient passer des vacances. Un cliché est légendé : *« Ma salope de belle-fille »*, une autre est un montage superposant le sexe de l'accusé sur le maillot de bain de sa belle-fille.

« C'est très perturbant. Ces photos ont été diffusées à qui ?, questionne Céline, l'une des belles-filles. *Où sont-elles, ces images dégradantes, alors qu'il m'avait dit : "Céline, je te considère comme ma fille" ? »*

C'est la deuxième fois qu'Aurore, 37 ans, se retrouve dans un tribunal, victime de ce beau-père qui a violé son intimité en prenant d'elle une centaine de photos impudiques. Sa première confrontation avec la justice avait été comme victime de son grand-père. L'aïeul avait abusé d'elle lorsqu'elle était enfant, de ses 5 à ses 12 ans. Quand elle arrive chez les Pélicot, elle se réjouit de cette *« famille d'ovnis, pour moi, une famille idéale »*. Mais elle ressent aussi *« une sensation purement subjective*, confie-t-elle aux magistrats. *Quand on a vécu l'abus, on développe un sixième sens, on sent des choses pas nettes, pas claires. C'est ce que je percevais chez mon beau-père »*. La culture de l'abus, c'est aussi la culture du silence, se justifie-t-elle, en évoquant sa *« culpabilité »*.

« Comment fait-on, pour une personne comme moi, pour aller mieux, pour se reconstruire ? »
CAROLINE DARIAN
fille du couple Pélicot

En 2010 ou 2011, donc avant les faits de viols sur l'épouse, elle avait surpris une conversation de Dominique Pélicot dans la chambre de son petit-fils : *« Mais tu veux jamais jouer au docteur. »* Aurore s'était tue. *« C'était difficile de jeter un tel pavé alors que j'arrive dans la famille*, dit-elle la gorge nouée. *Je me pose la question : et si je l'avais dit, est-ce qu'on m'aurait crue ? »* A la barre des témoins, elle prend un engagement : *« Jamais plus je me tairai ; le moindre doute, je le partagerai. »*

Une autre *« culpabilité »* taraude tous les membres de la famille, comme le résume cette belle-fille : *« Comment a-t-on pu ne rien voir ? Une personne normalement constituée ne peut pas imaginer ce genre de choses. Mon beau-père était quelqu'un de confiance, comment imaginer qu'il puisse faire des choses pareilles ? »* De ce procès qu'elle qualifie d'*« historique »*, elle attend de *« sortir la tête haute »* mais surtout qu'il fasse *« bouger les lignes »*.

Une caméra près de la piscine

La révélation des faits en novembre 2020 avait fait remonter à la surface tout un tas de petites choses, mauvais souvenirs, petits secrets de famille. Comme cette petite lumière rouge venant du salon, évoquée par les petites-filles du couple alors qu'elles sont dans la piscine : celle d'une caméra. Ou la proposition de Dominique Pélicot dans un rayon de supermarché d'acheter des bonbons si les enfants se mettent nues. Et puis ce jour des vacances 2017 où les petits-enfants n'arrivent pas à réveiller leur grand-mère... Même si elle reconnaît à Dominique Pélicot d'avoir été *« un grand-père attentionné »*, Céline déplore que, le 2 novembre 2020, *« les petits-enfants de cette famille ont perdu leur innocence »*.

Du box de la défense, soulignant que la barque de son client est suffisamment chargée, Mᵉ Béatrice Zavarro oppose que Dominique Pélicot a toujours nié ce que rapportent les belles-filles, qu'il n'est pas poursuivi pour cela. Les enquêteurs n'ont identifié aucun fait de viol par un homme recruté sur Coco.fr dans la maison de Mazan à des dates où les petits-enfants y passaient leurs vacances, martèle-t-elle. Elle ne prononcera aucune des questions qu'elle aurait souhaité poser à la fille de son client. *« Son père ne le souhaite pas. »* ■

LUC LEROUX

Sale temps pour les vendanges

Entre grêle, excès de pluie et sécheresse, la production viticole française pourrait reculer de 18 % en 2024

En Champagne, les sécateurs ne s'agitent pas encore dans les rangs de vigne quand, dans le vignoble de Fitou, les pressoirs sont déjà à l'arrêt. Une illustration de la diversité des terroirs viticoles français. C'est à ce moment crucial, en plein mitan des vendanges, que le ministère de l'agriculture a publié sa nouvelle prévision de production pour le millésime 2024. Et le tableau s'assombrit. La collecte pourrait être en repli de 18 % sur un an, en dessous de la barre des 40 millions d'hectolitres, à 39,3 millions, selon un communiqué publié vendredi 6 septembre. Le ministère revoit ainsi à la baisse ses estimations faites début août où il tablait sur un volume compris entre 41 et 43 millions.

« J'ai fini mes vendanges mercredi. Ma récolte est inférieure de moitié au potentiel d'une année normale. En 2023, déjà, elle était réduite de 40 % », constate Jean-Marie Fabre, président des Vignerons indépendants, installé à Fitou dans l'Aude. Dans ce département, comme dans les Pyrénées-Orientales ou l'Hérault, la sécheresse a vaporisé les espoirs de récolte. *« Nous avons eu 217 mm de pluie cette année après 200 mm en 2023, quand la limite fixée pour parler de désert est à 250 mm »*, souligne M. Fabre dont 10 % des ceps n'ont pas résisté à « l'effet chalumeau » des hautes températures et du manque d'eau.

A l'inverse, du Bordelais au Val de Loire, de la Bourgogne à la Champagne en passant par le Jura, l'excès d'eau et le manque de soleil ont favorisé le développement du mildiou et la bataille fut rude pour tenter d'endiguer les dégâts du champignon. A ces pluies répétées, se sont ajoutés des épisodes de gel mais surtout de grêle. Un cocktail au goût amer pour les agriculteurs. Comme toujours, tous les vignobles n'ont pas souffert de la même manière et, au sein même d'une région voire d'une exploitation, les conséquences d'une météo capricieuse sont plus ou moins profondes.



Vendanges à Branne (Gironde), dans l'Entre-deux-Mers, le 28 août. CHRISTOPHE ARCHAMBAULT/AFP

Signes d'essoufflement

« Pour une dizaine de vignerons de la Côte des Bar, qui ont cumulé tous les aléas – gel, grêle et mildiou – les vendanges seront à zéro », estime Maxime Toubart, président du Syndicat général des vignerons de la Champagne. Sur son exploitation, il s'attend à récolter entre 7 000 et 9 000 kg par hectare. Soit moins que le rendement commercialisable fixé par l'interprofession pour 2024, à 10 000 kg par hectare. *« En trois ans, nous sommes passés de l'année la plus sèche à l'année la plus humide »*, résume-t-il.

Mais la Champagne n'est pas la région la plus mal lotie. Selon le ministère de l'agriculture, les baisses les plus marquées toucheraient le Jura (– 71 %), la Charente (– 35 %), le Val de Loire (– 30 %) et la région Bourgogne-Beaujolais (– 25 %). Notons que ces données sont des estimations, alors que nombre de grappes sont encore attachées aux ceps, la vendange 2024 n'étant pas précoce.

Même si 2024 ne devrait pas être comparable au triste millésime 2021, où le gel avait réduit la récolte de près d'un tiers, le coup risque d'être rude. *« L'équilibre des trésoreries va être mis à mal »*, s'inquiète M. Fabre. D'autant que ce reflux intervient au moment où le vignoble français est secoué par les changements d'habitude de consommation. En France, la décrue des ventes de vins rouges qui a débuté au tournant des années 1970, s'est accentuée depuis 2010. En particulier dans la grande distribution, où s'écoule une bouteille sur deux, et où leurs volumes sont passés de 5,1 millions à 3,5 millions d'hectolitres entre 2017 et 2023.

Face à cette perte de terrain sur le territoire national, les appellations viticoles françaises ont joué de leurs atouts à l'international avec succès. Mais cette stratégie très fructueuse montre quelques signes d'essoufflement. Ainsi, selon le Comité champagne, les expéditions de vin à bulles sont en repli de 15,2 % au premier semestre 2024 à 106,7 millions de bouteilles. Il prévoit qu'elles atteindront 285 millions de bouteilles sur l'année contre 299 millions en 2023 et 326 millions un an plus tôt. *« C'est un à-coup important »*, reconnaît M. Toubart. *Nous traversons une période de ralentissement, de réajustement des exportations. Quant au marché français, il ne repart pas. »*

Ce reflux intervient au moment où le vignoble est secoué par les changements d'habitudes de consommation

Une tendance partagée peu ou prou par l'ensemble des alcools français. *« Nous assistons à un retour à la normale. Nous digérons cette période particulière marquée par le Covid puis l'inflation mais à fin juin, nous restons à des niveaux supérieurs à ceux de 2019 »*, précise Gabriel Picard, président de la Fédération des exportateurs de vins et spiritueux de France qui note *« une stabilisation des volumes de vins exportés, en retrait de 1,9 % »*. Au global, les exportations de vins et spiritueux français, dont le cognac, sont en recul, en valeur, de 9,8 % au premier semestre 2024, à 7,8 milliards d'euros.

Bras de fer avec la Chine

Pour la suite, les interrogations portent tout autant sur le résultat de l'élection présidentielle américaine, les Etats-Unis étant le premier marché des alcools français, que sur la situation économique de la Chine ou le moral des consommateurs sur la planète. Mais aussi sur l'issue du bras de fer entre la Chine et Bruxelles, l'empire du Milieu menaçant de taxer les importations de cognac à la mesure des droits de douane qui pourraient s'imposer sur les véhicules électriques chinois commercialisés en Europe.

Dans ce contexte mouvant, certaines régions viticoles sont entrées dans une crise aiguë, comme le Bordelais ou le Languedoc. Souffrant de surproduction et de prix non rémunérateurs, elles ont été contraintes de distiller une partie des surplus avec l'aide de l'Etat. Surtout, après Bordeaux qui a arraché près de 10 % de son vignoble, soit 9 500 hectares, fin 2023, un plan national d'arrachage est envisagé pour restructurer le potentiel de production.

Mais pour M. Fabre, l'important, pour passer le cap, est d'obtenir dans l'immédiat *« une flexibilité bancaire pour soulager les trésoreries des vignerons »* et, dans un second temps, un accompagnement pour investir dans les dispositifs de protection des récoltes contre les maux de la météo. *« Un impératif quand, avec le changement climatique, une année sans aléa sera considérée comme exceptionnelle »*, conclut-il. ■

LAURENCE GIRARD

LES CHIFFRES

39,3
millions d'hectolitres
C'est le volume de la production viticole attendue en France, en 2024, en baisse de 18 %.

71 %
C'est la baisse attendue dans le Jura, après une bonne récolte 2023. Dans les Charentes, la production devrait diminuer de 35 %. Les autres vignobles les plus touchés sont ceux du Val de Loire et de Bourgogne-Beaujolais.

8 000
hectares
C'est la surface de vignes qui doivent être arrachées dans le Bordelais.

En Touraine, le mildiou prolifère dans les vignobles bio

Les fortes précipitations du printemps, combinées aux températures élevées, ont favorisé la propagation du champignon pathogène

REPORTAGE
BLOIS - *correspondant régional*

Lorsque les touristes longeant la Loire à vélo font halte à la cave du Domaine des Pierrettes, entre Chaumont-sur-Loire (Loir-et-Cher) et Amboise (Indre-et-Loire), ils n'ont aucune idée de la tragédie viticole en cours. Après tout, les ceps sont feuillus. Mais si l'on s'approche, on découvre qu'ils n'ont pas de grappes, juste quelques raisins épars et flétris. Le feuillage est moucheté de taches grises virant au marron. Le mildiou, maladie due à un champignon pathogène, a tout ravagé.

Installé derrière une forêt giboyeuse, à 6 kilomètres à vol d'oiseau du château de Chaumont et ses célèbres jardins, le domaine s'étale sur 40 hectares : 25 en bio, 15 en conversion. Quand il faut traiter, seule la bouillie bordelaise – à base de cuivre – est autorisée, en volumes limités.

« Etre réactif et présent »

Son directeur d'exploitation, Marc-Simon Boyer, résume la situation : *« Il a plu intensément d'octobre à juin avec des températures ni trop chaudes ni trop fraîches. Il est même tombé trois fois 30 millimètres en une semaine fin mai : à cette époque, la plante luttait contre le champignon et essayait de se former. Quand vous traitez et que, trois jours après, vous voyez du mildiou partout, vous vous posez des questions. Est-ce que le mildiou est de plus en plus résistant ? Est-ce que les produits sont encore adaptés ? »*

En 2024, le mildiou s'est répandu tôt à travers le pays. D'abord en Gironde, où des viticulteurs ont reproché à des propriétaires de parcelles à l'abandon d'avoir laissé propager le champignon. Dans l'AOC cahors, le gel du printemps puis le mildiou ont décimé la quasi-totalité du vignoble. Dans le Maine-et-Loire, un viticulteur bio de la périphérie d'Angers explique avoir traité douze fois au lieu de cinq pour en venir à bout. A Limeray (Indre-et-Loire), au Domaine de la Tonnellerie, créé en 1850 et désormais en conversion bio, son propriétaire, Vincent Péquin, est amer : *« Le mildiou est arrivé tôt, a touché le pédoncule et fait tomber la grappe. On prévoit 10 hectolitres par hectare, contre 66 en 2023. »*

De fait, si des régions souffrent d'une pénurie chronique de saisonniers pour leurs vendanges manuelles, d'autres, où le volume de raisin récolté sera moindre, ne seront pas concernées. Pour survivre, le Domaine des Pierrettes prévoit d'amputer son vignoble de 15 hectares et de renoncer aux marchés peu rentables. *« On a une parcelle ici, une autre là-bas, avec un seul engin de traitement qui parfois s'embourbe et retarde tout le processus. Pour le bio, il faut être réactif et présent constamment »*, explique son directeur.

« Jamais vu autant d'humidité »

Le traitement des vignes se poursuit : *« Le feuillage préservé permet une bonne maturité des bois qui porteront les fruits de l'an prochain et la mise en réserve de la plante avant l'hiver. »* Samedi 7 septembre, le ministre démissionnaire de l'agriculture, Marc Fesneau, était attendu à la Fête des vendanges de Cheverny (Loir-et-Cher). Le patron du syndicat des vins local, Jérôme Marcadet, en conventionnel, anticipe une perte de la moitié de sa récolte : *« Ça fait vingt-huit ans que je suis viticulteur, mon père de 90 ans l'a été aussi. On n'avait jamais vu autant d'humidité. »*

Il a prévu de solliciter son ministre : *« On lui demandera des quotas cléments pour pouvoir acheter du raisin de la région et continuer de produire un minimum de vin. Il faut absolument garder notre clientèle. »* ■

JORDAN POUILLE

Madrid bloque une OPA contre son fabricant de trains Talgo

L'Espagne a mis en avant des « risques pour la sécurité nationale », l'acheteur, un consortium hongrois, étant proche de Viktor Orban

MADRID, VIENNE - *correspondances*

Les positions prorusses et la méfiance envers le gouvernement du nationaliste hongrois Viktor Orban semblent avoir pesé lourd dans la décision du gouvernement espagnol de bloquer l'offre publique d'achat (OPA) présentée par le consortium hongrois Ganz Mavag pour prendre le contrôle de 100 % de la compagnie espagnole de construction de trains Talgo. L'offre, présentée en mars, était alléchante : 5 euros par action, soit une prime de plus de 40 %. De quoi chiffrer l'opération à 620 millions d'euros. Le risque, cependant, était trop grand, selon l'exécutif espagnol, qui a imposé son veto le 27 août.

« Talgo est une entreprise stratégique, appartenant à un secteur-clé pour la sécurité économique, la cohésion territoriale et le développement industriel, a résumé le ministère de l'économie. *L'autorisation de cette opération supposerait des risques insurmontables pour la sécurité nationale. »* Même si le communiqué ne détaille pas les raisons de ce refus, il dénote l'inquiétude grandissante suscitée par la proximité persistante de M. Orban avec Vladimir Poutine.

Pour prendre sa décision, le gouvernement s'est appuyé sur un rapport du Conseil d'investissement extérieur (Jinvex) classé confidentiel, mais qui ferait état de liens du consortium hongrois créé spécifiquement pour cette opération avec la Russie. Ganz Mavag est détenu à 45 % par le fonds d'investissement étatique hongrois Corvinus, et à 55 % par une entreprise, Magyar Vagon, détenue par un fonds d'investissement opaque, Solva II. La Hongrie avait utilisé un véhicule opaque similaire pour mettre discrètement la main sur la chaîne de télévision Euronews en 2022.

Entreprise stratégique

Le porte-parole de l'opération, Andras Tombor, a lui-même été conseiller du premier gouvernement Orban (1998-2002). Selon le quotidien *El Pais*, le rapport du Jinvex a été nourri d'informations des services de renseignement espagnols, rappelant les liens entre Magyar Vagon et le fabriquant de matériel ferroviaire russe Transmashholding. *« Ce n'est pas un secret que, dans le passé, nous avons maintenu des relations industrielles avec une entreprise russe »*, a reconnu M. Tombor à Madrid, en juillet, tout en assurant que ces liens ont cessé après l'invasion russe en Ukraine. Selon *El Pais*, au contraire, des relations persistent.

Ce refus dénote l'inquiétude grandissante suscitée par la proximité de Viktor Orban avec la Russie

Or, Talgo, entreprise fondée en 1942 au Pays basque, est considérée comme stratégique par l'Espagne, ne serait-ce que parce qu'elle dispose d'une technologie-clé : le changement automatique d'écartement des essieux, qui permet aux trains à grande vitesse de rouler sur différentes largeurs de voies ferrées. Cela représente un intérêt majeur pour les pays de l'ex-URSS, où l'écart est différent que dans le reste de l'Europe, et présente ainsi une utilité fondamentale dans la mobilité, notamment militaire, des pays baltes.

Preuve que c'est bien la nature du consortium hongrois qui a motivé le rejet de son offre, le gouvernement espagnol n'est pas réticent à l'idée qu'une autre compagnie étrangère prenne le contrôle de Talgo. Il tente ainsi depuis des mois d'encourager une fusion avec la compagnie tchèque Skoda. Il y a urgence. Cela fait plus d'un an que le fonds d'investissement Trilantic, créé à New York par d'anciens banquiers de Lehman Brothers, et qui détient 40 % de Talgo, entend sortir du capital de la compagnie espagnole.

Depuis son approbation en 2020, le gouvernement espagnol avait fait un usage modéré et discret du « bouclier anti-OPA ». Ce mécanisme rend obligatoire l'accord du gouvernement avant tout investissement étranger à hauteur de 10 % ou plus au capital d'une société espagnole appartenant à un secteur stratégique, voire 5 % lorsqu'elle est liée à la défense. Plus de 260 prises de participation ont ainsi été évaluées entre 2020 et fin 2023, selon le ministère de l'économie espagnol, et cet instrument n'avait bloqué qu'une opération, en 2022.

Le gouvernement hongrois n'a jusqu'ici pas réagi à la décision. Le 30 août, Ganz-Mavag a cependant envoyé un communiqué à la Commission nationale du marché des valeurs, le gendarme boursier espagnol, afin d'annoncer son intention de mener *« toutes les actions légales à sa portée »* contre le veto espagnol. Il dispose de deux mois pour déposer un recours devant la Cour suprême espagnole. ■

JEAN-BAPTISTE CHASTAND ET SANDRINE MOREL



MATIÈRES PREMIÈRES
PAR LAURENCE GIRARD

La moutarde se pique de revanche

Remontez dans le temps. De deux ans plus précisément. L'actualité ne bruissait pas, alors, des atermoiements d'un président cherchant un premier ministre, mais de la disparition d'un simple condiment. Les médias faisaient monter la sauce sur la pénurie de moutarde, illustrée par des rayons de supermarchés clairsemés. Rien de tel cette année. Les magasins sont achalandés et le voile de l'indifférence est retombé sur ce produit enflaconné. Pourtant, dans les champs en Bourgogne, les agriculteurs ont œuvré pour récolter la précieuse graine. Avec succès. *« L'objectif, en 2024, était une production de 12 000 tonnes et il devrait être atteint »*, affirme Luc Vandermaesen, résident de l'Association des producteurs de graine de moutarde de Bourgogne. Un résultat à comparer aux 6 000 tonnes collectées en 2022.

Ce doublement des volumes résulte d'une volonté délibérée de relocaliser la culture. La moutarde se pique de revanche. Lorsque les pots du condiment jaune ont commencé à se faire rares, les Français ont, en effet, découvert que la culture de la graine s'était égrenée dans l'Hexagone. Et que la moutarde de Dijon dépendait essentiellement de l'approvisionnement canadien. Or, en 2021, la culture des champs de moutarde outre-Atlantique avait tourné à l'aigre, réduite de moitié par une météo défavorable.

Pour limiter cette dépendance, source de fragilité pour les industriels et les distributeurs, les céréaliers tricolores ont été incités à replanter. Mais on n'attire pas les planteurs de moutarde avec du vinaigre. Le cours de la graine bourguignonne, qui était de 900 euros la tonne en 2021, a été propulsé à 2 000 euros en 2023. Sans surprise, la surface consacrée à cette culture est passée de 4 000 à plus de 10 000 hectares. Las, en 2023, la météo a été capricieuse et la collecte a été maigrelette à 9 200 tonnes.

Pour autant, les céréaliers ont peu ou prou continué l'essai en 2024. Comme pour toutes les cultures cette année, les agriculteurs ont traversé des périodes de fortes inquiétudes, les pluies incessantes et l'absence de luminosité pesant sur l'état des brassicacées. Mais une quinzaine de jours de soleil en mai ont fort heureusement coloré les champs en jaune et sauvé la récolte.

« Cette année, 35 % de nos fabrications sont faites avec des graines françaises et nous voulons monter à 50 % en 2025 », affirme M. Vandermaesen, directeur général de la société Reine de Dijon. Reste à savoir si le consommateur est prêt à payer pour le « cultivé en France », car le prix a bondi. *« Le budget moutarde des ménages est passé de 4 à 7,30 euros par an »*, relativise M. Vandermaesen. Une augmentation pas piquée des hannetons. ■

Servier renonce à vendre Biogaran pour l'instant

Le laboratoire estime que les conditions ne sont pas réunies pour une cession de sa filiale de médicaments génériques

C'est la fin d'un feuilleton industriel qui aura connu de nombreux rebondissements. Le laboratoire Servier, propriétaire du fabricant de génériques Biogaran, a annoncé, vendredi 6 septembre, qu'il renonçait pour le moment à céder sa filiale, estimant que les offres déposées ne répondaient pas aux critères fixés par le groupe.

L'annonce a été faite aux salariés de Biogaran vendredi matin. Depuis plusieurs mois, ils s'inquiétaient de l'avenir du laboratoire pharmaceutique, qui compte 240 collaborateurs, et dont dépendent plusieurs milliers d'emplois à travers son réseau de sous-traitants. *« Nous avons reçu plusieurs marques d'intérêt. Ces dernières ne répondaient cependant pas à l'ensemble de nos critères de création de valeur pour l'entreprise, les collaborateurs, mais aussi pour les acteurs industriels et les patients. D'où notre décision de mettre fin aux discussions »*, précise-t-on chez Servier.

Plusieurs candidats, dont les laboratoires indiens Aurobindo et Torrent, mais aussi le fonds d'investissement britannique BC Partners, et l'industriel lyonnais Benta, s'étaient lancés dans la course au rachat du numéro un des génériques en France, qui écoule près de 320 millions de boîtes de médicaments dans l'Hexagone chaque année.

De vives réactions

Selon une source proche du dossier, plusieurs des offres déposées auraient atteint *« plus de 1 milliard d'euros »*. La possibilité d'une vente à un acteur étranger du groupe tricolore avait cependant suscité de vives réactions, certains redoutant une perte de souveraineté nationale en cas de délocalisation de la production.

Les quatre prétendants avaient été reçus à Bercy au cabinet du ministre délégué démissionnaire Roland Lescure, peu avant l'annonce de la dissolution de l'Assemblée, afin de discuter des *« lignes rouges »* que le gouvernement prévoyait d'imposer en cas de rachat. Vendredi, le ministre s'est félicité de l'annonce de Servier, saluant une décision *« très sage »*. Du côté des sous-traitants, c'est le soulagement : *« Nous ne nous y attendions pas. C'est une très bonne nouvelle »*, confie l'un d'eux.

Le choix du laboratoire s'explique aussi en partie, selon Servier, par *« les incertitudes politiques et réglementaires »*. L'absence de visibilité sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2025, qui doit décider des orientations à donner sur la clause de sauvegarde, aurait pesé sur le projet de vente. Cette contribution spécifique au secteur pharmaceutique, qui permet à l'Etat de contrôler les dépenses de médicaments, et dont le montant explose ces dernières années, est en effet scrutée avec beaucoup d'attention.

Servier, qui n'avait jamais officiellement confirmé la mise en vente de Biogaran, n'exclut toutefois pas de céder un jour sa filiale. *« Nous pourrions lancer une nouvelle revue stratégique à l'avenir, comme nous le faisons régulièrement »*, précise le groupe. Une information qui n'aura pas échappé à la vigilance de certains candidats. *« Nous restons en veille »*, assure l'un des prétendants. ■

ZELIHA CHAFFIN

GRANDE DISTRIBUTION

Plan social à Casino : « plus de 3 000 » postes supprimés

Le groupe Casino supprimera plus de 3 000 postes dans le cadre du plan social annoncé en avril, ont indiqué vendredi 6 septembre à l'AFP plusieurs sources syndicales, après une réunion du comité social et économique central à Saint-Etienne. La direction, qui n'a pas voulu *« confirmer ou infirmer »* ces chiffres, a précisé que *« tous les postes supprimés ne se traduiraient pas par des licenciements secs »*. – *(AFP.)*

TRANSPORT

SNCF Voyageurs : trafic en légère hausse cet été

SNCF Voyageurs a transporté plus de 24 millions de personnes en TGV et Intercités en juillet et août, en légère hausse par rapport à l'été 2023 (+ 1 %), malgré un mois de juillet moins bon qu'en 2023, a expliqué le PDG de SNCF Voyageurs, Christophe Fanichet, samedi 7 septembre, à l'AFP. Sur la période des Jeux olympiques (du 26 juillet au 11 août), SNCF Voyageurs a vu la fréquentation de ses trains augmenter de 4 % par rapport à 2023. – *(AFP.)*

CONJONCTURE

Etats-Unis : situation de l'emploi mitigée au mois d'août

Taux de chômage en baisse en août (4,2 %, contre 4,3 % en juillet) et créations d'emplois en hausse moindre que prévu : le marché du travail aux Etats-Unis poursuit sa lente érosion, à deux mois de l'élection présidentielle américaine et alors que la Fed s'apprête à abaisser les taux, pour éviter une flambée du chômage, lors de sa prochaine réunion, les 17 et 18 septembre. – *(AFP.)*

Le Monde
DIMANCHE 8 - LUNDI 9 SEPTEMBRE 2024



Clément Delangue, à Paris, le 27 août.
LÉA CRESPI/PASCO POUR « LE MONDE »

« Tout le monde devrait pouvoir créer sa propre IA »

LES ENTRETIENS DE L'IA Clément Delangue, cofondateur de la plate-forme de publication d'outils Hugging Face, défend l'open source, accessible gratuitement, contre la domination du secteur par quelques géants

ENTRETIEN

Clément Delangue est, avec Julien Chaumond et Thomas Wolfe, l'un des trois Français cofondateurs de Hugging Face, une start-up d'intelligence artificielle (IA) de premier plan. Valorisée à 4,2 milliards d'euros après avoir levé près de 450 millions d'euros depuis sa création en 2016, cette société de droit américain est connue comme la plate-forme de référence où développeurs et entreprises publient des outils et des modèles pour faire de l'IA en open source, c'est-à-dire accessible gratuitement et modifiable.

Vivant entre Miami, New York et Paris, où sont installés la moitié des 220 employés de Hugging Face, son directeur général défend la conception d'une IA *« ouverte et décentralisée »*, contre la domination des géants du numérique comme OpenAI et son partenaire Microsoft ou Google.

Hugging Face veut « démocratiser la bonne IA », qu'est-ce que cela veut dire ?

Une IA est éthique quand elle est alignée avec les valeurs des individus qui participent au projet. A Hugging Face, nos valeurs sont l'ouverture, la transparence, l'inclusivité. Nous réfléchissons donc aux moyens de faire la technologie la plus ouverte possible, pour permettre aux entreprises de partager leurs modèles d'IA et les jeux de données et de contenus sur lesquels ils ont été entraînés. Nous cherchons aussi à éviter qu'une entreprise contrôle le secteur. Nous aimerions que tout le monde puisse créer sa propre IA : les entreprises, mais aussi les associations et ONG, les structures publiques, les régulateurs…

Des acteurs puissants comme Google ou OpenAI proposent de grands modèles d'IA fermés, en quoi est-ce un problème ?

Il y a plusieurs approches complémentaires. Quand vous voulez faire un moteur de recherche, comme ChatGPT, c'est bien d'utiliser un très gros modèle d'IA. Mais quand vous voulez créer un chatbot – un robot conversationnel – de service client pour votre application bancaire, vous n'avez pas besoin d'une IA qui disserte sur le sens de la vie, plutôt d'une IA qui vous réponde vite. Un modèle plus petit et plus spécialisé est plus rapide et permet de dépenser moins d'argent et d'électricité, donc d'émettre moins de CO_2.

De plus, c'est important que tous les gens qui veulent construire des systèmes d'IA aient accès aux ressources nécessaires, comme tout le monde peut écrire du code informatique pour créer un logiciel. C'est un monde plus désirable qu'un univers où quelques grosses entreprises gardent leurs secrets et leurs modèles, et contrôlent l'accès à cette technologie.

Quelle est l'alternative, des mini-modèles open source qui fonctionnent sur les ordinateurs des gens à la maison ?

Oui, ce sont de nombreux modèles différents, que toutes les organisations puissent créer et modifier, et qui résolvent toutes les tâches du quotidien. Nous travaillons en ce moment sur la robotique. Nous avons par exemple entraîné un robot à 600 dollars *[540 euros]*, équipé de caméras d'iPhone, à plier des tee-shirts, puis publié les données pour permettre à d'autres de mener leurs expérimentations. Je suis beaucoup plus enthousiasmé par un monde où chacun peut avoir des petits robots, qu'il peut entraîner pour accomplir les tâches de son choix, que par l'idée d'une grosse entreprise qui crée un gros robot, que vous ne contrôlez pas et qu'elle envoie chez vous pour faire tous types de choses. Nous préférons un futur un peu décentralisé où tout le monde fait de l'IA.

Pouvez-vous donner des exemples d'usages ?

Les cas d'usage sont très variables, c'est dur de les prédire. Nous utilisons déjà de l'IA sans nous en rendre compte : quand nous regardons les infos, dans les algorithmes qui nous recommandent les contenus ; quand nous prenons un VTC, dans la prédiction de l'horaire d'arrivée… On utilise du logiciel partout. Et dans quelques années, tous les logiciels seront construits avec de l'IA.

> **« Si tous les modèles d'IA de référence sont américains, les entreprises des Etats-Unis vont avoir un avantage concurrentiel »**

Les start-up d'IA ne sont-elles pas dépendantes des géants du numérique, qui leur fournissent le calcul informatique nécessaire au fonctionnement de leurs modèles et qui sont entrés au capital d'OpenAI, d'Anthropic ou de Hugging Face ?

Il y a dans le secteur de l'IA des tendances naturelles à la concentration plus fortes que dans le logiciel classique. Il faut d'autant plus les combattre. Nous essayons de le faire en fournissant des outils open source. Nous avons 5 millions d'utilisateurs, dont la majorité ne travaillent pas pour Big Tech. Quant à Hugging Face, sur notre dernier tour de financement, en août 2023, nous avons levé une partie des fonds auprès d'eux *[Google, Amazon, AMD, Intel, IBM ou Nvidia]*, mais nous avons décidé de le faire auprès de tous, plutôt que d'un seul. Cela permet d'éviter une exclusivité.

Quelle est la situation financière de l'entreprise ?

Nous essayons de créer un modèle qui nous permette de rester assez indépendants. Nous sommes rentables au dernier trimestre. C'est assez exceptionnel pour une start-up d'IA, même si cela fluctue, quand nous investissons. De même, nous avons encore en banque la majorité des 500 millions de dollars de capitaux levés sur sept ans.

Souvent, les start-up d'IA dépensent beaucoup et peuvent survivre un à deux ans sans lever de fonds. Et c'est pour cela qu'il y a des cas comme Adept AI, Inflection AI ou Character AI *[dont les dirigeants ont été embauchés par Amazon, Microsoft et Google]*. Cette année, on va voir plus d'attention portée sur la rentabilité des start-up d'IA. En ce moment, dix d'entre elles me contactent chaque semaine pour se faire racheter.

Hugging Face accompagne les entreprises pour adapter des modèles d'IA, mais comment concurrencer les géants du conseil comme Capgemini, ou du cloud comme Microsoft, Google ou Amazon ?

Notre modèle est *freemium [de l'anglais* free, *gratuit, et* premium, *à valeur ajoutée]*. L'essentiel des utilisations sont gratuites mais un petit pourcentage sont payantes. Nous sommes utilisés par plus de mille entreprises, dont Bloomberg ou Nvidia. Celles-ci ont besoin de fonctionnalités additionnelles, pour la sécurité ou la gestion de leurs nombreux utilisateurs. Et aussi d'assistance sur le choix et l'utilisation de nos outils. Ou, enfin, d'infrastructures *[des services en ligne dans le cloud, comme du calcul informatique]* pour faire tourner des modèles d'IA. L'intérêt *[par rapport à l'achat de ce calcul en direct chez les fournisseurs cloud comme Amazon ou Google]*, c'est que nos solutions sont très intégrées avec notre plate-forme et spécialisées sur l'IA. En optimisant des modèles spécialisés, vous pouvez réduire le prix d'une tâche faite avec l'IA, par exemple de 10 à 1 centime d'euro.

GitHub, la plate-forme d'open source référente dans le logiciel, s'est fait racheter par Microsoft en 2018. Cela pourrait-il vous arriver ?

Ce n'est pas l'objectif. Nous pensons pouvoir créer une plate-forme indépendante sur l'IA.

L'open source ne peut-il être utilisé par les géants pour dominer un marché, comme Google l'a fait avec Android, et comme Meta pourrait le faire avec ses modèles d'IA ? Cela gêne les start-up qui vendent leurs modèles propriétaires…

Oui et non. Aux Etats-Unis, l'autorité de la concurrence a conclu que l'IA open source favorisait la concurrence, même si elle peut bénéficier aux gros acteurs. Cela participe d'une démocratisation. Il est important que l'open source ne soit pas pratiqué seulement par les géants du numérique, mais aussi par les start-up, les universités et les structures à but non lucratif. Il faut aussi garder un peu de rigueur sur la définition de l'open source : cela implique de publier le modèle, mais aussi les jeux de données d'entraînement et de proposer des licences très permissives.

Dans le règlement européen sur l'IA, l'AI Act, êtes-vous favorable à l'obligation de fournir un résumé des textes ou images utilisés pour les entraîner, ce qui permet aux propriétaires de ces contenus de demander un paiement ?

Oui, je suis plutôt favorable à cette idée. De même, sur l'étiquette d'un produit, vous pouvez voir les ingrédients… Il faut d'abord faire la transparence sur la liste des acteurs qui ont participé à la création d'un système. Puis des modèles de rémunération appropriés. Le meilleur n'est pas encore vraiment trouvé. J'ai parfois un peu peur des contrats de vente de licence des données d'entraînement *[par exemple entre OpenAI et les groupes de médias Associated Press, Springer, Financial Times ou Le Monde]*. Si quelques gros acteurs signent avec tous les médias des accords qui empêchent les autres de fabriquer des modèles d'IA concurrents, on sera dans une situation délicate. On pourrait prendre en compte l'usage final des données : si vous entraînez un modèle open source qui bénéficie à la recherche et à l'éducation, vous pourriez ne pas être obligé de payer une licence. Alors que si votre système d'IA concurrence l'activité des créateurs de ces données, c'est normal que vous les rétribuiez.

Vous dites avoir levé la plus grande partie de fonds auprès d'Américains car les Européens ne pouvaient investir assez. L'écosystème européen s'est-il depuis renforcé ?

Il est vraiment important qu'émerge de plus en plus d'IA locale, nationale. Et donc que tous les pays soutiennent leur écosystème. Parce que cette technologie fondamentale peut avoir de gros impacts sur l'économie. Si tous les modèles d'IA de référence sont américains, les entreprises des Etats-Unis vont avoir un avantage concurrentiel. C'est un enjeu de souveraineté et de compétitivité.

Sur les problèmes posés par l'IA – les erreurs, la désinformation, la modération des contenus haineux, les biais discriminatoires –, l'open source change-t-il quelque chose ?

Pour beaucoup des problèmes existants de l'IA, l'open source peut être une solution. Car les modèles propriétaires sont des boîtes noires. Cela rend difficile l'analyse des biais ou la détection des contenus générés par une IA sur les réseaux sociaux. Il est difficile de savoir ce que vous mangez si vous n'avez pas la liste des ingrédients ni la recette… ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ALEXANDRE PIQUARD

La longue course de Rosario Murcia-Gangloff

Après avoir couru aux JO en 1992, la doyenne des Bleus dispute, dimanche, le marathon paralympique



L'athlète Rosario Murcia-Gangloff, au Club France dans le parc de La Villette, à Paris, le 27 août. OLIVIER JUSZCZAK/SIPA

Des histoires de retours, le sport en connaît un certain nombre. Mais celle de Rosario Murcia-Gangloff est tout sauf banale. C'est qu'à 59 ans et à la faveur des Jeux de Paris 2024, l'athlète française reprend le fil d'une histoire commencée voici trente-deux ans. Le 1er août 1992, à Barcelone, Rosario Murcia-Gangloff avait disputé l'épreuve olympique du 10 000 m, dans la ville de naissance de son père, immigré espagnol en France. Dimanche 8 septembre, à Paris, c'est sur le marathon paralympique, cette fois, qu'elle devait s'aligner.

Entre ces deux rendez-vous ? La Lyonnaise a été victime d'un décollement de rétine, avant d'être atteinte d'un glaucome, maladie dégénérative du nerf optique, qui la mènera au handisport et lui vaut d'être aujourd'hui classée en catégorie T12, réservée aux déficients visuels. *« Je suis une petite jeune mémère »*, s'amuse l'athlète, que l'expérience auprès de sportifs plus jeunes *« fait retourner dans* [sa] *jeunesse »*. *« On a été beaux comme eux, là on est plus âgés que le staff* [de l'équipe de France]. *»* Si Rosario Murcia-Gangloff dit « on », c'est que le premier de ses deux guides, qui l'accompagnera sur les dix premiers kilomètres, n'est autre que son mari, Gilles Gangloff, 60 ans.

Pour ce retour, la marathonienne a, aussi, réembarqué son entraîneur de toujours, Bernard Pelletier, 77 ans. *« Tu me sors de ma retraite, mais c'est avec grand plaisir que j'y retourne »*, lui a-t-il répondu. *« Il n'a pas réfléchi. Il connaît l'oiseau. Cela m'a donné le tournis quand il m'a dit oui »*, relate l'athlète. *« C'était impossible de lui dire non »*, prolonge le technicien.

Retour au haut niveau

Détentrice pendant vingt ans du record national du 10 000 m, plusieurs fois championne de France et médaillée mondiale de cross par équipe, Rosario Murcia-Gangloff est une coureuse de haut niveau qui ne revient pas pour faire de la figuration. *« Je veux aller chercher le podium, on a fait une préparation visant les trois heures »*, assène-t-elle. Bernard Pelletier confirme : *« Ce n'est pas fou, la médaille se joue autour de trois heures. »* Il n'aura fallu que quelques courses de reprise pour convaincre l'entraîneur que sa protégée pouvait y prétendre : *« Plus qu'un talent, c'est une passionnée. Si elle ne court pas, elle est malade. »*

Pour se qualifier, elle a couru à deux reprises le Marathon de Paris, l'une des courses les plus difficiles du circuit. Bilan ? 3 h 07 en 2023 et 3 h 08, en avril, dans des circonstances particulières. Quelques jours auparavant, elle avait chuté à l'entraînement, le pied dans une ornière. *« Mon œil droit est en cécité et mon œil gauche a beaucoup de pathologies, notamment un problème de relief et de champ visuel »*, justifie Rosario Murcia-Gangloff, qui ne distingue, par exemple, pas des escaliers suivant leur sens.

En 1994, elle avait été sélectionnée pour la Coupe d'Europe de marathon par équipe. Fatiguée, elle ne se sentait pas de courir, mais on lui avait fait comprendre qu'elle devait se forcer car les Bleues avaient une chance de médaille. *« Je l'ai fait à contrecœur. Il faisait 35 degrés à l'ombre. J'ai pris le mur du marathonien. Le staff aurait dû m'arrêter. Je divaguais »*, se souvient-elle. Victime d'une déshydratation massive, qui provoque un décollement de la rétine, elle sera opérée en urgence à son retour à Lyon, par l'un des meilleurs spécialistes mondiaux, qui lui sauvera provisoirement la vue. Mais, en 2000, elle développe un glaucome : *« La tension oculaire, c'était mon point faible. »* *« Elle avait un passif génétique, sa grand-mère est morte aveugle »*, complète Bernard Pelletier.

Elle met au monde trois enfants, ne cesse jamais de courir en dépit des contre-indications médicales et dispute des championnats Masters (vétérans), décrochant de nombreux titres. En 2011, même si elle est réticente à passer en handisport, elle fait classifier une première fois son handicap, convaincue par Christophe Carayon, champion paralympique du 1 500 m en 1992. La coureuse réalise les minima sur 1 500 m pour les Jeux de Londres (2012), mais l'équipe de France ayant un quota d'athlètes limités, elle n'a pas pu y participer.

Détentrice pendant vingt ans du record de France du 10 000 m, elle ne revient pas pour faire de la figuration

En 2022, une visite chez son ophtalmologiste rallume ce rêve d'un retour au haut niveau. Elle se rend compte qu'elle a changé de handicap, passant en T12. Le 1 500 m n'est plus envisageable – *« on vieillit au niveau musculaire »*, reconnaît-elle –, mais après des recherches sur Internet, le couple s'aperçoit que le marathon est à sa portée. *« Il fallait juste réveiller mes qualités naturelles en sommeil »*, analyse Rosario Murcia-Gangloff. *« C'est une aventure extraordinaire de se retrouver dans un projet aussi excitant et inattendu à notre âge »*, ajoute Gilles Gangloff, qui s'est remis à l'entraînement pour accompagner son épouse.

« Comme dans un brouillard »

Un bon guidage est crucial pour éviter les pièges et les obstacles sur la route. C'est pour cela qu'un marathonien de 25 ans – Mathieu Leroux, qui « vaut » 2 h 22 – a été choisi pour l'accompagner sur les trente derniers kilomètres.

« Sans guide, je ne peux pas courir seule en compétition, détaille la marathonienne. *Vers chez moi, je connais tous les parcours et les chemins de traverse. Quand mon corps est fatigué, un voile blanc recouvre mon œil, comme dans un brouillard. Cela me fait ralentir et je perds 30 % de mes moyens. »*

Grâce à des affiches des athlètes paralympiques héraultais qualifiés pour Paris 2024 diffusées dans tout son département, celle qui travaille en tant qu'éducatrice sportive à la ville de Béziers est davantage reconnue. *« Les gens savent que c'était une bonne athlète, ils ne se rendaient pas compte de son niveau »*, explique fièrement Gilles Gangloff. C'est le cas du groupe de jeunes filles qu'elle entraîne. *« Mes benjamines ont hâte de reprendre l'entraînement »*, décrit l'athlète. *« Elles sont très fières d'avoir une coach qui fait les Jeux paralympiques »*, complète son mari. Et qui, peut-être, va en rapporter une médaille. ■

ANTHONY HERNANDEZ

Sarah Storey, la « Dame de fer » du cyclisme

A Paris, l'Anglaise de 46 ans, grand nom du paralympisme, s'est offert deux nouvelles médailles d'or lors des épreuves sur route

Une fois de plus, la Britannique Sarah Storey a gagné. Et, une fois encore, c'était devant la Française Heïdi Gaugain. Après avoir dominé le contre-la-montre sur route, l'Anglaise s'est adjugé la course en ligne, vendredi 6 septembre. Sur un circuit de 71 km (5 tours) couru autour de Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), elle s'est imposée au sprint. Une victoire à un souffle près, à un coup de pédale.

« J'ai fait la course que je voulais et je suis contente d'avoir couru comme cela, a déclaré Heïdi Gaugain, 19 ans, vingt-sept de moins que sa rivale. *Une fois encore, ça se joue à rien. Je suis deg' ! Le final a été ce qu'il est. Elle a été plus forte : il n'y a rien à dire... Elle l'a joué à l'expérience, ne s'est pas affolée. »* Après s'être longtemps maintenues dans le peloton de tête, les deux femmes, qui évoluent en C4-C5 (catégorie regroupant les cyclistes ayant une déficience de la coordination à un faible niveau d'un côté du corps ou des jambes, à un niveau modéré d'une jambe, ou l'absence de membres) se sont détachées peu avant l'arrivée, baignée par un soleil estival.

Sarah Storey, 46 ans, est une légende du handisport, surnommée la « Dame de fer » dans sa discipline. Née avec une malformation de la main gauche, elle a commencé à pratiquer la natation à l'âge de 10 ans, dans le nord de l'Angleterre, du côté de Manchester. Enfant précoce, ses résultats ne se font pas attendre. En 1992, elle participe aux Jeux de Barcelone, et écrit les premières lignes de son palmarès avec deux médailles d'or (100 m dos et 200 m 4 nages), trois en argent et une en bronze dans la catégorie S10, celle des handicaps les plus légers. Elle a alors 14 ans.

Quatre ans plus tard, aux Etats-Unis, à Atlanta, elle ajoute trois titres à sa collection. Victime d'otites à répétition, elle manque ensuite, à plusieurs reprises, la plus haute marche du podium. Puis à 26 ans, elle arrête la compétition.

« Pourquoi pas le para cyclisme ? », se demande-t-elle en 2004. Quatre années plus tard à Pékin, elle remporte le contre-la-montre sur route et la poursuite individuelle sur piste. Devant son public, à Londres, en 2012, elle triomphe : quatre titres paralympiques. Son visage s'affiche partout dans la capitale. Elle est anoblie et la Couronne britannique fait même imprimer des timbres à son effigie. Sarah Storey met ensuite sa notoriété au service d'une cause qu'elle connaît : l'allaitement des mères athlètes pendant les compétitions, une situation qu'elle expérimente lors des Jeux de Rio en 2016. L'insatiable « Dame Sarah » enchaîne les courses et les podiums, brillant à Tokyo puis à Paris, où elle avait décidé de ne pas courir sur piste afin de se concentrer sur la route.

Los Angeles 2028, à 50 ans ?

Après la première épreuve, mercredi, lorsqu'un journaliste lui avait fait remarquer qu'elle ne semblait pas satisfaite de sa victoire, Sarah Storey était restée de marbre, un brin ironique : *« Je suis heureuse, je suis sur la lune. »* L'Anglaise avait encore en travers de la gorge la longueur du parcours : *« C'est le contre-la-montre paralympique le plus court que nous ayons jamais fait. C'est vraiment dommage de ne pas mettre en valeur le parasport comme il faudrait. »* En cause : le tracé de 14,2 km, quand l'épreuve masculine faisait le double. *« Il y avait plein de temps dans la journée pour faire deux tours comme chez les hommes. S'être autant battue pour la parité dans le cyclisme pour ne pas l'avoir dans le para cyclisme est une vraie déception »*, avait-elle ajouté.

Sera-t-elle au départ des Jeux de Los Angeles en 2028 ? *« Bien sûr, c'est une possibilité »*, répond-elle. L'athlète paralympique en activité la plus titrée – 30 médailles, dont 19 en or (5 en natation, 14 en cyclisme) – aura alors 50 ans.

« Sarah Storey est quasiment invincible, avait confié Heïdi Gaugain au *Monde*, quelques semaines avant la compétition. *Quand elle fait une course, la plus haute marche du podium lui est réservée. »* La déception de la Bretonne après les épreuves sur piste est oubliée. Avec ses trois médailles d'argent, Heïdi Gaugain repart satisfaite : *« J'ai acquis beaucoup d'expérience. »*

Pour éviter le blues qui peut suivre les grands rendez-vous, elle envisage d'enchaîner par les Mondiaux à Zürich (Suisse) la semaine prochaine. Née avec une agénésie au bras gauche, la Française doit ensuite participer à des courses face à des valides. Son rêve ? Devenir professionnelle. Et quitter le sillage de Sarah Storey. ■

PIERRE LEPIDI

Le Monde
DIMANCHE 8 - LUNDI 9 SEPTEMBRE 2024



Justine et Luc Bève, lors de la finale de tir à la carabine 50 m couché, à Châteauroux, le 4 septembre. JEAN-MARIE HERVIO/KMSP/FFTIR

Entre la tireuse Justine Bève et son père, le sport se vit en famille

L'athlète de 27 ans est assistée depuis toujours par son père, Luc, lors des compétitions. Un binôme soudé par la confiance et la complicité

Ils sont là tous les deux, serrés l'un contre l'autre, devant le téléphone qui sert à l'appel vidéo : Justine Bève, 27 ans, et son père, Luc, 62 ans, qui est aussi son assistant de presque chaque instant pendant les compétitions. La veille, mercredi 4 septembre, l'athlète a terminé sixième de la finale, des Jeux paralympiques, de l'épreuve de tir à la carabine à 50 m position couchée SH2 – destinée aux tireurs ayant une limitation de mouvement des bras, du tronc et des jambes, ou uniquement des bras – dans les locaux du Centre national de tir sportif à Châteauroux.

Le même jour, lors des matchs de qualification, l'athlète avait décroché la première place, seule femme à se hisser en finale. *« Comme toujours ! »*, lance gaiement son père, avant d'ajouter, avec son petit accent ch'ti : *« C'est la championne du monde des matchs. Elle les bat tous, tous, tous. »* Justine Bève sourit, habituée à la fierté de son père et à cet attelage hors du commun, qu'elle décrit comme un véritable *« binôme »*.

Un tandem cimenté par le goût de la discipline et par l'envie de gagner, certes, mais pas seulement. Car une chose saute aux yeux : l'amour, la confiance et la complicité qui unissent ce père à sa fille, atteinte d'une maladie génétique, sont un ciment mille fois plus puissant que le simple esprit de compétition. Leur histoire sportive a commencé lorsque Justine Bève avait 15 ans, dans le village du Pas-de-Calais dont elle est originaire. *« Je voulais trouver une activité extrascolaire et j'avais envie d'essayer le para foot, mais c'était trop loin de chez nous,* raconte la jeune femme, condamnée au fauteuil roulant par une faiblesse musculaire, qui ne lui permet pas de soulever une simple bouteille d'eau. *Le club de tir, en revanche, n'était qu'à 300 mètres de la maison et comptait déjà des adhérents en situation de handicap. »*

Pour la tireuse, il s'agit d'un univers familier, puisque la famille compte des chasseurs. Dès le début, c'est Luc Bève qui accompagne sa fille. Lui, qui porte les sacs, déballe leur contenu, installe le fauteuil, charge les armes, fixe la table de tir, place l'arme sur l'épaule de sa fille. Lui, enfin qui achète le matériel, lorsque l'adolescente commence à briller, sautant d'une catégorie à l'autre et remportant tous les titres, au 10 m et au 50 m. Les carabines de compétition, pourtant, sont chères. *« A l'heure actuelle, c'est environ 4 500 euros pour celle du 10 m et 6 000 euros pour le 50 m*, explique-t-il. *Mais je me suis débrouillé. »*

Cette phrase revient dans sa bouche lorsqu'il décrit la manière dont il a jonglé pour épauler sa fille dans son parcours sportif. C'est qu'il en a fallu, des contorsions, pour parvenir à dégager du temps lorsque Justine Bève partait en stage ou en compétition. D'autant qu'il n'est jamais question de la mère, ce fantôme dont la tireuse parle comme d'une simple *« génitrice »*.

Au seuil du pas de tir, il faut parvenir à séparer le familial du professionnel. Tenir l'émotion en lisière

Cuisinier en milieu scolaire, le père a accumulé les heures supplémentaires et, on le devine, les économies, pour financer la passion de sa jeune sportive. Il ne se plaint pas, bien au contraire. *« Je me suis débrouillé »*, répète-t-il, comme si rien de tout cela n'avait finalement d'importance, à l'échelle des joies procurées par les victoires de sa fille. A peine, concède-t-il, que les déplacements sont parfois fatigants. *« Elle m'a fait vivre des trucs terribles, ma fille. Moi qui ne prenais jamais l'avion… Mais surtout, c'est émotionnellement stressant. »*

L'émotion n'est jamais loin

Devenue professionnelle, Justine Bève est aujourd'hui équipée par sa fédération et, pour les Jeux paralympiques, les frais de déplacement de son père sont pris en charge. Elle fait aussi partie de l'« armée des champions », une équipe d'athlètes rattachée au bataillon de Joinville du Centre national des sports de la défense et soutenus par le ministère des armées. Surtout, Luc Bève est désormais retraité, donc libre de partir quand il le faut.

L'athlète paralympique, elle, dit avoir progressé depuis que son père est entièrement disponible. *« J'ai pu faire plus de stages, suivre plus d'entraînements. Avant, il arrivait que d'autres m'accompagnent, mais ce n'était pas pareil. On ne s'improvise pas binôme du jour au lendemain. »* Au-delà des compétences techniques de son père, la présence de celui-ci la rassure. *« Il me booste et voit immédiatement quand quelque chose ne va pas. Et puis, il y a tout le reste. C'est lui qui m'aide à me laver, à m'habiller, à couper ma viande, à me coucher, toute une intimité que j'aurais du mal à partager avec quelqu'un d'autre. »*

Au seuil du pas de tir, pourtant, il faut parvenir à séparer le familial du professionnel, le papa de l'assistant. Tenir l'émotion en lisière. C'est Justine Bève qui le dit. *« Au départ,* raconte-t-elle, *le côté papa l'emportait, il lui arrivait de s'énerver. Mais ensuite, on s'est professionnalisés tous les deux. »* Luc Bève fait de son mieux, reconnaissant tout de même que son cœur continue de *« battre très fort »* quand la tireuse pose son doigt sur la gâchette. Leur arrive-t-il de se disputer ? Ils éclatent de rire : *« Bien sûr*, répond Justine Bève. *Il est un peu à l'ancienne, on n'a pas toujours la même vision du monde. Moi, je suis peut-être un peu naïve, mais lui, il voit parfois le mal partout. Il veut me protéger. »* Esquissant un geste fataliste, Luc Bève se défend en souriant : *« C'est ma petite. »*

L'émotion, cependant, n'est jamais bien loin derrière le courage et l'enthousiasme. Quand on évoque la maladie génétique de Justine Bève, son père fond aussitôt en larmes. Il tourne la tête et ôte ses lunettes pour s'essuyer les yeux. Impossible, apparemment, d'évacuer une forme de culpabilité qui continue de le miner, en dépit des succès de sa fille.

Sur ses quatre enfants, seule sa petite dernière a hérité de la maladie. La Pas-de-Calaisienne, de son côté, parle de ses trois frères aînés avec tendresse : *« Ils sont fiers de moi. »* Pas de compassion, non merci, elle préfère être admirée. *« Rendez-vous dans quatre ans* [en 2028], lance-t-elle, *à Los Angeles ! »* Luc Bève compte bien y être aussi, toujours en forme à 66 ans. *« Un jour, il faudra bien que je laisse ma place, mais pas maintenant »*, affirme-t-il avec conviction. Puis il glisse, presque à voix basse et comme pour lui-même : *« A 80 ans, peut-être. »* ■

RAPHAËLLE RÉROLLE

Jeux réussis pour les Bleus du tir sportif

Trois médailles, chacune d'un métal différent. L'équipe de France de tir sportif a dépassé l'objectif de deux podiums qu'elle s'était fixé à l'aube des Jeux de Paris. Le 1er septembre, à Châteauroux, Tanguy de La Forest, 46 ans, s'est adjugé l'or dans le concours du tir à la carabine à 10 m couché, deux jours après avoir remporté l'argent dans l'épreuve debout (même arme, même distance). Cela faisait douze ans, depuis le titre de Cédric Fèvre-Chevalier, à Londres, en 2012, qu'un Français ne s'était plus imposé dans la discipline. Le 5 septembre, l'ancien tireur d'élite des chasseurs alpins Jean-Louis Michaud, 41 ans, a quant à lui obtenu une médaille de bronze dans l'épreuve de 50 m carabine position couchée mixte.

Morteza Mehrzad, 2,46 mètres et meilleur volleyeur assis du monde

Meilleur marqueur de la finale face à la Bosnie-Herzégovine, l'Iranien a contribué au huitième titre de son pays dans la discipline

C'est ce qui s'appelle rencontrer sa vocation. Sans le volley assis, variante handisport de ce sport de ballon, quel aurait été le destin de Morteza Mehrzadselakjani ? Tragique, car l'Iranien, aujourd'hui vedette nationale, est atteint d'acromégalie – un excès d'hormone de croissance –, mesure 2,46 mètres et vivait reclus jusqu'à ses 22 ans à Roudsar, au bord de la mer Caspienne.

Sur le terrain, impossible de passer inaperçu pour le deuxième homme le plus grand au monde. Assis et lorsqu'il lève les bras, il est capable de jouer le ballon à près de 2 mètres. Sa hauteur de jeu a été mesurée à 1,96 mètre pendant ces Jeux. Pratique quand le filet est situé à une hauteur de 1,15 mètre et pour inspirer la peur aux hardis adversaires qui essaient de le bloquer.

Vendredi 6 septembre, il a été le meilleur marqueur de la finale (27 points) disputée devant les 4 000 spectateurs enthousiastes de l'Arena Paris Nord, à Villepinte (Seine-Saint-Denis). L'Iran a battu la Bosnie-Herzégovine trois sets à un (22-25, 30-28, 25-16, 25-14), devenant pour la huitième fois champion paralympique, en treize éditions du tournoi masculin. Elu meilleur joueur du monde en 2019, 2021 et 2022, Morteza Mehrzad – son diminutif – compte désormais trois médailles d'or.

« Le volley a changé ma vie »

Son « gigantisme » n'est pas son seul handicap. A 15 ans, à la suite d'un accident de vélo, il se fracture le bassin et sa jambe gauche ne grandit plus, causant un écart de 15 centimètres avec la droite. Contraint parfois d'utiliser un fauteuil roulant, il s'est appuyé sur ses coéquipiers pour tenir la station debout pendant les hymnes, avant le coup d'envoi.

Victime de moqueries pendant sa jeunesse, il voit sa vie basculer lorsque le sélectionneur iranien Hadi Rezaeigarkani le repère, en 2011, dans un programme télévisé consacré aux personnes qui sortent de la norme.

Le flair de celui qui est impliqué dans la totalité des titres paralympiques de son pays (de 1988 à 2024, en tant que joueur et coach) change l'existence de Morteza Mehrzad. Cinq après, il est médaillé d'or paralympique, à Rio.

Victime de moqueries pendant sa jeunesse, il voit sa vie basculer en 2011, quand le sélectionneur iranien le repère

« J'étais très déprimé, racontait-il il y a quelques années. *J'avais l'impression d'être en prison et j'avais peur de sortir à cause de mon apparence. Le volley a changé ma vie. »* D'objets de raillerie, il passe à sportif de haut niveau et trouve une utilité à ce corps extraordinairement grand. *« Le physique que je considérais comme très mauvais m'a beaucoup aidé et j'ai su en faire bon usage »*, confiait-il en juillet à l'AFP.

« C'est l'arme fatale »

A Paris, il a parfois été préservé, ne disputant par exemple qu'un set en ouverture contre l'Ukraine ou deux, en demi-finales, face à l'Egypte. Fragile, il a été opéré du genou en 2023.

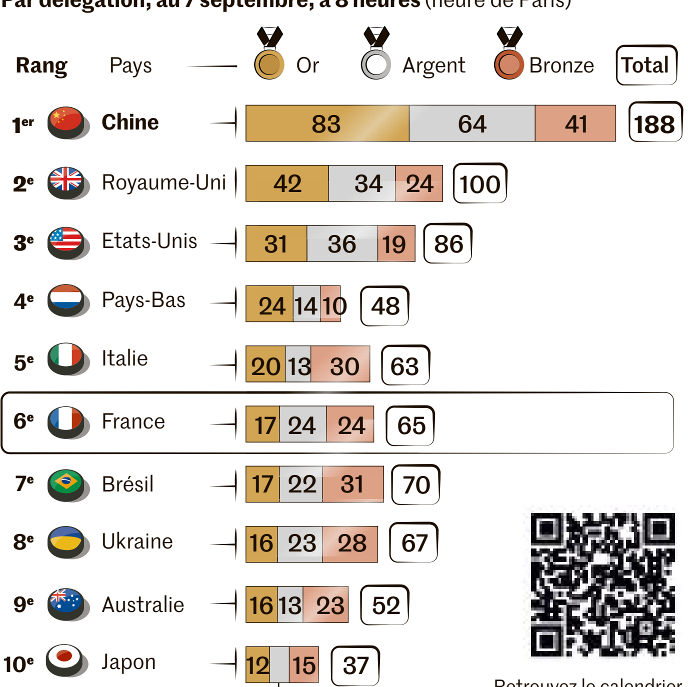
Au centre de l'attaque de sa sélection, Morteza Mehrzad est inarrêtable. Cyrille Chahboune, joueur de l'équipe de France (qui a terminé à la dernière place du tournoi paralympique), a évoqué pour *Le Monde* le phénomène de son sport : *« Il se positionne au filet, il prend les ballons et c'est l'arme fatale. »* Les Bleus avaient conçu un plan en cas de match face à l'Iran : *« Cela ne sert à rien d'aller au bloc quand il attaque. Il faut se mettre à l'arrière, en protection. »*

A Paris, comme souvent, le triple champion paralympique a défrayé la chronique par sa particularité. Le plus grand athlète à avoir participé aux Jeux paralympiques – selon le Comité international paralympique – a failli dormir par terre. Le Comité d'organisation a dû fournir une troisième extension à son lit modulable en carton. Les deux premières, réclamées initialement pour l'accueillir, ne suffisaient pas. A son retour au pays, le destin de Morteza Mehrzadselakjani lui vaudra bien un nouveau lit sur mesure, à sa taille de géant. ■

ANTHONY HERNANDEZ

Tableau des médailles

Par délégation, au 7 septembre, à 8 heures (heure de Paris)



Rang	Pays	Or	Argent	Bronze	Total
1er	Chine	83	64	41	188
2e	Royaume-Uni	42	34	24	100
3e	Etats-Unis	31	36	19	86
4e	Pays-Bas	24	14	10	48
5e	Italie	20	13	30	63
6e	France	17	24	24	65
7e	Brésil	17	22	31	70
8e	Ukraine	16	23	28	67
9e	Australie	16	13	23	52
10e	Japon	12	10	15	37

Infographie *Le Monde*
Source : *Le Monde*, données récoltées par Opta

Retrouvez le calendrier et tous les résultats des Jeux paralympiques sur le site du *Monde*

Le Monde
Le Carnet

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes

soit par e-mail : carnet@mpublicite.fr
(en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site : https://carnet.lemonde.fr

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

carnet@mpublicite.fr
https://carnet.lemonde.fr

AU CARNET DU «MONDE»

Naissance

Comme son prénom l'indique, elle a voulu sortir dès l'aube.

Manon et **Yann**,
ses parents,
Swan,
son petit grand frère,
Sylvie, Agnès, Didier, Patrick,
ses grand-parents,
Lola, Charlotte, Renaud, Tom et **Cyril**,
ses tatas et tontons,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Alba BOUCHEZ-PAULIC,

le 3 septembre 2024, à 10 h 51, peu après l'heure de bouclage du quotidien de référence.

Décès

Son épouse
Et ses enfants,

font part avec chagrin du décès de

Pierre ARNAUD,
agrégé,
professeur émérite de l'université de Paris 4-Sorbonne,
cofondateur de la Société d'études anglaises et nord-américaines des 17e et 18e siècles,
officier dans l'ordre des Palmes académiques,

survenu le 30 août 2024,
à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Passy, Paris 16e, le mardi 10 septembre, à 14 h 30.

C'est avec une profonde tristesse que

Les familles Boissel-Dombreval, Le Bail et Jégou,
Édith,
son épouse,
Renan, Aude et Loïc,
ses enfants,
Alexis, Maëlle, Armand, Héloïse et Émile,
ses petits-enfants,
Rafael, Marceau, Roxane, Anna,
ses arrière-petits-enfants,

font part du décès de

Pierre-Yves BOISSEL-DOMBREVAL,
dit **DOMBREVAL,**
né le 8 janvier 1933,
ancien commandant de bord de la compagnie Air France,

il a rejoint paisiblement et définitivement le ciel qu'il a tant aimé le 28 août 2024, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Un dernier hommage lui sera rendu dans l'intimité familiale.

La famille remercie toutes les personnes qui s'associeront à sa peine.

Jean Boulard,
son époux,
Sylvie et Jean-Michel Bezat, Thierry et Isabelle Boulard, Pierre-Yves Boulard (†), Olivier et Lucy Boulard,
ses enfants,
Ses douze petits-enfants
et leurs conjoints,
Ses quatre arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Claudie BOULARD,
professeur de Lettres classiques,
chevalier
dans l'ordre des Palmes académiques,

survenu le 15 août 2024.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, a eu lieu le 20 août, dans l'intimité familiale, à Plérin-sur-Mer (Côtes-d'Armor).

clostephan74@gmail.com

Région parisienne. Cameroun. Dordogne. Allemagne.

Monique,
son épouse,
Frédérique et Martin, Emmanuel et Rosa,
ses enfants,
Mamadou et Daniela, Maya, Thaméra, Paul, Loïc,
ses petits-enfants,
Aliya et Sana,
ses arrière-petites-filles,

ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 27 avril 2024, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, de

Marcel BRISSON,
enseignant,
ENV 1947-1951,
officier
de l'ordre des Palmes académiques.

Il a été incinéré à Strasbourg.

Ses cendres ont été dispersées dans la baie d'Audierne, le 19 août.

Besançon. Montfaucon.

Sa famille

dans la douleur, fait part du décès brutal de

Henri CZAJKA,
commandeur dans l'ordre des Palmes académiques,
ancien président de l'association des directeurs de CDDP,
ancien président de l'association du Château de Montfaucon,

survenu le 3 septembre 2024,
à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 12 septembre, à 15 h 30, au crématorium, 22, rue du Cerisier, à Avanne-Aveney.

Fabrice, Reno et Sofie,
ses enfants,
Louison, Mélizia et Tinaëlle,
ses petits-enfants,
Annie et Alain,
ses sœur et frère,
Sylvie,
sa belle-sœur
Et Charles,
son beau-frère,
Loïc, Michaël, Rachel et Yanouk,
ses neveux et nièce
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Yves EPELBOIN,
cristallographe
et pionnier de l'informatique,
professeur émérite
de l'université Pierre et Marie Curie,

survenu le 2 septembre 2024,
à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Une cérémonie aura lieu le lundi 9 septembre, à 12 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20e.

Votre présence et une fleur pour l'accompagner, rien de plus.

Nous avons la tristesse d'annoncer le décès de

Annie FOURMANOIR GORIUS,
céramiste d'art,

survenu le 4 septembre 2024, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Elle laisse dans le deuil sa famille, ses amis, ses élèves et les amoureux de son travail.

Une cérémonie aura lieu le mercredi 11 septembre, à 11 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20e.

Nous exprimons toute notre gratitude à ceux qui, par leur présence ou leurs pensées, partageront notre peine.

Dominique Piwnica,
son épouse,
Neil et Danielle Fournier,
son fils et sa belle-fille,
Sandrine Asseraf,
Muriel et Arthur Liacre,
ses beaux-enfants
et leurs enfants,
Stella et Roger Aillaud,
sa sœur et son beau-frère,
La famille Piwnica,

ont la douleur de faire part du décès de

Colin FOURNIER,
professeur émérite
d'architecture et d'urbanisme,
University College London,

survenu à Paris, le 4 septembre 2024, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 10 septembre, à 15 heures, au cimetière parisien de Bagneux (Hauts-de-Seine), 45, avenue Marx-Dormoy.

Freyming (Moselle). Aurillac (Cantal). La Rochelle, Saint-Agnant (Charente-Maritime). Strasbourg (Bas-Rhin).

Aliénor, Basile,
leurs conjoints
et enfants,
Brigitte, Caroline, Sophie,
leurs conjoints
et enfants,
Claudy, Mireille,
Sa famille,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

Jean-François HEIL,
conservateur de musée,
membre de l'Académie
des belles-lettres, sciences et arts
de La Rochelle,
géomorphologue, naturaliste,
navigateur et historien.

survenu le 30 août 2024,
à Strasbourg,
à l'âge de soixante-quatorze ans.

Une cérémonie a eu lieu le jeudi 5 septembre, à 11 h 45, au centre funéraire de Strasbourg à la Robertsau.

Sa famille

a la profonde tristesse de faire part du décès de

Jean-Claude JOUBERT,
professeur d'Université
à l'Institut Polytechnique
de Grenoble,

survenu le 3 août 2024, à Venon (Isère), à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

claudejoubertbettan@yahoo.fr

Francine Olivier-Martin, Patrick et Thierry Lansier,
leurs enfants
et petit-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Janine LANSIER,
née **de LIPKOWSKI,**
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 2 septembre 2024, à son domicile, dans sa cent sixième année.

Elle sera inhumée au cimetière du Montparnasse, Paris 14e, après l'hommage qui lui sera rendu en l'église Saint-Sulpice, Paris 6e, le mardi 10 septembre, à 10 h 30.

Henri LECLERC
(1934-2024),
avocat au barreau de Paris.

Henri, cinquante ans de lutte, de travail, d'enthousiasme, de rires, d'indignations, de malheurs et de bonheurs, d'émotions, de vie.

Merci, on te garde avec nous.

Frédérique Baulieu,
Nathalie Senyk,
Marie Laure Barré,
tes associées d'aujourd'hui
Et tous les autres d'avant
à Ornano comme rue Cassette.

On sera là, le lundi 9 septembre 2024, à 15 h 30, en la salle de la Coupole du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20e.

Vous serez là pour lui et pour tout ce qu'il a offert au monde.

SCP Henri Leclerc et associés,
5, rue Cassette,
75006 Paris.
pourhenri@scpleclerc.com

(*Le Monde* du 3 septembre).

Nicole Margot-Duclot,
née Vernaz,
son épouse,
Alexandre et Florence,
Victor et Isabelle,
Louis,
ses enfants,
Hannah, Gabriel, Martin,
ses petits-enfants,
Gilles Margot-Duclot,
son frère,
Anne et Jean-Hervé Colle,
sa sœur et son beau-frère
et leurs enfants,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Jean-Luc MARGOT-DUCLOT,

survenu le 3 septembre 2024,
à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Un hommage lui sera rendu le mardi 10 septembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Dominique, rue de la Tombe-Issoire, Paris 14e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière de Crots (Hautes-Alpes).

famille@margot-duclot.fr

Mario Nobili,
son époux,
Simon Nobili,
son fils,
Fiona et Eileen Nobili,
ses petites-filles,

ont la tristesse de faire part du décès de

Fernanda NOBILI,
née **DE ALESSI,**

survenu le 4 septembre 2024.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 11 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris 16e.

Paris 13e. Saint-Estèphe (Dordogne).

Marie-Claude Perrin-Chenour,
son épouse,
Elsa et Julie,
ses filles,
Vincent et William,
ses gendres,
Oliver, Max et Iris,
ses petits-enfants,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Jérôme PERRIN,
promotion 1974
de l'École polytechnique,
directeur de recherche au CNRS,
directeur de programmes R&D
chez Air Liquide,
directeur scientifique
chez Renault Group,
membre du Comité consultatif
national d'éthique du numérique,
secrétaire général
du Conseil général international
et président du Conseil de Paris
de la Société Saint-Vincent-de-Paul,

survenu le 1er août 2024, à Saint-Estèphe, à l'âge de soixante-neuf ans.

Ses obsèques ont été célébrées le 7 août, à Saint-Estèphe, dans l'intimité.

Deux cérémonies d'hommages et de témoignages auront lieu dans les semaines à venir. La première, le 14 septembre, à 18 heures, en la chapelle Saint-Vincent-de-Paul, 95, rue de Sèvres, Paris 6e. La seconde, le 27 septembre à 19 heures, en sa paroisse Sainte-Rosalie, 50, boulevard Auguste-Blanqui, Paris 13e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Simone Rendu,
née Wasmer,
son épouse,
Anne-Thérèse, Christophe, Elisabeth, Jean-Baptiste,
ses enfants,
Marion, Clément, Matteo et Sarah,
ses petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Paul RENDU,
sociologue,
ancien directeur de recherche
au CNRS,

survenu le 20 août 2024, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Paul Rendu repose à Maçanet de Cabrenys (Espagne).

Sa famille exprime sa gratitude à l'équipe de la résidence d'Églantine, à Neuilly-Plaisance, pour la qualité et l'humanité de son accompagnement.

famillerendu@laposte.net

Claude Roire,
son époux,
Aurélia,
sa fille,
Pascal,
son fils
ainsi que leurs conjoints,
leurs enfants
et leurs petits-enfants,
Ses frères,

ont la douleur d'annoncer le décès de

Maguy ROIRE,

à l'âge de quatre-vingt-huit ans,
à Paris.

Ancienne documentaliste à *L'Express*, puis journaliste à *L'Humanité Dimanche*, Maguy était une femme de conviction qui défendit toute sa vie l'humanisme et la fraternité.

Les obsèques auront lieu le mercredi 11 septembre, à 12 heures, au cimetière du Père-Lachaise, 16, rue du Repos, Paris 20e.

La Communauté Apostolique Saint-François-Xavier,
Mme Antoine Crombez de Montmort,
sa sœur,
Le baron et la baronne Antoine d'Ussel,
son frère et sa belle-sœur,
Ses neveux et nièces,
Ses petits-neveux et petites-nièces
Et ses arrière-petits-neveux,

font part de l'entrée dans la Lumière de Dieu, le 23 juillet 2024, de

Jacqueline d'USSEL, sfx.

Une messe d'action de grâces sera célébrée à son intention par le père Michel Fédou (s.j.), le 1er octobre 2024, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, à 18 h 30.

Anniversaire de décès

Le 8 septembre 2003,

Jacques LEHOUX

nous a quittés.

Il reste dans le cœur de ceux et celles qui l'ont aimé.

Souvenir

Oran. Paris.

Jean-Paul et Brigitte,
ses enfants,
Marie-Claire,
sa belle-fille,
Léna et Fanny,
ses petites-filles,

pensent à

Estelle, Lucie KARSENTY,
née **REBBOH.**

Elle aurait eu cent ans, ce 9 septembre 2024.

jeanpaulkarsenty@yahoo.fr

Hommages

Le 5 juillet 2023 disparaissait

Jacques DUQUESNE,
journaliste et écrivain.

Le 13 septembre 2024, à 18 heures, la ville de Dunkerque lui rendra hommage en procédant à l'inauguration du «Parvis Jacques Duquesne», devant le théâtre du Bateau-Feu (scène nationale dont il fut le président-fondateur, 1991-2016).

Brest. Paris. Vindelle (Charente).

Dix ans…

Son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Sa famille,

vous invitent à partager le souvenir de

Yves MORAUD,
professeur de Littérature
à l'Université
de Bretagne-Occidentale,
metteur en scène
du Centre Dramatique Universitaire.

Conférences

les mardis de la philo
les matinées de la littérature

Les Mardis de la Philo
dès le 17 septembre 2024, à 9 h 30, chaque mardi,
20 nouveaux sujets :
• Religion et liberté, Bertrand Vergely.
• Les objets : entre amour et haine, Jean-Michel Besnier.
• Lire les philosophes, Éric Fiat.
• De la responsabilité à la liberté, Francis Wolff.
• L'expérience esthétique, Charles Pépin.
• Sociologie de l'art contemporain, Nathalie Heinich.
• Penser avec Raymond Aron, Perrine Simon-Nahum.
• La vérité, Camille de Villeneuve.
• Les mythes platoniciens, Heinz Wismann.
• *La frénésie du bonheur*, Luc Ferry
• Neuromania, Albert Moukheiber.
• Cynthia Fleury.
• Vitalité des croyances, Gérald Bronner.
• De l'indifférence à la différence, Mazarine M. Pingeot.
• Philosophie de la laïcité, Pierre-Henri Tavoillot.
• Les héritiers de Saint-Augustin, Pierre Descotes.
• Hegel : la découverte de l'histoire, Marcel Gauchet.
• Descartes et le cartésianisme, Dan Arbib.
• Pourquoi apprendre ? Camille Dejardin.
• Repenser le mal, Olivier Dhilly.
Les conférences ont lieu au 35 *bis*, rue de Sèvres, Paris 6e.
Accessibles sur place, en visio ou en podcast.
Pour en savoir plus : 06 77 66 09 55
www.lesmardisdelaphilo.com
Podcasts www.mercisocrate.com

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio
Directrice de la rédaction Caroline Monnot
Direction adjointe de la rédaction Grégoire Allix, Maryline Baumard, Philippe Broussard, Nicolas Chapuis, Emmanuelle Chevallereau, Alexis Delcambre, Anne Eveno, Marie-Pierre Lannelongue, Franck Nouchi, Cédric Pietralunga
Directrice éditoriale Sylvie Kauffmann
Directrice déléguée au développement des services abonnés Françoise Tovo
Directeur délégué aux relations avec les lecteurs Gilles van Kote
Rédaction en chef Laurent Borredon, Emmanuel Davidenkoff (Evénements), Jérôme Gautheret, Michel Guerrin, Nicolas Jimenez (photographie), Sabine Ledoux (cheffe d'édition), Alain Salles (Débats et Idées)
Direction artistique Emmanuel Laparra
Infographie Delphine Papin
Directrice des ressources humaines du groupe Emilie Conte
Secrétaire général de la rédaction Sébastien Carganico
Conseil de surveillance Aline Sylla-Walbaum, présidente, Gilles Paris, vice-président

Le Monde
DIMANCHE 8 - LUNDI 9 SEPTEMBRE 2024



Messaoud, ancien chef de secteur du FLN, présente ses deux médailles, une française et une algérienne, au côté de son fils Karim, à Orléans, en août 2022.
PHOTOS : LYNN S. K.

France-Algérie L'éternelle rechute

Une nouvelle brouille met aux prises Alger et Paris après le revirement français promarocain sur le Sahara occidental. L'élection présidentielle de samedi pourrait infléchir la relation bilatérale, empêtrée dans des cycles de turbulences

Drôle de crise. Tout le monde savait ce qui se tramait, l'orage qui s'annonçait, mais personne n'en a rien laissé paraître. Ni ce 13 juin, à Bari, sous le soleil des Pouilles (Italie), lors d'un échange ostensiblement chaleureux entre le président français, Emmanuel Macron, et son homologue algérien, Abdelmadjid Tebboune, en marge du sommet du G7. Ni en cette fête du 14-Juillet, à Alger, sur les hauteurs d'El-Biar, dans le jardin de la villa des Oliviers, résidence de l'ambassadeur de France à la vue imprenable sur la baie, où le maître des lieux, Stéphane Romatet, louait devant un parterre d'invités l'*« unique proximité »* et la *« densité à nulle autre pareille »* de la relation avec l'Algérie. Flanqué de deux ministres et de plusieurs hauts responsables algériens, M. Romatet ajoutait que *« le destin de nos deux pays est intimement lié »* et que *« nous avons besoin l'un de l'autre »* face aux crises (sécuritaire, climatique, migratoire) frappant la région.

Jusqu'au dernier moment, les apparences auront donc été sauvées, les effusions préservées, alors qu'un revirement stratégique français, imminent et contraire aux intérêts de l'Algérie, était connu, programmé. Le 30 juillet, M. Macron adressait en effet au roi du Maroc, Mohammed VI, un courrier consacrant solennellement le ralliement de la France à la thèse de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental. Aux yeux de Paris, le plan marocain d'autonomie datant de 2007 est désormais tenu pour *« seule base »* de discussion en vue d'une solution politique dans ce territoire disputé.

« GRANDE DÉSINVOLTURE »

Mieux ou pis (selon le point de vue), M. Macron ajoutait dans sa missive que le *« présent et l'avenir »* de l'ancienne colonie espagnole (dont Rabat s'est rendu maître en 1975 au grand dam d'Alger, soutien du mouvement indépendantiste sahraoui du Front Polisario) *« s'inscrivent dans le cadre de la souveraineté marocaine »*. Le changement de pied promarocain est retentissant, même si la France continue d'invoquer les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, lesquelles prévoient la perspective, très théorique, d'un référendum d'autodétermination. Jusqu'alors, le plan d'autonomie marocain était considéré à Paris comme *« une base sérieuse et crédible »*, mais pas davantage. *« Une base »* devenue *« la seule base »* : un vrai saut qualitatif.

L'adoubement français est aussitôt applaudi à Rabat, où le roi battait froid à Emmanuel Macron depuis trois ans. La relation franco-marocaine peut dès lors retourner à ses fondamentaux, celle d'une connivence historique qui s'était distendue au fil du temps, en particulier avec la disparition de la génération Chirac. A Alger, le courroux éclate. Le Quai d'Orsay, qui a toujours espéré s'affranchir du dilemme d'un *« jeu à somme nulle »* sur le Maghreb – réchauffer avec le Maroc sans refroidir avec l'Algérie –, doit s'y résigner. La rupture, à l'été 2021, des relations entre les deux frères ennemis d'Afrique du Nord, dégât collatéral de la fin du cessez-le-feu au Sahara occidental survenu en novembre 2020 et de la normalisation des liens entre le Maroc et Israël le mois suivant, rend les tentatives d'équilibrisme français de plus en plus précaires.

Aussi, dans les heures suivant la publication de la lettre du président Macron, le gouvernement algérien décide-t-il le *« retrait »* de son ambassadeur à Paris, une mesure de rétorsion – rappelle la presse proche du régime – plus grave qu'un simple *« rappel pour consultation »*. *« Ce pas* [la reconnaissance de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental] *qu'aucun autre gouvernement français avant lui n'avait cru devoir franchir, le gouvernement actuel l'a fait avec beaucoup de légèreté et une grande désinvolture, sans en mesurer lucidement toutes les retombées potentielles »*, dénonce, dans un communiqué, le ministère des affaires étrangères algérien. *« En soixante-deux ans de relations algéro-françaises, c'est bien la première fois que la crise atteint pareil sommet »*, commente le quotidien *L'Expression*.

AVEC EMMANUEL MACRON, L'ALGÉRIE N'A JAMAIS EU À L'ÉLYSÉE UN INTERLOCUTEUR AUSSI BIEN DISPOSÉ À SON ÉGARD

VISAS BLOQUÉS

Paris avait tenté d'apaiser le dépit des Algériens en les informant préalablement de l'inflexion à venir sur le Sahara occidental. M. Macron s'en était chargé personnellement lors de sa rencontre avec M. Tebboune à Bari, six semaines plus tôt. Le souhait était d'éviter la *« brutalité »* – selon le mot d'un diplomate français – dont l'Espagne avait fait preuve, en mars 2022, en opérant son propre revirement favorable au Maroc sur le Sahara occidental. Les égards formels parisiens n'ont pas suffi à dissiper l'amertume d'Alger.

« En général, on informe de son intention, pas de sa décision, et c'est comme ça que se comprend la confiance entre deux Etats, souligne l'ancien ministre et ambassadeur algérien Abdelaziz Rahabi. *Informer d'une décision déjà prise, c'est très inamical. »*

Au-delà des éclats rhétoriques, c'est donc à nouveau la brouille entre Paris et Alger. Nombre d'interlocuteurs officiels algériens se mettent aux abonnés absents. Une cinquantaine de demandes de visa, sollicitées par le Quai d'Orsay pour ses agents et leurs familles, sont bloquées. La coopération des consulats algériens en France pour faciliter le retour au pays de leurs ressortissants faisant l'objet de mesures d'éloignement s'est ralentie. A titre d'exemple, le nombre de rapatriements a chuté de trente-neuf, en mai, à seize, en août – soit une baisse de 60 % –, sur les cinq centres de rétention administrative du Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne), de Rennes, de Bordeaux, de Toulouse et d'Hendaye (Pyrénées-Atlantiques), selon Claire Bloch, chargée d'accompagnement des intervenants en rétention à la Cimade.

Fait significatif, les Algériens ont refusé en août l'atterrissage sur leur sol de trois minivols charters français transportant des personnes refoulées. Ces dernières ont donc dû regagner le système des centres de rétention administrative de l'Hexagone, où les ressortissants algériens représentent le tiers des 17 000 étrangers retenus.

Bref, une énième rechute dans une relation tourmentée et foncièrement cyclique, scandée par une alternance d'embellies et de fâcheries. L'héritage du contentieux colonial se mêle aux soubresauts propres à la vie politique, algérienne comme française, ainsi qu'aux dilemmes de la géopolitique maghrébine pour imposer une volatilité à un lien qui n'a jamais pu être ordinaire. *« Les relations entre la France et l'Algérie peuvent être bonnes ou mauvaises, en aucun cas elles ne peuvent être banales »*, avait déjà diagnostiqué, en 1974, l'ancien président Houari Boumediene (1965-1978). On en est toujours là.

Avec trois crises en trois ans – les précédentes ont éclaté en octobre 2021 et en février 2023 –, la cadence est toutefois quelque peu préoccupante. D'autant que l'Algérie n'a jamais eu à l'Elysée un interlocuteur aussi bien disposé à son égard. M. Macron a en effet fait preuve d'un *« investissement considérable »* sur la mémoire de la guerre d'Algérie, dont il souhaitait *« clôturer le deuil »*, décryptent l'historien Sébastien Ledoux et le politiste Paul Max Morin dans *L'Algérie de Macron. Les impasses d'une politique mémorielle* (Presses universitaires de France, 296 pages, 20 euros). La mission réparatrice qu'il s'était fixée sur ce legs douloureux relevait à ses yeux du *« statut »* de la percée de Jacques Chirac sur la Shoah, lors de sa fameuse déclaration de 1995 sur la rafle du Vél' d'Hiv' reconnaissant pour la première fois la responsabilité de l'Etat français dans la déportation et l'extermination des juifs.

PRAGMATISME MÉMORIEL

Certes, l'ambition de M. Macron était plus franco-française (restaurer la cohésion nationale) que diplomatique (réconcilier les deux Etats). Son dessein était de sortir des silences qui *« rendent impossible à la nation de vivre en paix »*, a-t-il expliqué, le 19 mars 2022, lors du soixantième anniversaire de la signature des accords d'Evian, qui amorcèrent le départ de la France d'Algérie. *« La guerre d'Algérie et ses non-dits étaient devenus la matrice de tous les ressentiments, y compris pour tant et tant de nos jeunes qui n'avaient rien à voir avec cela »*, avait-il ajouté dans une allusion au malaise identitaire des banlieues.

Pour autant, il a tenu à associer Alger, autant que possible, à ce travail thérapeutique, comme s'il fallait tenir les deux bouts, le sociétal et le diplomatique. Dans la lettre de mission qu'il adresse à Benjamin Stora, l'historien qui lui rendra un rapport en janvier 2021 sur les pistes d'un apaisement mémoriel autour de la guerre d'Algérie, M. Macron évoque un *« travail de vérité, de mémoire et de réconciliation pour nous-mêmes et pour nos liens avec l'Algérie »*. Etait-ce là l'erreur ? Mêler l'Etat algérien à ce qui aurait pu rester un exercice d'introspection franco-française n'est-il pas la source d'une incompréhension qui débouchera sur une première crise, celle qui survient le 2 octobre 2021 ?

Ce jour-là, *Le Monde* rapporte en effet des propos inhabituellement durs sur le régime algérien tenus par M. Macron, lors d'une rencontre à l'Elysée avec des jeunes issus des différents groupes de mémoire liés à la guerre d'Algérie. Il évoque alors un *« système politico-militaire »* à Alger, qui, à l'en croire, s'est *« construit sur la rente mémorielle »* et *« la haine de la France »*. Si le président est dépité, c'est que les dirigeants algériens n'ont pas répondu à ses attentes à la suite de la publication du rapport Stora, neuf mois plus tôt.

Le pragmatisme mémoriel des *« petits pas »* préconisé par l'historien français avait en effet été fraîchement reçu en Algérie, où nombre d'intervenants officiels l'ont dénoncé comme plaçant *« sur un pied d'égalité la victime et le bourreau »*. Sans doute était-il naïf d'escompter une autre réaction de la part d'un *« système »* qui, fragilisé par la vague protestataire du Hirak ayant déferlé sur le pays en 2019-2020 avant d'être durement réprimée, ne disposait plus que de la rhétorique nationaliste comme réservoir de légitimité.

Quoi qu'il en soit, la réplique à la charge de M. Macron – qui n'était certes pas destinée à être rendue publique – a été acerbe. Outre la référence au *« système politico-militaire »*, une autre formule du locataire de l'Elysée, lancée sur le mode d'une question ingénue – *« Est-ce qu'il y avait une nation algérienne avant la colonisation française ? »* –, a blessé en Algérie, et pas seulement dans les sphères du pouvoir. Rappel *« pour consultation »* de l'ambassadeur en poste à Paris, gel des visas, suspension des contacts officiels, interdiction des survols des chasseurs français à destination du Sahel, etc. : les autorités algériennes ont usé de tous les leviers à leur disposition.

La crise dura trois mois. En janvier 2022, l'ambassadeur algérien, Mohamed Antar Daoud, retourne à Paris. Un mois plus tard, il assiste à Amboise (Indre-et-Loire) à l'inauguration d'une stèle érigée en l'honneur de l'émir Abdelkader, héros de la résistance algérienne. Lors de cette cérémonie inspirée du rapport Stora, il déclare que le *« combat pour l'amitié entre la France et l'Algérie continue »*. Ainsi vont les oscillations de la relation bilatérale.

La nouvelle embellie est d'autant plus remarquée qu'au même moment, un froid polaire s'installe dans la relation entre Paris et Rabat, où les paramètres personnels (bouderie entre Mohammed VI et M. Macron) s'ajoutent aux crispations stratégiques (la France accusée de tiédeur sur le Sahara occidental). L'été 2022 marque le pic de ces retrouvailles franco-algériennes, avec une visite réussie de M. Macron à Alger, suivie d'un déplacement, six semaines plus tard, de la cheffe du gouvernement, Elisabeth Borne, accompagnée de quinze ministres. L'idée est de conforter *« une relation fluide et apaisée »* afin d'éviter d'éventuelles rechutes.

Vœu pieux ? Quatre mois plus tard, l'accident tant redouté fait replonger la relation bilatérale. C'est la deuxième crise. Le 6 février 2023, Amira Bouraoui, une opposante algérienne détentrice d'un passeport français, est protégée in extremis d'une extradition vers Alger par la diplomatie française, alors qu'elle s'était réfugiée à Tunis. Les Algériens sont furieux. Ils dénoncent une opération d'*« exfiltration »*, menée par des *« barbouzes français »* qui *« cherchent la rupture définitive avec l'Algérie »*, oubliant au passage que Paris avait obtenu le feu vert du président tunisien, Kaïs Saïed, pour laisser Mme Bouraoui quitter Tunis. Comme lors de la précédente crise d'octobre 2021, Alger bloque les demandes françaises de visas, suspend les contacts officiels, interdit les déplacements des diplomates français en poste en Algérie et, rétorsion désormais rituelle, cesse de délivrer en France les laissez-passer consulaires permettant le retour au pays de ses ressortissants en situation illégale.

Cette crise de février 2023 va laisser des traces plus profondes que la première, déclenchée en octobre 2021 par les propos « disruptifs » et objectivement offensants de M. Macron. Car elle illustre à quel point il devient difficile d'apaiser la relation avec un régime en pleine dérive répressive, intensifiant sa traque des noyaux résiduels du Hirak. Elle révèle également le jeu trouble joué auprès du président Tebboune par certains « conseillers », qui sabotent toute velléité de rapprochement avec la France en entretenant un conspirationnisme paranoïaque. Ainsi cette histoire échevelée, soufflée en mai 2023 à la presse proche du régime, sur une *« mystérieuse réunion »* qui aurait rassemblé à Tel-Aviv des représentants des services secrets français, israéliens et marocains *« complotant à la déstabilisation de l'Algérie »*.

Peu importe que la mise en cause soit caricaturalement fausse. De fait, la France n'a cessé de défendre l'orthodoxie du statu quo dans ses relations avec le pouvoir algérien, comme l'a d'ailleurs montré son embarras inquiet tout au long de la séquence du Hirak. *« Nous avons toujours été complaisants à l'égard du régime*, rappelle un ancien ambassadeur à Alger s'exprimant sous le sceau de l'anonymat. *Certes, il nous critique régulièrement, mais il maintient une forme de stabilité. La France n'est pas à l'aise avec la perspective d'un changement en Algérie, susceptible de déraper. Elle craint avant tout le risque d'un chaos porteur de menaces migratoires ou terroristes chez nous. »*

La contre-vérité historique est secondaire. Si la campagne de presse de mai 2023 sur le *« complot »* visant à *« déstabiliser »* l'Algérie retient l'attention, c'est qu'elle est orchestrée alors même que la crise née de l'« affaire Bouraoui » était censée être officiellement close : l'ambassadeur algérien rappelé avait regagné, deux mois plus tôt, son poste à Paris. Le contre-pied en dit long sur la confusion régnant dans les allées du pouvoir à Alger. Et sur la difficulté pour Paris de forger un dialogue politique sur la durée. Tout se passe comme si l'« excellence » de la relation personnelle nouée entre M. Macron et M. Tebboune, qui s'échangent rituellement des amabilités, butait inexorablement sur un système de pouvoir opaque, complexe, traversé par des lignes de force mouvantes au gré de luttes de clans fratricides.

« AUDIT DE BANQUIERS »

« L'Algérie est crisogène », se lasse-t-on à Paris. Les plus optimistes arguent que la relation n'est pas nécessairement plus fluide avec d'autres Etats – l'Italie, les Etats-Unis… – et que les blocages sont souvent plus liés à une paralysie devenue systémique, et aggravée par le Hirak et ses purges internes, qu'à une hostilité politique foncière et irrémédiable. Dans leur livre *Le Mal algérien* (Bouquins, 2023), Jean-Louis Levet et Paul Tolila, deux experts ayant effectué des missions en Algérie, décrivent bien *« le chaos administratif »* régnant dans le pays, où la logique prébendière (autour de la manne des hydrocarbures) et les règlements de comptes qu'elle induit nourrissent une *« schizophrénie »* à grande échelle.

Dans ces conditions, comment s'inscrire sur le long terme avec l'Algérie ? N'est-ce pas une chimère ? Au fil des secousses bilatérales, le camp des pessimistes redonne de la voix au sein de l'appareil d'Etat français. Alors que la relation se dégrade simultanément avec le Maroc, ces algérosceptiques mettent en garde contre le risque pour la France de perdre *« sur les deux tableaux »* au Maghreb, à un moment critique où son influence recule déjà en Afrique subsaharienne.

Dès lors, on commence à faire les comptes. En 2023, les exportations françaises au Maroc se sont élevées à 6,7 milliards d'euros, soit un tiers de plus que celles vers l'Algérie. Quant au stock d'investissements français, il se chiffrait, en 2022, à 8,1 milliards d'euros au Maroc, contre 2,4 milliards en Algérie, soit plus de trois fois plus. *« L'Algérie est arc-boutée sur le passé, tandis que le Maroc est tourné vers l'avenir »* : la petite musique monte à Bercy comme au Quai d'Orsay, où l'on plaide auprès du président Macron pour un rééquilibrage en faveur du royaume chérifien, dont la politique de projection vers l'Afrique subsaharienne suscite un intérêt croissant. Mais il faudra pour cela passer par la case Sahara occidental : la reconnaissance de sa « marocanité » est la condition sine qua non posée par Mohammed VI à tout réchauffement diplomatique.

De passage à Rabat en février, le ministre des affaires étrangères, Stéphane Séjourné, lève un coin du voile sur l'aggiornamento français en gestation. Il admet que *« la question du Sahara est existentielle pour le Maroc »*, une grande première dans la bouche d'un officiel français. La voie est désormais ouverte à la reconnaissance formelle de la *« souveraineté marocaine »* contenue dans la lettre du 30 juillet de M. Macron au roi. *« L'approche de Macron relève plus d'un audit de banquiers que d'une lecture de l'histoire »*, déplore l'ancien ministre algérien Abdelaziz Rahabi. La responsabilité d'Alger dans la bascule française n'en est pas moins évidente : *« Quel gâchis pour les Algériens*, s'afflige un acteur de la diplomatie française au Maghreb. *Ils avaient à Paris le président le plus favorable à l'Algérie, mais ils n'en ont rien fait, sauf à mettre de toutes parts des bâtons dans les roues. Leur attitude a été totalement contre-productive. »*

Et maintenant ? Le divorce avec Alger est-il irréparable ? Ou la relation va-t-elle renouer avec ses fluctuations rituelles, ce qui laisserait entrevoir un rabibochage ces prochains mois ? Pour l'heure, les familiers de la relation bilatérale relèvent que la *« dégradation n'a rien de catastrophique »*, malgré la panoplie habituelle des mesures de rétorsion. Contrairement aux crises précédentes, aucune campagne de presse antifrançaise n'a été déclenchée à Alger. *« Je ne vois pas à ce stade de volonté de rupture*, note Benjamin Stora, le coprésident de la commission mixte d'historiens planchant sur le partage des archives et l'historiographie de la colonisation. *Les Algériens dissocient le travail sur la mémoire de la question du Sahara occidental. » « On aurait pu s'attendre à une réaction plus violente*, relève Xavier Driencourt, ancien ambassadeur de France à Alger. *La réalité est que l'Algérie est de plus en plus isolée sur la scène régionale, en butte à des difficultés croissantes avec le Maroc, le Sahel, la Libye. Peut-elle se payer le luxe d'ouvrir un nouveau front avec la France ? »*

Une autre lecture est qu'il était délicat pour Alger de concocter une riposte en bonne et due forme, alors que le régime était mobilisé sur les préparatifs du scrutin présidentiel du 7 septembre. Si la réélection du président-candidat Tebboune ne fait guère de doute, de nouveaux équilibres entre clans pourraient surgir et conditionner l'avenir de la relation avec Paris. Le consensus ne règne pas forcément sur le sujet entre les différentes strates du « système », comme l'illustre la permanence d'un dialogue entre militaires français et algériens – des gendarmes sont récemment arrivés d'Alger pour suivre une formation dans l'Hexagone –, à rebours de la suspension des contacts « civils ».

Les circonstances de la visite d'Etat d'Emmanuel Macron au Maroc, prévue à l'automne, pèseront aussi dans l'attitude d'Alger. Fidèle à son axiome du refus du « jeu à somme nulle » au Maghreb, Paris tentera de minimiser les dégâts avec les Algériens. *« Macron ne veut pas abandonner l'Algérie »*, insiste une source française. Une nouvelle initiative mémorielle n'est pas exclue. Elle pourrait prendre la forme, espère M. Stora, de la reconnaissance de la responsabilité de la France dans la mort, en mars 1957, de Larbi Ben M'hidi, chef politico-militaire du FLN pour la région d'Alger.

A l'époque, l'armée française avait affirmé qu'il s'était suicidé, alors qu'il avait été pendu sur ordre de Paul Aussaresses – officier du renseignement affecté à la 10e division parachutiste –, selon les révélations ultérieures de ce dernier. L'admission officielle des faits, si elle se confirme, ferait suite aux gestes équivalents effectués par M. Macron sur les assassinats, en 1957, du mathématicien Maurice Audin et de l'avocat nationaliste Ali Boumendjel.

Mais pour marquer véritablement les esprits de l'autre côté de la Méditerranée, ce type de reconnaissance devra aller au-delà de la simple évocation de *« drame »* et de *« tragédie »*, termes dont M. Macron a usé et abusé en se référant à différents épisodes de la guerre d'Algérie. Comme si ces derniers relevaient du registre d'une accidentologie dépourvue de cause politique, sans lien avec le système colonial de l'époque, dont le président n'a cessé d'euphémiser l'implacable logique par souci consensuel de ne blesser aucun groupe de mémoire. Une « relance mémorielle » n'aura de sens, et donc d'effet durable au sein de l'opinion publique algérienne, à défaut du régime lui-même, que si la question de la responsabilité de l'Etat français est clairement posée, en lieu et place d'astuces de langage l'esquivant. ■

FRÉDÉRIC BOBIN

« A chaque fois l'histoire te rattrape » est une série photographique réalisée par **Lynn S. K.**, entre avril et août 2022, dans le cadre de la commande de la BNF aux photojournalistes. C'est un travail sur les mémoires transgénérationnelles de la guerre d'Algérie et de la colonisation pour lequel la photographe a recueilli des témoignages algériens et français. Pour chaque photographie, elle choisit de faire le portrait de deux membres d'une même famille de générations différentes, dans l'idée de faire dialoguer différentes strates de mémoire.



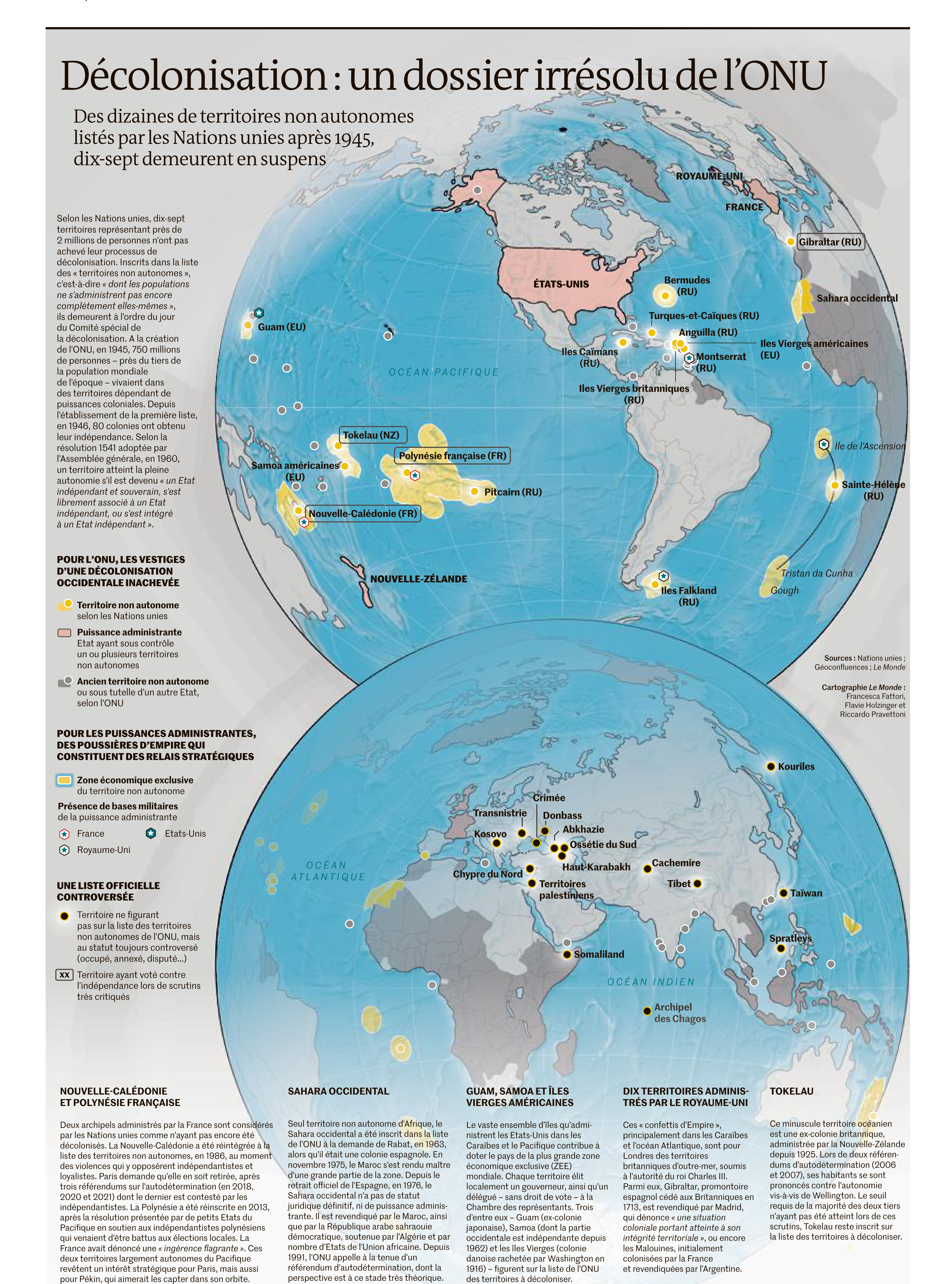
Abdel, fils de harkis arrivé en France en 1965, et son fils Naël, à Orléans, en août 2022.

Le Monde
DIMANCHE 8 - LUNDI 9 SEPTEMBRE 2024

Décolonisation : un dossier irrésolu de l'ONU

Des dizaines de territoires non autonomes listés par les Nations unies après 1945, dix-sept demeurent en suspens

Selon les Nations unies, dix-sept territoires représentant près de 2 millions de personnes n'ont pas achevé leur processus de décolonisation. Inscrits dans la liste des « territoires non autonomes », c'est-à-dire *« dont les populations ne s'administrent pas encore complètement elles-mêmes »*, ils demeurent à l'ordre du jour du Comité spécial de la décolonisation. A la création de l'ONU, en 1945, 750 millions de personnes – près du tiers de la population mondiale de l'époque – vivaient dans des territoires dépendant de puissances coloniales. Depuis l'établissement de la première liste, en 1946, 80 colonies ont obtenu leur indépendance. Selon la résolution 1541 adoptée par l'Assemblée générale, en 1960, un territoire atteint la pleine autonomie s'il est devenu *« un Etat indépendant et souverain, s'est librement associé à un Etat indépendant, ou s'est intégré à un Etat indépendant »*.



POUR L'ONU, LES VESTIGES D'UNE DÉCOLONISATION OCCIDENTALE INACHEVÉE

Territoire non autonome selon les Nations unies

Puissance administrante Etat ayant sous contrôle un ou plusieurs territoires non autonomes

Ancien territoire non autonome ou sous tutelle d'un autre Etat, selon l'ONU

POUR LES PUISSANCES ADMINISTRANTES, DES POUSSIÈRES D'EMPIRE QUI CONSTITUENT DES RELAIS STRATÉGIQUES

Zone économique exclusive du territoire non autonome

Présence de bases militaires de la puissance administrante

France
Etats-Unis
Royaume-Uni

UNE LISTE OFFICIELLE CONTROVERSÉE

Territoire ne figurant pas sur la liste des territoires non autonomes de l'ONU, mais au statut toujours controversé (occupé, annexé, disputé...)

XX Territoire ayant voté contre l'indépendance lors de scrutins très critiques

Sources : Nations unies ; Géoconfluences ; *Le Monde*

Cartographie *Le Monde* : Francesca Fattori, Flavie Holzinger et Riccardo Pravettoni

NOUVELLE-CALÉDONIE ET POLYNÉSIE FRANÇAISE

Deux archipels administrés par la France sont considérés par les Nations unies comme n'ayant pas encore été décolonisés. La Nouvelle-Calédonie a été réintégrée à la liste des territoires non autonomes, en 1986, au moment des violences qui y opposèrent indépendantistes et loyalistes. Paris demande qu'elle en soit retirée, après trois référendums sur l'autodétermination (en 2018, 2020 et 2021) dont le dernier est contesté par les indépendantistes. La Polynésie a été réinscrite en 2013, après la résolution présentée par de petits Etats du Pacifique en soutien aux indépendantistes polynésiens qui venaient d'être battus aux élections locales. La France avait dénoncé une *« ingérence flagrante »*. Ces deux territoires largement autonomes du Pacifique revêtent un intérêt stratégique pour Paris, mais aussi pour Pékin, qui aimerait les capter dans son orbite.

SAHARA OCCIDENTAL

Seul territoire non autonome d'Afrique, le Sahara occidental a été inscrit dans la liste de l'ONU à la demande de Rabat, en 1963, alors qu'il était une colonie espagnole. En novembre 1975, le Maroc s'est rendu maître d'une grande partie de la zone. Depuis le retrait officiel de l'Espagne, en 1976, le Sahara occidental n'a pas de statut juridique définitif, ni de puissance administrante. Il est revendiqué par le Maroc, ainsi que par la République arabe sahraouie démocratique, soutenue par l'Algérie et par nombre d'Etats de l'Union africaine. Depuis 1991, l'ONU appelle à la tenue d'un référendum d'autodétermination, dont la perspective est à ce stade très théorique.

GUAM, SAMOA ET ÎLES VIERGES AMÉRICAINES

Le vaste ensemble d'îles qu'administrent les Etats-Unis dans les Caraïbes et le Pacifique contribue à doter le pays de la plus grande zone économique exclusive (ZEE) mondiale. Chaque territoire élit localement un gouverneur, ainsi qu'un délégué – sans droit de vote – à la Chambre des représentants. Trois d'entre eux – Guam (ex-colonie japonaise), Samoa (dont la partie occidentale est indépendante depuis 1962) et les îles Vierges (colonie danoise rachetée par Washington en 1916) – figurent sur la liste de l'ONU des territoires à décoloniser.

DIX TERRITOIRES ADMINISTRÉS PAR LE ROYAUME-UNI

Ces « confettis d'Empire », principalement dans les Caraïbes et l'océan Atlantique, sont pour Londres des territoires britanniques d'outre-mer, soumis à l'autorité du roi Charles III. Parmi eux, Gibraltar, promontoire espagnol cédé aux Britanniques en 1713, qui dénonce *« une situation coloniale portant atteinte à son intégrité territoriale »*, ou encore les Malouines, initialement colonisées par la France et revendiquées par l'Argentine.

TOKELAU

Ce minuscule territoire océanien est une ex-colonie britannique, administrée par la Nouvelle-Zélande depuis 1925. Lors de deux référendums d'autodétermination (2006 et 2007), ses habitants se sont prononcés contre l'autonomie vis-à-vis de Wellington. Le seuil requis de la majorité des deux tiers n'ayant pas été atteint lors de ces scrutins, Tokelau reste inscrit sur la liste des territoires à décoloniser.

Xavier Aurégan « Entre la Chine et l'Afrique, la lune de miel est un peu finie »



Après des décennies d'investissements économiques et politiques sur le continent africain, Pékin revoit certains de ses projets, parfois remis en cause par les pays concernés. Sa stratégie évolue pour préserver ses intérêts, souligne le chercheur



COLLECTION PERSONNELLE

ENTRETIEN

PÉKIN - *correspondant*

Xavier Aurégan est maître de conférences à l'Université catholique de Lille, spécialiste des relations entre la Chine et l'Afrique. Il a publié, en juin, *Chine, puissance africaine. Géopolitique des relations sino-africaines* (Armand Colin, 272 pages, 23,90 euros). Alors que le Forum sur la coopération sino-africaine (Focac) s'est tenu à Pékin du 4 au 6 septembre, le spécialiste analyse la relation asymétrique qui s'est développée entre la Chine et le continent africain.

Selon vous, le continent africain a été un laboratoire pour l'ascension chinoise sur la scène internationale. Dans quelle mesure ?

J'utilise le terme « laboratoire » puisque la Chine, sous Mao Zedong, Deng Xiaoping, Jiang Zemin et Hu Jintao, a testé en Afrique différentes modalités d'intervention à l'international. Dans les années 1960, la Chine a d'abord expérimenté la diplomatie sanitaire, en envoyant des missions médicales, la première en Algérie, à Saïda, en 1962 *[six mois après son indépendance]*. Elle a ensuite testé la coopération agricole en important le modèle de fermes d'Etat – qui fut un échec, faute d'investissements. Puis, en matière de défense, Pékin a apporté son soutien à des mouvements de libération nationale africains en Tanzanie, en Angola, en Guinée, au Niger…

Après la mort de Mao en 1976, Deng Xiaoping a rationalisé la politique étrangère chinoise. Il a opté pour une démarche plus mercantile, en lançant de petites industries comme des fabriques d'allumettes. Dans les années 1990, après les grandes réformes de l'économie chinoise, le continent africain a constitué un laboratoire pour l'octroi de lignes de financement à des Etats partenaires, tandis que les grandes entreprises publiques chinoises sont parties à la conquête des marchés internationaux. Là encore, ces méthodes ont d'abord été testées en Afrique.

Comment définiriez-vous ces relations aujourd'hui ?

Après l'euphorie des années 2010, qui a accompagné le déploiement du projet de Xi Jinping des « nouvelles routes de la soie », une problématique financière s'impose à la Chine. Elle se montre réticente à prêter de l'argent à des Etats africains qui peinent à la rembourser compte tenu de leurs propres difficultés, qu'elles soient financières, économiques post-Covid ou sécuritaires. D'autant que certains projets, mal pensés et pas optimisés, remettent en question leur légitimité.

Pour les acteurs chinois, à la fois le gouvernement et les entrepreneurs, le mot-clé est devenu « risque » et ils réfléchissent à deux fois avant de se lancer à l'international, notamment en Afrique. Par ailleurs, les investissements directs chinois en Afrique restent faibles, ne permettant pas une évolution notable de l'industrialisation. Politiquement, il n'y a pas de retour en arrière, mais économiquement on constate une sorte de prudence.

Cette relation est-elle réévaluée par les Etats africains ?

La lune de miel est un peu finie, et ce, depuis plusieurs années. Certains dirigeants africains ont critiqué les pouvoirs chinois, comme le gouvernement zambien, notamment sur la dette. Les populations, elles, prêtent plus attention à la présence chinoise et à ce qu'elle peut apporter au développement de leur pays. D'autres partenaires sont présents sur le continent, tels que les Emirats arabes unis, les pays occidentaux, mais aussi la Turquie, ou encore le Brésil, après le retour au pouvoir, en 2023, de Luiz Inacio Lula, et l'Inde. L'offre s'est diversifiée.

Des projets chinois sont-ils remis en cause ?

Certains d'entre eux apparaissent disproportionnés. C'est le cas de ports qui coûtent des centaines de millions de dollars, comme celui de Lamu, au Kenya, ou encore le projet de port à Bagamoyo, en Tanzanie, signé par le gouvernement tanzanien en 2013 avant d'être suspendu en 2019, car jugé trop cher, à 10 milliards de dollars *[9 milliards d'euros]*. En Guinée, la réfection du port de Conakry avait été attribuée à un groupe chinois en 2016, mais a été finalement confiée à un groupe turc en 2018 par décret présidentiel.

Cela affecte-t-il la qualité des relations diplomatiques ?

On perçoit dans le discours officiel chinois la volonté de mettre en avant le facteur diplomatique et politique, la rhétorique de la solidarité Sud-Sud, de la force du groupe des BRICS *[Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud]*… Et un peu moins le côté économique.

Ce renforcement du discours idéologique intervient aussi à un moment où la Chine affirme sa volonté d'en finir avec la domination occidentale. Quelle est la réalité de la cohésion idéologique avec les pays africains ?

Une notion qui revient dans le discours chinois depuis Mao est celle de « souveraineté ». Pékin a depuis longtemps intégré l'importance de choisir les bons termes pour s'adresser aux élites africaines, afin que celles-ci puissent se reconnaître dans ces propos. Mais les diplomaties africaines se caractérisent aussi par un certain opportunisme : elles vont prendre auprès des Chinois mais aussi des Français, du Club de Paris, des Indiens ou des Turcs. Les élites africaines vont-elles finir pas être déçues à force d'entendre cette phraséologie chinoise ? C'est une vraie question.

« Sauveur », affiche de propagande, avril 1968, 54,5 x 39, 5 cm. Auteur inconnu. INTERNATIONAL INSTITUTE OF SOCIAL HISTORY (AMSTERDAM)

Cette affiche représente un groupe d'Africains vénérant un portrait de Mao Zedong, accompagné, à gauche, d'un « médecin aux pieds nus » chinois. Ce modèle – des agriculteurs formés à la médecine pour pallier l'absence de soins dans les campagnes chinoises –, conçu par Mao au début des années 1960, a ensuite été exporté en Afrique, pour la première fois en Algérie, en 1962. L'affiche appartient à une collection de 7 000 posters et gravures de propagande chinoise rassemblant les collections de Stefan Landsberger (université de Leiden, université d'Amsterdam), de l'Institut international d'histoire sociale et d'un collectionneur privé. Elle vise à fournir « une vitrine de l'histoire de la propagande par l'affiche, et une chronique visuelle de l'histoire de la Chine moderne ».

Ces relations avec la Chine n'ont pas réellement permis aux Etats africains d'accélérer leur industrialisation. Est-ce une source de frustration ?

C'est un semi-échec dans cette relation sino-africaine. Les prestations de services bénéficient aux groupes chinois, souvent publics, alors que les investissements directs faibles ne permettent pas de développer l'industrie. La situation n'est pas si « gagnant-gagnant » : elle l'est davantage pour la Chine, même si les prêts chinois pour construire des infrastructures sont bénéfiques pour les pays concernés. Mais il n'y a pas d'investissements directs chinois majeurs de nature à développer des territoires et l'économie locale. Il n'y en a pas non plus de la part des Occidentaux. C'est un problème majeur, dont on ne voit pas comment il pourrait être réglé par les Chinois.

La Chine a pris le leadership dans la production de batteries et autres technologies de la transition énergétique, ce qui accentue son besoin en minerais stratégiques et a pour conséquence de renforcer sa présence dans les mines africaines. Cela profite-t-il au continent africain ?

La politique de sécurisation des matières premières est une priorité pour la Chine, qui en a besoin pour ses lignes de production. Au fil du temps, ses entreprises deviennent des acteurs géopolitiques confrontés à des contextes sécuritaires tendus, pesant sur leur capacité de prélèvement et d'exportation des ressources. Les autorités chinoises connaissent ces mêmes réalités. Au Niger, quand la junte a pris le pouvoir *[en juillet 2023]*, Pékin a continué d'avoir besoin de matières premières et s'est donc trouvé engagé dans la crise. Au Soudan du Sud, il a envoyé des casques bleus, en 2015, pour sécuriser les populations et les infrastructures sous mandat des Nations unies, mais aussi pour protéger les puits de pétrole des groupes chinois. Cette présence sécuritaire se traduit aussi par le recours à des sociétés militaires privées, chinoises ou locales, pour garder les sites exploités par ces entreprises.

Le recul de l'influence française dans le Sahel profite-t-il à la Chine ?

Je ne pense pas qu'il y ait une stratégie de Pékin de déstabilisation de pays ou, par la même occasion, de la présence française. Indirectement, toutefois, l'expulsion manu militari de partenaires historiques peut profiter à des groupes chinois. En revanche, au Mali, la junte a demandé le départ des casques bleus, donc des Chinois.

Comment la Chine est-elle perçue en Afrique ?

Son image est globalement positive. Mais, dans le détail, selon les pays africains, les perceptions sont très différentes. Plus l'acteur chinois est impliqué dans les hautes sphères, dans la diplomatie, avec de grands groupes, mieux il est perçu. Quand la Chine paraît contribuer au développement, elle est bien vue. Les entrepreneurs privés chinois le sont beaucoup moins, puisqu'ils sont en concurrence avec d'autres acteurs économiques, comme la communauté syro-libanaise en Afrique de l'Ouest, ou les commerçants africains.

Les produits chinois, à très bas coût mais de faible qualité, ne sont pas nécessairement bien vus, bien qu'ils participent à l'augmentation du pouvoir d'achat sur les objets de la vie courante. Et que, paradoxalement, ils peuvent créer de l'emploi local. Les avis divergent, mais en comparaison avec d'anciennes puissances coloniales, dont la France, ou avec les Etats-Unis, la Chine bénéficie d'une meilleure image, même si des manifestations antichinoises ont eu lieu, par exemple en Zambie.

Xi Jinping est allé en Afrique cinq fois depuis qu'il est président, le ministre des affaires étrangères lui réserve son premier déplacement de l'année. Cette régularité aide-t-elle la Chine à peser sur le continent ?

Cette politique est maintenue de longue date par Pékin. Son engagement auprès des pays africains a fortement joué dans sa capacité à obtenir, en 1971, le siège à l'ONU, jusqu'alors détenu par Taipei. Aujourd'hui encore, le soutien africain dans les instances internationales compte beaucoup pour la Chine, pour diminuer les pressions occidentales sur les questions relatives à la région du Xinjiang et des Ouïgours, à Hongkong, au Tibet, à Taïwan. Il y a une sorte de constance dans la politique chinoise, dont chaque domaine – affaires étrangères, militaire, santé, éducation – est partenaire du continent.

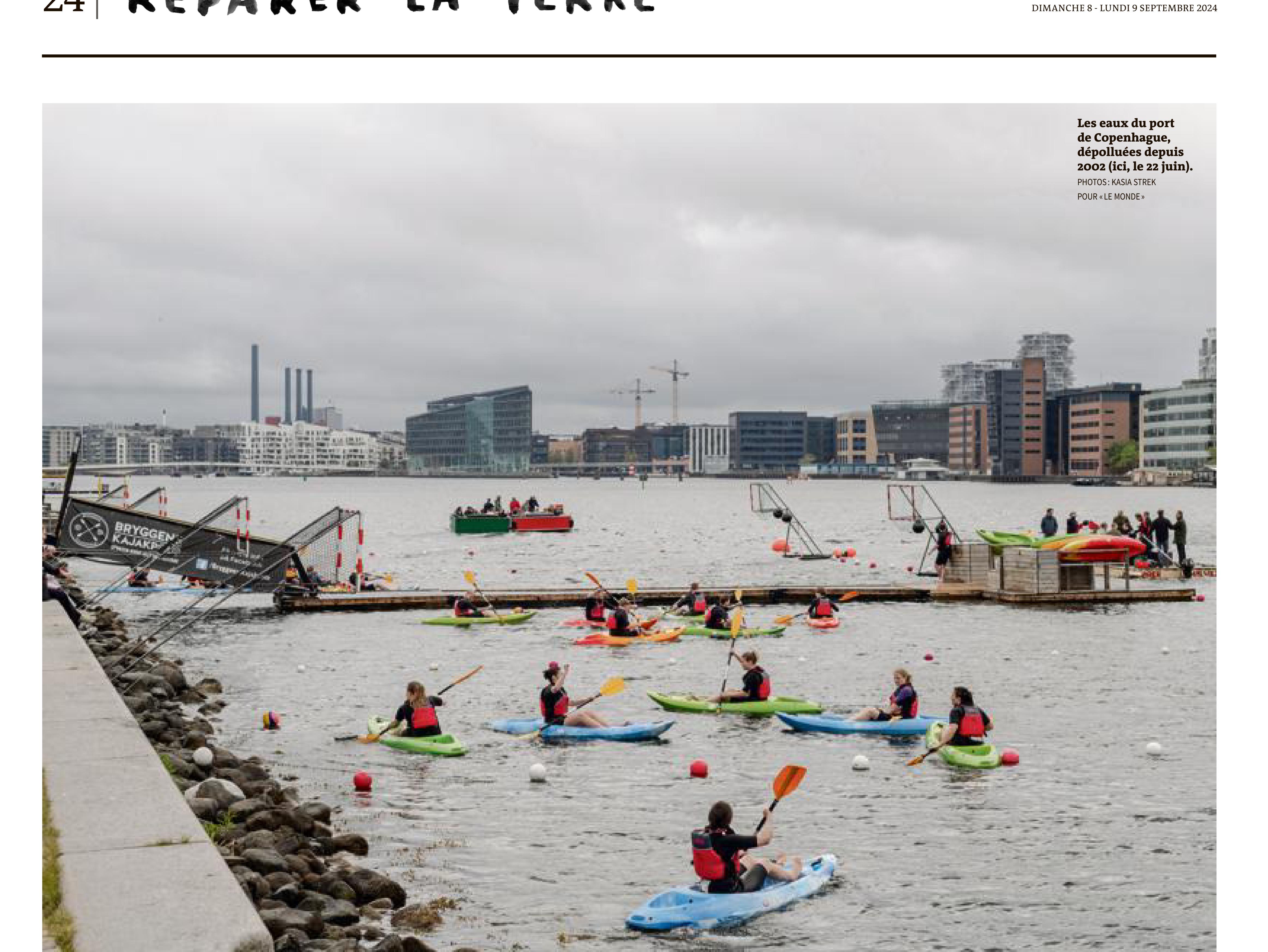
Pékin sait aussi recevoir des dirigeants de petits pays avec de grands honneurs. En tire-t-il un bénéfice ?

Il y a un vrai savoir-faire en la matière. La Chine a cette capacité de créer ces grands rendez-vous, tel le Forum sur la coopération sino-africaine *[Focac]*, qui offrent l'occasion de traiter chaque relation bilatérale, même avec de petits pays, et, derrière les grands discours, de développer tel ou tel secteur.

L'Afrique est un ensemble de pays aux intérêts divergents. Il lui est difficile de parler d'une seule voix face à la Chine…

La relation est asymétrique, mais la Chine n'est pas la seule puissance dans ce cas. L'intérêt des pays africains est de pouvoir tirer parti de cette relation, y compris lors de sommets tels que le Focac, où ils peuvent négocier avec les plus hauts responsables. La grande diversité des régimes africains les empêche d'avoir une position commune. C'est là que le bât blesse, le continent africain n'a jamais réussi à se doter d'une stratégie chinoise. C'est une carence majeure pour rééquilibrer la relation. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR HAROLD THIBAULT



Les eaux du port de Copenhague, dépolluées depuis 2002 (ici, le 22 juin).
PHOTOS: KASIA STREK POUR «LE MONDE»

A **Copenhague**, le rêve d'une ville décarbonée

RÉPARER LA TERRE 6|6 La capitale danoise, pionnière, s'est fixé l'objectif d'être neutre en carbone en 2025. Elle a d'ores et déjà réduit ses émissions de 75 % depuis 2005. La moitié des trajets réalisés à vélo, la fin de la viande rouge dans les écoles, un immense réseau de chaleur urbain… La ville s'attaque à tous les secteurs afin de les verdir

REPORTAGE
COPENHAGUE - *envoyée spéciale*

A 85 mètres d'altitude, les skieurs s'élancent sur la piste, décrivant des virages d'abord hésitants avant de profiter de la glisse. Mis à part le matériel de montagne, rien n'est commun dans l'expérience. Ni l'image: les usagers, en tee-shirt et short, fendent un maillage en plastique vert, contournant des arbres mais aussi des tuyaux d'où s'échappent des fumerolles. L'alignement des tire-fesses se juxtapose avec celui des éoliennes au loin. Ni le son: le raclement des skis et des snowboards se mêle au chant des oiseaux ainsi qu'au sifflement sourd de la centrale. CopenHill est un concept unique au monde: une piste de ski de 465 mètres de longueur installée sur le toit d'une imposante usine produisant de l'énergie à partir de déchets en plein cœur de Copenhague, au Danemark. L'un des symboles du combat de la ville pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES).

La capitale danoise a longtemps été pionnière dans la lutte contre la crise climatique. Dès 2009, elle s'est fixé comme objectif d'être neutre en carbone en 2025, c'est-à-dire de ne pas rejeter plus de CO_2 que les puits naturels, comme les arbres, ne peuvent en absorber. A l'époque, le projet est radical, presque révolutionnaire. Aucune autre ville ni même pays ne vise, à ce moment-là, le «net zéro» à une échéance aussi rapprochée. Paris ne s'est dotée d'une telle cible qu'en 2018 et la France en 2019, à chaque fois à l'horizon 2050. *«En 2009, alors que Copenhague accueillait la COP15 sur le climat, la municipalité a voulu participer pour faire quelque chose de remarquable. Le premier plan climat, adopté en 2012, a été vu comme extrêmement ambitieux»*, raconte Line Barfod, l'une des sept maires de la ville, chargée des affaires techniques et environnementales, dans une commune dominée par des partis de gauche.

Copenhague a parcouru une grande partie du chemin, mais elle ne parviendra pas à son but. Du moins pas en 2025. *«Cela m'a déçue, mais on a presque atteint notre objectif. On espère y arriver bientôt, peut-être en 2026, 2027 ou 2028»*, déclare-t-elle. Tout dépendra d'une aide de l'Etat que la ville espère décrocher pour permettre à l'incinérateur de CopenHill, l'Amager Bakke, géré par l'entreprise publique Amager Resource Center, de capter et de stocker ses émissions de CO_2.

PARTOUT, DES PROJETS SORTENT DE TERRE POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION DES BÂTIMENTS, À L'IMAGE DE CONTENEURS TRANSFORMÉS EN CHAMBRES ÉTUDIANTES

L'enjeu est de taille et dépasse de loin les 660 000 habitants de la capitale, ou même les 5,8 millions de Danois. Les villes abritent aujourd'hui plus de la moitié de l'humanité – elles en accueilleront les trois quarts en 2050 – et sont responsables d'environ 70 % des émissions de GES. Trouver des solutions pour décarboner les transports, les bâtiments, les systèmes de production d'énergie, la consommation de nourriture et les déchets est crucial afin de limiter le réchauffement et d'éviter ses pires effets, des canicules aux inondations.

Si les métropoles sont à la fois un problème et une solution dans la crise climatique, Copenhague, malgré des retards et des compromis, se dirige toujours plus vers la seconde option. D'ores et déjà, la métropole à *La Petite Sirène* a réduit ses émissions de CO_2 de 75 %, depuis 2005, et parviendra à une baisse de 80 %, en 2025. Et ce, alors que sa population a augmenté d'un quart sur la période, de même que sa croissance économique.

Les rejets s'établissent désormais à 1,2 tonne de CO_2 par an et par habitant, et même 0,8 tonne si l'on compte l'énergie renouvelable produite par la ville en dehors de ses frontières. Une prouesse, quand on sait que l'objectif de l'accord de Paris sur le climat de 2015 implique de parvenir à moins de 2 tonnes par habitant. Parmi les autres métropoles les plus engagées, Paris, par exemple, se situe à 2,2 tonnes par habitant.

DIX POUBELLES DIFFÉRENTES

Partager le quotidien d'une famille copenhaguoise permet de mesurer à quel point la ville est en avance. En cette soirée de la fin de juin, Malin Lindqvist et Anders Fallentin, 33 et 35 ans, et leurs enfants, Alfred, 7 ans, et Georg, 3 ans, partagent un dîner «communautaire» avec des amis, sur de grandes tablées installées sous des arbres. L'atmosphère est chaude et festive. Au menu: salade de lentilles, pommes de terre nouvelles, tomates au four, saumon en option. *«Nous ne sommes pas végétariens, mais nous mangeons très peu de viande»*, glisse Anders Fallentin, historien et guide touristique dans la ville. Le retour à leur appartement, à trente minutes de là, se fait à vélo, les deux têtes blondes installées dans le cargo. Le couple ne

possède pas de voiture. Sur les lits superposés, Malin Lindqvist lit une histoire aux enfants avant le coucher. La chambre est semblable à tant d'autres, à ceci près que tout, ou presque, est de seconde main, le mobilier, les draps et les habits aussi bien que le robot Lego ou le bateau pirate Playmobil. *« Je recycle et transforme tout. Cela prend du temps, mais j'adore. Je me sentirais mal maintenant d'acheter un article neuf »*, dit-elle, appliquant la même philosophie à son métier de costumière. La Suédoise, arrivée à Copenhague il y a douze ans, a troqué Ikea contre les puces, les friperies et les sites d'occasion.

La famille privilégie le vrac, prend le train pour se rendre à Stockholm pendant les vacances, limite le chauffage et trie consciencieusement ses déchets, *« la base »*, selon eux. Comme le reste de la population, ils les répartissent dans dix poubelles différentes : verre, papier, carton, briques, plastique, métal, déchets alimentaires, déchets dangereux et électroniques, textiles et tout-venant.

Malin Lindqvist et Anders Fallentin sont pourtant loin d'être radicaux. S'ils essaient de se *« contenter de peu »* et de *« ralentir »*, ils estiment qu'ils pourraient *« faire bien plus, notamment sur l'origine de la nourriture »*. *« J'ai aussi atteint ma limite avec les couches »*, sourit la jeune femme, en montrant le paquet de protections jetables.

Pour embarquer les citoyens en essayant de ne pas dépasser leurs limites, la capitale danoise a repensé de fond en comble ses infrastructures. Au point qu'aujourd'hui, l'image de Copenhague convoque immédiatement celle du vélo. La cité peut se targuer d'un titre de gloire : elle est souvent considérée comme la reine de la petite reine ; 45 % des trajets au sein de la ville pour aller au travail ou à l'école sont réalisés à vélo, pour un objectif de 50 %, en 2025, ainsi que 27 % de tous les déplacements vers, depuis ou à l'intérieur de la ville, contre 29 % en voiture. Une prouesse dans une métropole connue pour son climat froid, pluvieux et venteux. Copenhague dénombre 745 000 vélos, qui parcourent 2,6 millions de kilomètres par jour sur 397 kilomètres de pistes cyclables – la première date de 1905.

LE VÉLO FAIT DU SURPLACE

Du fameux pont pour cyclistes Cykelslangen, qui serpente en hauteur entre les deux rives de la ville, au Cirkelbroen (« pont aux cercles »), conçu par l'artiste islando-danois Olafur Eliasson, en passant par les autoroutes cyclables, le vélo est *« le moyen le plus rapide, le plus facile et le moins cher pour se déplacer »*, explique Casper Harboe, chef de l'équipe mobilités à la mairie. Les autrices de ce reportage, réalisé intégralement à bicyclette, ne peuvent que confirmer.

Mais le vélo fait aujourd'hui du surplace. Le nombre de cyclistes progresse, mais leur part dans les trajets stagne, alors que la population augmente. Embouteillages aux feux, immenses parkings bondés aux abords des stations de métro, trains pleins à craquer… Ces désagréments sont désormais aussi ceux du vélo. Environ 10 millions d'euros sont alloués chaque année aux infrastructures cyclables. *« La ville ne dépense pas assez d'argent pour le vélo. Il faudrait dix fois plus pour changer les choses »*, estime une source au sein de la mairie.

Le vélo peine à dépasser la voiture, le point noir du tableau. Les automobiles restent très présentes à Copenhague, surtout à la périphérie, tandis que le nombre de propriétaires a augmenté ces dix dernières années (+ 28 %). Le trafic routier est le secteur qui a le moins réduit ses émissions depuis 2005 (– 24 %), et il représente aujourd'hui les trois quarts des rejets carbonés de la commune. *« Les taxes sur l'achat d'un véhicule et sur les parkings sont trop faibles pour dissuader les usagers, alors que les revenus des habitants ont augmenté »*, explique Emil Sloth Andersen, élu Vert au conseil municipal. Il appelle à augmenter les taxes et à utiliser l'argent pour baisser le prix des transports en commun. *« Mais le personnel politique ne veut pas se mettre à dos les propriétaires de voiture ni enlever des parkings »*, regrette-t-il.

« La municipalité a bien utilisé la carotte », en construisant beaucoup d'infrastructures cyclables, un métro avec quatre lignes, un réseau de bus qui sera entièrement électrique en 2025, *« mais pas assez le bâton pour rendre plus difficile l'accès de la voiture dans la ville »*, abonde Niels Bethlowsky Kristensen, analyste du climat à Concito, un cercle de réflexion sur le climat. L'idée d'un péage urbain a avorté en 2012. *« Le gouvernement n'a pas voulu adopter la législation nécessaire en raison des protestations des municipalités environnantes »*, explique Charlotte Korsgaard, à la tête de l'unité climat à la mairie de Copenhague. Enfin, les voitures électriques n'ont pas connu l'essor attendu, faute d'incitations financières suffisantes.

A défaut d'y être parvenue pour ses voitures, Copenhague a considérablement verdi sa production d'énergie. La ville installe de nouvelles éoliennes dans tout le pays, des champs photovoltaïques, et brûle des copeaux de bois importés de Suède, de Norvège et d'Allemagne dans les hautes cheminées de ses centrales à biomasse. Si cet « or vert » est considéré comme renouvelable par l'Union européenne, il fait pourtant l'objet de critiques, entrant en concurrence avec d'autres usages comme la production alimentaire ou le maintien des puits de carbone, de sorte que la capitale entend s'en désengager pour le remplacer par des pompes à chaleur.

Dans l'immédiat, la biomasse ainsi que la combustion de déchets, renouvelables, permettent de fournir la quasi-totalité de l'énergie du réseau de chaleur urbain, un immense maillage de tuyaux auquel sont reliées 99 % des habitations de la ville – le plus vaste au monde. Un système de refroidissement urbain existe également.

Partout, des projets sortent de terre pour réduire la consommation des bâtiments, là des conteneurs transformés en chambres pour étudiants, ici des habitations en bois très compactes. Et la ville se verdit : 70 000 arbres ont été plantés en cinq ans et chaque habitant a accès à une moyenne de 41 mètres carrés d'espace vert – contre 3,2 mètres carrés dans Paris intra-muros. Dans le quartier de Sankt-Kjelds, dans le nord de la ville, des places, des ronds-points et des cours privées débordent d'arbres et d'herbes hautes, de quoi accroître le puits de carbone mais aussi s'adapter au changement climatique. A Copenhague, l'urgence est d'absorber et de ralentir l'eau lors des pluies torrentielles, comme celles qui avaient provoqué des inondations majeures en 2011, causant plus de 800 millions d'euros de dégâts.

DEPUIS AOÛT, LES ÉCOLES NE SERVENT PLUS NI BŒUF, NI AGNEAU, NI VEAU, AFIN DE RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE CO_2

Il faut se plonger dans les photos d'époque pour mesurer le chemin parcouru. En 1990, des bateaux déchargeaient encore du charbon dans le port de Copenhague et, jusque dans les années 1960, le coke, un combustible obtenu par pyrolyse de la houille, était utilisé pour se chauffer. *« Pendant un siècle, la ville a été très polluée, avec des façades noircies par la fumée et la suie des usines, des centrales électriques et des habitations privées »*, explique Jakob Ingemann Parby, le conservateur du Musée de Copenhague.

Au début du XX[e] siècle, les arrière-cours des quartiers ouvriers sont encombrées de fonderies de fer et d'usines produisant des meubles, des chaussures ou des textiles. Les bâtiments sont insalubres, les rues étroites et surpeuplées. Dans les années 1950, les habitants fuient le centre pour la banlieue, ses espaces verts et son air plus pur. La population de Copenhague chute de près de moitié. *« A partir de 1994, grâce à des subventions de l'Etat, qui lui ont permis d'éviter la banqueroute, la municipalité a agrandi les appartements et transformé les cours en espaces plus vastes et plus verts »*, poursuit l'historien. La ville redevient attractive, mais elle s'embourgeoise également.

En cette fin de juin, sous un grand soleil et 30 °C, Copenhague est une fête. Les jeunes Danois plongent dans les eaux du port – il est dépollué depuis 2002 – et sirotent des bières fraîches dans des *food courts* installés dans d'anciens chantiers navals aux côtés de galeries d'art. A Reffen, qui se présente comme le plus large marché de nourriture de rue en Europe du Nord, on peut déguster des mets de tous les pays, baos, burgers, tacos, biryanis, wraps… Dénicher un plat danois s'avère bien plus compliqué, à l'exception d'un hot dog.

GASTRONOMIE INTERNATIONALE

C'est là un enjeu majeur pour la ville de Copenhague : rester une métropole internationale aux restaurants gastronomiques renommés, comme le Noma ou l'Alchemist, tout en relocalisant sa production de nourriture. Si Malin Lindqvist et Anders Fallentin peinent à trouver des produits locaux et frais, c'est que ces derniers sont presque totalement absents des supermarchés.

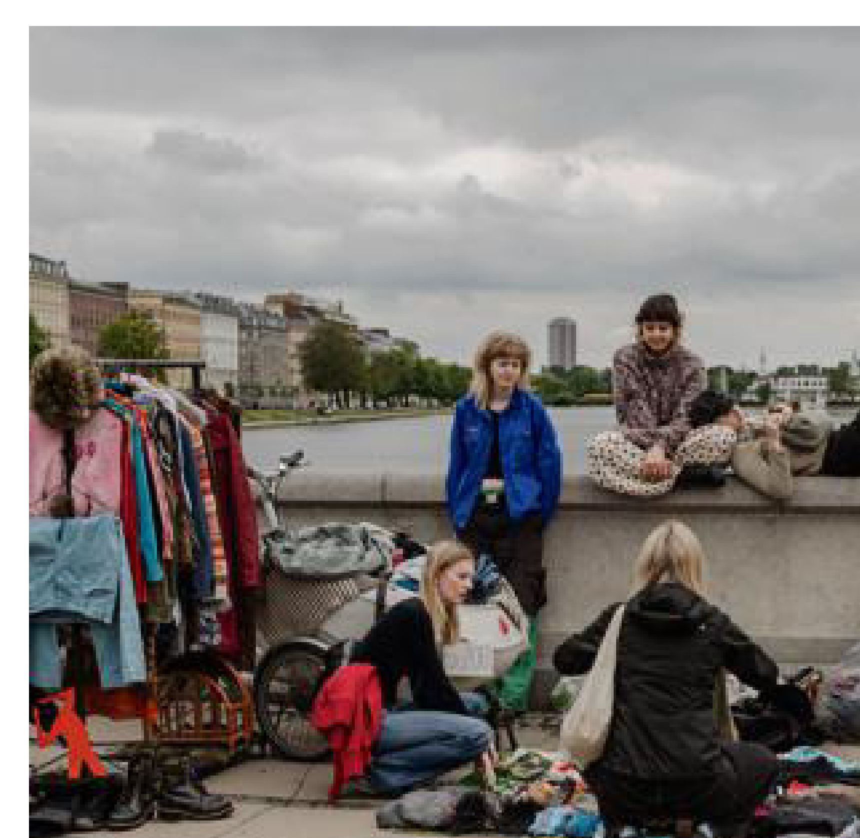
A Netto, l'enseigne la plus populaire, les étals proposent un tour du monde emballé de plastique : oranges et patates douces d'Afrique du Sud, tomates cerises du Maroc, pommes d'Italie, poires des Pays-Bas, courgettes d'Espagne, ou encore myrtilles de Roumanie, sans compter les fruits exotiques. La récolte danoise, elle, se limite aux pommes de terre, aux tomates, aux salades, aux carottes, aux concombres et aux oignons. *« Ainsi, 80 % de l'agriculture danoise sert à produire de la nourriture pour les*

LIRE LA SUITE PAGE 26

Le Monde
DIMANCHE 8 - LUNDI 9 SEPTEMBRE 2024



Piste de ski sur le toit d'une usine de valorisation énergétique, à Copenhague, le 26 juin.



Une vente de vêtements de seconde main sur le pont Dronning Louises, le 22 juin.



Livia Urban Swart Haaland, fondatrice de la ferme urbaine OsterGro, le 26 juin.



Le pont cycliste Cykelslangen, qui serpente entre les deux rives de Copenhague, le 23 juin.

SUITE DE LA PAGE 25

animaux», surtout pour les porcs – le pays en compte près de 12 millions, deux fois plus que d'habitants, explique Livia Urban Swart Haaland, la fondatrice de la ferme urbaine OsterGro. *«Les supermarchés ne jouent pas le jeu pour changer les habitudes vers une consommation plus durable»*, regrette-t-elle. Sur un toit de 600 mètres carrés, où poussent 150 variétés de fruits, de légumes et de fleurs, toutes bio, la jeune femme inspecte les rangées de courgettes et de tomates, faisant goûter des pois gourmands et des graines d'amarante. La ferme approvisionne vingt familles et son propre restaurant, mais son but est surtout *«de sensibiliser à la biodiversité et à une alimentation durable»*.

COURS DE CUISINE POUR LES ÉLÈVES

Former les mangeurs de demain, voilà également l'objectif des «écoles alimentaires», 24 établissements ouverts par la municipalité sur les 72 écoles publiques que compte la ville. Les cours y sont les mêmes qu'ailleurs, à une différence près: les élèves passent une semaine par an en cuisine pour apprendre à couper les aliments et à les faire cuire. Il est 11 heures à la Skolen pa Islands Brygge, et les enfants dressent la table dans le grand hall moderne. En trois services, les 376 élèves, âgés de 12 à 16 ans, se servent du curry végétarien, avec du riz, du chou-fleur et des pommes de terre. *«Il y a aussi des haricots blancs et des pois chiches mixés dans la sauce, pour être sûrs que les enfants mangent toutes les protéines»*, s'amuse le chef, Emil Aagaard Hansen, devant les immenses cuves et fours.

Depuis août, les écoles ne servent plus de bœuf, ni d'agneau ou de veau, afin de réduire les émissions de CO_2. Ils n'étaient auparavant au menu qu'une fois par mois. *«Cela a du sens pour le climat. Et je n'ai pas l'argent pour acheter plus de deux fois par semaine de la viande et du poisson»*, explique Emil Aagaard Hansen. Car, dans cette école, comme pour les 115000 repas servis par la ville dans des établissements scolaires, des crèches ou des maisons de retraite, 90 % des aliments sont bio, ce qui a un coût. Un choix qui ne convainc pas tous les élèves, même s'ils s'en accommodent. Attablée avec ses copines, Elin, 13 ans, assure que la viande rouge ne lui manque pas. *«Mais certains élèves apportent leur repas ou achètent des pizzas et des snacks à l'extérieur, car ils trouvent qu'il y a trop de légumes ici»*, raconte-t-elle. Grâce à la réduction de la viande, les émissions de CO_2 des repas publics ont été réduites de 25 % entre 2018 et 2024, avec un an d'avance sur l'objectif. Le gaspillage alimentaire a également reculé.

A Copenhague, les déchets sont plus qu'ailleurs considérés comme une ressource. A l'incinérateur Amager Bakke, des camions électriques déversent dans un ballet incessant les détritus dans un silo haut de 36 mètres, à raison de 590000 tonnes par an. Ils sont brûlés dans deux immenses fours, à près de 1000 °C. Grâce à un gigantesque enchevêtrement de turbines, d'échangeurs, de chaudières, de cuves et autres tubes, l'énergie émise est transformée en électricité mais aussi en chaleur pour environ 90000 ménages.

Le bâtiment, construit par l'architecte danois Bjarke Ingels, avec sa piste de ski mais aussi son mur d'escalade de 85 mètres, ses sentiers de randonnée et son bar, permet d'attirer 1000 visiteurs par jour *«au plus près de la production d'énergie et de la gestion des déchets, ce que l'on ne voit jamais normalement»*, approuve Niels Bethlowsky Kristensen, du cercle de réflexion Concito.

L'incinérateur a pourtant été sévèrement critiqué: trop cher, trop gros. *«C'était une erreur, mais maintenant qu'il est construit, nous devons l'utiliser au mieux. C'est mieux que les déchets soient brûlés ici, dans une centrale moderne»*, affirme la maire, Line Barfod, alors que le site importe des déchets de l'étranger, notamment du Royaume-Uni ou d'Allemagne, pour tourner à pleine capacité. *«Si l'on fermait, on n'émettrait plus de CO_2, mais tout serait entreposé dans une décharge, qui émet du méthane. Ce serait pire»*, estime Jacob Simonsen, directeur de l'Amager Resource Center.

LA VILLE FINALISE UN NOUVEAU PLAN CLIMAT POUR ALLER PLUS LOIN QUE LA NEUTRALITÉ CARBONE: ELLE CHERCHE À ATTEINDRE DES ÉMISSIONS NÉGATIVES D'ICI À 2035

En 2023, l'incinérateur a émis 227000 tonnes de CO fossile, ou 144000 tonnes en soustrayant les émissions évitées grâce à la production d'énergie verte. L'entreprise ARC a construit un démonstrateur de captage et de stockage du CO, et espère décrocher, en 2025, une aide du gouvernement afin de nettoyer presque intégralement ses fumées grâce à cette technologie. Coût estimé: entre 2 et 3 millions d'euros.

Le fonctionnement à grande échelle reste toutefois à prouver, comme pour Copenhague. *«Le problème, c'est que la majorité municipale a décidé, en 2017, que la solution pour atteindre la dernière marche serait de capter le CO_2 de l'incinérateur plutôt que d'agir davantage sur la mobilité ou d'autres secteurs»*, précise M[me] Barfod.

AGIR DAVANTAGE

«La ville a pris un peu de retard, notamment sur les transports. Elle se voit maintenant rattrapée par d'autres, comme Londres ou Oslo, estime Niels Bethlowsky Kristensen. *S'attaquer aux émissions fondées sur la consommation, c'est la nouvelle frontière.»* Si les émissions territoriales dans la métropole tournent autour de 1 tonne, l'empreinte carbone, qui inclut les importations de biens et de services, est bien plus élevée: elle atteint 10 tonnes par habitant à Copenhague – et entre 11 et 13 tonnes au Danemark, contre 9 tonnes en France.

Loin de baisser les bras, la ville est en train de finaliser un nouveau plan climat pour aller plus loin que la neutralité carbone: elle cherche à atteindre des émissions négatives, d'ici à 2035, c'est-à-dire émettre moins de CO_2 que ses puits naturels ne peuvent en capter, et elle souhaite pour la première fois diminuer son empreinte carbone de 50 % à cet horizon comparé à 2019.

Cela implique de s'attaquer plus frontalement aux modes de vie. Selon les sondages, une large majorité des Danois est très préoccupée par le changement climatique et souhaite agir davantage. *«Mais le problème, c'est que l'on est trop riche: on veut encore avoir une grande maison, une voiture, manger beaucoup de viande et prendre l'avion pour les vacances»*, explique Bente Halkier, professeure de sociologie à l'université de Copenhague et membre du Conseil danois sur le changement climatique.

Comme sa capitale, le Danemark s'est fixé des objectifs très ambitieux – réduire ses émissions de 70 %, d'ici à 2030 –, bien plus que les 55 % européens, mais *«il risque de ne pas les tenir»*, poursuit Bente Halkier. En cause: les émissions agricoles, qui ne baissent pas assez, alors qu'elles représentent un tiers des rejets du pays. Entre novembre 2023 et mars, une assemblée citoyenne, réunissant 36 habitants de Copenhague, a planché sur la dernière marche, la plus haute. Et elle a publié douze recommandations, par exemple: rendre les transports en commun moins chers, voire gratuits, fermer certaines parties de la ville à la voiture, proposer une option végétarienne dans toutes les institutions, construire des appartements plus petits.

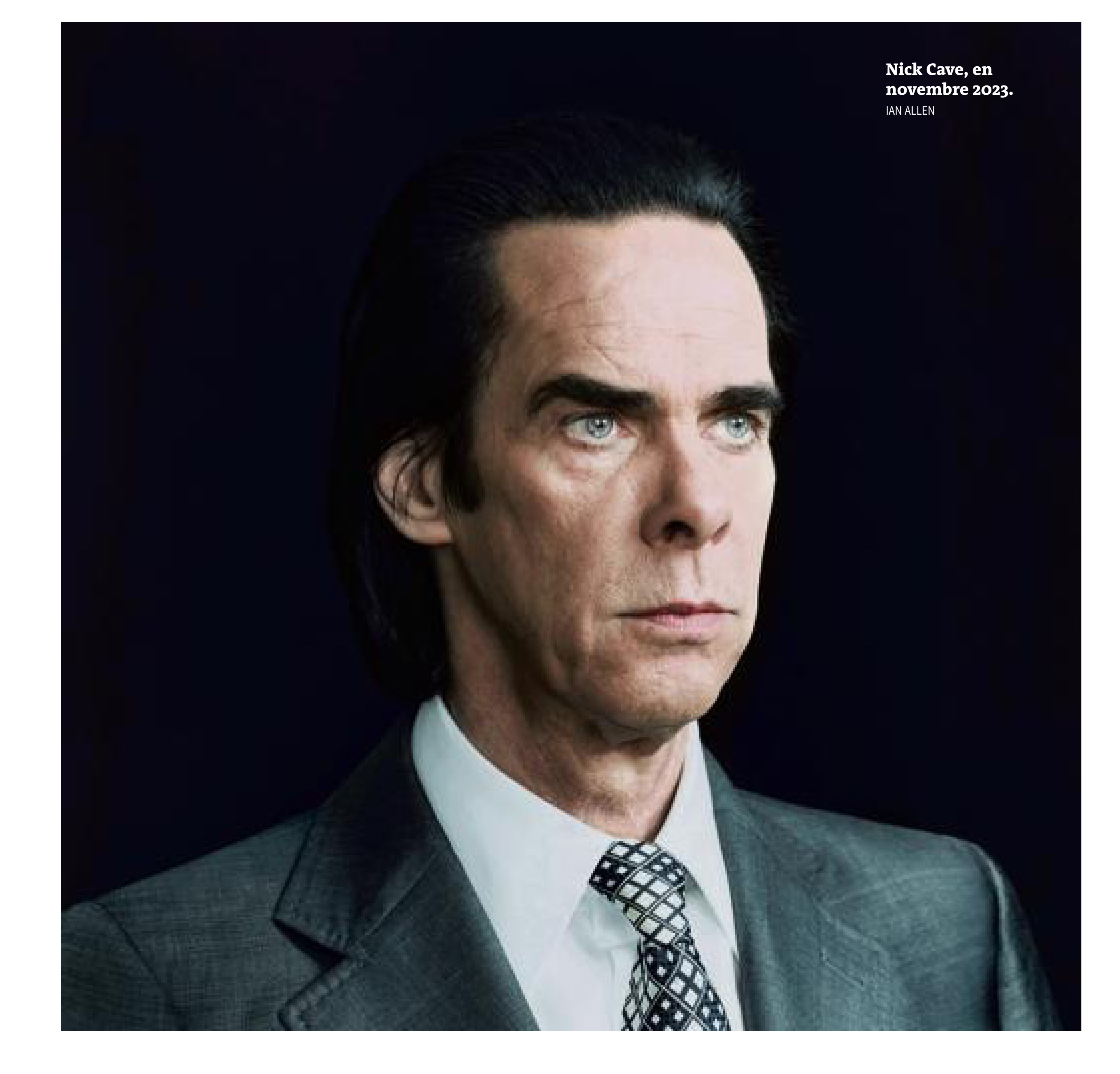
«On veut être inspirants. Il faut que cela devienne simple et à la mode de consommer plus durablement, et nous devons l'apprendre aux enfants», explique Catharina Næsby Malkki, l'une des citoyennes, âgée de 36 ans. Elle-même, jardinière pour la mairie, élève seule cinq enfants et vit de manière sobre pour le climat mais aussi pour économiser de l'argent. *«Si j'étais bien plus riche, je ne changerais rien*, assure-t-elle, *mis à part avoir un petit jardin.»* ■

AUDREY GARRIC
PHOTOS: KASIA STREK POUR «LE MONDE»

FIN

Nick Cave : « Un disque joyeux peuplé de morts »

Le chanteur et auteur australien publie avec son groupe, The Bad Seeds, un nouvel album, « Wild God », une ode à la beauté de la vie


Nick Cave, en novembre 2023.
IAN ALLEN

ENTRETIEN
LONDRES

Auteur d'une des œuvres les plus inspirées et renouvelées dans la sphère du rock, Nick Cave publie *Wild God*, son dix-huitième album en studio avec son groupe historique, The Bad Seeds, qui n'avait plus été réuni depuis *Push the Sky Away*, en 2013. A 66 ans, l'Australien surprend encore avec dix chansons débordant de vitalité et d'onirisme, quand *Ghosteen* (2019) était hanté par la mort de son fils Arthur. Rencontre à Londres, où il réside, avec un artiste célébrant la joie.

Avec les épreuves que vous avez traversées, on n'imaginait pas qu'un jour une de vos chansons s'intitulerait *Joy* (« joie »)...

J'ai pensé utiliser ce mot comme titre de l'album. Je ne l'ai pas fait, car beaucoup le confondent avec la félicité. Pour moi, la joie surgit de la souffrance. Elle nous montre qu'on est en vie comme des êtres ascendants, c'est presque un sentiment religieux. La joie a été cultivée dans la mécanique du chagrin. Ce disque a été fait par quelqu'un qui a connu la perte mais qui est fondamentalement heureux dans l'existence. Je n'aurais pas pu dire cela il y a cinq ans.

Fallait-il impérativement réunir The Bad Seeds – formés en 1983 – pour donner une forme à cette joie ?

Absolument. C'était pourtant la première fois que j'ignorais quel type d'album je voulais faire. Avec les Bad Seeds, nous avions atteint un stade où nous risquions de nous répéter. Warren *[Ellis, le partenaire musical de Nick Cave depuis vingt ans]* et moi avons alors collaboré avec d'autres musiciens pour emmener notre musique dans une autre direction. Je pense en fait que nous avons toujours cherché une manière différente d'articuler les mêmes éléments. Là, il a fallu aussi veiller au bien-être des Bad Seeds, qui avaient été mis de côté. Il n'y avait pas vraiment de place pour eux dans les albums *Skeleton Tree* [2016], qui devait rester brut, et *Ghosteen*, si vulnérable qu'il n'aurait pas supporté batterie et basse. Je voulais cette fois le retour des Bad Seeds. Les revoilà pleins de leur énergie sauvage, dangereuse et rebelle.

Peut-on distinguer deux périodes dans l'histoire de ce groupe ? Les années avec Mick Harvey jusqu'en 2008, celles avec Warren Ellis depuis ?

Oui. En partant, Mick a emporté sa guitare, qui colorait fortement notre son, et en a retiré l'élément le plus rock'n'roll. Nous avons pu commencer à faire une musique plus intéressante, plus expérimentale et abstraite. Warren aime la musique sans la moindre ironie postmoderne. A l'opposé de Blixa Bargeld *[musicien allemand membre du groupe bruitiste Einstürzende Neubauten, puis des Bad Seeds jusqu'en 2003]* qui jouait de la guitare en détestant la guitare...

Avec la chanson « O Wow O Wow (How Wonderful She Is) », vous revenez aussi sur votre passé en rendant hommage à Anita Lane (1960-2021), qui collabora comme parolière avec votre premier groupe, The Birthday Party, au début des années 1980...

Anita fut mon premier amour adulte. Il y avait à Melbourne une scène musicale dont nous faisions partie avec The Boys Next Door, puis The Birthday Party. Anita était une créature incandescente, entourée de types sombres et toxicos. Quand elle entrait dans une pièce, chacun se sentait mieux. Elle représentait métaphoriquement la quintessence de cette joie dont nous parlions.

Au fil du temps, votre musique semble n'avoir cessé de s'écarter du punk originel pour approcher la ferveur du gospel...

Non, car les deux ne s'excluent pas mutuellement. Un punk gospel est tout à fait possible si vous le souhaitez. La touche gospel est apportée par les voix de nos choristes noirs. Mais elle provient autant d'une chorale religieuse blanche.

« Ce disque a été fait par quelqu'un qui a connu la perte mais qui est au fond heureux dans l'existence »

C'est d'ailleurs ainsi que vous avez débuté dans la musique, en chantant enfant à l'église anglicane de Wangaratta...

Oui, au moins deux fois par semaine. Je n'étais sans doute pas très bon dans cette chorale, mais j'ai bien retenu comment fonctionnait un office religieux et les histoires qui y étaient racontées.

« Wild God » est empli de songes et d'apparitions. Ces chansons sont-elles freudiennes ?

Elles le sont toutes, avec aussi un peu de Lacan dedans. Mais elles ne naissent pas de rêves. Ces chansons ont trouvé un chemin secret qui m'échappe. Je suis pourtant certain qu'elles ont un sens. Je dirais que *Wild God* est un disque joyeux peuplé de morts, mais cela n'est pas intentionnel. Même *Joy*, avec cette apparition d'un enfant défunt, ou *Wild God*, rêve d'un homme mourant, sont réjouissants. Chaque chanson passe par un processus de transformation, d'une sensation de sommeil ou de mort à une explosion de vie et d'amour.

Quel est ce « dieu sauvage » ?

C'est une divinité avec un caractère très humain. Elle cherche quelqu'un qui pourrait croire en elle. Notre civilisation a délaissé le sacré. Ce dont nous avons besoin en tant qu'humains n'est pas vraiment de croire en quelque chose mais que l'on croie en nous. Nous avons perdu le sens de notre valeur et nous sommes démoralisés.

On a pu être surpris que vous soyez invités au couronnement de Charles III, en mai 2023. C'est éloigné du punk et des Sex Pistols...

Il faut savoir se défaire de ses a priori idéologiques. Cette cérémonie était si étrange, si hypnotisante, si britannique. Et très émouvante pour moi : ma mère avait le même âge que la reine et elles sont mortes à deux années d'intervalle. Elle avait serré sa main dans la foule quand Elizabeth II était venue pour la première fois en Australie *[en 1954]*. Elle a toujours aimé la reine, et moi aussi.

Vous vous êtes décrit comme ayant un « tempérament conservateur ». Qu'entendez-vous par là ?

Que je ne le suis pas politiquement. Je suis dans une position d'incertitude, je ne peux être radical. Je comprends que cette neutralité peut être vue comme de la lâcheté. Je me méfie des utopies. Ce conservatisme vient d'une compréhension de la perte. Je vois le monde comme un lieu splendide, fragile, en péril. Nous devons le transformer pour qu'il soit plus juste, mais sans détruire.

Vous êtes vivement opposé à Roger Waters et Brian Eno sur le boycott culturel d'Israël. Votre position a-t-elle évolué avec la situation à Gaza ?

Je suis contre l'idée de boycott culturel. Pour moi, les efforts de Brian Eno et de Roger Waters ont renforcé le pouvoir du gouvernement israélien, que je considère comme détestable. Ils lui permettent d'exploiter l'idée que le monde entier est contre lui, tout en punissant les gens ordinaires. Je suis horrifié par ce qu'il se passe à Gaza comme par les atrocités que le Hamas a commises. Si vous n'êtes pas capable de l'être pour les deux, vous êtes dans une grande confusion morale. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR BRUNO LESPRIT

Après les tragédies, l'apaisement et l'espoir

À L'HEURE OÙ SORT son dix-huitième album, le prédicateur rock australien Nick Cave, 66 ans, suscite l'admiration pour sa résilience exceptionnelle. Les drames familiaux ne l'ont pourtant pas épargné ces dernières années, après la mort de sa mère, Dawn (93 ans), en 2020, et de deux de ses fils, Arthur (15 ans), en 2015, à la suite d'une chute d'une falaise à Brighton, au Royaume-Uni, et Jethro (31 ans) en 2022.

Ses précédents albums, *Skeleton Tree* (2016), *Ghosteen* (2019) et *Carnage* (2021), ainsi que leurs tournées, constituent des élégies en réaction à ces tragédies. Ces tourments exorcisés, *Wild God* se donne des allures de renaissance, un disque pétri d'espoir. La couverture, en blanc et gris, est révélatrice de cette volonté de lumière. Epaulé du fidèle homme-orchestre et coproducteur Warren Ellis et de ses mauvaises graines George Vjestica (guitare), Thomas Wydler (batterie), Martyn Casey (basse) et Jim Sclavunos (vibraphone, percussions), et par le bassiste de Radiohead, Colin Greenwood, l'Australien livre dix titres amples, grandioses, dominés par des arrangements de cordes, certainement ses mélodies les plus accessibles depuis *The Boatman's Call* (1997).

Le choix porté sur le producteur américain Dave Fridmann, orfèvre dans le domaine des orchestrations luxuriantes avec Mercury Rev et Flaming Lips, n'est évidemment pas le fruit du hasard. Le résultat s'entend dès la première piste, *Song of the Lake*, puis sur *Joy* et *Wild God*, ce dernier emporté par un tourbillon de chœurs façon Ennio Morricone. Les ballades plus intimistes *Final Rescue Attempt* et *Conversion* (rehaussé des chœurs de la chorale Double R Collective) s'inscrivent, elles, dans le prolongement de *Skeleton Tree* ou *Ghosteen*.

Et même si des fantômes rôdent toujours sur *O Wow O Wow (How Wonderful She Is)*, hommage touchant à Anita Lane (1960-2021), compagne et muse des années 1970 et 1980, la musique se veut légère, apaisée. Avec ce disque de transition réussi, le crooner gothique confirme qu'il est l'un des rares musiciens de sa génération à proposer un répertoire renouvelé et pertinent. ■

FRANCK COLOMBANI

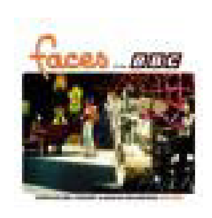
« Wild God », de Nick Cave & The Bad Seeds (PIAS)

Le Monde
DIMANCHE 8 - LUNDI 9 SEPTEMBRE 2024

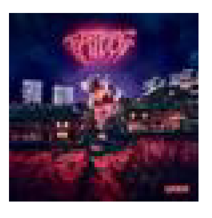
SÉLECTION ALBUMS



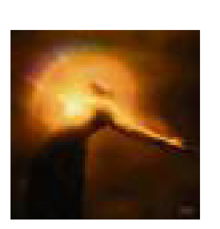
GIACOMO MEYERBEER
Le Prophète
John Osborn, Elizabeth DeShong, Mané Galoyan, Edwin Crossley-Mercer, James Platt, Guilhem Worms, Valerio Contaldo, Chœurs de l'Opéra de Lyon, Maîtrise des Bouches-du-Rhône, Orchestre des Jeunes de la Méditerranée, London Symphony Orchestra, Mark Elder (direction).
Capté au Grand Théâtre de Provence, à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), *Le Prophète*, de Giacomo Meyerbeer, présenté en version de concert, constitue sans doute l'un des temps forts de l'édition 2023 du Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence, épaulé par les troupes du Palazzetto Bru Zane. Distribution vocale de haut vol, orchestre magnifiquement dirigé par un Mark Elder équilibriste aussi sensible au détail que soucieux de la dramaturgie, le grand opéra à la française sur fond de guerre de religion retrouve un spectaculaire trop oublié. Dans le rôle-titre, John Osborn campe un Jean de Leyde (personnage historique) aussi puissant qu'inspiré en fanatique sanguinaire brutal et tyrannique, tandis qu'à son côté, la Fidès d'Elizabeth DeShong survole avec brio l'un des rôles les plus exigeants du répertoire. La Berthe solaire de Mané Galoyan s'oppose à la noirceur démoniaque d'Edwin Crossley-Mercer, au Zacharie sans pitié de James Platt, au Jonas de Valerio Contaldo, au Mathisen de Guilhem Worms, tous acolytes du terrible *Prophète*, chef protestant des anabaptistes de Münster, en Allemagne, en pleine période de la Réforme radicale. ■ MARIE-AUDE ROUX
LSO Live/Palazzetto Bru Zane.



FACES
Faces at the BBC. Complete BBC Concert & Session Recordings 1970-1973
Fondé en 1969 et séparé en 1975, le groupe britannique Faces était régulièrement invité à la BBC par l'animateur John Peel (les émissions radiophoniques « Sunday Concert », « Sounds For Saturday », « In Concert »...), que cela soit pour jouer une poignée de titres ou pour un concert, généralement d'une heure. L'intégralité des enregistrements retrouvés et restaurés de ces séances entre 1970 et 1973 a été réunie dans ce coffret de huit CD et un Blu-ray, *Faces at the BBC*. Témoignage de l'aspect parfois un peu foutoir mais plein d'énergie, avec un son puissant combinant blues, rhythm'n'blues et rock, du groupe mené par le chanteur à la voix rauque Rod Stewart, avec le guitariste Ron Wood (bien plus libre qu'il ne le sera, dans un premier temps, en rejoignant en 1975 The Rolling Stones), le claviériste Ian McLagan, le bassiste Ronnie Lane et le batteur Kenney Jones. ■ SYLVAIN SICLIER
BBC-Rhino/Warner Music.



FAT DOG
WOOF
Par le passé, l'Angleterre a enfanté quelques trublions notoires de la fusion entre techno et punk – The Prodigy, Klaxons, les pionniers Happy Mondays. Formés en 2020, les Londoniens Fat Dog s'inscrivent dans cette lignée d'agitateurs, emmenés par le chef de meute Joe Love (chant, claviers), ainsi que Chris Hughes (claviers/synthés), Ben Harris (basse), Johnny Hutchinson (batterie) et Morgan Wallace (claviers, saxophone). Le quintette a très vite attiré l'attention grâce aux singles *King of the Slugs* (2023), *All the Same* et *Running* (2024), alliance incendiaire de klezmer (musique traditionnelle ashkénaze festive), de rave galvanisante et de rock débraillé. Ajoutons une redoutable réputation scénique, entretenue depuis leurs débuts au Windmill (le pub de Brixton, à Londres, qui a lancé Fat White Family, Shame et Squid) et confirmée récemment à Paris aux festivals Pitchfork et Les Inrocks. Ce premier album aligne brûlots dansants (*Vigilante*, *Wither)* et surprises, les BPM (« battements par minute ») ralentis de *I am the King* et *Clowns*, où s'immiscent des cordes gracieuses. Ce canin bâtard est indéniablement l'ovni de cette rentrée. ■ FRANCK COLOMBANI
Domino Records.



BIG SEAN
Better Me Than You
Né en Californie, mais ayant vécu à Détroit (Michigan), Big Sean a d'abord été signé sur le label de Kanye West, GOOD Music, qu'il a, comme d'autres, quitté. Plutôt hâbleur et grossier avec les jeunes femmes, il prétend avoir mûri sur cet album, surtout grâce à son fils, Noah, à qui il dédicace la chanson *On Up*. Sur *Million Pieces*, qui comprend des scratchs de la légende DJ Premier, il rend aussi hommage à son père, qui aurait voulu devenir acteur à Hollywood. Il y a encore quelques petits restes de misogynie, comme sur le R'n'B *Get You Back*, ou quand il réplique à sa petite amie : *« Tu n'as pas besoin d'un homme, mais d'un manageur. »* Mais voilà, sa voix nasillarde, la qualité des productions et des invités, le chanteur Charlie Wilson sur *Break the Cycle*, ou le bassiste Thundercat sur *Black Void*, rendent ces vingt et un titres assez irrésistibles. ■ STÉPHANIE BINET
Def Jam Recordings.



TIGRAN HAMASYAN
The Bird of a Thousand Voices
Une entrée en bourrasque sonore, avec basse, batterie et claviers au galop. Un peu rude, l'ouverture de ce nouvel album du pianiste et compositeur de jazz arménien Tigran Hamasyan ? Loin de ses envolées délicates de piano dans ses précédentes créations. Pas d'inquiétude, la subtilité du toucher du musicien ne tarde pas à se faire entendre, la grâce de voix éthérées (dont celle de la chanteuse arménienne Areni Agbabian), une mélodie sifflée viennent adoucir le propos. Jusqu'à la prochaine brisure. Déclinée en vingt-quatre pièces sur deux disques, cette musique peut paraître un casse-tête, une fusion trop éparpillée pour certains. D'autres trouveront du génie dans cette manière de jouer sur les contrastes, les bifurcations, à travers ce voyage intense dont la trame est inspirée par un conte mythologique arménien de Gayane Grigor Gaboyan (1840-1911). ■ PATRICK LABESSE
Naïve/Believe.

▷ Lire sur Lemonde.fr la critique d'« En songe. Solovoice 1 »



De gauche à droite, Lidija Kordic, Denise Capezza, Pietro Castellitto, Giulia Louise Steigerwalt, Barbara Ronchi et Tesa Litvan, lors de la projection de « Diva Futura », à la Mostra de Venise, le 4 septembre. MARCO BERTORELLO/AFP

Sexe, plaisir et politique à la Mostra de Venise

La 81e édition du festival a présenté une sélection orientée sur le désir et l'exploration des corps, les films les plus attendus se révélant décevants

CINÉMA

Trouble dans la sexualité, pourrait-on dire pour paraphraser le « trouble dans le genre » théorisé par Judith Butler : car le plaisir, l'exploration d'autres rapports au corps, ainsi que la volonté de faire sauter des tabous ont nourri un certain nombre de scénarios, tout au long de la Mostra de Venise, laquelle s'achèvera samedi 7 septembre avec la remise du Lion d'or et autres récompenses. Le jury présidé par Isabelle Huppert sera-t-il sensible à ces nouveaux dialogues amoureux, ou bien préférera-t-il consacrer des œuvres davantage connectées à l'actualité politique, notamment sur le racisme et l'extrême droite, autres thèmes forts de cette édition ?

La compétition aura parfois été laborieuse, avec peu d'excellents films, et des durées dépassant souvent les deux heures. Les œuvres attendues, *Maria*, de Pablo Larrain, *The Room Next Door*, de Pedro Almodovar, *The Joker. Folie à deux*, de Todd Phillips, *Queer* de Luca Guadagnino etc., ont été globalement décevantes. Ce sont des cinéastes moins identifiés, particulièrement des réalisatrices, qui ont émergé. Du moins une poignée, puisque seulement six films sur vingt et un concourant pour le Lion d'or ont été réalisés par des femmes.

Le thriller érotique *Babygirl*, de la Néerlandaise Halina Reijn, a ouvert le bal, marquant le retour de Nicole Kidman dans un rôle sulfureux. L'actrice australienne y incarne une grande patronne qui noue une relation sexuelle de soumission avec un jeune stagiaire. Ce film au suspense millimétré interroge les désirs enfouis, et dynamite les relations de pouvoir, la big boss n'étant pas à l'abri d'une dénonciation de cette aventure illicite au sein de l'entreprise. S'il jette un pavé dans le cinéma policé de l'ère post-#metoo, *Babygirl* ne met pas un coup de poignard dans le dos des femmes. Au contraire, il acte une forme de résistance. A un collègue qui la menace de chantage, le personnage de Nicole Kidman assène cette réplique, qui restera comme une punchline de cette édition : *« Si je veux me faire humilier, je peux payer quelqu'un pour ça. »*

De même, on se souviendra de cette ligne de dialogue, dans le solaire *Diva Futura*, de l'Italienne Giulia Louise Steigerwalt, qui revisite l'essor du cinéma porno en Italie, dans les années 1980-1990, sous la houlette de Riccardo Schicchi (1953-2012) : *« On est amoral, pas immoral »*, explique le photographe et réalisateur (interprété par Pietro Castellitto), qui défend les films de sexe comme un art et un aboutissement de l'amour libre – l'une des actrices, Ilona Staller, entrera au Parlement sous le nom de « Cicciolina ». Mais cette imagerie *peace and love* du porno fera long feu, avec l'industrialisation du X et l'exploitation des acteurs et actrices.

Coup de cœur pour « Love »

Parmi les autres bonnes surprises, citons aussi l'expérimental *April*, de la Géorgienne Dea Kulumbegashvili, née en 1986. Long-métrage qui suit les déplacements d'une sage-femme, à bord de sa voiture, naviguant entre la clinique où elle enchaîne les accouchements, et les maisons reculées où elle pratique des avortements clandestins – de nouvelles restrictions ont été apportées au droit à l'IVG, en Géorgie, en 2023. Sur le chemin, une sexualité faite de rencontres furtives, et hors champ. Le travail sur le son donne une texture fantastique à ce récit stupéfiant et d'une froideur rare.

Enfin, à la veille du palmarès, est apparu le doux et radical *Love*, du Norvégien Dag Johan Haugerud. Un coup de cœur pour cette chronique, à Oslo, des amours non conventionnelles d'une oncologue, traitant les cancers de la prostate, et d'un infirmier aux petits soins d'un patient. La trilogie *Sex*, *Dreams*, *Love*, devrait sortir en salle, en France, le 25 mars 2025.

Au regard de ces œuvres qui redessinent la carte du Tendre, le marivaudage des *Trois amies*, d'Emmanuel Mouret, aussi fluide soit-il dans son récit, est apparu daté avec toujours les mêmes enjeux de jalousie, de tromperie, qui tournent en boucle... D'autres

> **Finalement, ce sont des cinéastes moins identifiés, tout particulièrement des réalisatrices, qui ont émergé**

films français ont su étonner, par l'amplitude de leur récit, comme *Leurs enfants après eux*, de Zoran et Ludovic Boukherma, portrait de deux adolescents (Paul Kircher et Sayyid El Alami), ennemis jurés et futurs perdants, dans une région en pleine désindustrialisation, dans les années 1990.

Le film des frères Boukherma est travaillé comme un western, au risque parfois d'une violence à l'emporte-pièce, avec un Gilles Lellouche survolté, dans le rôle d'un père ivrogne et invivable. Plus réussi est le chef de famille incarné par Vincent Lindon, dans *Jouer avec le feu*, de Delphine et Muriel Coulin – réalisatrices de *Voir du pays*, présenté à Cannes en 2016 (Un certain regard). Lindon y campe un cheminot, veuf, qui vit avec ses deux fils en Lorraine : l'un (Stefan Crepon) se lance dans des études littéraires prometteuses, l'autre (Benjamin Voisin) s'apprête à rejoindre des groupuscules d'extrême droite. Mais la réalité est plus complexe. Malgré des trajectoires différentes, les deux frères demeurent soudés, capables encore de se parler. Le trio est juste, les dialogues n'en disent pas trop et la fin est plus subtile qu'un happy end.

Autre fresque réussie sur la question des suprémacistes blancs, aux Etats-Unis, au début des années 1980, *The Order*, de l'Australien Justin Kurzel. Film porté par Jude Law, dans la peau d'un agent du FBI qui tente de démanteler un groupuscule raciste, dans l'Etat de l'Idaho. Ces jeunes illuminés dévalisent des banques et s'achètent des armes, persuadés de pouvoir renverser l'Etat fédéral. Ils s'appuient sur une sorte de « bible » futuriste, intitulée *The Turner Diaries*, publié en 1978 par William Luther Pierce, décrivant les opérations dévastatrices à mener.

Plus qu'un film historique, *The Order* fait écho à l'actualité américaine et, à ce titre, fait froid dans le dos. En effet, le 6 janvier 2021, lors de l'assaut du Capitole par les trumpistes qui refusaient d'accepter la défaite à la présidentielle du milliardaire américain, des références aux mêmes *Turner Diaries* ont été trouvées sur les réseaux sociaux.

Perles en sections parallèles

Ce choix d'inscrire en compétition *Jouer avec le feu* et *The Order* n'est sans doute pas neutre, de la part du directeur artistique de la Mostra, Alberto Barbera, alors que la Biennale de Venise est désormais présidée par l'intellectuel Pietrangelo Buttafuoco : nommé en 2023, il est un soutien affiché de la première ministre italienne d'extrême droite, Giorgia Meloni.

On a aussi trouvé des perles, dans les sections parallèles, elles étaient même nombreuses ! Encore fallait-il trouver le temps de les voir, une fois avalées les cinq à six heures de projection quotidienne de la compétition. Parmi la dizaine de films visionnés, nous a emballés *No Sleep Till*, d'Alexandra Simpson, à la Semaine internationale de la critique. Voilà un pur film d'atmosphère, avec pour seule trame la perspective de l'arrivée d'un ouragan, dans une petite ville de Floride. Tout autour, l'attente des habitants, le départ, des destins qui se jouent les jambes pendantes dans la piscine d'un motel.

Quant au Philippin Lav Diaz, qui a reçu le Lion d'or en 2016 avec *The Woman Who Left*, il dessine avec *Phantosmia* (quatre heures), dans la section Fuori Concorso, le sublime tableau de la rédemption d'un militaire à la retraite (l'immense Ronnie Lazaro). Connu pour avoir été l'un des serviteurs les plus zélés et sanglants, sous la dictature de Marcos, il reprend du service pour tenter d'exorciser ses traumas. Et se sent prêt, cette fois-ci, à désobéir au pouvoir corrompu. Les derniers plans, une barque filant sur la rivière, valent toute une Mostra. ■

CLARISSE FABRE

« Le Mage du Kremlin », au cœur du pouvoir russe

A La Scala Paris, Roland Auzet met en scène l'histoire fictive, glaçante, d'un faiseur de tsar du XXIe siècle

THÉÂTRE

La Russie n'est pas un pays où il fait bon vivre, ainsi que le suggère la mise en scène glacée du *Mage du Kremlin* par Roland Auzet. Librement adapté du roman de Giuliano da Empoli (Gallimard), dont la sortie, en avril 2022, avait été saluée par le Grand Prix du roman de l'Académie française, ce spectacle ouvre par une note de franche gravité la saison de La Scala Paris.

Presque deux heures d'une représentation qui se veut sérieuse sur l'état politique délétère de la Russie contemporaine. L'analyse du régime poutinien, sa dimension fasciste, ses épigones dispersés un peu partout dans le monde: le projet n'incite pas à la légèreté, alors que bien des autocrates se tiennent en embuscade de part et d'autre de l'Europe. On sourit d'autant moins que la mise en scène use et abuse d'artifices vidéastes et sonores pour amplifier la portée dramatique du propos.

Le spectacle s'inscrit dans un dispositif impressionnant de froides vidéos, de lumières aveuglantes ou de projections stroboscopiques agressives. Une scénographie dont la force de frappe visuelle prend avec autorité le public en otage. L'image ne se fait pas discrète, alors même que les mots dits par les comédiens se dérobent à la compréhension. Or des mots, il y en a beaucoup qui déferlent en français, voire s'éructent en russe (pas toujours traduit), sur le plateau de La Scala. Des torrents de phrases qui ne parviennent pas à s'émanciper de leur matrice littéraire.



Les acteurs Hervé Pierre (Boris Berezovsky, à gauche) et Philippe Girard (Vadim Baranov), à La Scala Paris, le 14 août. THOMAS O'BRIEN

Enigme insondable

Le style de Giuliano da Empoli, qui flambe à l'écrit, alourdit à l'oral la profération des acteurs. Pourtant équipés de micros HF, et dirigés sur scène comme s'ils jouaient un épisode de série télé, ils doivent braver de tortueuses logorrhées et courent derrière les points finaux en quête d'oxygène. Pour certains, cette traversée relève d'un infernal marathon. Ce qui n'aide pas à saisir la portée des discours théoriques énoncés sur la Russie d'hier et d'aujourd'hui.

Mais il serait injuste d'imputer aux seuls interprètes les difficultés d'approche que pose le texte. Le problème est plus vaste. Sommes-nous, en effet, capables d'appréhender en deux heures la nature profonde d'un pays dont l'histoire passée ou actuelle nous est étrangère ? Tsarisme, communisme, URSS, perestroïka et pour finir Vladimir Poutine : qu'il évolue en démocratie ou subisse la dictature, le peuple russe tient, mais, courbé ou debout, il ne se laisse pas facilement décrypter.

L'écrivaine biélorusse Svetlana Alexievitch a eu beau livrer un

Le décor aseptisé a des airs de laboratoire où les âmes seraient disséquées

portrait édifiant de la Russie post-soviétique dans son livre *La Fin de l'homme rouge* (Actes Sud, 2013), sa réalité reste une énigme insondable. C'est cette énigme que soulève le roman de Giulano da Empoli et que relaie, au risque de s'y engloutir, le spectacle.

Voici donc l'histoire fictive d'un faiseur de tsar du XXIe siècle. Il s'appelle Vadim Baranov. L'homme n'a pas existé. Le romancier lui a inventé une biographie, des convictions et des reniements. Mais il aurait pu être l'un de ces oligarques qui, en 2000, une fois actée la chute de Boris Eltsine, ont propulsé Poutine du KGB au Kremlin, l'ont installé à la présidence, l'ont fabriqué à leur idée avant de comprendre que leur créature s'était émancipée et qu'ils avaient perdu le contrôle pour de bon.

Découpé en trois périodes, le temps présent encadrant un flash-back vers les années 2000, le spectacle convoque les souvenirs de Vadim Baranov, qu'incarne, avec un sens aigu du tragique, le comédien Philippe Girard. Sur un parquet d'un noir luisant où s'exhibe, entre canapés chics, tables basses et piano demi-queue, le salon feutré des élites, la foule des protagonistes surgit.

Poutine et ses sbires

Journalistes, horde de motards à la solde du chef (les Loups de la nuit), écrivain (Edouard Limonov), chef de la milice Wagner (Evgueni Prigojine), ou encore milliardaire affairiste (Boris Berezovsky, à qui l'acteur Hervé Pierre prête sa bonhomie en trompe-l'œil). Tous ont été (ou sont encore) complices du régime. Certains (dont Berezovsky) ont basculé dans l'opposition. Et sont morts. Suicide, assassinat, maladie, on ne sait pas.

La pièce est librement adaptée d'un roman de Giuliano da Empoli paru en 2022

Le Mage du Kremlin entraîne ainsi le lecteur dans les strates cadenassées d'un pouvoir dont Poutine seul détient les clés, tandis qu'autour de lui ses sbires sèment le chaos en Ukraine ou ailleurs. On comprend l'envie de Roland Auzet d'en découdre au théâtre avec de telles figures et, au-delà, de donner corps aux processus du fascisme. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le décor aseptisé a des airs de laboratoire où les âmes seraient disséquées.

Pas un hasard non plus si les acteurs prennent lourdement le public à partie en le scrutant dans le blanc des yeux pour faire passer le message : plus personne n'est à l'abri du danger (on s'en doutait un peu). Mais cette mise en scène se heurte surtout à une sorte d'aporie. Comment glisser de l'humain dans un contexte où cet humain n'est qu'une variable d'ajustement ? Comment créer, sur scène, le sentiment de la vie, quand le sujet même du propos est la négation de l'individu ? Ce paradoxe-là n'est pas résolu. ■

JOËLLE GAYOT

« Le Mage du Kremlin ». D'après le roman de Giuliano da Empoli (Gallimard, 2022). Adaptation et mise en scène : Roland Auzet. Avec Karina Beuthe Orr, Philippe Girard, Andranic Manet, Hervé Pierre, Irène Ranson Terestchenko, Stanislas Roquette, Claire Sermonne, et, à l'écran, Jean Alibert et Anouchka Robert. La Scala Paris. Jusqu'au 3 novembre.

Le surréalisme s'expose ailleurs qu'à Beaubourg

Deux galeries parisiennes présentent peintures et dessins signés par de grands artistes, des pièces rares qui ont appartenu à André Breton

ARTS

Le projet « Paris surréaliste » réunit une cinquantaine de galeries et librairies parisiennes pour des expositions qui accompagnent et complètent sur plusieurs points l'événement « Surréalisme » au Centre Pompidou. Parmi les premières à ouvrir (d'autres suivront tout l'automne), deux s'imposent par leur qualité historique et la rareté des pièces présentées. « Provenance André Breton » réunit, comme son nom l'indique, des œuvres ayant appartenu au poète de façon plus ou moins durable.

Il en acquit certaines et d'autres, plus nombreuses, lui furent offertes en signe d'amitié ou en hommage. Ainsi voisinent sur les murs plusieurs peintures et dessins de Victor Brauner, dont un « picto-poème » dédié au *« mythographe du devenir permanent »* ; une longue lettre de Roberto Matta (1911-2002) où les phrases, en espagnol et en français, encadrent des dessins symboliques et d'autres dessins colorés du même ; d'autres encore d'Arshile Gorky (1904-1948) ; une gravure de Max Ernst que l'on croirait d'Ingres ; une calligraphie de Ghérasim Luca (1913-1994) ; ou un paysage onirique de De Chirico de 1929.

Un ex-voto funèbre rapporté du Mexique en 1938 est au-dessus d'une petite aquarelle religieuse du symboliste Charles Filiger, disciple de Gauguin, que Breton fit redécouvrir dans les années 1950. Duchamp est là aussi et même l'exemplaire no 1 de *La Boîte alerte*, suite de multiples réalisés par les membres du groupe en 1959 à l'occasion de l'exposition internationale du surréalisme qui eut lieu cette année-là, à Paris.

Arts amérindiens et océaniens

D'une abondance aussi grande est « Surréalisme, zones de contact », qui célèbre la curiosité illimitée de Breton et de ses proches pour les arts amérindiens et océaniens. Plusieurs des œuvres ont appartenu au poète, dont le masque de vannerie rouge de culture sulka (Nouvelle-Guinée) qu'il admirait tant qu'il en introduisit une photographie dans l'édition originale de *Nadja* en 1928. La grande statue uli de Nouvelle-Irlande androgyne qui était chez lui accueille à l'entrée, inquiétante. Derrière elle, on est dévisagé par un masque tsimshian (Colombie-Britannique), portrait sans doute, admirable d'intériorité et de sérénité, et par une face blême à la grimace effrayante sculptée dans le bois par un artiste yupik (Alaska).

Dans la pièce voisine, une poupée kachina hopi (Arizona) oppose au regard les deux triangles noirs superposés qui barrent sa face blanche. D'autres œuvres non moins remarquables ont appartenu à Tristan Tzara, à Matta, au collectionneur expert Robert Lebel ou au marchand Charles Ratton. Ainsi se trouve corrigée la faible présence de ces cultures à Beaubourg. L'exposition pose aussi une question difficile : pourquoi Breton préférait-il si nettement les arts d'Amérique et d'Océanie à ceux d'Afrique, alors qu'il les connaissait aussi bien et qu'il ne manque pas dans ces derniers de visages, de corps et de symboles aussi troublants ? ■

PHILIPPE DAGEN

« Provenance André Breton », Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte, Paris 6e.
« Surréalisme, zones de contact », Les Verrières, 41, rue de Seine, Paris 7e.

DISPARITION

Le musicien brésilien Sergio Mendes est mort

Légende de la musique brésilienne, le pianiste Sergio Mendes, qui a popularisé la bossa-nova à travers le monde, est mort à l'âge de 83 ans, jeudi 5 septembre, à Los Angeles, aux Etats-Unis, suscitant une vague d'hommages. Sergio Mendes a enregistré plus de 35 albums et tourné avec de grands artistes américains, tels que Frank Sinatra. En 1966, il avait connu un succès international avec son album *Sergio Mendes & Brasil'66* et le célèbre *Mas que nada*. En 1993, il avait remporté le Grammy Award du meilleur album de musique du monde pour *Brasileiro*. Une nécrologie complète lui sera consacrée dans une prochaine édition.

CINÉMA

Un festival du film israélien annulé à Strasbourg

Le festival du film israélien Shalom Europa, qui devait se tenir du 8 au 10 septembre à Strasbourg, a été annulé, ont annoncé, vendredi 6 septembre, ses organisateurs, dénonçant une *« pression »* exercée par des collectifs propalestiniens. Plusieurs avaient appelé à l'annulation de ce festival, qui avait déjà été reporté sur fond de tensions liées à la guerre dans la bande de Gaza. – *(AFP.)*

Le Monde
DIMANCHE 8 - LUNDI 9 SEPTEMBRE 2024

Gaza, territoire meurtri au-delà de toute imagination

Un reportage donne à voir les Gazaouis dans l'enfer de la guerre

M6
DIMANCHE 8 - 23 H 10
REPORTAGE

L'enfer n'est pas souvent pavé de bonnes intentions, mais bien plutôt de bombes. Le reportage qu'« Enquête exclusive » consacre à Gaza, où la guerre menée par Israël fait rage depuis onze mois, montre un territoire meurtri au-delà de toute imagination.

Dès les premières minutes, il rappelle l'enchaînement fatal des faits. L'attaque meurtrière menée par le Hamas, le 7 octobre 2023, a visé les postes militaires entourant le territoire palestinien, les kibboutz israéliens environnants et un festival de musique techno qui se déroulait à proximité. Les massacres commis par l'organisation islamiste et les bandes armées entrées en Israël à sa suite ont causé 1195 morts israéliens, des militaires mais surtout une grande majorité de civils, y compris des femmes, des enfants et des vieillards. Par ailleurs, 251 otages ont été emmenés de force dans le territoire palestinien.

La riposte israélienne a été à la mesure de cette attaque inédite par sa violence et son ampleur : au « Déluge d'Al-Aqsa » a succédé l'« Epée de fer ». Ces faits sont connus de tous. Ce qui est plus rare, c'est de partager près d'une heure de la vie quotidienne des Gazaouis, chassés de chez eux par les bombardements incessants et les offensives au sol.

Pour la première fois depuis le début du conflit israélo-palestinien, Israël a strictement interdit à tout journaliste étranger d'accéder à un terrain de guerre. La bande de Gaza est complètement coupée du monde. Pour contourner ce blocus de l'information, Martine Laroche-Joubert a donc décidé de travailler avec Shrouq Aila, une journaliste palestinienne locale, également jeune maman d'une petite fille et veuve d'un journaliste, tué le 22 octobre 2023 dans un bombardement. Une centaine de journalistes palestiniens ont été ciblés depuis le début de la guerre : une hécatombe sans précédent. Shrouq Aila parcourt une partie, essentiellement le Sud, des 360 kilomètres carrés de la bande de Gaza. Elle va à la rencontre des habitants, pour la plupart des déplacés qui ont quitté le nord de l'enclave. Au moment du tournage, 1 million de déplacés – sur près de 2,5 millions d'habitants – s'entassent à Rafah, la ville la plus méridionale de la bande de Gaza, tout près de l'Egypte, qu'ils aperçoivent depuis leurs tentes de fortune. Mais l'offensive annoncée par Israël début mai dans la zone de Rafah les chasse à nouveau vers Deir Al-Balah.

L'ampleur des destructions – 70 % des logements inhabitables, plus de 80 % des structures de santé endommagées ou détruites, l'eau courante et l'électricité coupées, 39 millions de tonnes de débris et de gravats – dépasse l'entendement. Les hôpitaux, qui fonctionnent dans des conditions précaires, sont envahis de familles de déplacés qui dorment dans les couloirs. Toutefois, ce sont les pertes humaines qui sont les plus terribles : 39 000 morts – dont 14 000 enfants – au moment de la réalisation du documentaire, près de 41 000 aujourd'hui, plus de 80 000 blessés, dont 12 000 enfants. Les épidémies et la famine sont déjà là.


Vue de Gaza, image extraite d'« Enquête à Gaza. Des vies en enfer ».
CAPTURE D'ÉCRAN/SLUG NEWS/M6

Dans certains témoignages, et à travers la tonalité du reportage, affleure une critique craintive du Hamas

Survivre jusqu'au lendemain

Ce cortège d'horreurs n'est trop souvent réduit qu'à une litanie de chiffres et de formules sur les *« dommages collatéraux »* ou les *« erreurs de tir »*. Il faut voir et écouter les Gazaouis, leur détresse mais aussi leur humour et leur flegme dans la catastrophe. Le principal intérêt de ce documentaire est de montrer Gaza et ses habitants au plus près. Malgré la mort et les destructions, les maternités ne désemplissent pas. Le ventre des femmes est la dernière arme des Gazaouis, leur ultime refuge : remplacer leurs enfants tués par de nouveaux, comme pour refuser leur disparition.

Peu de propos politiques filtrent dans les récits, l'essentiel est de survivre jusqu'au lendemain sans réfléchir à plus tard. Mais dans certains témoignages, et à travers la tonalité du reportage, affleure une critique craintive du Hamas, qui a décidé du sort des Gazaouis sans en assumer les conséquences. Caché dans l'immense labyrinthe de tunnels construit sous terre, le chef de l'organisation islamiste, Yahya Sinouar, court toujours.

Tandis que de laborieuses négociations sur un cessez-le-feu et un échange d'otages contre des prisonniers palestiniens piétinent, les Gazaouis savent bien que l'arrêt des combats ne marquera pas la fin de la guerre. L'eau et l'électricité ne reviendront pas de sitôt. La reconstruction prendra au moins une génération. Quant à la paix... ■

CHRISTOPHE AYAD

Enquête à Gaza : des vies en enfer, de Martine Laroche-Joubert et Shrouq Aila (Fr., 2024, 52 min).

François Darlan, le naufrage d'un amiral républicain sous Vichy

Portrait minutieux de cet opportuniste qui fit basculer la France dans la collaboration

LCP
LUNDI 9 - 20 H 30
DOCUMENTAIRE

Ce n'est pas un hasard si ce documentaire consacré à François Darlan (1881-1942) est dédié à l'historien américain Robert Paxton. Ce dernier avait, dans son ouvrage *La France de Vichy, 1940-1944* (Seuil, 1973), souligné le rôle fondamental mené par l'amiral dans la politique de collaboration et la persécution des juifs en France.

Dans la mémoire collective, Darlan reste une figure floue, reléguée dans l'ombre de Pétain et de Laval. Sur les images d'époque, l'amiral apparaît le plus souvent derrière le maréchal, comme effacé. Sa période de pleins pouvoirs en tant que vice-président du conseil des ministres n'aura certes pas duré longtemps (de février 1941 à avril 1942). Mais lors de ces quelques mois, celui qui se disait foncièrement républicain avant-guerre fera basculer le régime de Vichy dans la collaboration la plus étroite avec l'Allemagne occupante.

Dans la mémoire collective, Darlan reste une figure floue, reléguée dans l'ombre de Pétain et de Laval

Sale boulot

Eclairé par une demi-douzaine d'historiennes et d'historiens, enrichi d'archives filmées mais aussi sonores (permettant de découvrir la voix aigrelette de Darlan), ce documentaire de Jérôme Prieur dresse un portrait minutieux de ce personnage opportuniste et, à travers lui, analyse les méthodes de travail du gouvernement de Vichy, composé notamment de jeunes, et souvent brillants, technocrates.

Né à Nérac (Lot-et-Garonne), fils d'un ancien ministre de la justice de centre gauche, François Darlan, amiral d'une marine française bénéficiant encore d'un certain prestige après la débâcle de 1940, entre au gouvernement de Philippe Pétain dès le début, comme ministre de la marine. Mais ce n'est que lorsque Pierre Laval est renvoyé, en décembre 1940, que cet homme impénétrable, calme et calculateur, se voit confier les pleins pouvoirs. Le maréchal a 84 ans, l'amiral, officiellement désigné comme son dauphin, 59.

En attendant son heure, il fait le sale boulot. Créateur du commissariat général aux questions juives, partisan d'une étroite collaboration économique et militaire avec l'Allemagne, Darlan incarne le tournant répressif du régime. Anglophobe, inquiet de la possible déchéance impériale française, il a une vision précise de ce que doit être la place de la France dans la future Europe allemande.

A la mi-mai 1941, le vice-président du conseil est officiellement reçu par Adolf Hitler à Berchtesgaden (Bavière). Quelques mois plus tard, on retrouvera ce même Darlan face au général Dwight D. Eisenhower à Alger, lors du débarquement des troupes alliées en Afrique du Nord, en novembre 1942 ! Entre ces deux rencontres hautement symboliques, Darlan aura été relevé de ses fonctions par Pétain, début 1942.

Dans une lettre adressée au président Franklin D. Roosevelt, un amiral américain écrit : *« Darlan est un véritable opportuniste. Dès qu'il aura reconnu avec précision le char du vainqueur, il grimpera dessus ! »* Le 24 décembre 1942, Fernand Bonnier de La Chapelle, royaliste âgé de 20 ans, abat l'amiral à Alger. Deux jours plus tard, il sera exécuté. Aujourd'hui encore, le mystère plane concernant les commanditaires de l'élimination de Darlan : résistants, collabos, services secrets britanniques ? ■

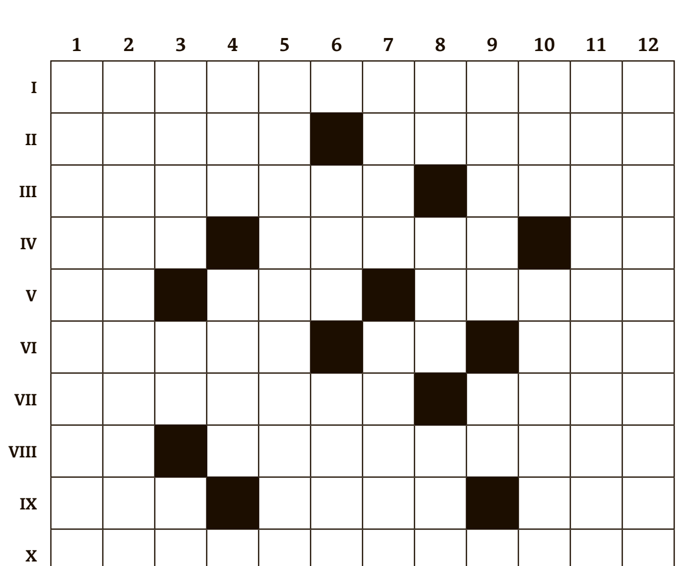
ALAIN CONSTANT

Darlan, le troisième homme de Vichy, documentaire de Jérôme Prieur (Fr., 2021, 60 min).

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 24 - 211
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur jeux.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

I. Seconde phase du développement embryonnaire. **II.** Incroyable mais vrai. Venue d'Yeu mais pas de Noirmoutier. **III.** Longtemps parties en fumée. Rond et plat, prêt à être garni. **IV.** Chez Lucy. Equipai le bâtiment. En rouge sur les bornes. **V.** Possessif. Ferme en Provence. Prît le temps de réfléchir. **VI.** Séparer des espèces chimiques au labo. Le titane. Lettres de précision. **VII.** Tour de contrôle. Font appels. **VIII.** Préposition. De Dili. **IX.** Conduit droit au chœur. Du cochon pour l'orfèvre. Bien arrivée. **X.** Ouvertes d'un coté à l'autre sans obstacle.

VERTICALEMENT

1. Mouvement discontinu. **2.** Devenir bête. **3.** Artiste et plasticien vénézuelien. Cité antique. Sur la portée. **4.** Elimina. Ouverture sur le monde extérieur. **5.** A pris un mauvais coup de vieux. **6.** Des lentilles à l'étable. Sharif ou Sy. **7.** Piège en bord de mer. Base pour une règle. **8.** Bout de métal. Rouge et croquante. Roule dans la moufle. **9.** Planquée et plaquée dans un coin. Dans les comptes de l'entreprise. **10.** Triplé romain. Pointe finale. **11.** Frappée d'exclusion. **12.** Réduites à moins que rien.

SOLUTION DE LA GRILLE N° 24 - 210

HORIZONTALEMENT I. Hétérophobie. **II.** Epateuses. On. **III.** Mirette. Aï. **IV.** Ise. Uriner. **V.** Strigidé. Eté. **VI.** To. Négociant. **VII.** Ilot. Usent. **VIII.** Cirera. Ta. On. **IX.** He. Ranatre. **X.** Erasme. Eider.

VERTICALEMENT 1. Hémistiche. **2.** Epistolier. **3.** Tarer. Or. **4.** Eté. Inters. **5.** Retige. RAM. **6.** Out. Iguane. **7.** Pseudos. **8.** Hé. Recette. **9.** Osai. Inari. **10.** Ineat. Ed. **11.** Io. Etn. (net). **12.** Entretenir.

SUDOKU
N°24-211

						7		9
				7	1			2
					2			
		4		9			3	
		2	1		3	4	9	5
	3						8	
	4	1		8				6
	8	9	6		5		1	4

4	8	6	5	9	3	1	7	2
1	9	3	6	7	2	5	4	8
7	2	5	8	4	1	9	3	6
6	7	4	9	1	5	2	8	3
8	3	1	4	2	7	6	5	9
2	5	9	3	6	8	7	1	4
5	1	8	2	3	6	4	9	7
3	4	2	7	5	9	8	6	1
9	6	7	1	8	4	3	2	5

Expert
Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Réalisé par Yan Georget (https://about.me/yangeorget)

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 71 (prix d'un appel local) de 9 heures à 18 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 3 28 25 71 71. Par courrier électronique : abojournalpapier@lemonde.fr. Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

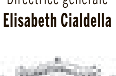
Courrier des lecteurs
Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr ; Emploi : www.talents.fr/

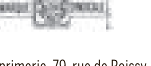
Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

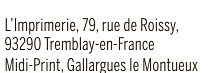
Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0727 C 81975 ISSN 0395-2037


Directrice générale
Elisabeth Cialdella


PRINTED IN FRANCE

67-69, avenue Pierre-Mendès-France 75013 PARIS
Tél : 01-57-28-39-00
Fax : 01-57-28-39-26







L'Imprimerie, 79, rue de Roissy, 93290 Tremblay-en-France
Midi-Print, Gallargues le Montueux

Origine du papier : UK, France.
Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources controlées.
Eutrophisation : PTot = 0,0083 kg/tonne de papier

Ishiuchi Miyako « Je n'avais pas l'intention de me marier… si ce n'est avec la photo »

ENTRETIEN

Au Japon, où la photographie est un domaine traditionnellement dominé par les hommes, Ishiuchi Miyako, 77 ans, est l'une des rares femmes à cumuler, depuis quarante-cinq ans, succès et récompenses internationales, ouvrant la voie à nombre de consœurs plus jeunes. De l'occupation américaine aux vestiges de Hiroshima, en passant par les effets personnels de sa mère défunte ou de Frida Kahlo, elle explore le passage du temps et de l'histoire. Exposée cet été aux Rencontres de la photographie d'Arles, elle y a reçu le prix Women in Motion, du groupe Kering.



A Kiryu, au Japon, en 2024.
ISHIUCHI MIYAKO

JE NE SERAIS PAS ARRIVÉE LÀ SI… Chaque semaine, « Le Monde » interroge une personnalité sur un moment décisif de son existence. L'artiste japonaise revient sur sa « guérison » liée à sa découverte de la photographie

Je ne serais pas arrivée là si…

… Si je n'avais pas découvert la griserie que procurent la chambre noire et le développement manuel des photos. C'est quelque chose d'absolument stupéfiant. Un plaisir érotique, presque sexuel. L'odeur du produit chimique, l'obscurité quasi complète et la petite lampe rouge… On parle parfois de *bad trip*, mais, pour moi, une séance dans la chambre noire est l'occasion d'un *good trip*. Un voyage vers l'inconnu. Une immense liberté. Un champ des possibles gigantesque.

Cette révélation a-t-elle réorienté votre vie ?

Oui. Je n'avais auparavant jamais pensé à la photo. Ça ne m'intéressait pas. J'avais commencé par faire une école d'art pensant faire du design, ce qui était une erreur. Puis j'ai bifurqué vers le tissage, qui s'est révélé ennuyeux. Je cherchais, en vain, un moyen d'expression. Et voilà qu'un ami a laissé chez moi, en dépôt, un équipement de développement et tirage photographique. J'ai eu envie d'essayer. Ce fut LA rencontre avec la photo. J'avais environ 26 ans, ce qui est très tard pour plonger dans une discipline. J'étais autodidacte, mais jamais je n'avais éprouvé un tel sentiment de liberté.

Et qu'avez-vous voulu photographier urgemment ?

Yokosuka, la ville dans laquelle j'avais vécu de mes 6 à mes 19 ans, au sud de Tokyo, et que j'ai toujours détestée. Elle abritait une base américaine qui conditionnait lourdement l'atmosphère de la ville. Qui l'envenimait, la rendait sulfureuse et proprement irrespirable. Nous habitions, mes parents, mon jeune frère et moi, un minuscule appartement dans un quartier pauvre et mal fréquenté, Il y avait des vols, des meurtres, des humiliations. Croyez-moi, j'ai vite appris les turpitudes et la complexité de l'être humain ! Mais ce qui ne laissait pas de me surprendre, c'est qu'il y avait des frontières à l'intérieur de la ville. Et des rues où les filles étaient interdites d'entrée.

Pourquoi ? Qu'y risquaient-elles ?

D'être violées, bien sûr ! Quoi d'autre ? J'étais petite, je ne savais pas ce que ça signifiait, mais je sentais un danger. Les crimes sexuels étaient quotidiens dans cette ville occupée. On savait que les Américains ne cherchaient qu'une chose, assouvir leurs désirs virils. C'était palpable à chaque coin de rue. Avant la guerre, Yokosuka était une ville de garnison et abritait des bases navales japonaises. Il y avait donc déjà cette culture de maisons closes, de prostitution. L'après-guerre n'a fait que la renforcer. Les natifs de la ville y étaient habitués, mais moi, qui étais née à la campagne et y avais débarqué à 6 ans, j'ai ressenti un vrai choc et l'ai spontanément prise en grippe. Sur le chemin de l'école, je longeais le *red light district*, la zone des bordels, et ressentais un grand malaise. Cette ville a façonné mon paysage psychologique. Très tôt, elle m'a fait prendre conscience que j'étais une femme.

Pourquoi cette décision d'y retourner, dix ans plus tard, pour prendre des photos ?

C'était comme une revanche sur la blessure infligée par cette base américaine. Je devais retourner à Yokosuka. Je devais affronter mon passé, fût-il douloureux et gênant. Et c'est dans la chambre noire, en développant mes négatifs, que j'ai fait ressortir toute la tristesse et la souffrance qui étaient cadenassées en moi depuis l'enfance et qui se sont imprimées sur mes tirages. Ce fut un processus de guérison. J'ai enchaîné trois séries de photos sur Yokosuka. Après quoi, mes problèmes personnels étant résolus, je pouvais aller de l'avant.

Pouviez-vous vivre de la photo ?

Oh non ! J'ai même dû demander de l'aide à mes parents pour financer la publication de mes livres sur Yokosuka. Je savais que, comme beaucoup de Japonais, ils avaient économisé une somme d'argent en prévision de mon mariage. Près de 30 000 euros. C'était énorme. Je la leur ai demandée en disant que je n'avais aucunement l'intention de me marier… si ce n'est avec la photo ! Car, au fond, c'était ça mon véritable engagement. Je n'avais pas eu de professeurs, je ne possédais pas de connaissances techniques, mais je sentais que j'y avais ma place. C'était alors un champ tellement nouveau au Japon. Quoi que vous fassiez était jugé intéressant. Je me suis dit que ce serait moi qui créerais l'histoire de la photographie. Mais j'ai dû faire parallèlement plein de petits boulots, et plus tard travailler dans l'entreprise de mon père pour gagner ma vie. Seuls mes week-ends étaient consacrés à la photo. L'obtention du prix Ihei Kimura pour mon travail sur Yokosuka et une exposition aux Etats-Unis m'ont valu de nombreuses offres de travail de la part de journaux et de magazines. Mais j'ai horreur de travailler sur ordre ou sur commande. Et, de toute façon, la chambre noire m'attire bien davantage que la prise de photo elle-même. Et puis un jour, c'est incroyable, j'ai eu 40 ans.

Comment ça, « incroyable » ?

J'ai été prise de court. Et de vertige. 40 ans ! Je n'arrivais pas à le croire. Que s'était-il passé ? Où donc avait filé tout ce temps écoulé ? Comment le retenir et le photographier ? Je me sentais démunie. On ne voit pas le temps avec nos yeux, on ne peut pas le toucher avec nos mains, il n'a pas d'odeur, pas de son, pas de forme. Il est invisible, et pourtant il existe, il nous façonne, il fait son œuvre. Quel défi pour une photographe ! Photographier le temps, capter ce quelque chose qui se dérobe à l'œil nu. C'est devenu une obsession : saisir le temps, cet invisible. Alors j'ai pensé photographier le corps de cinquante femmes qui, comme moi, avaient 40 ans. Et plus exactement, les extrémités de leurs corps : têtes, mains, pieds. J'ai vite renoncé aux visages qui, par les yeux et la bouche, peuvent communiquer beaucoup d'autres choses. En revanche, ni les mains ni les pieds ne peuvent tricher. Ils expriment le temps qui s'accumule dans le corps, avec des rides, des callosités, des déformations. Le temps est donc bien dans le corps. J'ai appelé ce travail *1.9.4.7.*, année de ma naissance, et, à ma grande surprise, il a connu un immense succès.

C'est ce travail qui vous a conduite à vous intéresser aux cicatrices ?

Oui. Car une cicatrice est comme une vieille photo qui appelle instantanément des souvenirs. C'est le témoignage d'un temps de douleur. Mais aussi la preuve que le corps a triomphé de la menace. C'est passionnant, c'est sensuel, c'est la forme visible du passé sur la peau. Le temps laisse des traces. Les cicatrices comme les photos disent le chagrin d'événements qui ne pourront jamais ne pas avoir eu lieu. J'ai longtemps essayé de convaincre ma mère de me laisser photographier ses cicatrices. Elles résultaient d'une grave brûlure causée en cuisine, qui avait atteint un tiers de son corps, et des nombreuses greffes de peau extraite de la partie non brûlée. Mais elle ne voulait pas en entendre parler. Et puis, le jour de son 84ᵉ anniversaire, elle m'a donné son accord. Peut-être se doutait-elle qu'elle ne vivrait plus très longtemps, puisqu'elle est morte dix mois plus tard, en l'an 2000, me laissant stupéfaite.

Aviez-vous eu le temps de vous parler ?

Non, justement. Elle était de nature très réservée, et on ne s'entendait pas. Sa mort soudaine signifiait donc que je ne pourrais jamais dissiper le malentendu effroyable qui m'opposait à elle depuis toujours. Pourquoi cette mésentente alors que nous étions deux femmes et que notre genre dans cette société patriarcale aurait dû nous rapprocher ? Notre distance m'était incompréhensible. Je ne cesse, depuis sa mort, de tenter de cerner son personnage et de dialoguer avec elle.

Pouvez-vous l'évoquer ?

Je le fais à travers les photos des objets intimes qu'elle a laissés derrière elle. Ses sous-vêtements, son peigne, ses gants, ses produits de maquillage. J'en ai fait un livre, des expositions, sous le titre *Mother's*.

Mais qui était-elle ?

Une fille née dans le Japon des années 1910, au sein d'une famille de paysans très pauvres, pourvue d'une ribambelle d'enfants. Faute de pouvoir la nourrir, ses parents l'avaient confiée à une autre famille qui devait s'en occuper jusqu'à ses 17 ans. Mais elle y était maltraitée, prise pour une domestique. Quand on a voulu la marier, elle s'est enfuie pour retrouver sa famille d'origine et chercher du travail. Et elle s'est mis en tête de passer son permis de conduire pour devenir chauffeuse de taxi. Tout le monde s'y opposait bien sûr, il n'y avait qu'une seule auto-école dans toute la préfecture de Gunma (nord du Japon), et ce n'était certainement pas le rôle d'une femme. Mais elle s'est débrouillée et a eu son permis du premier coup. Puis elle a épousé un soldat, qu'elle a accompagné sur le front, en Mandchourie, et qui a été donné pour mort. Alors elle est revenue au pays, a trouvé du travail comme conductrice de camion pour l'armée, et a rencontré mon père, qui venait d'être mobilisé et dont elle est tombée enceinte. C'est alors qu'a ressurgi son mari, tel un revenant. Elle a dû lui payer une indemnité pour avoir le droit de divorcer et d'épouser mon père. Et c'est elle, un bon moment, qui a entretenu la famille.

Vous aviez donc un modèle de femme moderne et volontaire ?

Non. A l'époque, je ne la voyais pas du tout comme ça. Ce n'est que depuis sa mort que j'entrevois sa vraie personnalité et cette furieuse détermination. Elle est partie il y a déjà vingt-quatre ans, et, au fond, chaque interview me forçant à l'évoquer m'en rapproche.

Ne serait-elle pas choquée de voir exposer les photos de sa lingerie et de ses effets personnels ?

Si, bien sûr. Elle était très timide ; elle serait donc offusquée de l'exposition de son intimité devant le grand public, y compris à la Biennale de Venise, où j'ai représenté le Japon, en 2005. Je lui présente à chaque fois mes excuses. Je trouve ça si puissant pour évoquer l'absence : le dentier devenu inutile puisque la bouche pour laquelle il a été conçu a disparu ; le rouge à lèvres, à présent dérisoire ; la combinaison, qui est une deuxième peau, désormais transparente… C'est d'une tristesse infinie. Mais le sujet désormais me dépasse. Il concerne toutes les filles et toutes les mères, où qu'elles se trouvent sur la planète. Je me souviens d'avoir vu une jeune femme pleurer, à la Biennale de Venise, devant l'une de ces photos. J'étais sidérée. C'est la nature de la photographie de toucher à l'universalité.

Vous travaillez essentiellement sur la mémoire et sur la relation avec les disparus…

J'étais hésitante quand un éditeur m'a suggéré de travailler sur Hiroshima. Que pouvais-je apporter? Tout n'avait-il pas déjà été documenté? Et puis, j'ai vu les vêtements laissés par les victimes. Des vêtements en couleurs, lumineux, au design élégant. Je n'en revenais pas. Je n'avais jamais vu Hiroshima qu'en noir et blanc. Ses victimes m'apparaissaient lointaines, abstraites, comme vivant dans une autre dimension. Ce n'était pas juste. J'ai ressenti comme une urgence à montrer la vie que je ressentais à travers ces vêtements. Car, avant la bombe atomique, il y avait une vie. Une vie ordinaire, une vie en couleurs. Je ne peux pas capturer ce passé, mais les vêtements laissés par les victimes en sont une extension et l'évoquent puissamment.

Trouve-t-on encore des vestiges ?

Oui. Le Mémorial de la paix d'Hiroshima continue de recevoir chaque année des objets et des vêtements de Japonais anéantis par la bombe, le 6 août 1945. Mais le flux va se tarir. Pendant la pandémie *[de Covid-19]*, les familles ont eu le temps de trier les affaires restées dans les greniers et s'en sont débarrassées. Moi, je continuerai à photographier jusqu'au bout. Une montre, une robe, un gant, un costume d'enfant…

Vous travaillez pour l'histoire ?

Non, pour moi !

Et pour nous tous ?

Peut-être. Ce travail raconte l'histoire du Japon. Et de l'humanité.

A Arles, lors de la réception du prix Women in Motion dans l'enceinte du théâtre antique, vous portiez un kimono traditionnel…

Oui. J'aime les kimonos, et je sais bien les porter, ce qui, hélas, s'oublie de plus en plus. Ils ont une durée de vie d'à peu près un siècle et se transmettent de génération en génération. C'était la première fois que je portais celui-là, et j'y tenais, particulièrement dans ce cadre. Il appartenait à une femme morte à Hiroshima. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNICK COJEAN

QUEL BUDGET POUR 2025 ?

L'annonce d'une aggravation du déficit public renforce l'incertitude sur les finances publiques pour le nouveau gouvernement, faute d'entente entre parlementaires mais aussi entre économistes

Quatre priorités budgétaires sur lesquelles les Français peuvent s'entendre

Pouvoir d'achat, climat, éducation et immigration sont des sujets sur lesquels les Français sont capables de s'affranchir des tabous des partis politiques, plaide **le collectif Devenirs progressistes**

Le contexte

Rarement un acte aussi essentiel à l'art de gouverner que la présentation et le vote du budget de la nation aura connu autant d'incertitudes, d'autant que Bruno Le Maire, ministre démissionnaire de l'économie, a joué la carte de la dramatisation en annonçant, le 2 septembre, un déficit budgétaire de 5,6 % du PIB pour 2024, plus élevé que prévu. La nomination tardive de Michel Barnier, jeudi 5 septembre, risque de bloquer le calendrier de la procédure budgétaire. Et les positions des parlementaires qui devront voter un projet aux contours incertains, mais aussi les avis des économistes sur les choix à opérer, sont totalement divergents.

Les acteurs politiques peinent à s'emparer des enjeux effectifs. Ils tendent à se perdre dans les totems (ce qu'on n'a pas le droit de mettre en question) et les tabous (ce qu'on n'a pas le droit d'évoquer) que les deux mouvances radicales, à droite et à gauche, tentent d'imposer à l'ensemble de la scène politique. Le parti des totems et des tabous vit de l'exacerbation des rancœurs et constitue un danger pour le pays. Si l'on part au contraire de quatre sujets essentiels pour les Français – le pouvoir d'achat, le climat, l'éducation et l'immigration –, ce qui apparaît comme conflictuel peut devenir un terrain d'échange constructif permettant la recherche d'un accord sur la nature du problème et sur les solutions. Cette méthode peut réunir une majorité confortable à condition de s'y engager franchement.

Le pouvoir d'achat est une préoccupation majeure des Français. Les revenus disponibles n'ont quasiment pas progressé depuis 2010 pour toutes les catégories sociales alors que l'endettement public interdit toute fantaisie budgétaire. Le problème à résoudre est celui d'un décalage entre le travail réalisé et le revenu net du travail. On avancera en s'interrogeant sur les niveaux respectifs des minima sociaux – qui peuvent prendre la forme d'un revenu universel –, de l'assurance-maladie et des retraites – qui devraient être remutualisées dans l'esprit du système par points – et enfin du niveau d'investissement pour l'avenir – jeunesse, éducation et recherche, domaines où, en comparaison des retraites, la France est mal placée en Europe.

Le changement climatique et la perte de biodiversité constituent un enjeu majeur. La difficulté réside dans le rythme de la décarbonation de notre économie et dans une juste répartition des efforts demandés. Le volontarisme coercitif et la crispation conservatrice se confortent mutuellement et freinent l'engagement de toute la société. Les bons résultats de l'Europe et de la France prouvent qu'on peut avancer en tenant compte de ce que les citoyens demandent et des exigences écologiques.

Les cibles prioritaires (transports et agriculture d'abord, bâtiments et énergie ensuite) doivent être privilégiées, en excluant tout retour en arrière, avec un rythme adapté à ce que les secteurs sont en mesure de réaliser, en abaissant les marches à franchir pour les plus modestes, et en se protégeant économiquement par une taxe carbone aux frontières européennes.

Le système éducatif français cumule inégalités fortes et performances médiocres.

> LA FRANCE SE CARACTÉRISE À LA FOIS PAR LE NIVEAU DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET LA FAIBLESSE DES INVESTISSEMENTS DE LONG TERME

L'objectif est de placer au cœur de la formation initiale et continue la construction de capacités personnelles pour permettre à tous de s'orienter dans le monde et de contribuer au bien de la société. Cela implique de s'attaquer aux poches d'inégalités, au-delà de l'éducation prioritaire.

Dans cet esprit, tester les mesures qui ont réussi ailleurs, dans les manières d'enseigner mais aussi dans le recrutement des enseignants ou l'organisation de la carte scolaire, serait utile. Enfin, l'école est prise dans un environnement qui la dépasse : si l'on veut inverser la spirale dégradation-stigmatisation-relégation, c'est l'ensemble de la vie sociale dans les « quartiers sensibles » qu'il faut embrasser, en permettant aux autorités locales, grâce à une autonomie accrue, d'agir de manière cohérente.

Démarches audacieuses

L'immigration n'est pas une question métaphysique et pose des problèmes qui doivent être traités. Tout pays a le droit et le devoir de définir une politique migratoire. Les extrêmes ne voudraient laisser le choix qu'entre ouverture ou fermeture totales, chacun d'entre eux confondant réfugiés et migrants volontaires et acceptant le communautarisme ethnoreligieux, qu'il soit « national » (extrême droite) ou venu de l'extérieur (extrême gauche). Une politique migratoire apaisée est possible si elle se donne des objectifs clairs et si elle les applique sans faiblir.

A cette fin, il faut d'abord répondre à des questions fortes : quelle est la part de travailleurs étrangers et quelles qualifications souhaitables pour le système productif et pour la société ? Quelles sont les valeurs à défendre et à transmettre impérativement aux nouveaux venus, ainsi qu'à l'ensemble des Français ?

Pour parvenir à débattre efficacement et trouver des consensus sur ces enjeux, l'organisation politique actuelle constitue aujourd'hui le premier blocage. Trois pistes méritent d'être explorées pour le lever. D'abord, lancer un mouvement de décentralisation majeur, qui rendrait enfin lisible la carte des territoires politiques et permettrait à des entités géographiques pertinentes (municipalités d'aires urbaines et régions), avec une plus grande autonomie fiscale, de devenir des contre-pouvoirs politiques de plein exercice.

Ensuite, développer une démocratie plus interactive, en appui à la démocratie représentative, sur la lancée des conventions citoyennes, de manière à rendre actifs les citoyennes et citoyens dans la construction de la loi tout en écartant les dangers de la démocratie directe. Enfin, instaurer la proportionnelle aux élections législatives, qui aurait comme avantage d'avoir un Parlement plus représentatif, d'atténuer le présidentialisme, de favoriser la constitution de coalitions construites après les élections sous le regard du public et d'empêcher les extrêmes de piloter la vie politique. ■

Devenirs progressistes *est un groupe informel sans attache partisane dont l'objectif est de présenter des propositions politiques dans la perspective d'une démarche progressiste.*
Parmi les signataires :
Jean Coldefy, *spécialiste des mobilités ;*
Corinne Ehrenberg, *psychanalyste ;*
Sylvain Kahn, *géographe ;*
Jacques Lévy, *chercheur en science du social. Retrouvez la liste complète des signataires sur Lemonde.fr*

Ce que pourrait être une véritable taxation des plus riches

Un collectif de hauts fonctionnaires et d'experts de la fiscalité, dont le chercheur Bruno Palier, plaident pour le rétablissement d'un impôt sur la fortune réformé, qui apporterait de 10 à 14 milliards par an

> LES MILLIARDAIRES SONT PARVENUS À QUASIMENT ÉCHAPPER À TOUTE IMPOSITION SIGNIFICATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU

La présidence d'Emmanuel Macron a été marquée par la mise en place de mesures fiscales en faveur des plus riches, notamment l'imposition proportionnelle des revenus du capital (« flat tax ») et le remplacement de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) par un impôt sur la fortune immobilière, plus limité. Ces mesures ont renforcé la régressivité de l'impôt – les plus riches sont moins imposés en proportion de leurs revenus que le reste de la population – et ont pesé sur les comptes publics, forçant à des coupes supplémentaires par ailleurs. Et elles n'ont pas eu d'effet sur l'investissement ou la croissance, selon France Stratégie.

Face à ce constat d'échec, et parce que des recettes fiscales supplémentaires sont nécessaires à la mise en place d'une politique économique, sociale et environnementale ambitieuse, il est urgent de se donner des marges de manœuvre en mettant en place un super-ISF. En tant que chercheurs et hauts fonctionnaires, nous avons cherché à définir, dans une note publiée par le groupe de réflexion Terra Nova, ce que pourrait être un « super-ISF » pour le projet de loi de finances 2025.

Cette proposition s'inscrit dans un environnement où la taxation des « super-riches » est au premier plan de l'agenda international, notamment dans le cadre du G20 et de la récente présidence brésilienne. De nombreux pays comme les Etats-Unis, le Canada, l'Espagne, la Norvège ou le Royaume-Uni ont récemment mis en place ou annoncé le renforcement de la taxation des super-riches.

Eviter l'exil fiscal

Cette tendance mondiale est une réaction aux défaillances de l'imposition des plus riches à travers le globe. Dès lors, à quoi pourrait ressembler un super-ISF en France ? Pour être efficace, le rétablissement de l'ISF doit s'accompagner d'une réforme de son fonctionnement en jouant non seulement sur son taux, mais aussi sur son assiette et son plafonnement. En effet, l'ISF, tel qu'il existait jusqu'en 2017, avait un rendement limité, en particulier sur les plus riches, à cause de deux mesures. D'abord, l'exonération du patrimoine professionnel, c'est-à-dire des actions détenues par les dirigeants de sociétés, a principalement bénéficié aux dirigeants de grandes sociétés, alors qu'il devait initialement protéger les dirigeants de PME.

Ensuite, le plafonnement, c'est-à-dire la limitation du cumul des impôts, à 75 % du revenu imposable mondial, a limité considérablement l'efficacité de l'ISF à l'égard des plus riches, faisant de l'ISF un impôt de millionnaires bien plus que de milliardaires. Selon France Stratégie, le plafonnement *« bénéficiait largement aux plus fortunés et constituait une opportunité d'optimisation fiscale ».* France Stratégie a évalué son coût budgétaire pour l'ISF à 2 milliards d'euros et estimé que *« 84 % de ceux déclarant un patrimoine taxable de 100 à 200 millions étaient plafonnés, déclarant des revenus ne représentant que 0,2 % de leur patrimoine ».*

Dès lors, relever les taux de l'ISF en gardant les mêmes contraintes serait inopérant puisque le montant de l'ISF payé par les ménages les plus riches est déjà plafonné. La suppression pure et simple du plafonnement n'est pas envisageable, car le Conseil constitutionnel le juge nécessaire en vertu du principe d'égalité devant les charges publiques. En revanche, nous montrons qu'il est possible de penser un ISF avec une assiette plus large, qui cible différentes exonérations comme le « pacte Dutreil » et prend en compte le patrimoine professionnel, avec un barème plus progressif et un plafonnement plus limité. Ce dernier jouerait pleinement son rôle s'il se limite aux situations où des contribuables peu liquides doivent s'acquitter de larges montants d'impôts, mais en empêchant son utilisation à des fins d'optimisation fiscale.

Pour éviter le risque d'exil fiscal, il faut également renforcer l'« exit tax », c'est-à-dire la taxation des plus-values sur les capitaux acquis lors de la résidence en France pour les contribuables transférant leur résidence fiscale à l'étranger, en revenant sur la réforme de 2019, qui l'a vidée de sa substance. La loi pourrait prévoir le maintien des effets de la résidence fiscale en France durant un certain délai après le départ du contribuable à l'étranger, lorsque celui-ci a résidé durant dix ans en France et qu'il dispose d'un patrimoine élevé. Cette mesure n'est pas sans précédent en Europe – la Suède l'a, par exemple, adoptée. Elle devrait s'accompagner d'une renégociation des traités fiscaux avec les quelques Etats ou territoires les plus attractifs pour les riches contribuables français. Selon nos calculs, alors que le rétablissement de l'ISF dans sa formule pré-2017 rapporterait autour de 6,3 milliards d'euros, soit 4,5 milliards d'euros de plus que l'impôt sur la fortune immobilière (calcul de France Stratégie), un ISF renforcé pourrait rapporter entre 10 à 14 milliards d'euros en fonction des hypothèses de croissance du patrimoine taxable.

La progressivité de l'impôt est un principe inscrit dans notre droit depuis la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : la contribution commune doit être *« également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés ».* Pourtant, les milliardaires sont parvenus à quasiment échapper à toute imposition significative à l'impôt sur le revenu. La création d'une fiscalité du patrimoine atteignant réellement les plus fortunés ne ferait que rétablir dans les faits un principe républicain. ■

Le Groupe Saint-Lazare *est un collectif de hauts fonctionnaires et d'experts du domaine de la fiscalité internationale et des hauts revenus ;*
Bruno Palier *est directeur de recherche CNRS à Sciences Po*

Anne-Laure Delatte et Elise Huillery Il serait « raisonnable » d'augmenter certains impôts

Les deux économistes détaillent les mesures fiscales qui permettraient de redonner une marge de manœuvre budgétaire au prochain gouvernement, quel qu'il soit

Le défaut de gouvernement, jusqu'à la nomination de Michel Barnier jeudi 5 septembre, a plongé le pays dans une incertitude inédite au moment où la situation budgétaire exige une stratégie claire et soutenable. Nos finances publiques affichent un déficit budgétaire très au-delà des règles européennes : 5,5 % du produit intérieur brut (PIB), au lieu de 3 %. De ce fait, le 26 juillet, la Commission européenne a lancé une procédure de déficit excessif contre la France, ce qui l'engage à réduire son déficit hors charges d'intérêt d'au moins 0,5 point de PIB par an. Cela revient à demander aux Français un effort de 10 milliards d'euros par an : soit 10 milliards de recettes en plus, soit 10 milliards de dépenses en moins, ou toute combinaison intermédiaire.

Le parti présidentiel opte clairement pour la seconde option, dans la continuité de la stratégie économique menée depuis 2017 : les prélèvements obligatoires étant jugés trop élevés, il propose de réduire les dépenses sociales, comme en témoignent les « lettres plafonds » qui prévoient, par exemple, une coupe de 2,9 milliards d'euros au ministère du travail, de la santé et des solidarités.

Au contraire, le Nouveau Front populaire (NFP) s'engage à rompre avec cette logique en optant pour la première option. La hausse des recettes doit servir non seulement à réduire le déficit, mais aussi, dans une plus grande mesure, à financer des dépenses publiques supplémentaires. Mais est-ce bien raisonnable ? Oui, si les recettes sont prélevées sur des ressources qui profitent le moins au circuit économique. Plusieurs pistes émergent des travaux d'évaluation menés par des organismes indépendants sur différents dispositifs fiscaux.

Le crédit d'impôt recherche, qui réduit les recettes fiscales prélevées sur les entreprises de 7 milliards d'euros par an, a eu des effets positifs sur une partie des PME, mais non significatifs sur les grandes entreprises, qui concentrent pourtant l'essentiel de la créance totale (« Avis de la Commission nationale d'évaluation des politiques d'innovation », France Stratégie, juin 2021) ; il est donc raisonnable de repenser l'allocation de ces crédits d'impôts.

De même, une partie des exonérations de cotisations sociales concerne l'emploi qualifié, alors que le coût du travail n'est pas un facteur déterminant pour cette catégorie de postes (« Mission sur l'articulation entre les salaires, le coût du travail et la prime d'activité », Antoine Bozio et Etienne Wasmer, France Stratégie, mai 2024). Cela représente un manque à gagner d'au moins 7 milliards par an, qu'il est raisonnable de remettre dans les caisses d'assurances sociales. Une partie des multinationales optimisent leur fiscalité en transférant artificiellement des profits dans des juridictions clémentes. Le manque à gagner est de 8 milliards d'euros par rapport à une situation où elles seraient taxées sur la réalité de leur activité en France, selon le Tax Justice Network.

> LES EFFETS DES RÉFORMES SUR LA FISCALITÉ DU CAPITAL NE COMPENSENT PAS LEUR COÛT

Taxe sur les successions

Les réformes sur la fiscalité du capital menées par Emmanuel Macron (suppression de la taxation du patrimoine financier, prélèvement forfaitaire unique sur les dividendes, baisse du taux de taxation sur les sociétés) ont contribué à stimuler les créations d'entreprises, mais elles ont eu des effets anecdotiques sur les retours d'expatriés fiscaux, et non significatifs sur l'investissement (« Effets sur la création d'entreprises, l'expatriation et la circulation de l'épargne des réformes de la fiscalité du capital », Laurent Bach, Antoine Bozio, Etienne Fize, Arthur Guillouzouic, Clément Malgouyres, rapport n° 47 de l'Institut des politiques publiques, octobre 2023). Leurs effets économiques ne compensent pas leur coût. Il est donc raisonnable de réinstaurer un impôt sur le patrimoine financier pouvant rapporter au moins 15 milliards d'euros et de réintégrer les revenus du capital dans l'assiette de l'impôt sur le revenu, au même titre que les revenus du travail, pour un bénéfice d'environ 4,5 milliards.

Par ailleurs, plusieurs taxes existantes, une fois réformées, pourraient dégager des recettes supplémentaires : plus de 6 milliards en améliorant la taxe sur les transactions financières (« La taxation des transactions financières : optimiser le dispositif français », Gunther Capelle-Blancard, Centre d'économie de la Sorbonne, juin 2024), 9 milliards en modifiant l'actuel impôt sur les successions (« Repenser l'héritage », Clément Dherbécourt, Gabrielle Fack, Camille Landais et Stefanie Stantcheva, Conseil d'analyse économique n° 69, décembre 2021), 1,5 milliard avec une taxe sur les billets d'avion plus ambitieuse…

Il ne serait, en revanche, pas raisonnable de baisser les dépenses, parce que toutes les économies faites sur l'éducation contribuent à baisser le niveau de qualification des Français à moyen et long termes ; parce qu'un système de santé défaillant et des transports inopérants risquent de réduire les capacités productives des travailleurs français. Mais également, à plus court terme, parce que l'activité des entreprises repose sur une demande soutenue. Des coupes budgétaires pèseraient sur le revenu des Français.

Ces pistes ont déjà fait l'objet d'amendements déposés par des députés non seulement NFP, mais aussi MoDem et LIOT. Il n'est donc pas exclu qu'elles soient discutées cet automne au Parlement, quelle que soit la configuration du gouvernement. ■

Anne-Laure Delatte *est directrice de recherche au CNRS ;* **Elise Huillery** *est professeure d'économie à Dauphine-PSL*

François Langot Rendre la dette soutenable

L'économiste décrit la trajectoire que devrait suivre la dépense publique pour respecter les traités européens sans sacrifier la croissance

En 2023, la dette publique française s'élevait à 110,6 % du produit intérieur brut (PIB). Elle n'a jamais cessé d'augmenter depuis 1980, où elle ne représentait que 21,1 % du PIB. La dette allemande montre qu'une consolidation budgétaire peut être réduite de plus de 20 points en cinq ans (2012-2017). Dans ce contexte, la nouvelle politique budgétaire française doit rendre la dette soutenable, c'est-à-dire montrer qu'il est possible de la réduire significativement, ce qui est une exigence du nouveau traité européen voté en avril 2024. L'Etat français est constamment en déficit depuis 1975, à hauteur de 5,25 % du PIB en 2023, y compris les intérêts sur la dette (2 % du PIB, soit l'équivalent des budgets des ministères de l'écologie et de l'intérieur réunis). Il doit donc urgemment réduire son déficit et réorienter les dépenses vers de véritables investissements publics (recherche et défense) et vers les besoins impératifs des futures générations, évalués à 34 milliards d'euros par an dans le rapport Pisani-Ferry et Mahfouz (2023).

La France se doit de respecter les traités qu'elle promeut. Ces traités indiquent d'une part que la dette doit diminuer au plus tard dans sept ans et au cours des dix années suivantes, et d'autre part que le déficit doit être ramené au-dessous de 3 % du PIB dans les quatre à sept ans à venir. Au-delà de ces deux premières exigences, pour un pays comme la France dont la dette dépasse 90 % du PIB et dont le déficit dépasse 3 % du PIB, il est aussi demandé de diminuer d'au moins 1 point de pourcentage du PIB par an le ratio dette/PIB à partir de l'année de sortie de la procédure pour déficit excessif, et enfin de réduire d'au moins 0,25 point de PIB par an son déficit structurel.

Comment satisfaire ces critères, tout en préservant au mieux la croissance économique ?

Utilisant la même méthodologie que celle de la Commission européenne, la dernière étude du Cepremap *[Centre pour la recherche économique et ses applications]* indique qu'il serait préférable de négocier un ajustement budgétaire sur sept années plutôt que sur quatre, et de limiter les restrictions budgétaires à 20 milliards d'euros pendant les deux premières années, 2025 et 2026, afin de préserver la croissance. Si la Commission européenne accepte ces deux conditions, alors les gouvernements français, quels qu'ils soient, devront réduire le déficit primaire de 20 milliards en 2025 et 2026, donc, puis de 14,5 en 2027, 20 en 2028, 20,4 en 2029, 8,8 en 2030 et 9,3 en 2031, soit approximativement 110 milliards d'économies sur sept ans. Ce scénario ramènerait le déficit budgétaire global à 2,66 % du PIB en 2031.

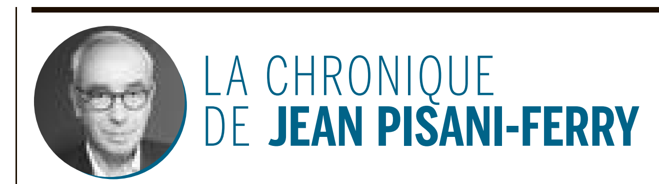
Eviter l'effet « boule de neige »

L'intérêt de ce scénario est de limiter la réduction de la croissance en 2025 et 2026, ce qui pourrait mener à une croissance annuelle moyenne du PIB nominal de 2,52 % sur sept ans. En garantissant ainsi un écart positif entre le taux de croissance et le taux d'intérêt, l'effet « boule de neige » de la dette serait évité, la hausse des revenus fiscaux restant supérieure au coût de l'emprunt. Finalement, la dette augmenterait jusqu'en 2029, atteignant 117,6 % du PIB, pour ensuite diminuer et retrouver son niveau actuel en 2035 dans 70 % des scénarios conjoncturels envisagés, et enfin passer sous les 100 % en 2050. En revanche, un scénario concentrant l'ajustement de 110 milliards d'euros sur quatre ans ramènerait le déficit budgétaire global à 2,92 % du PIB en 2028, et représenterait un effort budgétaire de 27,5 milliards par an, qui réduirait la croissance à 2,04 % par an, soit un niveau inférieur au taux d'intérêt.

Se pose alors la question de la stratégie permettant de satisfaire cet objectif de réduction du déficit. Une précédente note du Cepremap montrait que le seul moyen de concilier un tel désendettement public tout en renforçant la croissance et en contenant les inégalités consistait à diminuer les transferts d'assurance indexés sur les revenus (retraite, chômage), en les compensant partiellement par des hausses des transferts d'assistance non indexés sur les revenus (santé, pauvreté…). En diminuant de 39 milliards par an les transferts d'assurance, cette politique stimulerait fortement l'offre de travail de toutes les catégories de ménages et par conséquent la croissance. En contrepartie, l'objectif de réduction de 20 milliards par an permettrait d'augmenter les transferts d'assistance de 19 milliards par an afin de soutenir la consommation des ménages les plus défavorisés et donc la croissance, mais aussi de réduire les inégalités.

D'autres choix budgétaires sont bien sûr possibles, mais ces options devront, dans tous les cas, respecter les engagements européens de la France, car ce sont eux qui lui permettent d'accéder à un faible coût du crédit. Même si ces trajectoires budgétaires semblent aller à l'encontre des promesses électorales des dernières élections législatives. ■

François Langot, *professeur d'économie au Mans Université, est directeur de l'Observatoire macroéconomie du Cepremap*



LA CHRONIQUE DE **JEAN PISANI-FERRY**

Michel Barnier devra rompre pour durer

Jean Pisani-Ferry *est professeur d'économie à Sciences Po (Paris), à l'Institut Bruegel (Bruxelles) et au Peterson Institute for International Economics (Washington)*

Il serait naturel que le gouvernement Barnier ait pour seule obsession de durer. Sans majorité au Parlement, confronté à une opposition de gauche furieuse d'avoir été privée d'un pouvoir qui aurait dû lui revenir, incertain de la fermeté du soutien d'un bloc central plus divisé que jamais, otage enfin d'un Rassemblement national qui ne s'est engagé qu'à lui accorder un sursis, il serait logique qu'il s'attache d'abord à survivre et, pour cela, tente de louvoyer entre les écueils politiques. Et pourtant, il faudra, malgré tous les traquenards qui le menacent, qu'il se fixe un cap, ouvre des chantiers et prenne des initiatives. Un gouvernement qui ne viserait que la survie ne répondrait ni aux besoins du pays, ni aux attentes des citoyens, ni aux inquiétudes des marchés. Le premier ministre, Michel Barnier, en est manifestement conscient, puisque à l'occasion de la passation des pouvoirs, il a parlé de répondre aux colères et au sentiment d'abandon.

Il a aussi parlé de ruptures. Pour ne pas apparaître comme un simple exécutant, il devra en effet en finir avec certains volets de la politique économique poursuivie depuis sept ans. Il y a peu de chances qu'il envisage de revenir sur la réforme des retraites, ni même de suspendre sa mise en œuvre, en dépit du fort mécontentement que celle-ci continue à susciter. Et il n'est guère probable, aussi, qu'il l'amplifie, en dépit du besoin de financement (0,4 % du PIB en 2030) que font apparaître les récentes projections du Conseil d'orientation des retraites.

En revanche, il peut opter pour une remise en mouvement de la dynamique des salaires. Il y a aujourd'hui une forte aspiration populaire à une progression plus soutenue du pouvoir d'achat des salaires. En moyenne, celui-ci a été mieux protégé en France que dans beaucoup d'autres pays européens, mais le sentiment d'injustice se nourrit de ce que, compte tenu de l'hétérogénéité des paniers de consommation, de nombreux ménages ont subi des hausses de prix importantes et ont donc vu leur revenu réel stagner ou baisser. Le problème est qu'une nette reprise des gains de pouvoir d'achat requiert de porter remède au premier facteur de sa stagnation : le recul marqué de la productivité du travail observé depuis la crise pandémique de 2020. Comme le rappelait récemment l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), le décrochage par rapport à la tendance pré-Covid-19 est de cinq points et demi, et le niveau actuel de la productivité est toujours nettement inférieur à celui de 2019. En l'absence de redressement, il n'y a pas de marges pour un accroissement substantiel des salaires.

Le tabou des hausses d'impôt

Le relèvement de la production par tête viendra en partie du retour aux tendances antérieures à la crise sanitaire mais, nous dit encore l'Insee, les pertes enregistrées depuis quatre ans ne seront pas rattrapées. A politique constante, les gains de productivité pourraient être de l'ordre d'un demi-point par an. C'est très insuffisant au regard des besoins sociaux : cela ne permet ni de dégager des gains de pouvoir d'achat substantiels, ni d'assurer l'équilibre des retraites. C'est aussi très faible au regard de la tendance qui s'observe aux Etats-Unis (plus un point un quart par an entre 2019 et 2023).

Le test va venir très vite : la nomination de Michel Barnier va coïncider avec la publication du rapport que la présidente de la Commission européenne a commandé à Mario Draghi, l'ancien président de la Banque centrale européenne. On peut s'attendre à ce que ce rapport dresse un constat alarmant sur la productivité européenne, souligne le manque de dynamisme du tissu productif et recommande de réformer le marché des capitaux afin que les meilleures entreprises européennes puissent grandir et se développer. Mais comme l'a déjà dit M. Draghi, il n'y aura pas de solution à ce problème sans remise en cause des rentes de situation. La position que prendra la France sur ce dossier aura valeur de test des convictions européennes de M. Barnier.

> LE CHANTIER LE PLUS URGENT, POUR LE PROCHAIN GOUVERNEMENT, SERA BUDGÉTAIRE

Le chantier le plus urgent, pour le prochain gouvernement, sera cependant budgétaire. De mois en mois, la situation des finances publiques n'a cessé de se détériorer et cette dégradation, cumulée à la confusion de la situation politique, s'est traduite par une hausse – encore modérée, mais significative et persistante – de la prime de risque sur les emprunts français. Des mesures de redressement s'imposent de manière urgente.

Surtout, un effort ponctuel ne suffira pas. Le Conseil d'analyse économique estime qu'il faut viser, pour le moyen terme, un excédent primaire de 30 milliards. C'est à peu près l'objectif que nous fixent aussi les règles européennes. Même si le déficit envisagé pour 2024 est partiellement de nature conjoncturelle, et si cette composante se corrigera d'elle-même sans qu'il soit besoin d'en décider, l'ajustement discrétionnaire à venir est d'au moins 120 milliards, soit 15 milliards par an. C'est beaucoup trop pour que la correction puisse s'opérer par la seule baisse des dépenses ou par les seuls prélèvements. Il faudra agir des deux côtés.

La question de l'équité dans le partage des efforts sera centrale. Du côté des dépenses, il faudra viser l'efficience, c'est-à-dire la baisse du coût et l'amélioration de la qualité des services publics. Comme le montrent les comparaisons internationales, des marges substantielles existent à cet égard. Mais c'est du côté des recettes que le test sera le plus significatif : s'il veut convaincre qu'il ne s'inscrit pas dans la continuité du macronisme, et qu'il est soucieux, bien qu'issu de la droite, de l'équité dans le partage des efforts, M. Barnier devra lever le tabou sur la hausse des prélèvements, et en particulier des prélèvements sur les plus fortunés. ■

Frédéric Sawicki
Le RN, maître des horloges gouvernementales

Le politiste estime qu'Emmanuel Macron, par sa manière de jouer avec les institutions, fait courir un risque certain à la démocratie représentative

Après avoir rejeté sans ménagement, dès le mois de juillet, la candidature de Lucie Castets, proposée par les partis composant le Nouveau Front populaire (NFP), puis avoir tenté en vain, au cours des deux dernières semaines, de détacher le Parti socialiste (PS) de cette alliance, il ne restait plus à Emmanuel Macron qu'à se tourner sur sa droite pour trouver un locataire à Matignon, mais aussi vers l'extrême droite pour s'assurer que celui-ci puisse compter sur une potentielle majorité. Il est trop tôt pour savoir si le choix de Michel Barnier sera de nature à sceller une alliance durable entre la droite républicaine et le camp présidentiel. Il est clair, en revanche, que même en comptant sur les vingt-deux députés du groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires, voire sur les sept non-inscrits, la survie du nouveau gouvernement sera désormais entre les mains du Rassemblement national (RN), puisque, en comptant très large, Michel Barnier ne peut a priori tabler que sur le soutien d'au maximum 242 députés, très loin de la majorité absolue de 289 élus sur les 577 qui composent l'Assemblée nationale.

La nomination de Michel Barnier ne tourne donc pas seulement le dos à la force politique arrivée en tête des élections législatives, mais elle acte la fin du front républicain que, tant bien que mal, le président de la République a accepté lors des élections législatives des 30 juin et 7 juillet après en avoir déjà largement bénéficié en 2017 et 2022. Elle ouvre de facto la voie à un gouvernement soutenu par l'extrême droite, comme c'est par exemple le cas en Suède depuis 2022.

En imputer la responsabilité au PS, comme se sont empressés de le faire les macronistes, n'est guère convaincant. Le refus d'Emmanuel Macron de se plier à la logique parlementaire, qui impliquait de nommer un premier ministre issu de la coalition arrivée en tête des élections, s'explique avant tout par son refus d'accepter toute remise en cause de sa politique économique et sociale. Elle a eu pour conséquence de déresponsabiliser les partis et les groupes parlementaires et à les pousser à camper sur leurs positions.

Présidence démonétisée

Se mettre sous la coupe du RN plutôt que sous celle du NFP peut bien sûr se comprendre d'un point de vue idéologique : les revendications économiques et sociales portées par le RN apparaissent très en retrait par rapport à celles du NFP ; si certaines mesures de son programme, telles que la baisse de la TVA sur les carburants ou l'indexation des pensions sur l'inflation, sont très onéreuses, Jordan Bardella n'a eu de cesse, durant la campagne des législatives, de rappeler que le RN saurait tenir compte des contraintes budgétaires. Surtout, le RN, qui compte dans ses rangs de nombreux chefs d'entreprise, artisans et commerçants, est bien peu critique à l'égard de la politique de l'offre ; il n'hésite d'ailleurs pas à soutenir de nouvelles déductions de cotisations sociales ou d'impôts pour les entreprises.

De leur côté, Emmanuel Macron et Gabriel Attal n'ont eu de cesse d'adopter des orientations de plus en plus anti-*« immigrationnistes »* (selon les mots du chef de l'Etat, qu'il a lui-même empruntés à l'extrême droite, le 18 juin, pour qualifier le programme du NFP). Rappelons que la loi Darmanin de février, partiellement censurée par le Conseil constitutionnel, a été présentée par Marine Le Pen comme une *« victoire idéologique »* en matière d'immigration et de sécurité. On y ajoutera l'adoption de mesures conservatrices conformes aux attentes du RN, comme l'expérimentation du port de l'uniforme ou l'interdiction de l'abaya à l'école. Faire des concessions sur l'immigration, les valeurs traditionnelles et les politiques répressives pour préserver sa politique économique et sociale, telle est au fond la stratégie politique du président depuis au moins 2022 pour contrecarrer la montée de l'extrême droite.

> SI LE SOUTIEN SANS PARTICIPATION DU RASSEMBLEMENT NATIONAL DEVAIT SE CONFIRMER, IL SE MONNAYERA CHER

La décision du président de la République n'en fragilise pas moins gravement les fondements de notre démocratie représentative. Rien ne garantit, à ce jour, que le président et « son » nouveau premier ministre ne soient pas tombés dans un piège tendu par Marine Le Pen et que les députés RN, jugeant les concessions en leur direction insuffisantes, ne choisiront pas, au bout du compte, de censurer le gouvernement. Si le soutien sans participation du RN devait se confirmer, il se monnayera cher. On peut douter que le RN se contente de l'adoption du mode de scrutin proportionnel.

Si Michel Barnier a pu surmonter le veto du RN, c'est d'ailleurs en raison de ses prises de position en matière d'immigration. On se souvient qu'il avait pris tout le monde à contrepied lors de la primaire des Républicains de 2021, en affirmant que le droit français devrait primer sur les décisions des juges européens en matière d'immigration et en prônant des mesures fermes pour faciliter les expulsions des personnes en situation irrégulière du territoire national. Sera-t-il prêt à aller plus loin encore ? Sera-t-il suivi par l'ensemble des députés du camp macroniste ? Il est trop tôt pour en juger, mais la porte à une surenchère permanente de la part du RN est bel et bien ouverte.

On mesure ce faisant l'ampleur du risque démocratique pris par Emmanuel Macron. Alors que deux tiers des électeurs, dans un scrutin législatif au taux de participation record, ont clairement rejeté le programme du RN, celui-ci serait donc en partie appliqué et, dans tous les cas, légitimé. Pire encore, la nomination de Michel Barnier revient à concéder au RN la maîtrise des horloges, le soin de provoquer, à son heure et à sa guise, une crise de régime en en imputant la responsabilité aux autres forces politiques et au chef de l'Etat. En se comportant comme un chef de parti cherchant désespérément à sauver un bilan désavoué par les électeurs, quitte à confier le gouvernement au représentant minoritaire d'un parti minoritaire, le président a démonétisé son rôle d'arbitre. Comment pourra-t-il dans un avenir proche, si le gouvernement Barnier était censuré, conserver une quelconque crédibilité ? ■

Frédéric Sawicki *est professeur de science politique à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne et chercheur au Centre européen de sociologie et de science politique (Cessp-CNRS). Il a notamment écrit, avec Igor Martinache, « La Fin des partis ? » (PUF, 2020)*

Hugues Rabault Le gouvernement dispose d'un arsenal puissant pour imposer son budget

Alors que l'absence de majorité à l'Assemblée nationale fait planer un doute sur le vote du budget 2025, le juriste, qui enseigne notamment le droit des finances publiques, écarte cette menace, au vu des règles mises en place par la Constitution

L'hypothèse que la France pourrait se trouver sans budget pour l'exercice 2025 est désormais soulevée. Il semble cependant que la Constitution de 1958 ait anticipé ce type de crise politique. L'article 47 de la Constitution a été délibérément conçu pour traiter les situations d'absence de budget au début d'un exercice financier. Cette disposition vise en effet à garantir la continuité financière de l'Etat.

La disposition constitutionnelle a été expressément adoptée pour écarter un type de situation, courante sous les régimes précédents, lorsque le débat budgétaire se poursuivait alors même que l'exercice était entamé. La solution à une telle conjoncture est radicale. La disposition prévoit que le Parlement dispose d'un délai de soixante-dix jours pour délibérer sur le projet de loi de finances. L'alinéa 3 précise : *« Si le Parlement ne s'est pas prononcé dans un délai de soixante-dix jours, les dispositions du projet peuvent être mises en vigueur par ordonnance. »*

Cette situation ne s'est jamais rencontrée dans l'histoire de la Ve République. Le débat risque de porter sur le sens de l'expression « se prononcer ». Une interprétation pourrait consister en l'idée que le Parlement pourrait se prononcer négativement, en rejetant le budget du gouvernement. Cette interprétation ne correspond pas à l'esprit de la Constitution. L'alinéa 2 de l'article 39 de la Constitution exclut que le Parlement puisse présenter une proposition alternative au projet de loi de finances du gouvernement. S'agissant du budget, le gouvernement dispose d'une compétence exclusive. Le Parlement ne peut se prononcer effectivement qu'en adoptant le projet de loi de finances, soit dans son intégralité, soit avec des modifications. De sorte que si le Parlement rejetait le budget, on ne pourrait dire qu'il s'est prononcé au sens de l'article 47 de la Constitution.

> EN CAS D'OBSTRUCTION DU PARLEMENT, LE GOUVERNEMENT SERAIT EN DROIT DE PROMULGUER SON PROJET DE LOI DE FINANCES PAR VOIE D'ORDONNANCE

En cas d'obstruction de la part du Parlement, le gouvernement se trouverait donc en droit de promulguer son projet de loi de finances par voie d'ordonnance. D'un point de vue juridique, quels seraient les recours ouverts aux parlementaires ? Ceux-ci ne pourraient saisir le Conseil constitutionnel, qui n'est compétent que pour le contrôle d'une loi de finances dûment votée par le Parlement. Le recours devrait donc être porté devant le Conseil d'Etat. Il est très peu probable que cette institution, soucieuse de la continuité de l'Etat, admette l'idée que le Parlement se serait effectivement « prononcé » en rejetant le budget.

Cette interprétation est renforcée par le fait que l'article 47 de la Constitution prévoit la possibilité pour le gouvernement de laisser la procédure budgétaire s'enliser dans la navette entre l'Assemblée nationale et le Sénat. En effet, le budget doit être adopté dans les mêmes termes par les deux Chambres.

Solution radicale

En cas de désaccord entre les Chambres sur le projet de loi de finances, seul le gouvernement peut, en application de l'article 45 de la Constitution, réunir la commission mixte paritaire et, le cas échéant, donner le dernier mot à l'Assemblée nationale. La Constitution a donc expressément prévu que le gouvernement puisse mettre à profit un désaccord entre les deux Chambres pour promulguer son projet de loi de finances par voie d'ordonnance.

La lecture combinée des articles 45 et 47 montre que le constituant avait prévu une solution radicale à une conjoncture de conflit entre l'exécutif et le législatif. Il est d'ailleurs peu probable que les deux Chambres rejettent le budget proposé par le gouvernement par un *« texte identique »*, comme cela est requis par l'alinéa 1 de l'article 45.

Le gouvernement n'a jamais, dans l'histoire de la Ve République, eu recours à l'arme fatale de l'ordonnance en matière budgétaire. Il aurait pu pourtant souvent y faire appel. Il a privilégié le dernier mot donné à l'Assemblée nationale, et même l'utilisation de l'article 49, alinéa 3. En matière budgétaire, cette procédure n'est qu'un moyen d'obliger l'Assemblée nationale à se prononcer dans les délais impartis. Le gouvernement pourrait s'en passer, s'il préférait recourir à la voie de l'ordonnance en matière budgétaire. Ajoutons enfin que l'ordonnance prévue par l'alinéa 3 de l'article 47 de la Constitution ne relève pas de la catégorie des ordonnances de l'article 38 de la Constitution. Elle n'exige ni habilitation ni ratification de la part du Parlement.

Le gouvernement dispose donc d'un arsenal puissant pour imposer son budget. Il lui suffit que le budget soit déposé d'ici au premier mardi du mois d'octobre, comme l'exige l'article 39 de la loi organique relative aux lois de finances. A la suite de quoi, que le budget soit rejeté par le Parlement ou adopté dans des termes différents par chacune des Chambres, le gouvernement pourra promulguer son projet de loi de finances par voie d'ordonnance. Dans un tel contexte, le seul obstacle à l'adoption du budget serait le renversement du gouvernement, voté à la *« majorité des membres composant l'Assemblée »*, en vertu de l'alinéa 2 de l'article 49 de la Constitution. ■

Hugues Rabault *est professeur de droit public à l'université Paris-Saclay. Il a notamment écrit « La Constitution financière de la France » (L'Harmattan, 2020)*

PLANÈTE | CHRONIQUE

PAR STÉPHANE FOUCART

Automobile : l'escalade technique

Au cœur de l'été, les nouvelles normes européennes de sécurité des automobiles ont commencé à entrer en vigueur dans une grande indifférence, comme toutes ces mesures techniques qui semblent aller de soi. Après tout, l'amélioration de la sécurité routière est une cause assez consensuelle – nul ne souhaite tuer, ou être tué, dans un accident de la route –, et le renforcement des véhicules par l'innovation est un moyen qui échappe à toute forme de débat ou de discussion. Derrière des mesures en apparence indolores se dissimule pourtant tout un impensé politique : celui d'un certain rapport à la technologie, investie de toutes sortes de pouvoirs et envisagée comme unique pourvoyeuse de solutions à chaque problème – y compris à ceux dont elle est responsable.

Ces nouvelles normes automobiles sont un cas d'espèce. Depuis le 7 juillet, tout véhicule (neuf) à quatre roues commercialisé dans l'Union européenne doit être équipé d'une myriade de systèmes électroniques et de capteurs permettant l'aide au maintien de la trajectoire, le freinage d'urgence autonome, l'adaptation « intelligente » de la vitesse, l'alerte en cas de distraction ou de somnolence du conducteur, la détection d'obstacles à l'arrière du véhicule, etc.

Voitures et camions devront aussi avoir passé l'épreuve de nouveaux crash-tests plus exigeants, ce qui va mécaniquement conduire à leur alourdissement, relève l'UFC-Que choisir. Il est impossible d'anticiper l'impact que ces mesures auront sur l'accidentologie, mais il est certain qu'elles contribueront non seulement à accroître la quantité d'énergie nécessaire à faire rouler nos voitures, mais aussi à aggraver leur empreinte environnementale, avec à leur bord plus d'électronique et plus d'écrans, donc plus d'eau et d'énergie nécessaires à leur fabrication, plus de métaux, de terres rares, de plastiques, etc. L'ampleur des bénéfices est incertaine, les inconvénients sont assurés.

On touche ici au paradoxe le plus cocasse de la fabrique des politiques publiques européennes, dont chacune semble dotée de son gouvernail propre. Tandis qu'à un étage du Berlaymont on pédale fort pour aller vers le nord, on manœuvre âprement à l'étage du dessous pour mettre le cap au sud (d'où l'importance cardinale des porte-parole de la Commission, dont la tâche est ensuite d'échafauder des déclarations capables de nous convaincre que le nord et le sud se trouvent en réalité, plus ou moins, dans la même direction).

L'Union européenne s'est ainsi dotée d'objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55 % à l'horizon 2030, mais contraint dans le même temps son industrie automobile à alourdir l'empreinte environnementale et climatique de ses voitures. On rétorquera que le mouvement en cours, fortement poussé par l'UE, est à l'électrification du parc. C'est juste. Mais l'énergie issue des renouvelables ou des centrales nucléaires n'est pas inépuisable : d'importants efforts de sobriété seront nécessaires dans tous les secteurs si l'on veut se passer des fossiles. Dans tous les secteurs, donc, sauf l'automobile – notons au passage qu'une petite Renault Zoe ou une Peugeot 208 électrique pèse 1,5 tonne, c'est-à-dire environ trois fois plus qu'une 2CV.

LES NOUVELLES NORMES VONT CONTRIBUER À AGGRAVER L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DES VOITURES

Présenté ainsi, le problème semble revenir à un arbitrage entre la protection de l'environnement et la sécurité des personnes. Mais ce faux dilemme est en réalité le fruit d'un réductionnisme technique. Quand on a un marteau dans la tête, tout prend la forme d'un clou. En réalité, les immenses progrès accomplis en matière de sécurité routière au cours du demi-siècle écoulé (de 18 000 morts par an en France en 1973 à un peu plus de 3 000 aujourd'hui) ont pour leur plus grande part été rendus possibles par des mesures socio-économiques (port de la ceinture obligatoire, limitations de vitesse, lutte contre l'alcool au volant, etc.) plutôt que par des miracles de la technique. Gageons aussi que la gratuité des autoroutes réduirait de manière significative la mortalité routière.

Les véhicules lourds tuent plus

Bien sûr, les voitures les plus modernes et les plus lourdes sont aussi plus sûres que jamais. C'est juste, mais là encore tout dépend du point de vue. Les choses ne sont pas exactement les mêmes selon que vous êtes à l'intérieur, ou à l'extérieur, de ces monstres d'acier. Dans une minutieuse analyse des données de l'accidentologie américaine, l'hebdomadaire *The Economist* – peu suspect de luddisme ou de menées écologistes – montre, dans son édition du 7 septembre, qu'à l'échelle de la population les véhicules les plus lourds en circulation coûtent environ dix fois plus de vies humaines qu'ils n'en sauvent.

Osons une suggestion au régulateur : en lieu et place d'une inflation technique coûteuse pour l'environnement et marginalement utile pour la sécurité, pourquoi ne pas tout simplement réglementer le poids des automobiles ? Une telle mesure aurait pour elle de réconcilier les objectifs de sécurité routière de l'Europe avec ses ambitions environnementales. Et pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? Quitte à les réguler, pourquoi autoriser la mise sur le marché d'automobiles de plus de 2 tonnes capables d'atteindre 100 km/h en moins de quatre secondes et de filer à plus de 200 km/h, lorsque la vitesse la plus élevée autorisée n'excède pas 130 km/h ?

En définitive, nous consommons des ressources et développons des trésors de technologie pour rendre plus sûres des automobiles que nous rendons de plus en plus dangereuses par la surconsommation de ressources et le développement d'autres trésors de technologie. On ne sait trop comment peut finir cette escalade. Tourner en rond en détruisant au passage le climat et l'environnement : n'y a-t-il pas mieux à faire de la science et de la technique ? ■

POURQUOI NE PAS SIMPLEMENT RÉGLEMENTER LE POIDS DES VOITURES ?

RÉPARER LA TERRE, C'EST POSSIBLE

ÉDITORIAL M

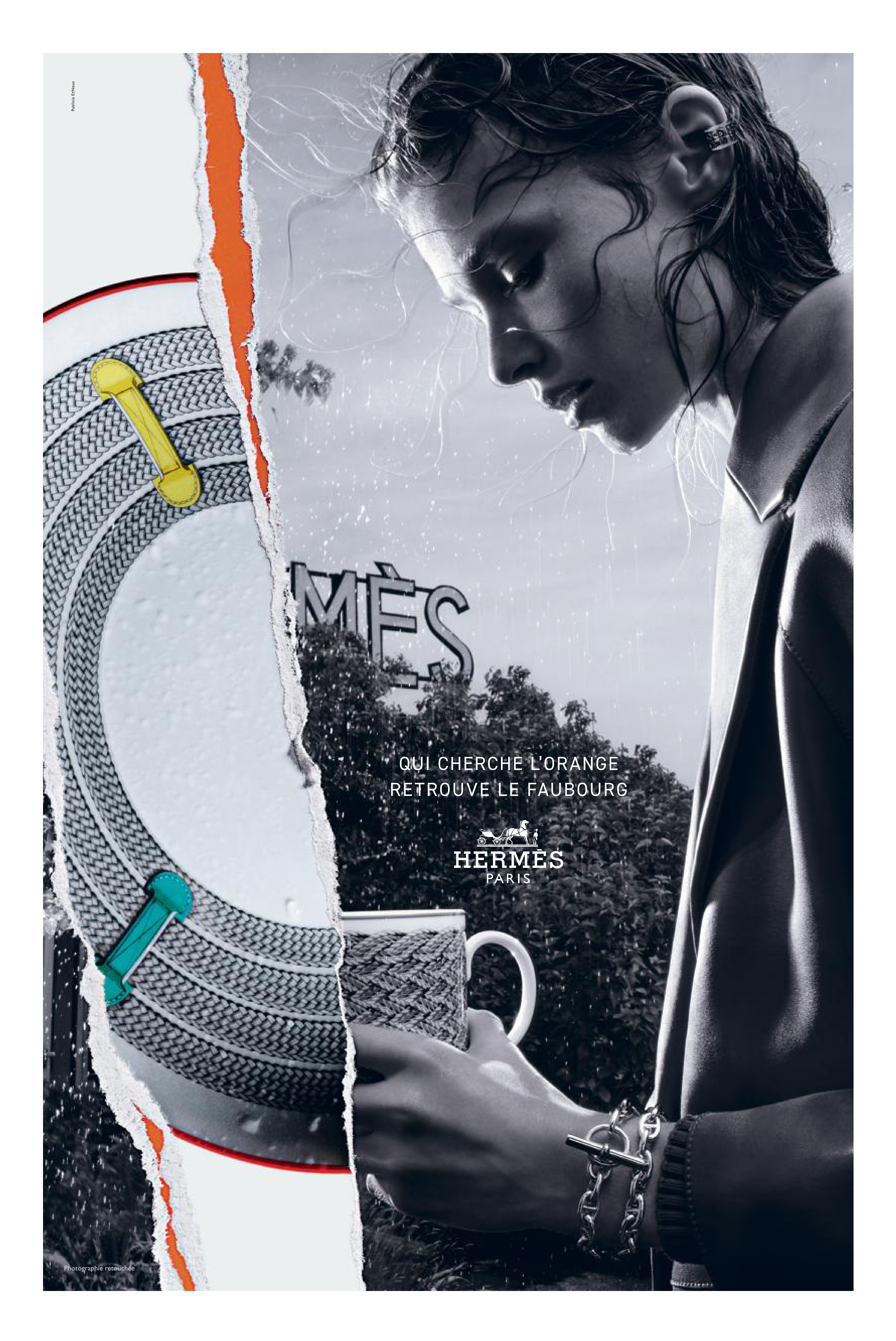
Ce sont des records que l'on aimerait ne jamais voir battus et auxquels il est impossible de s'habituer. Le dernier en date, annoncé vendredi 6 septembre par l'observatoire européen Copernicus, nous informe que nous venons de vivre l'été le plus chaud jamais mesuré. Les trois mois d'été de l'hémisphère Nord, de juin à août 2024, ont connu la température moyenne mondiale la plus élevée depuis qu'elle est enregistrée. L'humanité vient de vivre les mois de juin et d'août les plus chauds et également la journée la plus chaude de l'histoire. Cette série de constats augmente la probabilité que 2024, battant le record déjà établi en 2023, soit l'année la plus chaude jamais mesurée.

Cette hausse désastreuse est inévitablement accompagnée de son cortège de catastrophes climatiques, canicules, inondations, ouragans, incendies, sécheresses, des drames humains qu'elles provoquent et de la crise, concomitante, de l'effondrement de la biodiversité.

Voilà pour les constats, sombres. Cette dynamique, cependant, n'est pas inexorable : des solutions existent, à l'échelle humaine, sont entreprises et produisent des résultats. C'est ce que *Le Monde* a aussi souhaité mettre en valeur, pour opposer au défaitisme et au fatalisme, mortifères, une série d'enquêtes publiées depuis le 1er septembre sous le titre « Réparer la Terre ».

Cette série d'expériences, menées en Roumanie, au Bénin, en Italie, en mer Méditerranée, en Inde et à Copenhague, dans des domaines aussi divers que le traitement des ordures ménagères, la biodiversité marine ou la neutralité carbone en zone urbaine, reflète une volonté commune. Celle de conjuguer la sortie des énergies fossiles et la fin de la surexploitation des milieux naturels sans sacrifier le cadre démocratique dans la négociation d'un virage aussi complexe. Par-delà leur diversité, ces expériences montrent que plusieurs conditions doivent être remplies pour parvenir à un minimum d'efficacité. Elles partent souvent de la bonne volonté de pionniers et de visionnaires qu'il faut ensuite décupler pour atteindre une masse critique. Destinées à préserver ici les capacités d'évolution du bison d'Europe, là l'écosystème des forêts côtières, ou à tenir la promesse de la neutralité carbone dans une grande ville, ces initiatives s'appuient nécessairement sur des organisations locales et enrôlent la population dans la préservation de son propre milieu de vie. Il ne peut être question de distinguer les populations de leur environnement, ni de leur imposer ex abrupto de bouleverser leur mode de vie.

Il ne s'agit pas non plus de mettre la nature sous cloche. Garantir les corridors de la faune sauvage en Inde passe par l'amélioration du sort des paysans. Cette évolution passe elle-même par la sortie progressive du système agrochimique qui les enferme dans le cercle vicieux de la dette et appauvrit les sols. Une autre condition est que l'effort soit soutenu, continu et conséquent. Le cultivateur de coton indien n'abandonne pas les pesticides du jour au lendemain, il se convertit progressivement, attend les récoltes pour faire ses comptes. L'action, enfin, doit être menée de façon cohérente en jouant sur plusieurs niveaux à la fois, comme l'a fait la ville de Copenhague au prix d'un effort collectif de décarbonation, en combinant engagement individuel des habitants et investissement constant de la puissance publique. Réparer la planète : c'est urgent – et c'est possible. ■


Publicis EtNous
MÈS
QUI CHERCHE L'ORANGE
RETROUVE LE FAUBOURG
HERMÈS
PARIS
Photographie retouchée



Le Monde
l'époque

Nos époques doudous

Fan des années 1980, 1990 et 2000, une grande partie de la jeunesse se réfugie dans un passé fantasmé, persuadée que c'était mieux avant. Un monde sans Wi-Fi et en jean neige

2 ENQUÊTE

Un Kiki bleu produit en 1974 sur le stand Vintage Game Room, au marché Dauphine, à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis). GUILLAUME BELVÈZE POUR « LE MONDE »

ENQUÊTE

Retour vers le passé

Confrontés à une société anxiogène, de plus en plus de jeunes se tournent vers des « époques doudous », convaincus que « c'était mieux avant ». De la Game Boy à Kate Bush, les références d'antan font office d'antidote

Par Anne Chirol et Nicolas Santolaria

Une fois par mois, à Paris, à l'occasion des soirées Chronologic qui ont lieu au club de la Machine du Moulin Rouge, il est possible de remonter le temps. Le concept ? Tel Marty McFly dans *Retour vers le futur*, vous êtes invités à vous déhancher sur *« les meilleurs tubes dansant de chaque décennie »*, des années 1950 aux années 2010, pour vivre – selon l'expression des organisateurs – un *« jetlag intemporel »*.

« Cette soirée a le même succès depuis douze ans, elle est toujours complète deux semaines avant », assure Anaïs Condado, programmatrice à la Machine du Moulin Rouge au moment de l'interview. A chaque Chronologic, la liste d'attente s'élève à 1500 personnes, un record pour le lieu. *« Il y a un aspect communion sur le dance floor, on partage avec des inconnus des musiques qu'on connaît tous. Une sorte d'inconscient collectif se met en place. »* Présentée comme *« la soirée où les Beatles twistent avec Beyoncé »*, la Chronologic permet de glisser sur les époques aussi simplement que l'on scrolle sur Instagram.

Dans ce même club, d'autres soirées en vogue, plus spécifiques, ambitionnent également de vous offrir un pas de côté par rapport à la grisaille du présent, histoire d'oublier les guerres, le dérèglement climatique et l'effondrement des écosystèmes : la We Are The 90's et sa petite sœur, la Bug de l'an 2000. Sur la piste se côtoient des trentenaires et quarantenaires nostalgiques, mais pas que. On y trouve aussi de nombreux jeunes, qui n'ont pas directement vécu l'effervescence de ces années-là.

Anne-Sophie et Solène (elles n'ont pas souhaité donner leur nom), 22 ans, nées en 2002, sirotent un verre au bar. *« Nous, on est plus années 2000. Il y a un degré de folie en plus ! »*, lance Solène, vêtue d'une tenue au motif panthère, santiags aux pieds. Pour les deux copines, cette thérapie sonique est, en premier lieu, un moyen de s'abstraire de leur quotidien, comme si l'insouciance n'était plus possible désormais et qu'il fallait en chercher les germes dans d'autres temps.

Le passé est-il devenu un nouveau moyen de réassurance ? Les jeunes générations se réfugient-elles dans des « époques doudous » pour mieux oublier les crises multiples qui saturent leur horizon ? Pour le psychanalyste Michael Stora, il s'agit d'une *« stratégie d'évitement face à une société très anxiogène »*. Il est clair qu'en France un fort sentiment de déclassement parcourt l'opinion. D'après une étude Ipsos-Sopra Steria de 2023, 70 % des moins de 35 ans estiment que *« c'était mieux avant »*. Alors on s'injecte des doses de passé. Sur TikTok, les archives de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) comptent plus de 500 000 abonnés. Depuis qu'elle a effectué un virage programmatique vers les années 1980, Nostalgie est devenue la deuxième radio musicale de France, séduisant un large public jeune.

Sous une forme ou sous une autre, les motifs vintage omniprésents se multiplient aussi vite que les sacs banane. Cet été, c'est un remix dance de *Sound of Silence*, de Simon et Garfunkel, qui a résonné sur la piste, quand *Marcia Baïla*, des Rita Mitsouko, a conféré une patine de fiesta rétrofuturiste à la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques. Sur les plates-formes de streaming, la nostalgie en boîte est presque un genre en soi depuis que la série *Stranger Things* a remis au goût du jour une esthétique à la Spielberg période *E.T., l'extra-terrestre.* Du côté du grand écran, les héros eighties – Barbie, Colt Seavers (*L'Homme qui tombe à pic*) ou encore Maverick (*Top Gun*) – affichent une vigueur insolente. Alors que la coupe mulet à la MacGyver est redevenue à la mode, on ne sait d'ailleurs plus très bien si on vit encore au XXIe siècle.

Notre époque étant devenu un cul-de-sac organisé, c'est paradoxalement dans le passé que l'on cherche un peu de souffle utopique, un point d'appui. Voilà pourquoi le Tamagotchi, la peluche Monchhichi (les descendants des Kiki), le vinyle, la Renault 5 (en version électrique), la colle Cléopâtre ou encore le baladeur sont de retour, figurant nos nouveaux talismans protecteurs.

Pour le spécialiste des tendances Vincent Grégoire, *« on ressent un sentiment de finitude, alors on se planque dans des périodes où il y avait encore du possible. Dans les années 1960, l'homme allait sur la Lune. Maintenant, on ne voit plus que des films dystopiques aux scénarios catastrophes. En apnée, les jeunes, asphyxiés, cherchent une bulle d'oxygène pour respirer »*.

Le sociologue Zygmunt Bauman a forgé le joli mot de « retrotopia » pour qualifier cette inclination à regarder de l'avant en arrière. Il faut comprendre par là que la nostalgie, vieille et poussiéreuse affection conceptualisée par le médecin suisse Johannes Hofer pour désigner le mal du pays des soldats en mission à l'étranger, n'est plus pathologisée, mais au contraire chargée de valeurs positives. Elle ne désigne plus tant cette préférence un peu morbide pour ce qui a cessé d'être que la convocation, ici et maintenant, d'une émotion performative liée à un passé heureux. Comme le résume le chercheur Damien Hallegatte dans un article sur la nostalgie 2.0, *« la nostalgie n'est plus ce qu'elle était »*.

La pandémie de Covid-19 aurait fonctionné comme un véritable accélérateur de ce sentiment mobilisateur. Alors que chacun était cloîtré chez lui, les rediffusions de vieux classiques du patrimoine cinématographique français, de *La Soupe aux choux* à *Mais où est donc passée la 7e compagnie ?*, auront constitué une sorte d'antidote à l'angoisse de l'inconnu viral.

Le phénomène a touché d'autres types de divertissement. Fan de rétrogaming, Loïk Ninine, 21 ans, étudiant à l'école des métiers de l'informatique Hetic, se souvient de cette période comme d'un moment de divorce avec la culture vidéoludique du présent : *« Pendant la crise du Covid, j'ai abusé des jeux vidéo actuels et j'ai fini par m'en lasser. Ils ont commencé à ne plus du tout m'intéresser parce qu'ils cherchent tous à gagner la course de l'hyperréalisme. J'ai alors racheté des jeux vidéo physiques pour pouvoir jouer sur mes anciennes consoles. Aujourd'hui, je les collectionne. Par plaisir, mais aussi parce que c'est une façon de me réfugier dans un âge d'or du gaming. »* Signe des temps, Microsoft sortait, le 13 août, une manette transparente pour sa Xbox, clin d'œil appuyé au joystick de la console Nintendo 64. Fétichisés et chargés de valeurs positives, les objets du passé constituent un antidote aux errements du temps présent, dominés par le caractère insaisissable des flux immatériels.





Dans cette dynamique, le vêtement occupe une place particulière, comme en atteste le succès des friperies

Louise Leidelinger, professeure de pâtisserie de 26 ans aux Compagnons du devoir, vit actuellement à Nîmes et convoque, elle aussi, le temps d'avant au moyen d'un objet rituel. *« J'ai beaucoup changé de ville pour mon travail. Tous ces moments de baroud, je les ai immortalisés avec un Polaroid. Même si la photo n'est pas très belle ni nette, le Polaroid fait que l'on réfléchit au moment que l'on capture. Souvent, les gens prennent des photos avec leur téléphone qu'ils ne regardent jamais. Moi, comme j'inscris la date et le lieu sur chaque cliché, le Pola me permet un flash-back vers ces petits moments vécus avec des amis, devant des paysages incroyables… »* Seul hic : l'appareil coûte cher. *« Récemment, je suis passée au jetable, plus simple à acheter en grande surface quand tu pars en vacances l'été. Là, j'ai tous mes souve-*

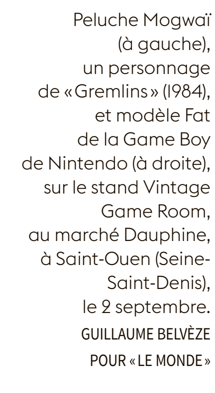
nirs d'enfance qui remontent en tournant la molette de l'appareil. Quand je vais faire développer la pellicule, je ressens beaucoup de réconfort. »

Comme si les technologies actuelles étaient incapables de fabriquer une mémoire digne de ce nom, c'est au travers de la fiabilité supposée d'un artefact du passé que les souvenirs sont fixés. Se tourner, grâce à ces viatiques, vers une époque doudou (ici les années 1980 et leur grain sépia) n'est pas tant un passéisme qu'une façon de se réapproprier sa propre existence ici et maintenant, de l'avaliser.

Dans cette dynamique, le vêtement occupe une place particulière, comme en atteste l'incroyable succès des friperies auprès des jeunes générations. Elles figurent un contrepoint au consumérisme jetable de l'époque. *« Je n'aime pas la fast fashion, c'est un énorme gâchis*, explique Kiara, né en 2004, mais arborant une coupe rock à la Mick Jagger. *Il y a des nouvelles collections tout le temps. On a perdu le goût des jolies coupes, des matières… Et les vêtements sont faits d'horribles manières, pas du tout respectueuses de l'environnement ni des droits humains. »*

Comme de nombreux vingtenaires, Kiara chérit les années 2000 où elle n'était encore qu'un nourrisson. Elle s'y replonge comme dans un bain de jouvence, avec le sentiment curieux d'être née trop tard. *« Dans les années 2000, les gens craignaient l'arrivée des ordinateurs et d'Internet*, ironise cette future animatrice 3D qui craint déjà la concurrence de l'intelligence artificielle. *Quel problème sympathique ! Les jeunes n'ont aujourd'hui plus d'attentes pour le futur. »* La nostalgie, ici, se porte bizarrement non pas sur ce qui a été vécu, mais au contraire sur ce qui n'a pas pu l'être. Sur Instagram, l'abréviation Y2K (*years two thousand*, soit « années 2000 ») accompagne les contenus qui mettent à l'honneur cette décennie dominée par les figures tutélaires de Paris Hilton, Avril Lavigne ou Britney Spears. Même K. Maro, rappeur phare de ce temps révolu, a publié sa bio il y a quelques mois.

En 2021, au sortir du Covid-19, Juliette Darkwings a alors 25 ans et possède sa friperie « Y2K » en ligne, créée un an auparavant. Etonnée qu'aucun marché spécialisé n'existe dans des lieux physiques, elle lance le sien pour s'amuser. *« J'ai été complètement dépassée par le succès. Depuis, j'en ai fait à Paris, à Strasbourg, à Lyon, mais aussi à Amsterdam, à Bruxelles et peut-être bientôt à Berlin. Je l'ai appelé le "Britney Market" parce que Britney Spears est une icône incontestable des années 2000 que tout le monde connaît, pas parce qu'elle me plaît particulièrement. D'ailleurs, pour l'anecdote, le premier marché a eu lieu le jour où la tutelle de la star a pris fin, en 2021. Des vendeuses portaient un tee-shirt "FREE BRITNEY", c'était une drôle de coïncidence. Les gens étaient à fond. »*





Peluche Mogwaï (à gauche), un personnage de « Gremlins » (1984), et modèle Fat de la Game Boy de Nintendo (à droite), sur le stand Vintage Game Room, au marché Dauphine, à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), le 2 septembre.
GUILLAUME BELVÈZE POUR « LE MONDE »

« On ne voit plus que des films dystopiques. Les jeunes, asphyxiés, cherchent une bulle d'oxygène pour respirer »
Vincent Grégoire, spécialiste des tendances

Pour partir vers les années 2000, rien de tel que d'enfiler un vêtement d'époque. Un dimanche parmi tant d'autres, les modeux se bousculent entre les étals du Britney Market, installé pour l'occasion au Bastille Design Center, à Paris. Téléphone à clapet en guise d'accessoire accroché au sac à main, on vient chiner pêle-mêle des fausses fourrures, des hauts Playboy, des ensembles peau de pêche Juicy Couture… Quand on se balade pour rencontrer les clients, on se rend rapidement compte que beaucoup sont très jeunes. Julia Alteen, une New-Yorkaise en études d'animation à Paris, née en 2003, regrette, elle aussi, d'être passée à côté de la frénésie des années 2000 : *« Les tendances de notre enfance nous manquent. On les a un peu ratées quand on était petites. »*

Les époques doudous, ce sont ces périodes mythifiées dont on visite les recoins inexplorés, une fois devenu adulte. Ce passé fantasmé à portée de shopping, la créatrice de contenus Léa Waldberg s'y immerge, elle aussi. Très casanière, cette adepte des années 2000 au petit carré blond platine avec pointes rose flashy, âgée de 25 ans, a recréé, adulte, la chambre dont elle a rêvé toute son enfance. Tapis et bougie Hello Kitty, poster de *Charmed*, de *Fight Club*, de Britney Spears dans ses grandes années, des poupées Barbie, un mur de CD… *« A l'époque, je n'ai pas pu choisir comment décorer ma chambre ou m'habiller. Mes parents m'ont fait la guerre jusqu'à mes 18 ans par rapport à mes looks. Je devais me changer dans l'ascenseur,* avoue-t-elle. *J'ai envie de faire plaisir à la petite fille qui aurait rêvé que je m'habille comme ça ! »*

Mais cette manière de regarder vers hier n'a pas grand-chose à voir avec une démarche muséale. *« Personne ne recrée de pastiche historique »*, souligne Brune Ouakrat, du cabinet de tendances Peclers. Bien au contraire, le passé vient ici revivifier le présent. *« Aujourd'hui, on reprend ces pièces sans les porter exactement comme avant*, confie la créatrice du Britney Market. *Mon but n'est pas de copier-coller les années 2000, mais de leur donner en plus les valeurs d'inclusivité et de féminisme de notre époque. J'adore voir des jeunes de tout âge déambuler dans les allées et laisser libre cours à leur créativité vestimentaire, sans qu'ils soient ennuyés par leurs camarades de classe. »* Incontestablement, l'époque doudou est un *safe space* à la fois psychique et temporel.

Pour autant, ceux qui s'y réfugient se gardent généralement d'une certaine forme trop naïve d'idéalisation. Quand on leur demande s'ils auraient réellement aimé vivre à ces moments-là, la réponse – unanime – est paradoxale : certainement pas ! Laure Busnel, 30 ans, propriétaire de la friperie Frusques, à Paris, a tout fait pour se créer un petit cocon réconfortant à son image. Chez cette trentenaire, les objets et meubles vintage de différentes époques se rencontrent et se superposent, comme son exemplaire du magazine érotique *Lui* des années 1960, une table en Plexiglas des années 1970, une lampe donuts orange des années 1980 et un présentoir de cartes postales vintage qu'elle a trouvé dans la rue, un peu par magie. Malgré ça, elle n'embarquerait pour rien au monde dans une machine à remonter le temps : *« Je n'aurais pas voulu vivre à une autre époque qu'aujourd'hui. Pour l'esthétisme, j'apprécie le passé, mais la condition de la femme dans toutes les autres époques ne donne pas envie d'y revenir. »*

Dans son ouvrage *Foreverism* (Polity, 2023, non traduit), Grafton Tanner émet une hypothèse intéressante : rendre le passé consommable à loisir fait qu'en réalité il ne passe plus, devenant une ressource disponible *« for ever »* (« pour toujours »), convoquée à discrétion dans le temps présent. *« Le* foreverism *peut nous amener à considérer l'explosion actuelle des contenus nostalgiques comme une preuve de notre nostalgie du passé, mais ce n'est pas parce que nous avons un accès quasi illimité à des contenus nostalgiques que nous sommes nécessairement nostalgiques. Peut-être que, dans un monde d'abondance rétromaniaque, alors que nous avons plus que jamais accès au passé, nous n'avons pas ressenti de nostalgie depuis des lustres. »*

Lorsqu'on en gratte le vernis fluo, on peut se demander si les époques doudous ne témoigneraient pas, au final, d'une nostalgie de la nostalgie. Hier et aujourd'hui se confondant dans une grande orgie de références superposées, tous nos repères temporels s'en trouveraient brouillés. D'où une tentation : réanimer la possibilité nostalgique en se tournant vers des époques lointaines, sauvages, fonctionnant comme des contre-modèles radicaux.

Dans une interview vidéo accordée en 2021, le jeune rappeur Luv Resval, mort depuis (en octobre 2022) d'une crise d'asthme, confiait : *« Tout me fascine dans ce qui était avant moi.* (…) *Je suis très, très, très, très nostalgique ; mon émotion préférée, c'est la nostalgie. Ça me procure de l'inspiration. »* Quelle est la période qui t'attire le plus ?, lui demandait l'intervieweur Mehdi Maïzi. *« Le Moyen Age. Le Moyen Age pour toutes les rébellions, les guerres, la liberté. Pas de caméras dans les rues. Je trouve ça magnifique, cette époque. Les duels se lancent à l'épée. Dans la saleté, je trouve qu'il y a une certaine pureté aussi, une beauté, une clarté »*, concluait le jeune artiste, qui, dans son titre *MPC, part.2 (la rivière)*, chantait : *« La nostalgie me foudroie. »*

▶▶▶

« FRUTIGER AERO »

Le futur techno-écolo qui n'a pas eu lieu

Frutiger Aero » est l'expression inventée par l'illustratrice et photographe américaine Sofi Lee pour désigner une esthétique de niche, celle qui dominait nos écrans entre 2004 et 2013. Le terme juxtapose deux éléments incontournables de la culture Web des années 2000 : la famille de polices Frutiger et Windows Aero, l'interface graphique des éditions de Windows Vista et Windows 7, les systèmes d'exploitation édités par Microsoft. Sur le réseau TikTok, les internautes partagent sous les hashtags #frutigeraero, #frutigeraerocore et #frutigercore des astuces pour transformer leur salle de bains en aquarium et exhibent amoureusement une collection d'articles en plastique transparents : paquets de lessive, flacons de shampoing Palmolive ou chaises colorées. Et, sur le subreddit r/FrutigerAero de Reddit, on affirme sans détour : *« J'aimerais vivre dans Frutiger Aero une fois que je serai mort et enterré. »*

Le succès de cette imagerie rétrofuturiste exprime la nostalgie d'une époque technologique perçue comme une sorte de jardin d'éden. Les promesses de la technologie et les motifs d'une biodiversité foisonnante s'y conjuguent : là, un dauphin s'ébat dans une eau turquoise bordée d'un champ empli de tournesols et de CD-ROM brillants… Ici, des bureaux aseptisés, des couloirs déserts et d'immenses baies vitrées devant un ciel luminescent. Ailleurs encore, les collines de la région viticole californienne de la Napa Valley surplombées de bulles et de papillons aux ailes teintées d'orange et de jaune saturés. Sur les réseaux, ces fragments d'images défilent sous forme de photomontages accompagnés de commentaires enthousiastes : *« Je veux être là »* ; *« Pourquoi le monde n'est-il plus Frutiger Aero ? »* ; *« Qu'on me ramène dans cet univers, merci »*.

« Frutiger Aero était le futur utopiste que l'on nous promettait à chaque fois qu'on démarrait l'ordinateur familial », affirme en vidéo Harvey Miller, producteur de musique australien. Un avis partagé par Allie Rowbottom, romancière américaine, spécialiste de la culture Web, qui explique : *« Les milléniaux alimentent une culture pétrie de films de super-héros et de reboots de séries télé rappelant leur enfance, enfance qui se confond avec les premières heures heureuses d'Internet. Une propension qui se répercute sur la génération Z. »*

Au début des années 2000, ordinateurs et Internet s'invitent massivement dans les maisons, où des utilisateurs peu aguerris à l'informatique doivent être acculturés à de nouvelles pratiques. Les compagnies comme Microsoft misent alors sur le « skeuomorphisme », une technique de design qui utilise notamment les ombres, les reflets et les textures sur fond de ciel bleu pour rendre les interfaces intuitives.

« Pour diffuser leur usage, il faut rendre les machines, perçues auparavant comme arides et hostiles, familières », précise Nicolas Nova, socio-anthropologue et professeur à la Haute Ecole d'art et de design de Genève. *« Il s'agit de procurer un sentiment d'apaisement. Jusque dans les fenêtres aux bords arrondis, on montre les machines comme douces »*, complète Laura Goudet, maîtresse de conférences à l'université de Rouen et spécialiste en culture numérique.

Pour cela, on use d'espaces verts, ouverts mais policés, et d'animaux exotiques que l'on connaît sans connaître. *« Ce genre d'éléments apparaît par le biais d'ordinateurs massifs, via des écrans CRT* [les gros écrans à tube cathodique des années 2000] *qui nous emmènent vers un monde idéal… Ce n'est pas seulement un modernisme apaisé, une vision enchanteresse du progrès, c'est une utopie où cohabitent efficacité et environnement, à une période où l'on ne se rendait pas bien compte des enjeux liés à la surconsommation de plastique et la surchauffe liée au développement du big data. Frutiger Aero correspond à une forme d'innocence, de naïveté »*, précise Laura Goudet. Ce n'est pas une coïncidence si, sur les réseaux, les contenus Frutiger Aero sont fréquemment accompagnés du #thefuturethatneverhappened (le futur qui n'a jamais eu lieu).

En 2005, la technologie n'est pas encore communément vue comme menaçante. Le bug de l'an 2000 ne s'est pas produit ; Clearview, entreprise américaine spécialisée dans la reconnaissance faciale, et Cambridge Analytica, société britannique responsable d'avoir analysé les données de dizaines de millions d'utilisateurs à leur insu, sont toujours dans les limbes ; l'Américain Sam Altman n'a pas encore lâché sur le monde OpenAI, la société derrière ChatGPT, le célèbre agent conversationnel utilisant l'intelligence artificielle générative.

A l'époque de Windows Aero, on croit (ou on s'efforce de croire) que la nature s'accommodera volontiers de nos modes de vie capitalistes. Pas de raison alors de s'inquiéter du coût énergétique engendré par l'utilisation de cryptomonnaies ou d'intelligences artificielles, de l'extraction de la trentaine de minéraux nécessaires à la confection d'un ordinateur, ou encore des conditions de travail déplorables des *« travailleurs du clic »*, condamnés à répéter à la chaîne une succession de microtâches dictées par les géants de la Silicon Valley.

« Frutiger Aero représente le mariage harmonieux entre nature et technologie que nous n'avons pas réussi à réaliser. La génération Z en particulier, qui a grandi avec Internet, les téléphones intelligents et les réseaux, ne souhaite pas y renoncer. Ils veulent la technologie et la nature ; ils veulent "toucher l'herbe" (même de l'herbe pixélisée) d'une main et tenir de l'autre leur nouveau vieux téléphone à clapet Motorola », analyse Allie Rowbottom.

« Au début des années 2000, on représente inconsciemment le futur par la couleur bleu ciel, observe Nicolas Nova. *C'est peut-être pour cette raison que l'esthétique Frutiger puise dans la mouvance seapunk, sous-culture très présente sur* [la plate-forme de blog] *Tumblr au début des années 2010, en partie inspiré du jeu Ecco produit par Sega dans les années 1990. »* Conçu initialement pour les consoles Mega Drive et Dreamcast, le jeu mettait en scène un dauphin évoluant dans les profondeurs de l'océan entre les coraux et les méduses violettes sur fond de musique planante. Tout comme à la surface de l'eau, pas le moindre signe de présence humaine… *« L'esthétique de Frutiger Aero se confond selon moi avec une nostalgie d'une version d'un Internet moins centré autour… des humains »*, déclare Allie Rowbottom.

En effet, dans l'univers Frutiger Aero, les salons, les villes, les champs et les écrans demeurent vides. Selon elle, *« il est logique que la génération Z et les milléniaux aspirent à une version d'Internet qui ne soit plus obsédée par les corps, car ils ont grandi avec les normes de beauté oppressives des Kardashian, d'Instagram et de TikTok. L'absence de corps humains indique une chose : peut-être que la popularité de l'esthétique ne repose pas uniquement sur la nostalgie d'un passé sublimé, mais aussi sur l'aspiration à un avenir où l'humanité aura été entièrement éradiquée ; un désir de notre propre extinction »*. Soit la nostalgie anticipée d'un temps à venir où nous ne serions plus.

Laure Coromines

▶▶▶

ENTRETIEN AVEC KATHARINA NIEMEYER, CHERCHEUSE À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

« Le sentiment nostalgique émerge davantage en temps de crise »



Figurine Goldorak Popy distribuée par Mattel en 1979, sur le stand Vintage Game Room, au marché Dauphine, à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), le 2 septembre. GUILLAUME BELVÈZE POUR « LE MONDE »

Professeure à l'Ecole des médias et directrice du centre de recherche cultures-arts-sociétés à l'université du Québec, à Montréal, Katharina Niemeyer, qui a codirigé l'ouvrage *Nostalgies contemporaines. Médias, cultures et technologies* (Presses universitaires du Septentrion, 2021), estime que le passé, lorsqu'il n'est pas réduit à une marchandise émotionnelle, peut venir ensemencer le présent.

Il semble qu'une valeur positive est aujourd'hui accordée à la nostalgie, alors qu'historiquement cela n'a pas toujours été le cas. Comment qualifier cette évolution ?
La nostalgie semble en effet jouir d'une meilleure réputation. Ce sont les études en psychologie au début des années 2000 qui ont souligné qu'elle peut être bénéfique quand on se sent triste, seul ou quand on est en deuil.

Il est cependant important de garder en tête que la nostalgie peut aussi amener à des dérapages, surtout sur le plan politique, où l'emphase mise sur une seule et unique idéalisation du passé peut scléroser le présent et l'avenir. De nombreuses recherches montrent que la nostalgie peut ouvrir des perspectives nouvelles sur le passé, elle peut être réflective et prospective. Il y a une différence entre vouloir restaurer le passé tel qu'il semble avoir été et mobiliser des éléments du passé pour un meilleur présent et avenir en évitant de tomber dans une idéalisation sans nuance.

Du retour du Walkman à celui du Polaroid, les motifs du passé sont présents partout aujourd'hui, sous une forme fétichisée. Comment comprendre cette apparente omniprésence de la nostalgie dans nos vies ultraconnectées ?
Le retour de technologies vintage ne s'explique pas par un seul mouvement. Il y a d'une part ce que l'on nomme la technostalgie : elle désigne le désir de retrouver d'anciennes technologies, analogiques ou numériques, de découvrir leur fonctionnement. Et, d'autre part, le besoin de vivre ou de revivre des moments sociaux qui y sont associés : faire tourner un disque, bricoler des cassettes VHS. Cela étant dit, ce n'est pas toujours la nostalgie qui est à l'origine de cet engouement : il ne faut pas oublier qu'il peut s'agir d'un besoin de ralentir ou de se déconnecter.

Les crises multiples fonctionnent-elles comme un accélérateur nostalgique ?
Le sentiment nostalgique émerge effectivement davantage en temps de crise, tel que ce fut le cas durant la pandémie de Covid-19, ou de progrès, sous la forme d'une résistance au changement. Tout cela fonctionne comme un véritable moteur.

Concernant le retour de certaines modes, ce n'est pas nouveau dans l'histoire : la nostalgie est cyclique, mais il y a davantage de visibilité pour « le passé », notamment depuis l'avènement du Web 2.0. Donc on peut vite avoir l'impression que la nostalgie s'accélère. Le marketing nostalgique n'est pas récent non plus, mais un discours ou une esthétique nostalgique – que ce soit une vidéo publicitaire, une série télévisée rétro ou encore une campagne politique – ne signifie pas d'office que les consommateurs ou spectateurs vont se sentir nostalgiques.

Une des caractéristiques étonnantes de cette nostalgie contemporaine est qu'elle ne renvoie souvent à aucune expérience de vie concrète. Les jeunes générations vont par exemple rejouer les années 1980 qu'elles n'auront pas vécues. A-t-on encore réellement affaire à de la nostalgie ?
Cela dépend ce que l'on entend par là. Il n'y a pas une seule définition, et celles-ci varient selon les cultures ou les contextes spécifiques : la nostalgie du pays et la nostalgie du temps sont bien connues, mais au Japon, par exemple, il y a la nostalgie des saisons qui passent.

Depuis plusieurs années, on constate aussi davantage une nostalgie médiatique, celle que les industries culturelles proposent, mais aussi celle que les publics ressentent pour des médias ou technologies disparus. La liste est longue, et l'adjectif ajouté à nostalgie – politique, culturelle, historique – ouvre de nouvelles portes de réflexion tout en fermant d'autres. S'imaginer vivre à une autre époque ou encore mobiliser les styles et formes d'antan est depuis toujours une possible source d'inspiration pour les personnes qui œuvrent dans l'art, la littérature, le cinéma ou la musique.

La nostalgie n'est-elle donc pas forcément une émotion muséale, réactionnaire ?
On peut en effet être nostalgique d'une époque que l'on n'a pas vécue sans pour autant vouloir son retour effectif. Il y a quelques années, j'ai mené une étude avec une petite équipe sur les personnes ostalgiques, c'est-à-dire nostalgiques de l'ex-RDA, ainsi que leurs pratiques dans les communautés en ligne : il en est ressorti que les plus jeunes générations nées après 1989 ne souhaitent pas reconstruire le Mur, mais expriment une nostalgie pour certaines recettes et productions médiatiques de l'époque qu'elles n'ont pas vécue. Les communautés en ligne apportent ici un possible accès réflexif au passé, avec l'occasion d'en forger des récits alternatifs qui n'idéalisent pas ce qui a été.

« L'IDÉALISATION DU PASSÉ RISQUE DE CONDUIRE À UNE ABSENCE DE NUANCE ET PEUT RENFORCER L'EXTRÉMISME DES RÉGIMES POLITIQUES »

Peut-on voir la nostalgie comme l'une de ces marchandises émotionnelles théorisées par la sociologue Eva Illouz, avec l'idée qu'elle ne serait plus tant un affect en soi qu'un produit consommable ?
Oui, la nostalgie est une marchandise émotionnelle et elle est aussi un produit consommable. Ce fut toujours le cas, mais la multiplication des plates-formes et l'illusion de l'accès complet au passé la pose dans une autre lumière. La question des affects, surtout quand on pense aux réseaux socionumériques, y est très importante. Avec *[le philosophe]* Jean Baudrillard, on pourrait dire aussi que nous vivons dans une époque de société de consommation nostalgique qui fait imploser toute possibilité d'un retour en dehors des productions marchandes.

Je reste cependant convaincue qu'une nostalgie peut en cacher une autre. Dans mes recherches, j'ai pu observer que, derrière cette apparente superficialité, se niche souvent un désir plus profond d'un meilleur ailleurs, que ce soit un lieu ou un temps.

Face aux crises multiples, les jeunes se tournent-ils vers des « époques doudous » qui auraient le pouvoir de les rassurer, de leur faire oublier le présent ?
La construction des « époques doudous » fait partie de la marchandisation de la nostalgie, et les adultes n'en sont pas exclus. En temps d'instabilité et de surinformation, ces motifs du passé, naviguant entre premiers gifs animés, Myspace, Pokémon et le retour de Britney Spears, peuvent en effet permettre une déconnexion temporaire, un moment de repos, mais aussi d'oubli : un cocon qui protège pour une courte période. Il s'agit souvent d'un simple passe-temps, d'une curiosité, d'un court moment de nostalgie apaisante et rassurante.

Une recherche menée avec ma collègue Christine Thoër montre que les jeunes adultes qui revisionnent des séries qui les ont marquées se projettent ainsi dans un espace de pause. Ces séries sont une façon de se sentir à la maison, mais elles sont aussi un retour vers une période spécifique de leur enfance.

Quand on se tourne vers le passé, s'agit-il d'ailleurs d'un passé réel ou d'un passé largement fantasmé, car tout n'était pas rose dans les années 1970, 1980, 1990 ?
Le réel n'est jamais une donnée brute, nous le construisons cognitivement, culturellement, socialement et historiquement, et la remédiation du passé en fait partie. Il s'agit de fragments sélectionnés qui remontent à la surface et qui sont parfois idéalisés, euphémisés, mais parfois aussi de véritables sources pour un potentiel changement dans le présent. Tout dépend à quel moment et pour quelle raison ce passé ou plus précisément quels passés sont nostalgiquement rappelés. L'idéalisation risque de conduire à une absence de nuance et peut renforcer l'extrémisme des régimes politiques.

Dans ce contexte, certaines décennies vous semblent-elles susceptibles d'être plus rassurantes que d'autres, comme les années 1980, dont l'esthétique est aujourd'hui omniprésente ?
C'est certainement une illusion de penser que le passé était plus rassurant sur un plan général. Si on a grandi dans les années 1980, on peut certainement être nostalgique de pratiques médiatiques moins intenses en fréquence et désirer revivre un quotidien sans Internet, mais c'est aussi l'époque de la guerre froide, par exemple.

Je ne me sens pas à l'aise de dire quelle époque serait plus rassurante qu'une autre ; ce qui m'inquiète plutôt est de voir émerger des discours politiques ou marchands qui passent sous silence les expériences et récits traumatiques du passé – et du présent – pour en faire des époques lisses, parfaites et plus « saines », en donnant l'impression d'un temps qui n'a jamais été tel quel, mais qui devient une fausse promesse. Il s'agit d'une tromperie – j'avais envie de dire « trumperie » –, d'une façon de détourner le regard.

Que pensez-vous du concept de « foreverism » développé par Grafton Tanner ? Il défend l'idée que la mise à disposition de contenus nostalgiques met le passé à disposition, comme si le passé avait vocation à ne plus passer. Au travers de ce processus de réification des époques précédentes, nous assisterions alors non pas à une vivification, mais à une éradication de la nostalgie…
L'invention de nouveaux mots me laisse toujours un peu dubitative, car ils désignent souvent des phénomènes déjà bien analysés et théorisés. Le concept de *foreverism* donne des pistes intéressantes pour les études sur la nostalgie, notamment sa marchandisation et politisation, sur la fausse idée que le stockage de toutes sortes de données pourrait devenir nos souvenirs du présent sans être ceux d'hier. En ce sens, il n'y a – ou il n'y aurait – plus de place pour une nostalgie qui se construit à partir de la perte d'un espace ou d'un temps.

Cependant, l'expérience de la perte demeure pour moi une question très personnelle et aussi collective ; que ce soit la perte d'une personne proche, d'une culture, ou encore la transformation du lieu dans lequel nous vivons – qui renvoie davantage à la solastalgie. Autrement dit, le concept de *foreverism* – qui me semble davantage intéressant pour parler de souvenirs et moins de nostalgie – ne change en rien l'irréversibilité et le passage du passé.

Propos recueillis par Nicolas Santolaria


ALE GIORGINI

WORK IN PROGRESS

Au bureau, comment réussir son récit de vacances

Nicolas Santolaria

Cet exercice obligé semble en pleine mutation. Avec le réchauffement climatique, il devient de plus en plus difficile d'avouer ses voyages à l'autre bout du monde

Le récit de vacances constitue une des principales plaies de la vie de bureau. Répéter en boucle le même argumentaire épiphanique à la machine à café vous fait débronzer vitesse grand V (*« On a nagé avec des otaries au soleil couchant. C'était in-cro-ya-ble ! »*), l'écouter vous rend hâve encore plus vite. Pourvoyeuses d'informations intimes, vos vacances en disent très long sur qui vous êtes et, en conséquence, leur debrief est hautement stratégique : voilà pourquoi cet exercice est généralement aussi spontané qu'une réaction d'après-match de Didier Deschamps.

Néanmoins, à mon retour de vacances, j'ai pu remarquer que cet exercice obligé (et redouté) semblait être en pleine mutation. Plutôt que de me raconter un dépaysement quelconque aussi surprenant qu'un mobile en bois flotté, un collègue rencontré au hasard d'un couloir m'expliqua comment, durant son séjour estival dans un camping des Rocheuses, il eut à affronter *« the pit »*. Ce terme, que l'on peut traduire par « le puits » en français, sert à désigner une toilette collective sans évacuation, et *« même pas sèche »*, me précisa-t-il, dans laquelle chacun était invité à venir déposer sa contribution à un gigantesque amoncellement d'étrons. En raison de sa radicalité, j'ai trouvé ce parti pris narratif très original et y ai vu le signe d'un changement d'époque.

Rien de tel que des vacances de proximité à propulsion musculaire pour se mettre en valeur

Le récit de vacances reposait jusqu'alors sur une sorte de marketing de la petite différence sur fond d'exotisme glamourisé. Vos collègues partaient pour l'île de Ré, vous alliez à Houat. Ils faisaient du deval'kart, vous optiez pour la via ferrata. Vous vous inseriez ainsi dans la carte postale commune, mais avec un petit pas de côté qui venait témoigner de votre singularité. Le problème, c'est qu'à l'heure où chacun effectue méthodiquement le même pas de côté, tout le monde finit par se retrouver au même endroit. Alors que Santorin déborde de candidats au selfie en mode collé-serré, on ne peut plus se satisfaire d'un récit de vacances lambda qui se contenterait de dire « j'y étais ».

En outre, raconter votre semaine de snorkeling dans le golfe du Mexique ne fera plus rêver personne, mais peser sur vous le soupçon écocidaire. *« On comprend que la réticence à voyager pour le plaisir, dans un contexte de crise climatique, puisse avoir d'autant plus de poids qu'augmentent parallèlement les voyages contraints – exils et migrations forcées, ô combien dramatiques »*, écrit la philosophe Juliette Morice dans *Renoncer aux voyages. Une enquête philosophique* (Presses universitaires de France, 248 pages, 20 euros).

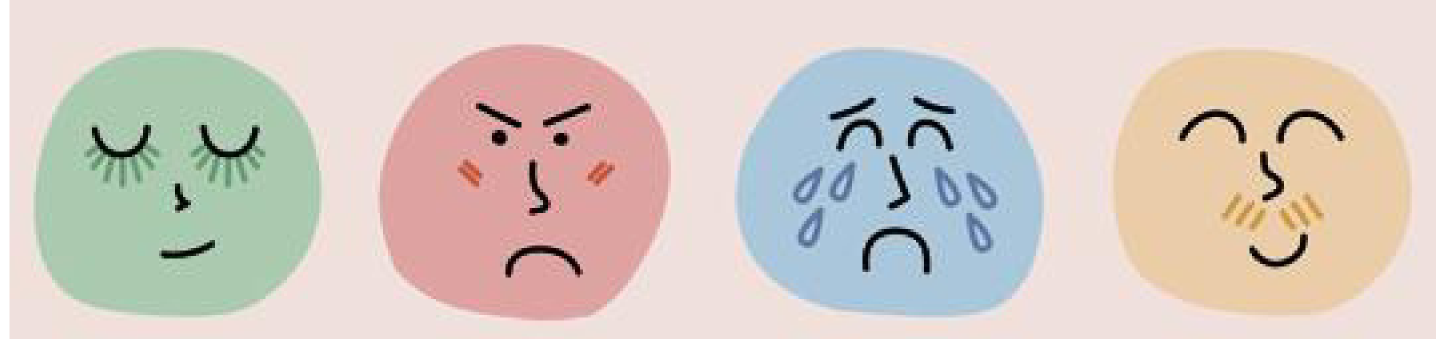
En résumé, à l'heure où les écosystèmes morflent sous le poids des claquettes et où 200 000 Français de plus qu'en 2023 n'ont pas pu partir en vacances cet été (données du cabinet Protourisme), il est devenu difficile de la ramener avec son road trip californien. Si vous êtes parti loin, on se doutera que vous n'y êtes pas allé à la rame et il faudra donc se fendre d'une incise contrite permettant d'expier votre épouvantable bilan carbone : *« Oui, mais, une fois au Cap-Vert, je ne me suis déplacé qu'à dos d'âne ! »*

Dans ce contexte compliqué, rien de tel que des vacances de proximité à propulsion musculaire de type Loire à vélo pour alimenter un récit qui vous mettra en valeur. La redécouverte des beautés du coin de la rue, la sobriété, voire une certaine forme d'abstinence : tout cela a le vent en poupe. Vos collègues ont quitté Paris en poussant des cris d'orfraie à l'approche des JO? Vous êtes resté sur place et vous avez kiffé. Exotique.

DARONS DARONNES

Puis-je franchir la porte de la chambre de mon ado ?

Une frontière invisible se dessine au seuil de cette pièce, considérée comme un refuge inviolable par les collégiens et lycéens, constate Clara Georges


BENJAMIN CARROT

Fin juin, au journal, nous avons accueilli une quantité astronomique de stagiaires de 2de (cent vingt-trois, pour être précise). Lorsque je me suis retrouvée, avec un micro, devant cette masse d'ados réunis dans l'auditorium pour présenter la rubrique Intimités du *Monde*, dont je suis responsable, j'ai eu une double illumination : 1) je ne peux pas les assommer avec un bla-bla soporifique ; 2) je n'aurai plus jamais accès à un tel vivier d'informateurs. Je leur ai donc tendu le micro, en leur demandant de me parler d'une chose simple : leur chambre, et la façon dont leurs parents y respectent (ou non) leur intimité.

Vous n'imaginez pas le nombre de mains qui se sont levées. Ils avaient tous des réflexions différentes à apporter, avec cependant un consensus global sur l'essentiel : la chambre, c'est un sanctuaire, et on a besoin d'y passer du temps seul. J'ai été très étonnée d'entendre à plusieurs reprises des jeunes gens me parler d'une gêne que je n'avais pas anticipée : le bruit. *« J'ai besoin de temps de silence, sinon je peux être désagréable, après une journée avec du bruit non-stop »*, me dit l'une d'elles. Un autre renchérit : *« Au quotidien, je suis gêné par le bruit des voitures, l'agitation du lycée. Quand je rentre, j'ai besoin de calme. »* Moi qui croyais que c'était un truc de darons de se plaindre des nuisances sonores...

Cette remarque fait écho au travail de la sociologue Elsa Ramos qui, pour son livre *Rester enfant, devenir adulte. La cohabitation des étudiants chez leurs parents*, paru en 2002 (L'Harmattan), a mené une enquête auprès de cinquante jeunes adultes de 19 à 27 ans, particulièrement sur leur rapport à leur chambre. Il y est question aussi de bruit, comme quand Franck se plaint d'un engin infernal utilisé par sa mère : *« C'est un nouveau truc, ce n'est pas un fer à repasser, c'est à vapeur et ça fait un bruit énorme. J'entendais la vapeur, psitttttt... »* Deux remarques au passage : 1) les centrales vapeur ne sont finalement pas si vieilles que ça (ou alors c'est moi qui le suis) ; 2) lire un essai sociologique de 2002 sur la vie familiale aujourd'hui, soit sept ans après #metoo, donne l'impression de plonger dans des archives préhistoriques, où la charge domestique est un impensé absolu et revient, sans l'ombre d'une remise en question, aux mères.

C'est d'ailleurs sans doute ce qui explique en partie l'attitude desdites mères envers l'intimité de leurs enfants dans le livre d'Elsa Ramos. Puisqu'elles sont celles qui rangent, qui passent l'aspirateur, qui ramassent le linge sale et qui font la poussière, puisque le foyer leur « appartient », alors pourquoi s'arrêteraient-elles sur le pas de la porte ? A l'unanimité des personnes interrogées, les mères respectent moins l'intimité de leurs enfants que les pères. L'une fouille dans les affaires de sa fille ; une autre s'installe carrément sur le lit. Tandis que les pères, eux, restent généralement immobiles sur le seuil, comme au tracé d'une frontière invisible.

Vingt ans plus tard, dans l'auditorium du *Monde*, c'est exactement ce que me décrit l'une des stagiaires : *« Ma mère entre sans toquer, et quand je le lui reproche, elle me dit "t'as des choses à cacher ?", alors qu'elle ne supporte pas que je fasse pareil. Notre relation n'est pas d'égal à égal. Avec mon père, c'est très différent, il respecte mon intimité. »*

A écouter ces lycéens, la confiance de leurs parents n'est en effet pas toujours très solide. Certains exigent que la porte reste ouverte ; d'autres surgissent à l'improviste, comme me l'explique un jeune homme : *« Ils entrent toujours pile au moment où on est sur nos tél, et du coup ils croient qu'on ne fait que ça. Mais ce sont de fausses accusations ! Parfois, je travaille deux heures et je regarde mon tél dix minutes et, paf ! Ils débarquent. »* Rumeur d'approbation scandalisée dans la salle. Une lycéenne témoigne qu'elle a l'obligation de redescendre son smartphone dans le salon à 21 h 30. *« Je ne sais pas ce qu'ils croient, mais en vrai je ne fais pas la java sur mon tél la nuit ! »*, s'exclame-t-elle.

Certains ont le confort d'une chambre à eux tout seuls. D'autres n'ont pas cette chance. *« Depuis la séparation de mes parents, j'ai une chambre partagée avec mon frère, et ma mère dort dans le salon. Donc elle n'a pas trop d'intimité et nous, ados, non plus. On dort dans des lits superposés »*, me raconte une stagiaire. De manière générale, j'ai trouvé ces ados prévenants, attentifs aux émotions de leurs parents et au bien-être familial – loin des clichés. Ainsi d'une jeune fille, qui habite avec sa mère et son frère aîné : *« Mon frère est H24 enfermé dans sa chambre. Donc, au début de mon adolescence, je passais beaucoup de temps dans la mienne aussi, et puis je me suis aperçue que c'était peut-être dur pour ma mère. Je me sens responsable de passer du temps avec elle, parce que sinon j'ai peur qu'elle se sente seule. »*

Il n'est pas si facile d'accepter l'existence de ce territoire autonome, aperçu de la « vie d'après » de nos enfants

La plupart de ces lycéens parlent de l'importance de participer à la vie de famille, de manger ensemble par exemple. En retour, tous évoquent le souhait qu'on leur fasse confiance, et qu'on respecte leur besoin de solitude, qu'on ne leur demande pas sans cesse de rejoindre le salon. Dans son ouvrage, Elsa Ramos explique que les jeunes ressentent la nécessité de se protéger du regard parental pour se livrer à des activités jugées moins légitimes que le travail scolaire. A plusieurs reprises, ils confient ainsi vouloir être libres de *« rêvasser »*, de *« regarder le plafond »*, mais aussi de *« pleurer »*, de *« déprimer »*, ou d'*« avoir le cafard »*. Comme le dit la sociologue Anne Muxel dans cette même enquête de 2002, la chambre est le *« premier espace de clôture entre soi et les autres, comme une première enveloppe qui dit quelque chose de son identité et de la négociation d'un territoire propre »*.

C'est pourquoi, aussi, la décoration compte. Pour un livre de portraits, paru ce 6 septembre (*Chambres adolescentes*, La Martinière Jeunesse, 256 pages, 21,90 euros), l'autrice jeunesse Jo Witek et la photographe Juliette Mas ont rencontré vingt adolescents dans leur chambre, partout en France. Déco cyberpunk, posters du Stade toulousain ou bibliothèque d'heroic fantasy pour une jeune fille en famille d'accueil : cette pièce est un reflet de leur vie intérieure. D'où l'importance que l'enfant puisse la faire à son goût et qu'on lui fiche la paix. Contrairement à moi qui, cet été, ai subrepticement persuadé mon aînée de renoncer à l'achat d'un miroir en forme d'œil que je trouvais de mauvais goût, pour un autre plus classique. A la caisse, mon compagnon m'a dit d'un ton suspicieux : *« Elle m'a dit qu'elle risquait de se lasser... Je me demande d'où lui vient cette idée ! »*

C'est vrai qu'il n'est pas si facile d'accepter l'existence de ce territoire autonome, premier aperçu de la « vie d'après » de nos enfants. Mon collègue Michel Dalloni avait très bien raconté ce désarroi parental dans une enquête de 2018 sur les ados qui vivent vautrés dans leur lit. Le psychothérapeute Pierre Lassus y affirmait, entre autres : *« Que les parents s'en soucient est dans l'ordre des choses. Mais leur inquiétude, quand elle est excessive, en dit long sur eux, sur leurs angoisses, leurs obsessions et leurs projections. Le véritable problème est peut-être là. »* A bon entendeur...

AU BESTIAIRE !

L'homme rongeur, le nouvel idéal masculin

Cette appellation désigne les hommes qui ne correspondent pas aux canons de beauté classiques, tels Timothée Chalamet ou Adam Driver. Un terme insultant, ou au contraire flatteur et ludique ?

Marjorie Philibert

Difficile de passer à côté. Depuis des mois, les réseaux sociaux s'enflamment sur ce nouveau sociotype qui désigne les hommes ressemblant à des rongeurs tout en étant séduisants, ce qui donne en anglais *hot rodent men*. Ils seraient caractérisés par un visage asymétrique comprenant plusieurs caractéristiques : un nez allongé, des oreilles légèrement tombantes, voire décollées, des yeux rapprochés et, de manière générale, des traits fins et une silhouette relativement peu musclée. Un physique loin des canons de beauté masculins classiques, mais qui serait désormais irrésistible. Au point qu'un acronyme évocateur est même apparu, les RILF (*Rodent I'd like to fuck*).

Parmi les « hommes rongeurs » les plus symboliques, on trouve des acteurs comme Timothée Chalamet, Jeremy Allen White (le héros de la série *The Bear*), Josh O'Connor et Mike Faist (les acteurs du film *Challengers*), ou encore Adam Driver. En France, revient souvent le nom de Pierre Niney.

Or, de nombreux hommes estiment que cette appellation, sous couvert de mignonnerie, est en réalité insultante. *« Honnêtement, qui serait content d'être comparé à un rat ? C'est ridicule »*, condamne un anonyme sur le réseau social X. D'autres pointent du doigt le manque de cohérence de ces « têtes d'affiche », puisque, par exemple, Jeremy Allen White, qui exhibe dans la dernière campagne de pub Calvin Klein un physique tout en muscles, incarne l'archétype de la virilité. Ses fans répondent précisément que c'est ce qui fait de lui un rongeur torride… En clair, le sociotype de l'homme rongeur n'est pas exempt de contradictions.

Mais, au-delà de la tendance, le terme est révélateur de transformations plus profondes. Ces hommes mettent à mal la hiérarchie classique de la beauté masculine et, au passage, le clivage traditionnel homme-femme. Le sociologue Daniel Welzer-Lang, spécialiste des masculinités et auteur du livre *Autobiographie d'un mec sociologue du genre* (Erès, 2022), explique : *« C'est un phénomène assez logique. Le rapport à la masculinité évolue en même temps que les avancées pour les droits des femmes et des LGBTQI. Les femmes et les hommes progressistes se tournent de plus en plus vers des hommes loin des schémas traditionnels. L'homme rongeur est plutôt fluet, avec un petit côté discret et intello. Il ne fréquente pas les salles de sport et ne met pas sa virilité en avant. »*

A une époque où les réseaux sociaux véhiculent l'image du corps parfait, l'homme rongeur séduit par son côté décalé

De fait, à une époque où les réseaux sociaux véhiculent l'image du corps parfait et soigneusement entretenu, il séduit par son côté décalé. *« Beaucoup de femmes qui ont été en contact avec la violence sont rassurées par des hommes qui n'envoient pas des signaux de masculinité dominante,* analyse Daniel Welzer-Lang. *Il y a cinquante ans, l'emblème de la virilité était Alain Delon, le "Guépard". Aujourd'hui, cette image de virilité prédatrice est sérieusement malmenée. »*



L'acteur Timothée Chalamet, un des représentants de l'homme rongeur.
GUILLAUME BLOT POUR « LE MONDE », D'APRÈS DPA PICTURE ALLIANCE/ALAMY STOCK PHOTO

L'homme rongeur serait doublement subversif, en ce qu'il remet en cause non seulement les traits habituellement associés aux hommes et aux femmes, mais aussi le clivage homme-animal. *« On assiste aujourd'hui à une remise en cause générale de toutes les dominations, et particulièrement celles du genre et du spécisme,* poursuit le sociologue. *L'essor de l'antispécisme, qui refuse la hiérarchie humain-animal, fait que la comparaison avec un animal n'est plus considérée comme dévalorisante. »* Ainsi, le footballeur espagnol Marc Cucurella s'est vu surnommer affectueusement « Super-Caniche » par ses fans, en raison de ses abondants cheveux frisés. Il a paru plus amusé qu'offusqué de la comparaison, jouant même avec son public en promettant de se teindre les cheveux en rouge en cas de victoire de l'Espagne à l'Euro.

De fait, l'homme de 2024 semble avoir perçu que l'identification à un animal totem, fût-il domestique, lui permet avantageusement de jouer avec les codes. Vincent Bellinelli, coach sportif, affirme ainsi : *« On me dit souvent que je ressemble à Jeremy Allen White, ce qui ferait de moi un homme rongeur. Mais je n'ai pas l'impression que ce terme porte atteinte à ma masculinité, je trouve ça plutôt mignon. En plus, j'ai lu quelque part que les mulots étaient très actifs sexuellement, ce qui est plutôt flatteur ! »* Thomas Beaugrand, graphiste, appuie : *« Personnellement, je veux bien être un RILF, si ça incarne un fantasme aux yeux de la fille, ça ne me dérange pas. La seule chose qui me poserait vraiment problème, c'est d'être comparé à un serpent, parce que j'ai une phobie les concernant, mais pour le reste, tout me va. Au fond, c'est plutôt ludique, ça nourrit l'imaginaire, je trouve. »*

Une histoire de phobie : c'est peut-être au fond ce qui dérange le plus chez les RILF. Car, si la famille des rongeurs s'étend du castor au hamster, le terme évoque le plus souvent une espèce bien connue des citadins comme des campagnards : le rat. Or, ce dernier traîne depuis des siècles une image désastreuse. Associé aux catastrophes, aux inondations, aux maladies, à la saleté, il fait l'objet des phobies animales les plus répandues, avec les serpents et les araignées.

Mais cette mauvaise réputation est-elle vraiment justifiée ? Pour Pauline Delahaye, éthologue et autrice du livre *Etude de la cohabitation urbaine interespèce* (L'Harmattan, 2022), la plupart de ces idées reçues sont fausses. *« Le rat n'est pas spécialement porteur de maladies, à l'exception de la leptospirose, mais que d'autres animaux transportent aussi. Ensuite, on a de lui une image sale, mais en réalité c'est un animal très propre, qui passe son temps à faire sa toilette, comme le chat ! Enfin, il n'attaque quasiment jamais l'homme, sauf éventuellement pour se défendre. »*

Alors, comment expliquer que cette petite bête sympathique suscite autant de rejet ? *« On fait une projection sur lui de ce qui ne va pas chez nous, avec nos poubelles qui débordent,* décrypte la spécialiste des espèces liminaires. *De la même manière, au Moyen Age, on l'a accusé de véhiculer la peste noire, alors qu'on sait aujourd'hui qu'elle a été transmise essentiellement par des puces et des poux. »*

L'image du rat a cependant connu ces dernières années une amélioration considérable. *« D'abord, de plus en plus de rongeurs sont devenus des animaux de compagnie. Ensuite, il y a eu l'effet* Ratatouille. *Les jeunes générations qui ont grandi avec ce film ont souvent une image plus positive de cette espèce que leurs parents. »* L'association de défense des animaux PETA a ainsi commenté le buzz des hommes rongeurs sur les réseaux sociaux : *« Merci de montrer que les rongeurs sont des animaux merveilleux ! »* Mesdames, de quoi mettre à jour prochainement vos profils Tinder : « Rongeurs seulement, merci ».



La rentrée à la télévision, en mode essorage intensif

Hélène Bekmezian

Retour sur terre. On s'était quittés au cœur du mois d'août dans une ambiance un peu hors du temps, comme suspendus au-dessus de la réalité : la parenthèse enchantée des Jeux olympiques de Paris venait de se refermer, après deux semaines de félicité aussi inattendue que bienvenue. France Télévisions touchait le ciel, au sens figuré avec des audiences record, comme au sens propre avec son plateau temporaire surplombant Paris, sur le toit du Trocadéro. Les querelles politiques du mois de juin s'étaient tues ; la dissolution, la campagne acrimonieuse des législatives, la crainte de voir l'extrême droite arriver au pouvoir, la question du premier ministre… Tout cela avait été remisé au placard, avec les cartables, les cahiers et les vêtements d'hiver.

Bien sûr, ça n'allait pas durer et c'était en partie ce qui en faisait toute la saveur. L'ouverture des Jeux paralympiques, le 28 août, promettait pourtant une petite réminiscence, encore un peu de cette euphorie populaire comme seul le sport peut en offrir. Les athlètes français sont de nouveau au rendez-vous, les tribunes des stades sont pleines, les drapeaux tricolores se sont remis à virevolter, mais, au moment du retour plateau, la gravité a cette fois repris ses droits.

Pour des questions d'accessibilité, les équipes de France Télévisions ont déménagé à deux kilomètres au nord, pour s'installer au pied d'un monument tout aussi emblématique, l'Arc de triomphe. Une belle idée en théorie. En pratique, cela donne surtout à voir en arrière-plan un défilé interminable de voitures qui tournent en rond sur la place Charles-de-Gaulle, des bus coincés dans les embouteillages, des motards qui pilent nerveusement, des refus de priorité… Bref, le retour à la vie normale – et désenchantée – dans la capitale.

Les ingénieurs du son du service public ont fait des miracles en arrivant à étouffer le bruit de la circulation, mais on sent bien que les présentateurs ne sont pas aussi sereins que sur le Troca. Quand le trafic se calme un peu, en début de soirée, il laisse place à un attroupement de personnes aux contours un peu flous, toutes avec une main en l'air qui se balance et l'autre qui tient le téléphone portable (*« Je fais coucou là, tu me vois ? »*).

Mais il n'y a pas que sur la 2 et la 3 qu'on a tourné en rond en cette première semaine de rentrée. Tel un hamster qui se remet à courir dans sa roue, l'actualité française a repris exactement là où elle s'était arrêtée fin juillet, avec cette même question laissée longtemps sans réponse : qui pour gouverner la France ? Après le tour de piste énergique mais infructueux de Lucie Castets, la candidate du Nouveau Front populaire, sont revenues des personnalités déjà citées il y a un mois et demi (Xavier Bertrand, Bernard Cazeneuve, Laurent Berger…).

La litanie des noms et des consultations, aussi interminable que le cortège motorisé de la place de l'Etoile, a parfois été secouée par des surprises (la « piste Thierry Beaudet », méconnu président du Conseil économique, social et environnemental), avant de reprendre son parcours en boucle. On a repensé au jeu du facteur de notre enfance. Assis en cercle, il fallait attendre que celui qui avait été désigné coursier pose un petit objet dans le dos de l'un d'entre nous, tandis que nous chantions à pleins poumons cette ritournelle : *« Lundi, le facteur n'est pas passé ! Mardi, le facteur n'est pas passé ! »* On a imaginé les députés installés autour de l'Arc de triomphe, chantonnant *« Le premier ministre n'est pas passé ! »*, avec un président de la République qui fait le tour du cercle derrière eux, mais sans jamais faire tomber le nom d'un chef de gouvernement entre leurs mains. A peine commencé, le cycle de la rentrée nous avait déjà essorés nerveusement.

Mais, alors que les journalistes avaient épuisé tous les angles possibles et que les analystes politiques commentaient inlassablement la quadrature du cercle que le chef de l'Etat tentait de résoudre (la même depuis début juillet), un vétéran a surgi sur la course, tel un marathonien de la Ve République rattrapant tous ses concurrents dans l'ultime sprint final.

A 73 ans, dont cinquante-trois de vie politique, Michel Barnier a finalement remporté Matignon, exauçant ainsi le souhait formulé par sa famille politique de droite dès le 9 juillet, soit deux jours après le second tour des législatives. La boucle est bouclée.



IGO STUDIO POUR «LE MONDE»

SOCIOTYPES

Quel tote bag êtes-vous?

Snob, romantique, je-m'en-foutiste… Avec ses imprimés, le sac fourre-tout peut en dire long sur votre personnalité

Maroussia Dubreuil

Le «tote bag», ce petit rectangle en toile qui vous cisaille légèrement l'épaule, vous accompagne partout avec ses anses chiffonnées et ses trous d'usure. Apte à transporter un ordinateur, des livres, des lampes et des porte-serviettes, des plantes en pot et des bouteilles en verre, ce super fourre-tout, le plus souvent floqué d'un logo, est aussi devenu votre étendard, votre être-au-monde, votre *«dasein»*, dirait Heidegger. Garant de vos dadas, de vos humeurs, de votre philosophie, ce «trois-fois-rien» d'à peu près 60 grammes, le plus souvent gratuit – et qui dépasse rarement les 25 euros sauf escroquerie! –, est votre «presque-tout» qui marque votre différence dans l'espace public. Alors, quel tote bag êtes-vous?

Le «corporate»

Depuis que des designers berlinois ont transformé le sac de courses en objet promotionnel, vous êtes devenu l'ambassadeur premium des lieux que vous avez l'habitude de fréquenter. Si votre épaule droite ne se départ jamais du tote bag de votre entreprise, la gauche porte la marque de vos diverses accointances. Cet été, vous avez assisté aux épreuves de trampoline et de cyclisme sur route avec celui des JO de Paris, sur lequel vous aviez fixé votre pin's *«Paris 2024»* en forme de pigeon.

Invité au dernier congrès de myologie, vous avez arpenté les couloirs du centre de conférences, badge au cou et tote au bras, avec mention des lieux et des horaires des temps forts. Vous ne passez jamais récupérer votre petit dernier sans vous munir du sac trombinoscope de sa classe de CM2. Attention tout de même à ne pas finir en homme-sandwich (avec ses deux placards de publicité, un devant et l'autre sur le dos) au risque de vous oublier. Cultivez votre part d'authenticité. Pourquoi ne pas créer votre tote bag avec une phrase de votre cru: *«Qui suis-je?»*

Le snob

Pas question de vous exhiber avec un modèle lambda… Le vôtre doit signaler votre singularité, marquer votre distinction sociale, souligner votre rareté spirituelle. Rien de plus chic que le sac du *New Yorker*, réservé aux abonnés. De quoi asseoir votre capital sachant, tant la lecture de cet hebdo urbain requiert une parfaite maîtrise de l'anglais, qui vous place d'emblée au panthéon des fidèles de Truman Capote et de Gay Talese.

Couvert d'un logo géant, noir sur blanc, il fait sensation lors de vos soirées mondaines… Un sac Hermès à 10000 euros est si peu de chose à côté. Pour vous démarquer, vous l'associez volontiers à un tote bag Ricard, Obut, ou celui de votre boucherie de quartier… Ce petit sac de hipster peut paraître contre-intuitif, mais il est surtout provoc et branché à la fois. A quand celui d'Ikea, en bleu et jaune?

Le cultureux

Manifestation de votre esprit lettré, le tote bag est le diplôme le plus important de votre vie, le totem de votre culture générale… Votre modèle INA (Institut national de l'audiovisuel) en dit long sur les heures passées dans les archives cathodiques; votre tote «J'peux pas, j'ai Comédie-Française» fait passer un message clair: vous n'êtes pas du genre à croupir devant Netflix des soirées entières… Celui du Louvre ou du Stedelijk Museum ne suffit pas à flatter votre exceptionnel raffinement, vous privilégiez les éditions limitées comme ce tote bag Brancusi à Pompidou. Cela dit, aux centres culturels grand public situés en centre-ville, vous préférez les adresses qui se méritent: à vous le Louisiana, du musée d'art moderne d'Humlebæk, à quarante-cinq minutes en train de Copenhague, qui vous permet de briller auprès de vos amis: *«Nothing to do with New Orleans! It's Denmark, dear!»*

> APTE À TRANSPORTER UN ORDINATEUR, DES LIVRES OU DES PLANTES, CE SAC EN TOILE EST AUSSI DEVENU VOTRE ÉTENDARD

L'écoresponsable

En 2016, lorsque les sacs de caisse en plastique ont été interdits, vous aviez déjà constitué une bonne petite réserve de tote bags, fabriqués en France, tissu Oeko-Tex (label de qualité écologique). Mais, depuis que des études ont révélé le coût environnemental de leur fabrication, vous n'êtes plus tout à fait satisfait. La lecture d'un rapport du ministère de l'environnement et de l'alimentation danois, paru en 2018, vous a appris qu'un sac en coton devait être utilisé plus de sept mille fois pour compenser les dépenses en eau nécessaires à sa fabrication. Soit dix-neuf ans, pour un usage quotidien. Vous ne le répéterez jamais assez: *«Le chanvre, c'est mieux!»*

Armé de votre modèle Naturalia, en coton bio écru, symbole de vos efforts en matière de commerce équitable et d'agriculture biodynamique, vous semblez moins à cheval sur la nature polluante des impressions… car vous avez un message à faire passer: *«Bienvenue dans les Bioquartiers.»* Votre dernière colère? Celui de l'Assemblée nationale, avec la mention *«XVIIe législature»*, créé en toute hâte pour les nouveaux élus en juillet après la dissolution express de l'Assemblée, en attendant la traditionnelle mallette en cuir… Etait-ce vraiment utile?

La «fashion victim»

Vous connaissez sur le bout des ongles les enseignes de mode qui, au passage en caisse, vous offrent un merveilleux tote bag à pois, à rayures ou à fleurs, en jean ou en lin. Vous êtes prêt à vous laisser tenter par une paire de talons aiguilles importables à 250 euros rien que pour le plaisir d'en ajouter un à votre collection… Cela finit toujours pareil: votre nouveau sac devient votre plus fidèle compagnon, et vos chaussures croupissent au fond d'un placard.

Malheureusement, votre passion vous aveugle. Ce n'est pas parce que Marc Jacobs a imprimé *«The Tote Bag»* sur son cabas (entre 195 et 595 euros) qu'il faut le croire! Ne voyez-vous pas que sa fermeture zippée, ses poignées supérieures et sa bandoulière n'ont rien à voir avec l'original, simple comme bonjour? Pourquoi donc avoir craqué pour le «maxi tote» triangulaire de Saint Laurent (4100 euros) dont la sophistication – un cuir d'agneau nappa matelassé surpiqué – dénature l'essence même du fourre-tout? Attention aux contrefaçons dispendieuses! Partez à l'aventure, chinez! Que diriez-vous du tote du groupe de rock psychédélique Cayman Kings dont Jane Birkin entortillait les anses sur son épaule, en 1968… Un must avec sa reproduction de synthé!

Le romantique

Plus léger qu'une sacoche en cuir, le tote bag fait son apparition chez les postiers britanniques dans les années 1940. Près d'un siècle plus tard, vous perpétuez la tradition en délivrant, grâce à votre modèle, des messages à vos concitoyens, croisés au hasard d'un trottoir: *«La vie, c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre»* (Einstein); *«Vis simplement pour que d'autres puissent simplement vivre»* (Gandhi); *«Ne rêve pas ta vie, vis tes rêves»* (anonyme)…

Peu enclin à utiliser les applications de rencontres que vous jugez froides et dénuées de magie, vous en faites votre meilleure arme de séduction. Un brise-glace original, sympa et concret: *«Si tu souhaites frôler la perfection, passe à côté de moi!»* Vous avouez avoir puisé votre inspiration dans la formule créée par l'agence de design new-yorkaise Huge, en hommage aux esseulés des bars d'aéroport: *«Buy me a drink!»*

Le pragmatique

Dans votre bibliothèque, on trouve la bible du tote bag, *The Total Tote Bag Book* (Taplinger Publishing Company, 1977), qui contient des astuces mode (fabriqué à partir de vieux jeans, de tissus indiens, avec poche intérieure…). Adepte du DIY, vous savez qu'il faut deux coupons de 36 par 45 centimètres de coton imprimé pour l'extérieur, deux coupons de doublure de même dimension, et deux coupons de 8 par 60 centimètres pour les anses. Jamais mieux servi que par vous-même, il vous arrive de transformer celui de votre dernier stage de survie en taie d'oreiller.

Votre esprit pratique vous a permis de dénicher un bon plan: pour rentabiliser vos trajets SNCF, vous transportez des marchandises confiées par des commerçants ou des particuliers, dans un sac scellé WePost, contre une rémunération d'une quinzaine d'euros. Le mode d'emploi est écrit dessus, c'est facile! Le tote bag est votre dernier rempart à la crise sociale, financière et écologique.

Le je-m'en-foutiste

Au fond de vos placards, ils sont roulés en boule ou empilés n'importe comment, systématiquement froissés… Quand vous partez en toute hâte au petit matin, avec vos chaussettes dépareillées, vous prenez un tote au pif qui convient rarement à votre tenue. Pire, vous envoyez des signaux contradictoires! Comment voulez-vous être pris au sérieux en allant à la Fête de *L'Huma* avec votre sac Chaumet? Pensez-vous qu'il soit bien judicieux de vous rendre au bureau avec à l'épaule un clitoris en 3D sur lequel est inscrit *«Ceci n'est pas un bretzel»*? Et puis pavaner avec votre vieux Esso à la kermesse zéro déchet de votre bambin, était-ce une bonne idée? Un conseil: prenez quelques secondes, scrutez les logos… Ne faites plus de votre tote votre pire ennemi!

UN APÉRO AVEC...
THÉO CURIN

Chaque semaine, « L'Epoque » paie son coup. A 24 ans, l'ancien nageur paralympique, qui fut double médaillé d'argent aux Mondiaux de Mexico en 2017, anime désormais l'émission « Slam », sur France 3



A la brasserie Les Princes, à Paris, le 9 août. MICKAEL VIS POUR « LE MONDE »

« Je l'ai tellement racontée, ma maladie, c'est fatigant à la fin »

Catherine Pacary

A 24 ans, Théo Curin est différent : quand tous ses potes sont sur TikTok ou sur Netflix, lui préfère regarder la télévision, en particulier les jeux comme ceux qu'ils affectionnaient enfant : « Le Bigdil », « Koh-Lanta », « Fort Boyard » ou « Star Academy ». Des émissions qui l'ont diverti lorsque, atteint d'une méningite bactérienne foudroyante à 6 ans, il a passé des mois à l'hôpital, d'où il est reparti amputé des quatre membres.

« La télé m'a tellement donné que je veux lui rendre », dit-il, alors que nous le retrouvons courant août aux Princes, une brasserie proche de la porte de Saint-Cloud, à Paris, et de son domicile, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). Il souhaite, à son tour, divertir. C'est ici que son producteur, Mehdi Harbaoui, lui a proposé de passer le casting de « Slam », pour succéder à Cyril Féraud (passé à « Tout le monde veut prendre sa place », sur France 2) et présenter le jeu à succès de France 3. C'est encore aux Princes qu'il s'est rendu après avoir appris qu'il était choisi : sa première de « Slam » sera diffusée le 9 septembre.

Le 28 août, 10,2 millions de téléspectateurs l'ont découvert au début de la cérémonie d'ouverture des Jeux paralympiques. Tel Zinédine Zidane, lors de la parade du 26 juillet, Théo Curin a sillonné Paris avant de débouler place de la Concorde, au volant d'un taxi rouge recouvert de Phryges, les mascottes rouges des Jeux de Paris. Une séquence en forme de clin d'œil à la chronique qu'il a animée plus d'un an, Théo le taxi, dans l'émission « Aux Jeux, citoyens ! », au côté de Carole Gaessler. Beaucoup ont alors découvert ses yeux rieurs, sa tête de beau gosse – il est l'égérie de la marque Biotherm depuis 2019 – et son handicap.

En terrasse, il sirote un cocktail de fruits vu qu'il est... 11 heures à peine. Tellement heureux de parler de ses projets et non plus de son « histoire ». *« Je l'ai tellement racontée : ma maladie, le truc, le machin, c'est fatigant à la fin. »* On peut la lire dans *La Chance de ma vie* (Flammarion, 2022), écrite par Dominique Bonnot, précise-t-il.

Pour résumer, Théo Curin est né le 20 avril 2000 à Lunéville, en Meurthe-et-Moselle, d'un père informaticien à la SNCF, séparé de sa mère, secrétaire à la CRS 39. Il a une grande sœur, Océane. En 2012, il rencontre Philippe Croizon, autre quadri amputé célèbre pour avoir traversé la Manche à la nage. Ce dernier va convaincre le garçon de se jeter à l'eau. A 13 ans, Théo intègre ainsi le pôle France handisport de natation à Vichy, puis l'équipe de France en 2015. Très vite, le palmarès s'étoffe. A 16 ans, il est 4e en 200 m nage libre aux Paralympiques de Rio. En 2017, il est double médaillé d'argent aux Mondiaux de Mexico, puis décroche le bronze en 2019 à ceux de Londres.

Là, le report des Jeux de Tokyo (pour cause de Covid-19) ajouté à une nouvelle classification qui l'oblige à concourir avec des nageurs qui ont leurs mains – ce qu'il trouve inéquitable – lui fait arrêter la compétition. Sans regret, assure-t-il, si ce n'est pour *« la sensation de représenter son pays »*. Commence alors sa phase « défis » : l'Ironman 70.3 des Sables-d'Olonne en 2020 ; la traversée du lac Titicaca en 2021, avec la nageuse Malia Metella et l'écologiste Matthieu Witvoet. *« L'Argentine, en revanche, 57 bornes tout seul... »* Premier para athlète à finir le marathon aquatique Santa Fe-Coronda, en 2022, mais blessé, il se remet difficilement. *« J'ai compris que j'avais franchi mes limites. »*

Désormais, ses défis devront lui apporter du plaisir et avoir du sens. Comme celui de Madiba (30 kilomètres de nage en relais, enchaîné à 100 kilomètres de vélo), en Afrique du Sud, relevé en avril avec Ismaël Khelifa, présentateur d'« Echappées belles », pour lequel il a eu un *« coup de foudre amical »*. Cet exploit leur a permis de récolter des fonds pour un lieu d'accueil et de culture pour les jeunes dans le township de Langa, au Cap. *« Cela ne change pas leur vie, mais ça l'améliore un peu. »*

En parallèle, il se frotte à la comédie (*Vestiaires*, *Plus belle la vie*, le téléfilm *Handigang*) et fait ses débuts de chroniqueur dans « Le Magazine de la santé », puis sur Eurosport lors des Jeux de Tokyo. En autodidacte, avec un bac ST2S sanitaire et social en poche, mais une expérience unique : *« J'ai été beaucoup interviewé, j'avais l'habitude de raconter mon histoire aux journalistes. J'essaie maintenant de m'en détacher et d'inverser les rôles... Même si je ne suis pas un professionnel ! J'apprends. »*

Il franchit une étape supplémentaire en animant, seul, « T'es au top », sur France 4, dont la troisième saison débute à la rentrée. Il y recueille les confidences d'enfants âgés de 8 à 12 ans. Un exercice formateur *« parce que, quand on fait une émission avec des gamins, cela peut partir dans tous les sens »*.

Surinvesti lors de la couverture des Jeux olympiques, il a levé le pied pour les Paralympiques. Paradoxal ? Non, mais les tournages de « Slam », en journée, ne lui en laissaient pas le temps. *« Ce n'est pas plus mal. »* Il a ainsi pu voir ses amis para athlètes en soirée. Et savourer le succès de l'événement. *« Il y a eu un tel bashing pendant des mois avant les Jeux... Or, depuis le 26 juillet, on vit un truc ouf ! »* Avec un bonus pour les para athlètes, qui *« ont vécu des difficultés qui rendent leurs performances encore plus belles »*.

Aucune question ne le déstabilise et il évoque volontiers sa compagne, *« MC pour Marie-Camille. Sans rentrer dans les détails »*. Et lorsque Yann Barthès l'a interrogé sur sa sexualité, dans « Quotidien » en 2020, il a répondu : *« Pour éviter les quiproquos : oui, je fais l'amour comme tout le monde. Après, ça ne change pas non plus votre vie de le savoir. »* Sa célébrité naissante ne change pas non plus sa vie – pour l'instant. *« Les gens sont très gentils avec moi, c'est cool. Et, si cela peut banaliser entre guillemets la différence et le handicap, tant mieux »*.

Faire du handicap un non-sujet, tel est l'objectif. *« Je veux que les gens regardent "Slam" parce qu'ils aiment son mood* [humeur]*, qu'ils soient concentrés sur ça et pas sur mon handicap. Au début, les gens qui ne me connaissent pas vont être forcément surpris, peut-être même un peu impressionnés. Après, à moi de leur faire oublier. Les gens vont regarder ce jeu parce qu'ils l'aiment depuis quinze ans. »* Pour y parvenir, Théo Curin s'est entraîné en sportif, utilisant la visualisation apprise avec son préparateur mental. Et ce depuis le tournage du « pilote », dont il se remémore chaque minute, à haute voix. *« La veille, je ne dors pas : trop excité. Cela me fait des frissons d'y repenser, tellement c'était une journée folle... »* Jusqu'à l'attente du verdict. *« Peut-être les deux jours les plus longs de ma vie. Et puis j'ai eu le coup de fil. Et j'étais le plus heureux du monde. »* Sept émissions sont déjà en boîte.

En 2021, Théo Curin rêvait d'avoir son émission à lui : il en a deux (« T'es au top » et « Slam »). Il y a deux mois, il déclarait rêver d'animer un prime : ce sera « Aidants, il est temps de les aider », en octobre sur France 5, pour mettre en avant ceux qui, comme sa mère à une époque, vivent des moments éprouvants.

Animateur télé, chroniqueur : a-t-il trouvé sa voie ? *« J'espère ! Il y a encore trop de trucs à faire ! »* Ses modèles se nomment Olivier Minne, Denis Brogniart et Cyril Féraud, dont il compte bien assurer la digne succession. Quinze ans, comme son prédécesseur ? *« Je ne dis pas non. On verra. Quand il t'arrive des trucs comme ce qui m'est arrivé gamin, tu profites surtout de l'instant. »*

« LES GENS QUI NE ME CONNAISSENT PAS VONT ÊTRE FORCÉMENT SURPRIS [PAR MON HANDICAP]. À MOI DE LE LEUR FAIRE OUBLIER »

PLAYLIST

> PREMIÈRE APPLI CONSULTÉE LE MATIN
« Le Parisien »

> DERNIÈRE APPLI LE SOIR
« J'essaie de ne plus me coucher avec une appli. Maintenant, j'essaie de lire. »

> DERNIER LIVRE LU
« Les épreuves du prochain livre d'Ismaël Khelifa », présentateur de l'émission « Echappées belles ».

> DERNIER FILM REGARDÉ
« "La Vénus d'argent", avec la chanteuse Pomme. Une bande-son qui fait voyager. »